39e ANNEE — No 20
EDITION QUOTIDIENNE
Vendredi, 24 novembre 1922
Fête de saint Jean de la Croix, confesseur.
La "Presse" renseigne sur tout

LA PRESSE

30 PAGES — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 2 CENTINS

TEMPS PROBABLE :
Partiellement nuageux et plus froid. Chute de neige.
Aujourd'hui maximum, 28
Aujourd'hui minimum, 23
Détails de la température page 29
Soleil : lever 7 h. 10; coucher 4 h. 22.
Lune : lever 1 h. 41; coucher 10 h. 11.

DES SCENES TUMULTUEUSES AU PARLEMENT D'ANGLETERRE

UN CHEF REPUBLICAIN D'IRLANDE EST EXECUTE A DUBLIN

ROBERTS SERA REPRESENTE A L'ENQUETE ROYALE

LA QUESTION D'IRLANDE VA ETRE REGLEE

Le premier ministre présente deux projets de loi importants qui ont subi leur première lecture. — Une nouvelle victoire du cabinet.

UNE SEANCE TUMULTUEUSE

Le débat sur le discours du trône est marqué par des scènes orageuses. — Des railleries et des menaces de révolution.

UN COMMUNISTE VIOLENT

Londres, 24 — Le premier vote a été pris, cet après-midi, à la nouvelle chambre des communes et a été favorable au gouvernement qui a obtenu une majorité de 103 voix sur l'opposition travailliste.

Le premier ministre Bonar Law avait proposé que le gouvernement fut autorisé à consacrer tout le temps de la chambre aux affaires ministérielles, pendant cette session-ci. Les travaillistes s'opposèrent à cette suggestion. La motion du premier ministre fut cependant adoptée par 238 voix contre 135.

MESURE URGENTE

Londres, 24. — Le premier ministre, M. Bonar Law, a présenté aujourd'hui à la chambre des communes le bill donnant effet à la constitution de l'Etat libre d'Irlande et le bill des dispositions découlant de la formation de l'Etat libre. Les deux mesures ont subi leur première lecture.

Le débat a été très calme hier soir, à la chambre des communes. Plusieurs autres orateurs travaillistes ont porté la parole. Les nouveaux députés semblent tous avoir hâte de faire leur premier discours. La chambre a pu ainsi se faire une idée de la valeur des nouveaux venus.

Parmi ceux qui ont parlé hier soir, on remarquait M. Newbold, député communiste de Motherwell, et Ned Scrymgeour, député prohibitionniste de Dundee.

Newbold a prévenu la chambre qu'un moment pourrait venir où elle serait traitée comme Olivier Cromwell traita la chambre de son temps. Entre temps, Newbold a promis de s'en tenir aux règlements. Il a retiré une phrase qu'il avait décochée à l'adresse de l'assistant-orateur.

E. Shinwell, député de Linlithgow, a montré qu'il possède le style parlementaire.

Le colonel Moore Brabaz a rompu une lance avec les représentants de Glasgow. Il leur a dit que, ce que Glasgow pense aujourd'hui, Moscou le pensait hier.

SCENES ORAGEUSES

Londres, 24. — La séance d'ouverture du débat sur le discours du trône, hier, a été marquée par des scènes comme il ne s'en était pas encore vu aux communes britanniques. Elle a été caractérisée par d'acerbes critiques, par des railleries, par des menaces de révolution. Le ton des nouveaux membres travaillistes a vivement blessé les anciens membres. Le gouvernement a été plusieurs fois averti qu'il n'y aurait pas de tranquillité pour lui.

Le député communiste J.-T.-W. Newbold a déclaré nettement: "Si nous n'obtenons pas satisfaction, nous aurons à agir avec vous, comme Cromwell a agir envers vos prédécesseurs". Il a prononcé ces paroles sans une trace de timidité. Il déclara que les ouvriers ne sont pas satisfaits de l'attitude du gouvernement. "Si vous voulez nous défier, dit-il, nous relèverons votre défi". Il déclara que les sans-travail demandent 30 shellings par semaine pour eux et leurs femmes, en outre d'un montant qui pourra s'élever jusqu'à 15 shillings pour les loyers. "Et nous l'aurons, dit-il, si ce n'est pas dans cette chambre, ce sera en dehors de cette chambre." Comme l'on riait du côté ministériel, il ajouta : "Vous pouvez rire messieurs d'Angleterre, vous pouvez rire messieurs d'Ecosse, mais nous rirons le mieux, nous qui rirons les derniers".

UNE BOUFFONNERIE

Parlant des cérémonies royales pour l'ouverture du parlement, il dit : "Il eût été de beaucoup préférable que vous eussiez dépensé un peu moins d'argent pour cette bouffonnerie". Il dit aux députés qui l'interrompaient qu'ils démontraient bien qu'il y a une lutte de classes. S'adressant au côté ministériel : "Que va-t-il vous arriver, messieurs ? Vous aurez à travailler à un travail utile !" Il signala le changement de front de Bonar Law au sujet de la question irlandaise, et dit que les paroles du roi au sujet du chômage ont profondé-

A suivre sur la page 29

LE DEFENSEUR DE ROBERTS POURRA INTERROGER TOUS LES TEMOINS A L'ENQUETE

Telle est la décision des commissaires royaux, chargés de faire la lumière sur l'affaire Garneau.—Me Charles Lanctôt produit des affidavits à l'effet que Binet persiste à dire qu'il connaît les auteurs du crime.

LA PROTECTION DES TEMOINS

Québec, 24. — Ce matin, à la reprise des séances de la Commission Royale, l'honorable juge Robidoux a rendu sa décision sur une enquête de Me Armand Lavergne, défenseur de John-H. Roberts, éditeur du journal "The Axe", lui permettant de faire entendre son client, au cours de l'enquête, et de contre-interroger tous les témoins qui seront entendus.

L'avocat de John-H. Roberts a ensuite demandé s'il serait possible à Leurs Seigneuries de recommander au gouvernement provincial de permettre à Roberts, qui est actuellement détenu au quartier général de la police provinciale, d'assister aux séances de la commission.

Me Aimé Geoffrion, C.R., l'un des procureurs du département de la justice, a répondu à Me Lavergne que cette question relève entièrement du gouvernement et que la commission n'aura rien à voir à ce sujet.

Me Aimé Geoffrion a ensuite soumis au tribunal, une liste des témoins, dont il a demandé l'assignation pour lundi prochain.

Cette liste contient les noms suivants : Edouard Morency, Michel Baribeault, père adoptif de Blanche Garneau, Mme Baribeault, M. Gaudias Cinq-Mars, conducteur de tramway, Mlle Boucher, une amie de la victime, M. Alfred Rioux, détective provincial, Joséphat Juichereau, Jos. Plamondon, Albert Latulippe, petit garçon qui a découvert le cadavre de Blanche Garneau, Jos. Maillard, constable dans le parc Victoria, Joseph Boulanger, Ulric Moisan, Wilfrid Crowe.

Les honorables juges Archibald et Robidoux ont réservé leur décision, sur une question posée par Me L.-G. Belley, pour savoir si les témoins volontaires qui voudraient se faire entendre, étaient assurés, en vertu du statut spécial créant la commission royale, de ne pas être exposé à des poursuites en dommages, à la suite des déclarations qu'ils pourraient faire.

Me Aimé Geoffrion a attiré l'attention de son confrère et de la Commission sur l'acte de la preuve du Canada qui couvre le cas et assure aux témoins toute la protection voulue, du moment qu'ils sont appelés à rendre témoignage, d'après une loi fédérale ou provinciale.

Me Eusèbe Belleau, C. R., un des avocats du public, a commencé ce matin à contre interroger M. Charles Lanctôt; la plus grande partie des transquestions a surtout portée sur l'organisation de la police et de la sûreté provinciale, sur la compétence des agents et les instructions qui leur sont données lorsqu'il s'agit de faire des recherches pour découvrir les criminels.

EFFORTS DE LA POLICE

Me Lanctôt déclare que dans cette affaire de Blanche Garneau, la police s'est mise immédiatement à l'oeuvre, dès que nous lui avons donné nos instructions.

—Les instructions que vous donnez aux constables lorsqu'il s'agit de crime comme celui qui nous occupe, sont-elles données par écrit ?

—Il y a des instructions générales et nos hommes n'ont pas besoin qu'on leur répète ces instructions.

—Dans le cas qui nous occupe, des instructions spéciales ont-elles été données?

—Oui. Nous avons donné des instructions de toute sorte de ne rien ménager pour trouver les coupables.

M. Lanctôt déclare que très peu d'instructions écrites sont données, mais on répète maintes et maintes fois aux hommes de ne rien négliger tant en hommes qu'en argent et au besoin de prendre des hommes de l'extérieur.

JOURNALISTES AVISES

—Ce système de détectives donnant des renseignements aux journaux, est-ce un système que vous approuvez?

—C'est un système que je condamne absolument, mais malgré cela, les journalistes sont si intelligents qu'ils réussissent toujours à savoir ce que nous refusons de leur donner, surtout dans les affaires sensationnelles, comme l'affaire Delorme, à Montréal, mais plus particulièrement à Québec, l'affaire Garneau.

M. Lanctôt déclara ensuite qu'il est possible que dans cette affaire, il ait pu lire les journaux, bien qu'il ne sache pas au juste si les journaux, dans le temps où Binet fit une déclaration, avaient commencé à publier les détails du meurtre.

L'assistant procureur - général produit une liste des agents de police qui ont travaillé sur l'affaire de Blanche Garneau, puis à Me Belleau, il répond que quant aux recherches pour localiser ce nommé Deval, alias Cassabon, qui aurait fait certaines déclarations, il a laissé faire ses hommes, que la déclaration à Deval n'a été faite aucunement à son instigation, qu'il ne connaissait même pas l'existence de ce nommé Cassabon, avant d'avoir un rapport de ses officiers.

—Avez-vous été informé de l'alibi qu'Allain, de Saint-Raymond, voulait prouver en faveur de Binet ?

—Oui, je crois que c'est en Cour du Banc du Roi.

—Est-ce une information directe que vous avez eue de M. Allain?

—Je n'ai jamais connu M. Allain ni n'ai reçu aucune communication de ses avocats.

—Savez-vous si le détective Rioux a été averti par Allain qu'il avait un alibi en faveur de Binet ?

—Cela se peut, mais, je n'en ai jamais eu connaissance.

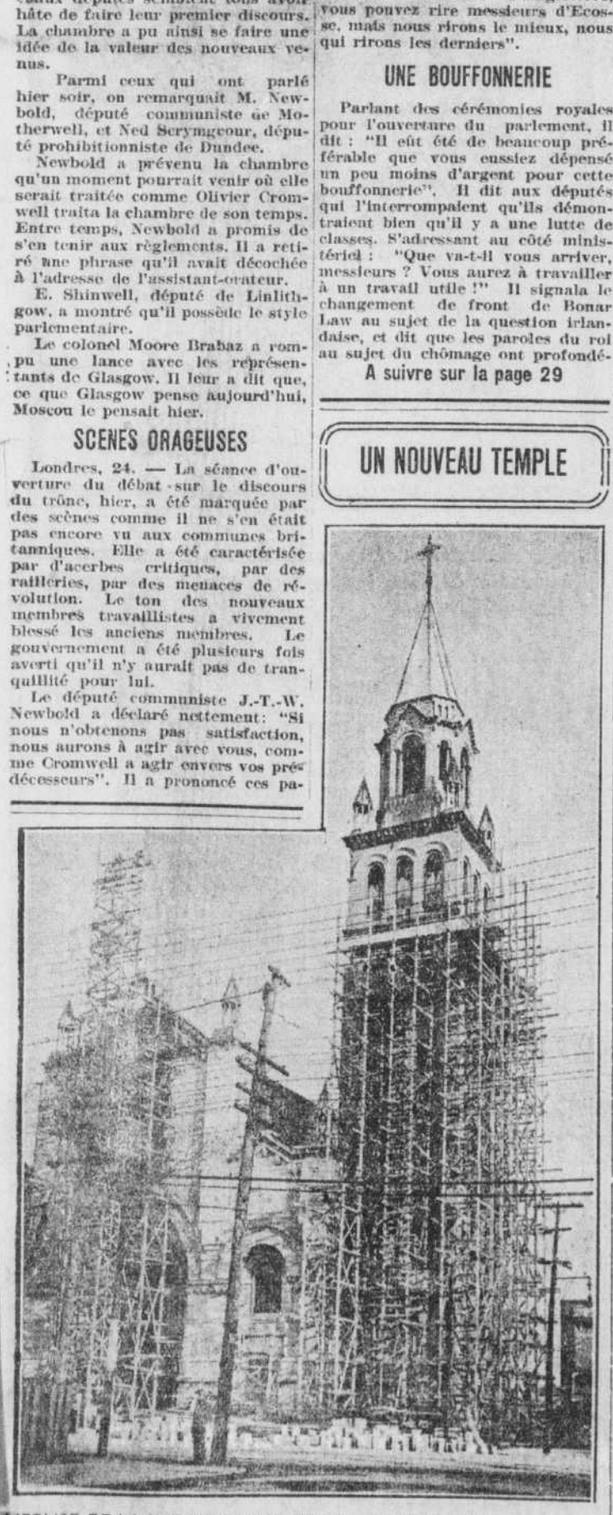
M. Lanctôt explique ensuite que pour répondre à cet alibi, nous avons les déclarations écrites de Binet, le témoignage du conducteur Cinq-Mars, qui avait reconnu Binet et Palmer sur son char, le soir du crime, la déclaration de Binet qu'il a passé deux jours à Québec après le crime, qu'il a couché dans un hôtel de cette ville, et de fait des hommes de police dans leurs recherches ont relevé le nom de Binet dans les registres de l'hôtel Saint-Roch, à la date mentionnée par Binet.

A une réponse de Me Belleau, qui lui demandait si après l'acquittement de Binet et Palmer, son département avait continué les recherches pour découvrir les vrais auteurs du meurtre.

M. Lanctôt déclare que le travail se continue toujours, mais que pour lui, il est convaincu que c'était un des meurtriers, bien qu'il y ait eu un verdict contraire.

A suivre sur la page 13

UN NOUVEAU TEMPLE



L'EGLISE DE LA NATIVITE D'HOCHELAGA, destinée à remplacer celle qui a été détruite par l'incendie du 19 mars 1921, telle qu'elle apparaît aujourd'hui. Le nouveau temple mesurera 212 pieds de longueur par 82 pieds de largeur. Le clocher aura 208 pieds et la nef 82 pieds de hauteur. Le coût total de la construction est de $369,000.—(Cliché du photographe de la "Presse").

UN PROJET QUE LES ALLIES ABANDONNENT

Lausanne, 24.—Le projet de tenir deux conférences distinctes sur la question du Levant, l'une pour rétablir la paix entre la Turquie et la Grèce et entre les alliés et la Turquie, et l'autre, pour déterminer le statut du détroit des Dardanelles, a été abandonné. On a annoncé aujourd'hui que le problème des détroits sera étudié à la conférence générale.

PROSPERITE DU CANADA

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 24. — L'augmentation des revenus du ministère des postes peut donner une idée du progrès du commerce canadien. A la fin du dernier exercice fiscal le ministère accusait un déficit d'un peu plus de $1,500,000. Depuis, non seulement le déficit a été comblé; mais il est probable qu'il y aura un surplus de $1,000,000 à la fin de l'exercice courant.

PASSAGERS PARTIS DE LA QUARANTAINE

Québec, 24. — Cent sept des passagers du "Montclare", du Pacifique Canadien, qui avaient été retenus à la quarantaine de Grosse-Isle, il y a environ une semaine, après qu'un cas de petite vérole eut été découvert à bord, ont reçu l'autorisation de partir de la quarantaine. Il est probable que les autres pourront partir d'ici lundi prochain. Il ne restera plus à la quarantaine que le passager malade, M. Webber, et sa femme, jusqu'à ce que M. Webber soit complètement rétabli. A leur arrivée à Québec, hier après-midi, les passagers remis en liberté se sont déclarés très satisfaits de la manière dont ils ont été traités grâce surtout au Pacifique Canadien.

AJOURNEMENT JUSQU'A LUNDI

L'hon. juge Lafontaine, siégeant en appel, en Cour du banc du roi, cet avant-midi, a ajourné la Cour jusqu'à lundi matin, à 10.15 heures.

EXECUTION DE DENT

Brantford, Ont., 24. — Harry Dent a été pendu à 6 heures 05, ce matin, pour le meurtre de Peter Egoran. Tous deux étaient Arméniens. La mort a été instantanée. Le bourreau Arthur Ellis a fait cette exécution.

IMPOT SUR LES LIQUEURS

Constantinople, 24.—L'importation des spiritueux, interdite depuis quelque temps, est maintenant autorisée, mais sujette à un impôt de vingt pour cent "ad valorem". Les droits somptuaires ont été réduits.

COURSES DE TAUREAUX

Mexico, 24.—Il est annoncé que des courses de taureaux, qui seront fort remarquables, sont préparées.

UN DEUIL AU PALAIS



L'HON. JUGE GUSTAVE LAMOTHE, juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, décédé, ce matin, à l'âge de 66 ans.

HENRY FORD ET LA CRISE DU CHARBON

Détroit, 24.—On annonce qu'Henry Ford est à la veille de conclure l'achat d'importantes mines de charbon dans le Kentucky, à proximité de sa ligne de chemin de fer.

NEW-YORK VA FAIRE LA GUERRE AU KU KLUX KLAN

New-York, 24 — Le commissaire de la police Enright a reçu hier, par télégraphe, des ordres précis du maire Hyland, qui est actuellement à French Lick Springs, Indiana, lui enjoignant de chasser de New-York les membres du clan des Ku-Klux, avant que cette association ait le temps de prendre pied dans la métropole.

CLEMENCEAU A BOSTON

Boston, 24. — M. Georges Clemenceau, ancien président du conseil des ministres de France, s'est levé de bonne heure, ce matin, pour mettre la dernière main au discours qu'il doit prononcer à quatre heures, cet après-midi, au Tremont Temple. Ce sera son deuxième discours officiel depuis son arrivée en Amérique.

UN REBELLE FAMEUX EST MIS A MORT

Erskine Childers, le principal lieutenant de Eamonn de Valera, est exécuté aujourd'hui à Dublin. — Un homme d'une très grande influence.

REPRESAILLES A REDOUTER

Les républicains d'Irlande vont peut-être se venger. — Londres croit que le chef des insurgés pourrait être arrêté sans difficulté.

SURPRISE EN ANGLETERRE

(Service de l'"United Press")

Dublin, 24 — Erskine Childers, le principal lieutenant de Eamonn de Valera, le chef des insurgés d'Irlande, a été exécuté ce matin, à Dublin. Cette nouvelle a été annoncée officiellement par le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande. L'exécution a eu lieu à sept heures. On se rappelle peut-être que Childers était un Anglais. Il est déclaré que le gouvernement de Dublin a pris la ferme détermination de recourir aux mesures les plus énergiques pour assurer le plus tôt possible le rétablissement de la paix dans le pays.

ARDENT REPUBLICAIN

Dublin, 24. — Erskine Childers, le principal collègue de Eamon de Valera, a été exécuté à Dublin, aujourd'hui.

Childers, qui était lieutenant dans l'armée républicaine et l'un des collaborateurs les plus fidèles d'Eamon de Valera, fut traduit devant un tribunal militaire à Dublin, le 17 novembre, sous l'inculpation d'avoir été en possession d'un pistolet, lorsque les troupes de l'Etat libre l'arrêtèrent à Wicklow, le 10 novembre. Childers, qui avait 52 ans, présenta par l'entremise de son avocat un bref d'"habeas corpus", que le maître des rôles a rejeté hier. Il porta sa cause alors devant la cour d'appel de l'Irlande méridionale.

Childers était un ardent partisan d'une république irlandaise et il s'était vivement opposé à la ratification du traité établissant l'Etat libre, sous prétexte que l'empire britannique se trouverait, disait-il, à absorber l'Irlande. Il fut battu aux élections du mois de juin, en Irlande du sud.

Aux premiers jours de juillet, on répétait que Childers organisait une bande d'insurgés sur les hauteurs voisines de Dublin. Quelque temps après, il commandait la troupe d'irréguliers qui coupa le câble sous-marin, au port de Valentia.

Childers fit ses études au Trinity College, à Cambridge. Pendant la guerre européenne,il servit comme lieutenant de la réserve des volontaires de la marine royale, de janvier à mai 1916. Il gagna la croix de l'ordre du service distingué pour avoir pris part à la campagne contre les sous-marins.

VERSION OFFICIELLE

Dublin, 24.—Un bref communiqué de l'armée nationale déclare que Erskine Childers a été exécuté ce matin, pour avoir été trouvé en possession d'un pistolet. Le communiqué ne dit pas de quelle manière s'est faite l'exécution, mais on présume que Childers a été fusillé.

SURPRISE A LONDRES

Londres, 24. — La nouvelle de l'exécution à Dublin de Erskine Childers, principal lieutenant de Eamonn de Valera, a été apprise ici, un peu après-midi. Elle a causé une surprise. On croyait que les autorités de l'Etat libre hésiteraient avant d'imposer pareil châtiment.

L'exécution de Childers fait disparaître la figure la plus importante du mouvement républicain en Irlande après M. de Valera, sur lequel Childers, homme d'une haute valeur, avait une profonde influence.

On attribue à Childers la responsabilité d'avoir été le principal instigateur de la révolte ouverte contre le gouvernement de l'Etat libre.

A suivre sur la page 29

LICENCIEES ES LETTRES



NOUVELLES DIPLOMEEES — De gauche à droite, la révérende Soeur SAINT-CASIMIR, des RR. SS. de l'Assomption, de Nicolet, et mademoiselle ANTOINETTE RIOPELLE, postulante à la Congrégation de Notre-Dame, toutes deux élèves de l'Ecole d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, qui ont récemment obtenu la licence ès lettres décernée par l'Université de Montréal.—(Cliché Albert Dumas, 249 est, rue Sainte-Catherine).

Dans la "Presse" d'aujourd'hui

INDEX DES NOUVELLES

PAGE 2
Au fil de l'heure.
Carnet social.
On aurait vu des rôdeurs à l'université.
Les fermiers de Napierville s'organisent.
La décision de la ville de Lachine.
PAGE 3
Le problème de la Thrace est délicat.
Un noble pour rire à Québec.
Résultat d'un coup de grisou.
PAGE 4
La vie au foyer.
Sous le parasol.
PAGE 5
Le coin des enfants.
Les soirées au bénéfice des jeunes.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 8
Des dépenses que la ville devrait payer elle-même.
En Cour supérieure.
PAGE 9
L'interdiction d'Adélard Delorme.
PAGE 10
A l'Assemblée législative.
PAGE 11
Président du Conseil des Beaux-Arts.
PAGE 12
La loi des successions.
PAGE 13
A l'enquête royale.
PAGE 14
Les finances de Shawinigan.
Comment il punira l'excès de vitesse des automobilistes.
PAGE 15
L'hon. M. G. Boyer propose la formation de conseils agraires dans la province.
La mort de l'honorable juge Lamothe.
Les parcs publics de notre ville.
Les marchands de la ville de Montréal combattront cet impôt sur les reçus.
Le courage farouche de deux femmes.
Critique de la femme moderne.
PAGE 18
Chronique d'Ottawa.
PAGE 19
Nouvelles ouvrières.
PAGE 20
Nouvelles de finances.
PAGE 21
Il y aura 30 ans demain.
Les permis de construire à Montréal.
Les bibliothèques de l'ouest ont des ouvrages français.
Les amusements de Bénoni.
PAGE 22
Nouvelles du sport.
PAGE 23
Le contrôle de la vente du charbon.
PAGE 24
Echos mondains.
PAGE 25
Justice voulue par les nègres.
Les causes qui vont se plaider en appel la semaine prochaine.
PAGE 27
Le Radio.
PAGE 28
Echos de partout.
Feuilleton de la "Presse".
PAGE 29
Le départ du "Montclare" aujourd'hui.
PAGE 30
Bataille en perspective.
Deux xpromotions dans la milice.

AU FIL DE L'HEURE

LE SENS PRATIQUE

C'est une chose étrange à constater que la triste fortune que l'on a faite dans le monde au mot pratique et l'idée fâcheuse que l'on se plaît à y attacher. Pour une foule de gens, en effet, être pratique, c'est être avare, égoïste, impitoyable, inaccessible à toute noblesse de sentiment, à tout idéal un peu élevé.

Ceux-là mêmes qui ont, parmi leur entourage, la réputation d'être des gens pratiques, et qui se vantent souvent de l'être, semblent se tromper sur la signification du mot. Quand ils diront d'une personne qu'elle n'est pas pratique, ils sous-entendent généralement qu'elle ne possède pas la série de défauts que nous venons d'énumérer. Etre pratique, c'est, pour la plupart des gens, vouloir invinciblement acquérir la fortune et ne reculer devant rien pour atteindre ce but, c'est considérer la vie uniquement comme un champ de bataille où la victoire est au plus âpre, au plus dur et au plus fort, c'est souvent n'avoir ni coeur, ni âme, ni délicatesse de sentiment, ni fraîcheur de pensée, ni rien de ce qui rend les êtres sympathiques et estimables.

A le bien considérer, pourtant, le sens pratique ne résume pas cet ensemble fâcheux, mais il implique plutôt une conception raisonnée de la vie avec ses avantages et ses lacunes, une vue claire et précise du bien qu'on en peut tirer et de la manière dont on en doit user. Il n'exclut ni la délicatesse du coeur, ni l'élévation du sentiment, ni la noblesse de l'esprit.

Un homme pratique peut être un grand chrétien, un bienfaiteur de l'humanité, parce qu'il aura saisi la réalité des faits et en aura écarté tout ce qui en pouvait entraver la marche bienfaisante. En fait, l'homme d'action est toujours un homme pratique; et celui qui sait clairement dégager des brumes de la rêverie, les idées dont on a dit qu'elles mènent le monde, est aussi un homme pratique.

La femme pratique, dans le domaine plus modeste de ses activités, fait plus pour le bonheur de son foyer que la linotte dont les yeux ne savent rien voir dans l'existence, que les occasions de s'amuser ou de dépenser inconsidérément l'argent gagné par autrui à la sueur du front. Si elle sait inculquer à ses enfants le véritable sens pratique et leur persuader que c'est là une vertu dont il faut être fier, elle aura accompli sa grande part du bien que la société attend de chacun des membres qui la composent.

En des temps difficiles comme ceux que nous traversons, chacun a le devoir d'être pratique dans le sens le meilleur de ce mot, et il importe qu'on ne fasse pas d'une vertu essentielle quelque chose de vil et de méprisable, en donnant aux mots une fausse interprétation.

Sachons, pour nous-mêmes, et répétons à l'occasion, pour ceux qui l'oublient et pour ceux qui l'ignorent, qu'être pratique, ce n'est pas être avare, mais sagement économe; ce n'est pas être égoïste, mais apte à rendre service à autrui d'une façon éclairée et efficace; ce n'est pas être impitoyable, mais juste et clairvoyant; ce n'est pas être dépourvu d'idéal, mais au contraire, en avoir un très noble et très grand qui est de ne rien laisser perdre des biens que la Providence a mis à la disposition des hommes.

Colette

GRANDE KERMESSE A SAINT-LOUIS-DE-FRANCE

La paroisse de S.-Louis de France est en liesse depuis lundi soir dernier, date de l'ouverture de la grande kermesse qui, chaque soir, attire au sonbassement de l'église une foule considérable, avide de prouver aux organisateurs et organisatrices, qui se dévouent si généreusement à cette oeuvre paroissiale, que leurs efforts et leur zèle sont appréciés.

Ce qui frappe surtout le visiteur à cette kermesse, c'est l'aspect tout à-fait pittoresque que présentent environ une douzaine de kiosques montés par des mains habiles et disposés sur le pourtour de la vaste salle. Les décorations élégantes de chacun indiquent d'une manière symbolique quelles sont ses attributions, et, détail charmant, tous ces kiosques sont desservis par de gracieuses jeunes filles costumées, selon leurs fonctions et d'après la mode du pays, que leur kiosque respectif représente.

Ne manquons donc pas, si nous ne l'avons pas encore fait, de nous rendre à cette kermesse où l'on est sûr de s'amuser de bon coeur tout en contribuant à une bonne oeuvre.

Demain après-midi, à 3 heures dans le sous-bassement de l'église aura lieu un concert-comédie dont voici le programme:

1o Piano: Belle au bois dormant, Pabst, Mlle Gabrielle Allard;
2o Chant: Dr Lane Charpentier;
3o Trio: "Au bord du Ruisseau", Boisdeffre, Mlle Annette MacEvoy et MM. M. MacEvoy et G. Poisson;
4o Chant: Prière, "La Tosca', Puccini, "Au temps des Lias", Chausson, Mlle G. Trudeau.
5o Violon: "La capricieuse", Elgar, Mlle Cécile Allard;
6o Comédie: H. Charland et M. XXX;
7o Chant: "La Tosca", "Le ciel luisait d'étoiles", "Moi", R. Hahn, M. G. Poisson;
8o Trio: Menuet, de Boccherini, Mlle Annette MacEvoy, MM. MacEvoy et G. Poisson;
9o Duo de l'âne: "Véronique", Messager, Mlle Fabiola Poirier et le Dr Charpentier.

SS. "EMPRESS OF BRITAIN"

De Québec lundi, 27 novembre 1922

Les passagers devant prendre le SS. "Empress of Britain" quittant Québec, lundi, 27 novembre, pourront partir de Montréal par le train régulier du Pacifique Canadien No 358 partant de la gare Windsor à 11.30 p.m., dimanche, 26 novembre, et le train No 250 "The Frontenac" partant de la gare Windsor à 9.00 a.m., lundi, 27 novembre, les deux trains se rendant à la gare du Palais à Québec. Les wagons transportant les passagers et leurs colis seront promptement dirigés vers le quai du navire, à l'arrivée à Québec.

Le train spécial pour le paquebot devant quitter Montréal, gare Windsor, à 10.00 a.m., pour Québec, est supprimé.

(2)

CARNET SOCIAL

—Mademoiselle Marie-Gertrude Bourbeau, rue Jeanne-Mance, recevra les débutantes de cette année, jeudi prochain, à l'heure du thé, en l'honneur de mademoiselle Marcelle Samson et mademoiselle Madeleine LaRue, toutes deux de Québec.

—Mme Auguste Tessier, de Rimouski, est en ville.

—Mme Frank McKenna est à Québec, pour quelques jours.

—Mme Jules Fremont, de Québec, qui était en ville, l'invitée du brigadier-général et de Mme E. de B. Panet, est retournée chez elle.

—Mme J.-A. Carling reçoit au thé, cette après-midi, en l'honneur de sir Robert et lady Borden.

—Mesdemoiselles Delfausse recevront, au thé, demain, en l'honneur de Mme Lucien Launay, de Paris, qui passe l'hiver, en ville, l'hôte de sa mère, Mme Guilbault, d'Outremont.

—Mme C.-N. Montsarrat recevra à dîner, jeudi, avant le bal de la Saint-André, en l'honneur de sa fille, Mlle Marguerite Montsarrat, qui fera son début à ce bal.

—Mme Joseph Labrecque est retournée à Québec, après avoir passé quelques jours en ville, chez M. et Mme H.-A. Cholette, avenue Laval.

—M. le Dr et Mme C.-C. Warren sont à Québec, les invités de M. et Mme Edgar Clément.

—Mlle Clements, de Berthier, est l'invitée de Mme Carl Huebuscher.

Mme A.-J. Major est retournée à Ottawa, après avoir passé quelque temps en ville.

—Mme A. Mousseau, avenue Delorimier, a reçu à l'heure du thé, mercredi dernier, en l'honneur de Mlles Amyot, d'Outremont.

—Mme J.-A. Calder est revenue d'Ottawa.

—Lady Gouin a été élue membre honoraire du Women's Press Club, à la dernière réunion du comité.

—Plus de six cents personnes ont assisté à la partie de cartes qui a eu lieu, hier après-midi, au Ritz-Carlton, au bénéfice de l'Assistance maternelle. Mme Lester Mercier, Mme Louis Bourgeois, Mme Edouard Montpetit étaient les organisatrices de cette fête de charité. Mme A.-R. Pinsonnault, Mme Gabriel Marchand, Mme Pierre Leduc, Mme Paul Leduc, Mme Emile Chaput, Mme H. Mongenais, Mme Jean-J. Melchers s'étaient occupées de la vente des billets. Au cours de l'après-midi, Mlle Gabrielle Trudeau, accompagnée par Mlle Annette McAvoy, a chanté. Les billets ont été perçus, à la porte, par Mlle Alexandrine Décary et Mme J.-T. Bergeron. L'empiècement en tricot pour robe de nuit qui avait été mis en loterie a été gagné par Mme Louis Beaubien. A la demande de Mme Raoul Bonin, quelques jeunes gens s'étaient chargés du programme musical, à l'heure du thé. Le comité général de direction de l'Assistance maternelle se compose de Mme Henry Hamilton, présidente; Mme Gabriel Marchand et Mme Gustave Grenier, vice-présidentes; Mme Henri Beaudry, trésorière; Mme Athanase David, assistante-trésorière; Mme J.-A.-A. Brodeur, secrétaire; Mme C.-E. Beaucheane, assistante-secrétaire; Mmes Rosaire Thibaudeau, A.-R. Pinsonnault, Mlle Eugénie Lamothe, Mmes Henri Chauvin, Raoul Masson, Charles Bruchési, conseillères.

—Mlle Guerin, Mme Héliodore Fortier, M. C.-B. Leblanc, M. Jack Lanthier, Mlle Marie de Tonnancour, Mlle Jeannette Racine, M. Louis Loranger, M. Nelson Chevrier, M. Maurice Forget, M. et Mme S. Rocca, Mlle Germaine Michaud, M. Robert Morency, Mlle G. Morency, M. Pierdo Racine, Mlle Alice Bazin, M. Napoléon Lafleur, Mlle G. Pariseault, MM. T. Boucher, Gérald Morency, Henri Desjardins, C. Riordon; Mlle Lucienne Fortier, Mlle Irène Bruneau, Mme Estelle Dionne, M. Maurice Lemieux assisteront au thé dansant qui aura lieu à l'hôtel Windsor, samedi, et qui est organisé par la branche cadette de la Ligue des femmes catholiques.

—Dernièrement, en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, M. Pustienne, p.s.s., bénissait le mariage de Mlle Eva Lacroix, fille de M. et Mme Joseph Lacroix, à M. L.-René Chaussé, fils de M. et Mme Charles Chaussé, décédés, autrefois d'Outremont. M. Charles-Henri Chaussé était le témoin de son frère. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe de crêpe thérésa blanche, drapée sous un ornement en vieil argent et dont la traîne, qui originait aux épaules, était piquée de petites roses argent et doublée de crêpe de Chine blanc; son voile de tulle était drapé sous une couronne de fleurs naturelles, et elle tenait un livre de prières en satin blanc. Mlles Pierrette Lacroix et Marguerite Mercier, toutes deux nièces de la mariée, qui agissaient comme bouquetières, étaient vêtues de robes de crêpe de Chine blanc, garnies de Valenciennes; leurs cheveux étaient ornés de bandeaux de ruban argent; leurs corbeilles étaient remplies de muguet, de roses et d'oeillets. Pendant la messe, un programme musical a été exécuté. Après une réception intime, les nouveaux époux sont partis, en automobile, pour New-York et Atlantic City. Mme Chaussé portait alors un tailleur bleu marine, une parure de renard et un chapeau de velours brodé de chenille.

—Le samedi 2 de décembre, à 7 h. 30, en la chapelle privée de l'église du Saint-Enfant-Jésus, M. Olivier Maurault, p.s.s., bénira le mariage de Mlle Hélène Chaput, fille de M. Philippe Chaput, décédé, et de Mme Chaput, avenue Laurier ouest, à M. Léopold Saint-Amour, fils de M. et Mme Hubert Saint-Amour, de Ville Saint-Pierre. Pas de faire-part.

QUEBEC

—Le colonel et Mme Jack Sharples et leur fille, Mlle Aline Sharples, qui habitaient Halifax depuis trois ans, sont rendus à Québec pour y demeurer.

—Mlle Juliette Langelier a été l'invitée d'honneur à un dîner offert par ses amis, au café du Parlement, mardi.

—M. et Mme Gaspard LeMoine donneront une sauterie, le 26 décembre, au Château-Frontenac, en l'honneur de leur fils, M. Jack LeMoine.

OTTAWA

—L'honorable M. le docteur et Mme J.-H. King, sir Henry et lady Drayton, le consul général du Japon et Mme Ohta, le docteur R.-M. Coulter, le brigadier général Tuxford, le révérend J.-F. Gorman et Mlle Grace Gorman, le docteur et Mme Charles Harriss, M. et Mme J.-S. Ewart, le lieutenant colonel et Mme R. de Salaberry, le major et Mme Gerard Dillon, M. et Mme Alden Bliss, le commandant et Mme Eves, le major et Mme Payette, M. et Mme J.-F. Crowdy, M. et Mme Frederic Bronson, le colonel Bridges, le commandant L. Gordon, M. J.-F. Crerar, le capitaine Harold Armstrong ont eu l'honneur de dîner avec Leurs Excellences lord et lady Byng de Vimy, hier soir. L'honorable M. et Mme W.-R. Motherwell, l'honorable M. et Mme D.-D. Mackenzie, M. et Mme F.-C. Stevenson n'ont pu accepter l'invitation qui leur avait été faite pour ce dîner.

—Mme J.-C. Brennan a reçu à déjeuner au County Club, mercredi, en l'honneur de Mlle Hélène Roy. Les invitées étaient: Mlles Alleyn Fiset, Yvette Lafferty, de Québec; Mlles Anny et Laura Magrath, Margaret Davis, Adèle Pope, Marie Dillon, Elisabeth Blair, Muriel Bremner, Grizel Holbrooke, Mary Snowdon, Lily Desbarats, Jocelyn Brennan.

—Mlle Alleyn Fiset a reçu à l'heure du thé, hier, en l'honneur de Mlle Hélène Roy, de Paris. Mlle Helen Bremner a servi le thé.

—Mme J.-Edmond Cloutier a reçu, mercredi, pour la première fois depuis son mariage chez sa mère, Mme E.-H. Saint-Denis. Les salons et la table à thé étaient décorés de verdure et de chrysanthèmes. La baronne T'Serclaës de Wommerson, Mme Charles Plaxton, Mme Arthur Saint-Laurent ont servi le thé, aidées de Mlles Aline Faribault, Antoinette Barrette, Marguerite Barthe, Simone Desjardins, Maria Legris, Annette Saint-Denis.

—Mme Lucien Hudon est à Québec, avec sa fillette, Thérèse.

ON AURAIT VU DES RODEURS A L'UNIVERSITE

Quatre nouveaux témoins sont encore interrogés par le commissaire des incendies.

L'ENQUETE AJOURNEE

A la reprise de l'enquête sur l'incendie de l'Université de Montréal, hier après-midi, un instant, on a cru à l'oeuvre de criminels mais, cette théorie a été vite mise de côté et, lorsque, de nouveau, on ajourna indéfiniment, on en était encore à peu près au même point que lors du premier ajournement, lundi dernier.

Joseph Lamy, un électricien, affirme que le jeudi qui précéda l'incendie, vers 9.45 hrs., dans la soirée, il venait d'exécuter certaines réparations en l'église Notre-Dame de Lourdes, quand il vit deux hommes dans l'escalier de sauvetage de l'université. Ils se trouvaient près du troisième plancher. Un autre semblait faire le guet au pied de l'échelle et, un quatrième était à l'angle formé par la ruelle et la rue Saint-Denis. Quand M. Lamy passa en cet endroit, l'homme qui semblait faire le guet baissa son chapeau sur ses yeux et détourna la tête comme pour éviter d'être remarqué. Ceci se passait cinq jours avant l'incendie.

Le frère du témoin précédent, M. Pierre Lamy, a aussi vu les deux hommes dans l'échelle et celui qui se trouvait à l'angle formé par la petite ruelle, cependant, il n'a pas remarqué celui que son frère dit avoir vu au pied de l'appareil de sauvetage. Excepté sur ce point, il corrobore le témoignage du précédent, lequel il accompagnait à l'église Notre-Dame de Lourdes.

Ces témoignages des frères Lamy auraient certainement fortement impressionné les personnes présentes si, immédiatement, M. Oscar Archambault, trésorier de l'université, n'avait affirmé que souvent, des étudiants, ne pouvant fumer dans les cours, vont dans les échelles de sauvetage pour y griller une cigarette. Il ne croit pas, personnellement, que les hommes vus par les frères Lamy soient des étrangers à l'université.

Mme Alfred Côté, qui est en charge de l'équipe de propreté et qui, chaque soir, entre 7 et 11 hrs., surveille le nettoyage des cours, est le témoin suivant. C'est elle qui possède les clefs de tous les cours et salles mais elle ne possède pas de clef pour la porte extérieure de l'université; c'est le gardien qui lui remet ces clefs. Dès que toutes les femmes sont entrées, cette porte est refermée pour n'être réouverte qu'à leur sortie. Quand elle quitte l'université, vers 11 hrs., elle remet les clefs au gardien. Aux questions qui lui sont posées par M. Archambault, le commissaire et le secrétaire de la commission, elle répond que jamais elle ne garde les clefs en question, que les femmes ne touchent pas aux tables des laboratoires quand quelque chose y est déposé et, qu'immédiatement elle fait rapport au gardien si quelque chose lui semble anormal dans une des chambres dont elle surveille le nettoyage.

A des questions plus directes, elle répond que jamais elle n'a vu personne dans les échelles de sauvetage et que jamais leur travail n'a été troublé par des inconnus. Il est très rare que, dans les escaliers ou les corridors, on trouve des bouts de cigarettes ou cigares; dans les cours ou les laboratoires, elle n'en n'a jamais découvert.

Mme Adrien Beauvais, une des femmes de l'équipe, corrobore ce témoignage sur tous les points puis, l'enquête est ajournée indéfiniment.

Fredericton, 23.—L'incendie qui s'est déclaré dans le bâtiment de la Y.M.C.A. a causé un dommage d'à peu près $100,000.

LES FERMIERS DE NAPIERVILLE S'ORGANISENT

Le local de Sherrington fait l'élection de ses officiers.

RESOLUTIONS

(Spécial à la PRESSE)

Sherrington, 24. — Mardi, 21 novembre, avait lieu à la salle publique, une assemblée des fermiers-unis de Sherrington pour l'élection des officiers de l'administration du local de Sherrington.

M. Théodule Guérin, le docteur Lefebvre, M. A. Poissant et le docteur Lamarre furent nommés directeurs de l'élection.

Il n'y eut ni proposeur ni secondeur et tout s'est fait par bulletins secrets.

L'assemblée fut ouverte à 7.30 p.m. et la votation commença à 8.

Au premier tour de scrutin, M. Théodule Guérin fut élu gouverneur par tous les votants, moins un. Au deuxième tour de scrutin les quatre qui obtinrent le plus de votes comme officiers de l'administration du local furent: MM. Narcisse Chouinard, Charles-Edouard Rivet, J.-A. Cardinal et J.-E. Tourangeau.

L'élection qui eut lieu immédiatement ensuite donna le résultat suivant: Narcisse Chouinard, 1er vice-président, Charles-Edouard Rivet, 2e vice-président; J.-A. Cardinal, auditeur, et J.-E. Tourangeau, secrétaire-trésorier.

Après l'assemblée, MM. Théodule Guérin, Narcisse Chouinard, J.-E. Tourangeau, J.-A. Cardinal, A. Poissant et le docteur Lamarre adressèrent la parole.

Environ 200 personnes assistaient à l'assemblée.

L'élection des gouverneurs et des officiers des locaux suivants auront lieu comme suit:

Local Saint-Michel, le mardi 28 novembre, à 8 hrs p.m.

Local Saint-Rémi, le jeudi, 30 novembre, à 8 p.m.

Local Saint-Edouard, le mardi 5 décembre, à 8 p.m.

Local Napierville, le vendredi 8 décembre, à 2 p.m.

La convocation des Fermiers-Unis du comté de Napierville aura lieu le lundi, 18 décembre, à 10 a.m., à Saint-Edouard.

RESOLUTIONS

Les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité par l'assemblée de Sherrington.

1.—"Attendu que les chemins macadamisés coûtent excessivement cher.

"Attendu que lesdits chemins étant construits et payés par les cultivateurs sont utilisés par tout le monde en général.

"Attendu que les licences d'automobiles sont payées au gouvernement.

Il est proposé par M. Jérémie Giroux et secondé par M. Omer Thibert que tous les chemins macadamisés devraient être construits et entretenus par le gouvernement".

2.—"Attendu que les cultivateurs n'ont aucune protection contre les voleurs;

"Attendu que si un fermier se fait voler, il lui faut débourser un montant considérable pour chercher le coupable;

"Attendu que dans les provinces de l'Ouest, du Nouveau-Brunswick et autres, il y a des polices provinciales, dans chaque comté, payées et entretenues par le gouvernement.

Il est proposé par M. Adrien Chalifoux et secondé par M. Fred. Thibert que le gouvernement devrait nommer des polices provinciales, dans chaque comté, pour protéger la vie et les propriétés de la classe rurale.

3.—"Attendu que les juges de paix et les juges de la cour des commissaires ne reçoivent aucun paiement ni du gouvernement ni des plaideurs;

"Attendu que dans certaines paroisses personne ne veut accepter lesdites positions qui portent à la critique et ne donnent rien;

"Attendu que, faute de personnes pour accepter ces positions, il y a des paroisses où il y a ni juges de paix ni juges de la cour des commissaires;

"Attendu que ce triste état de chose oblige la classe rurale à aller dans les villes pour régler leurs différends.

Il est proposé par M. J. Giroux et secondé par M. Dolphis Chouinard qu'un magistrat de police de comté devrait être nommé par le gouvernement et indemnisé par lui, jusqu'à la somme de $100, comme le fait existe dans l'ouest canadien.

POUR LA PROHIBITION

Toronto, 24. — La section d'Ontario de la Dominion Alliance, réunie au Massey Hall, s'est prononcée en faveur de la nomination d'un conseil exécutif fédéral représentant toutes les sociétés de tempérance du Canada. Des résolutions ont été également adoptées en faveur d'une loi fédérale de prohibition, de l'interdiction de la vente des liqueurs sur les navires et chemins de fer canadiens et de l'abrogation de la clause de la loi de tempérance de l'Ontario tolérant la fabrication des vins canadiens dans la province.

LITTERATURE ANGLAISE

Le cours libre de littérature anglaise, donné par le Dr W.-H. Atherton, qui devait avoir lieu à l'université de Montréal, rue Saint-Denis, aura lieu à la salle de la bibliothèque Saint-Sulpice, le 15 décembre prochain. Le Dr Atherton parlera du "cardinal Newman et sa conception d'une université". Les cours ordinaires de littérature anglaise, le samedi, se donnent à 1 heure 30 et à 2 heures 45 p.m., à l'immeuble de la faculté de chirurgie dentaire, rue Saint-Hubert.

ROBERT BURTON

Le philosophe anglais, dans son "Anatomie de la Mélancolie" écrit en 1621, parlait du café comme suit:

"Les Turcs ont un breuvage appelé café qu'ils sirotent chaud,

"Parce qu'ils trouvent par expérience qu'il aide à la digestion et provoque la gaieté."

Tout cela s'applique bien au délicieux café servi chez CHILDS—et plus,

Car, étant enrichi par du lait crémeux, il nourrit aussi bien qu'il stimule.

Childs

144 Rue Peel
252 Rue McGill
892 Ouest Rue Ste-Catherine

N'employez que les Meilleurs Accordeurs

Un piano qu'on laisse faux pendant un certain temps peut subir un tort permanent. Faites accorder le vôtre au moins trois ou quatre fois par année.

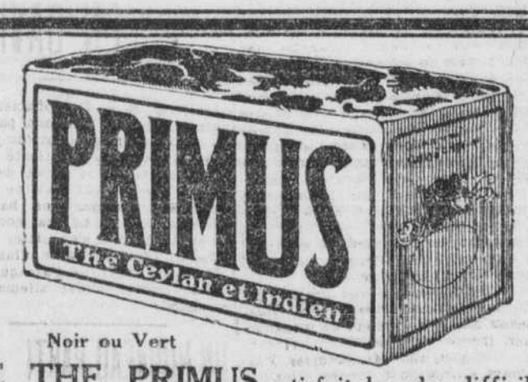
Willis & Co., Limited
580 RUE STE-CATHERINE OUEST

Petits Pois "SOLEIL"

Les plus tendres

En vente chez votre Epicier

LAPORTE-MARTIN Limitée
MONTREAL OTTAWA



Noir ou Vert

LE THE PRIMUS satisfait les plus difficiles. Sa belle couleur, sa saveur délicieuse et son arome exquis en font un thé incomparable.

SAMEDI SERA UN JOUR D'OCCASIONS

Chez Davies

Magasin principal: 561-563 Ste-Cath. O. près Drummond.

Magasin principal: 561-563 Ste-Cath. O. près Drummond.



96 chapeaux de feutre gratté pour sports d'hiver, sable et gris; juste les couleurs que vous voulez. Prix de samedi: **$1.95**
Prix réguliers $3.95, $4.95

80 chapeaux de sport en tweed. Réduits à **98c**
Prix réguliers $2.95, $3.50

Tout un comptoir de chapeaux de velours de première classe. Réduits à, chacun **$3.00**
Prix réguliers $5.50, $6.50, $8.50

Chapeaux en beaver avec pendants, pour écolières. Réduits à . . . **$2.95**

Chapeaux de sport pour écolières. Très jolis petits chapeaux en duvetine et en peluche à . . . **$1.95**

CE SONT LA DES PRIX D'OCCASION

Les magasins Davies sont toujours ouverts le samedi soir jusqu'à 10.30 heures.

Elimine les travaux de cuisine

Un bon repas exige un cuisinier habile et de longues heures de préparations. Mais il n'est pas nécessaire que ce travail se fasse dans votre cuisine. Surtout quand vous pouvez vous procurer un repas parfait dans une boîte de Spaghetti Heinz — cuit d'avance dans les cuisines immaculées Heinz — prêt à chauffer et à servir.

Spaghetti HEINZ

Tout cuit, prêt à servir



Pour être raisonnablement colorée.

Achetez-en une boîte aujourd'hui

Dans toutes les pharmacies—50c

METROPOLITAN
Comptant ou Crédit

NE DIFFEREZ PAS

l'achat des articles de ménage dont vous avez grand besoin cet automne, simplement parce que vous croyez que vous n'en avez pas les moyens.

VOUS ECONOMISEREZ DE L'ARGENT EN LES ACHETANT MAINTENANT

Faites connaissance avec nous, et avec

NOTRE SYSTEME DE CREDIT—Un an ou plus pour payer.
NOTRE SERVICE—Courtoise attention à tous.
NOS PRIX—Fixés aussi bas que possible, grâce à des achats judicieux et à des ventes honnêtes.

POELES

Ne manquez pas de voir notre assortiment avant d'acheter. Nos prix sont très raisonnables.

COUVERTURES DE LITS

Celles que la ménagère moderne connaît—les meilleures quant à l'apparence, à la durabilité et au confort. Nous considérons que les prix sont exceptionnellement bas.

DOUILLETTES—Modèles à bas prix et à prix moyens—créations ultra-fashionables en édredon pouvant satisfaire les goûts des plus difficiles.

COUVERTURES DE LAINE—Légères et pesantes, pour lits simples ou lits doubles.

Nous avons de tout en fait de couvertures de lits.

The Metropolitan House Furnishing Co., Limited
32 rue Notre-Dame Ouest

20.22.24

ROYAL WORCESTER

Porcelaine

DEPUIS 1751, les ateliers Worcester ont produit des porcelaines de choix. Non seulement des vaisselles, mais des vases et de superbes poteries ornementales sont fabriqués à Worcester et expédiés dans le monde entier.

A notre rayon des porcelaines se trouvent des services à pièces remplaçables et bien des vases en porcelaine Royale Worcester de grande beauté.

Ceux qui aiment la poterie et la belle porcelaine auront plaisir à examiner notre étalage.

MAPPIN & WEBB
CANADA LIMITED
353 Ste-Catherine Ouest
MONTREAL

57

UN mois seulement nous sépare de Noël. N'attendons pas à la veille même de cette fête pour faire nos emplettes et nous soulagerons ainsi les commis de magasins.

LA PRESSE

39e ANNEE—No 20 — LA PRESSE, MONTREAL, VENDREDI 24 NOVEMBRE 1922 — PRIX: DEUX CENTINS

IL ne suffit pas, pour réussir dans le commerce, d'avoir de bonnes marchandises; il faut, de plus, les faire connaître au public, par l'annonce dans un grand journal comme la "Presse".

UN NOBLE POUR RIRE A QUEBEC

Un faux lord traverse l'Atlantique et peut gagner un pari.

JOURNALISTE QUI A DU FIL A RETORDRE

(Service de la Presse Canadienne)

Québec, 24. — Un individu, qui a déclaré s'appeler Richard Banbury est arrivé à Québec, hier soir, à bord de l'"Empress-of-Britain". Il voyage sous le nom de lord baron de Rossmore.

Voici quelques détails de cette affaire recueillis par le représentant de la "Presse Canadienne".

Parcourant la liste des voyageurs, un journaliste aperçut le nom de lord Rossmore. Immédiatement il s'enquit du numéro de la cabine du noble anglais, et, au bureau d'information, on lui déclara que le noble pair occupait la chambre 110.

Mais voilà qu'en montant sur le pont supérieur pour rencontrer l'éminent personnage, on découvrit, à la fin de la liste, une note disant que lord Rossmore n'était pas à bord.

Puisque le lord anglais n'avait pas fait la traversée sur le paquebot, pourquoi avait-on appris qu'il avait l'une des plus riches et des plus spacieuses cabines du navire?

On frappa. Le baron n'était pas chez lui ou ne voulait pas répondre. On le chercha dans toutes les pièces du paquebot et finalement on le trouva au salon, en train de discuter avec un officier de l'immigration.

Dès que la conversation entre l'inspecteur et lord Rossmore fut terminée, le journaliste adressa la parole au "baron" qui l'accueillit avec beaucoup d'égards. Des bouts de phrases attrappés au passage, n'avaient fait que confirmer que l'individu n'était pas véritablement lord Rossmore.

A la question que nous lui posâmes, l'individu répondit: "Je ne suis pas lord Rossmore".

Pourtant, l'un des principaux garçons de garde à la porte du salon, venait précisément de le désigner comme tel.

—Mais alors, comment se fait-il que l'on vous désigne comme lord Rossmore?" —demanda le journaliste.

—"Oh! je ne suis que Richard Banbury, de Londres."

Pressé de questions, l'individu déclara qu'il avait parié, avec un de ses amis, qu'il traverserait l'Atlantique sous le nom d'un pair d'Angleterre sans être découvert.

Banbury est détenu par les autorités du département de l'Immigration et on ne sait encore quelle décision sera prise.

UN CHEVAL VOLE A ETE VITE RETROUVE

Vers 3 heures, hier après-midi, l'un des employés de M. Crevier, marchand de bois, 144 rue du Grand Tronc, se faisait voler son cheval, sa voiture et une charge de bois, alors qu'il avait laissé sa voiture dans la rue pendant quelques instants. Il rapporta le fait à son patron et les deux hommes partirent en auto, à la recherche du voleur. Ils ne tardèrent pas à apercevoir le cheval qui revenait au trot, mais il n'y avait plus rien dans la voiture. Un peu plus tard, M. Crevier découvrit son bois à Verdun. La police de l'endroit fait une enquête, et l'on se croit sur la piste du voleur.

LE PROBLEME NAVAL SEMBLE ENCORE LOIN D'ETRE RESOLU

(Service de l'"United Press")

Londres, 24—La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont échangé des communications au sujet des meilleurs moyens à prendre pour assurer la limitation des armements navals, parce que la France et l'Italie n'ont pas ratifié le pacte de Washington. M. Georges Leygues, président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés de France, a déclaré que sa commission ne ferait pas un rapport favorable à l'entente navale et que la Chambre formulerait probablement un certain nombre de réserves. Cette attitude a fait naître pour l'Angleterre, le Japon et les Etats-Unis, qui ont approuvé le pacte, un problème grave.

Dans les milieux officiels, on pense que la discussion de toute la question navale devra être recommencée par les grandes puissances.

L'ACTIVITE DES VOLEURS A DOMICILE

Dans le seul après-midi d'hier, l'on rapporte trois effractions.

LES FAUSSES CLEFS

Les voleurs à domicile sont toujours très actifs dans tous les quartiers de la ville. Pendant la journée d'hier, ils ont opéré en plusieurs endroits comme on le verra par ce qui suit: Chez Mlle Jeanne Duberger, 744 Berri, les cambrioleurs sont entrés à l'aide d'une fausse clef, entre 1 heure 30 et 5 heures 45, hier après-midi, et ont enlevé une boîte à argent et des bijoux.

Mme Wilfrid Leclair, 644, de la même rue, s'est aussi plainte à la police qu'entre 3 et 6 heures, hier, les voleurs sont entrés chez elle avec des fausses clefs et lui ont volé des bijoux.

M. Joseph Saint-Mars, 157, Laval, a porté une plainte du même genre aux autorités. Dans ce dernier endroit, cependant, les cambrioleurs ont été très expéditifs. Les occupants de la maison n'ont été absents qu'entre 4 heures 20 et 4 heures 35, hier après-midi, et à leur retour ils trouvèrent la maison toute bouleversée. Un rapide examen leur permit de constater que les rôdeurs étaient entrés à l'aide d'une fausse clef et qu'ils avaient emporté pour environ $200 de bijoux, un revolver, ainsi qu'un trousseau de clefs.

La police des postes numéros 4 et 14 s'occupe de rechercher les coupables.

Mme A.-O.-T. BEAUCHEMIN

(Des correspondants de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24. — C'est par une erreur très explicable et très bien comprise de la famille intéressée que votre correspondant a annoncé, hier, le décès de Madame Vve A.-O.-T. Beauchemin. Mme Beauchemin est à l'article de la mort mais nous espérons qu'elle pourra survivre.

CAUTIONNEMENT REDUIT

Un nommé Abraham Piervin, qui avait été condamné, il y a quelque temps, à fournir un cautionnement de $2,000, comme garantie qu'il garderait la paix envers un certain Max McDuff, en appelait, ce matin, de ce jugement du recorder et l'hon. juge Lafontaine a consenti à réduire le cautionnement à la somme de $200 pour la même période de temps.

LA CLOTURE DE LA NAVIGATION DANS LA NUIT

Elle cessera entre Québec et Montréal à partir de dimanche prochain.

ENLEVEMENT DE BOUEES

La navigation de nuit pour les océaniques sur le Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, cessera à partir de dimanche prochain. Un avis adressé aux marins par M. R.-A. Wiallard, agent du ministère de la marine à Montréal, se lit comme suit: "L'enlèvement des bouées à gaz commencera dimanche le 26 novembre. Ces bouées seront remplacées par d'autres bouées, conformément à la liste récemment publiée."

Les bouées à gaz dont l'enlèvement sera commencé dimanche sont des bouées éclairantes. Celles qui les remplaceront sont des bouées en fer non éclairantes, dont une partie sera enlevée après le départ du dernier océanique, les autres bouées en fer resteront en place tout l'hiver, pouvant résister aux glaces. Les deux derniers océaniques transportant des passagers à partir de notre port cette année sont le "Montclare", du Pacifique Canadien, qui est parti ce matin, et l'"Ausonia", de la ligne Cunard, qui partira demain avant-midi.

Il restait encore, cet avant-midi, dans notre port, outre les deux vaisseaux que nous venons de mentionner, trente-cinq océaniques affectés au transport des marchandises. Plusieurs autres sont encore attendus dans le port. Le dernier départ d'un cargo-boat de Montréal n'aura lieu que dans le mois de décembre.

J. BILLA ACQUITTE

Joseph Billa, domicilié à 277 rue S.-Antoine, fut arrêté et traduit en cour du recorder sous l'accusation d'avoir été trouvé en possession de 71 prises de cocaïne. Cette drogue fut découverte par les constables, dans un petit cabanon à bois, attenant à la cuisine. Billa protesta de son innocence et son avocat, Me René Thivierge, produisit devant la Cour un acte de vente prouvant que l'accusé n'avait acheté que depuis peu la boutique de cordonnier située au rez-de-chaussée, ainsi que le bail pour le logis au-dessus et les meubles qu'il contenait. M. Cohen, le vendeur, est venu identifier sa signature et a déclaré qu'un autre Italien avait demeuré là auparavant et qu'il avait appris que ledit Italien avait été arrêté pour vente de drogues. Sur vérification le recorder Geoffrion a acquitté Billa.

LE PROBLEME DE LA THRACE EST DELICAT

La rivière Maritza semble être la frontière que les puissances alliées désirent. — L'attitude des Turcs à l'égard des étrangers.

CONTRE LES PRIVILEGES

Lausanne, 24—Le problème de la Thrace et de la frontière occidentale de la Turquie retient encore l'attention des délégués à la conférence de Lausanne, aujourd'hui. La sous-commission de la commission sur les questions territoriales et militaires, qui comprend un groupe d'experts, cherche à résoudre la question des frontières. La création d'une zone démilitarisée, sur les deux rives de la rivière Maritza, qui semble être la frontière que souhaitent les grandes puissances, est l'un des sujets de la discussion à la sous-commission.

Apprenant l'arrivée à Lausanne des représentants des missionnaires américains, le porte-parole de la Turquie a dit que son gouvernement n'est pas disposé à chasser les étrangers, encore moins les personnes qui s'occupent d'oeuvres éducationnelles et charitables.

Il a fait remarquer, cependant, que la Turquie ne voit pas pourquoi les institutions étrangères, éducationnelles ou industrielles, seraient mieux traitées que les institutions turques. Si les écoles et les manufactures ottomanes paient des impôts, les établissements étrangers devraient faire de même, dit-il.

Les délégués d'Angora déclarent que les étrangers ne devraient pas jouir de privilèges spéciaux en Turquie. Ils veulent qu'il soit bien entendu que toutes les écoles, soit étrangères, soit turques, enseignent la langue turque.

CE QUE VEUT ISMET

Lauzanne, 24. — La délégation turque a consenti, hier, à donner des renseignements aux correspondants de journaux.

Le général Ismet Pachat dit: "Personnellement, je ne connais rien de ce qu'on nomme le "mariage d'amour" des Etats balkaniques." Il ajouta: "Ce qu'on dit à propos de nos relations cordiales avec la Russie est vrai. Nous avons, en effet, signé un traité avec ce pays."

Ismet affirme que la Turquie ne veut pas annexer la Thrace, mais désire qu'un plébiscite honnête y soit tenu. "Je puis vous assurer que le militarisme turc n'est pas agressif ni oppressif pour qui que ce soit, dit-il. Il compte sur le crédit étranger, car la Turquie offre les meilleurs placements du monde.

"La Turquie désire la liberté des détroits sur une base d'égalité absolue pour toutes les nations."

Ismet ne parle pas anglais, mais assez bien le français.

UN INCIDENT EN BAVIERE

Berlin, 24. — Des officiers français et anglais, formant partie de la commission de contrôle interalliée, qui avaient manifesté l'intention de visiter le dépôt de munitions d'Ingoldstadt, Bavière, ont été attaqués hier par une bande de civils, armés de bâtons, comme ils se préparaient à s'acquitter de leur mission. Un officier anglais a été blessé au cours de l'attaque à laquelle aucun soldat allemand n'a participé.

UN NOUVEAU PARTI CHEZ LES SAUVAGES

Toronto, 24. — Un nouveau parti vient de se former sur la réserve de Tuscarora des Indiens des Six Nations. Il porte le nom de parti des Loyalistes et son but est de régler à l'amiable, avec le gouvernement du Dominion, toutes les questions qui troublent depuis longtemps le repos d'esprit des braves de la tribu.

UNE MISSION ANGLAISE IRA AUX ETATS-UNIS

Londres, 24. — Conformément aux derniers arrangements, le nouveau chancelier de l'Echiquier, le très honorable Stanley Baldwin, partira le 16 décembre pour les Etats-Unis pour s'y occuper de la consolidation de la dette de l'Angleterre.

LA PETITION DE ROBERTS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — La pétition présentée mercredi par le général Smart pour la mise en liberté provisoire de John-H. Roberts durant l'enquête de la commission royale a été lue, hier, à l'Assemblée législative par le greffier, puis le premier ministre a déclaré:

"Je comprends que les avocats de Roberts ont demandé à la Commission le droit de représenter leur client à l'enquête. Je ne sais quelle réponse la Commission leur donnera, mais je crois que nous devrions attendre avant de considérer cette pétition".

La pétition a été reçue officiellement, mais aucune action ne sera prise avant la décision de la Commission Royale sur la demande des défenseurs de Roberts.

GRAND DINER A L'HOTEL WINDSOR

Le lundi, 27 novembre, aura lieu à l'hôtel Windsor un grand banquet organisé par le "Young Men's Canadian Club", au cours duquel une intéressante causerie sera donnée par M. E.-M. MacDonald, C.R. M.P., sur un sujet d'actualité qu'il a intitulé: "Quelques problèmes canadiens". Le dîner commencera à 6.15 heures précises.

L'HON. L.-A. TASCHEREAU

L'hon. L.-A. Taschereau sera aux bureaux du gouvernement provincial, samedi matin.

UN GRAVE ACCIDENT ENTRE LE BIC ET SACRE-COEUR-DE-MARIE

(Service de la "Presse Canadienne")

Québec, 24. — Un déraillement, qui s'est produit hier entre le Bic et le station de Sacré-Coeur-de-Marie, a retardé de cinq heures le train "Ocean Limited" qui devait arriver à Lévis à 4 heures ce matin. Dix-huit wagons de marchandises ont sauté hors de la voie, causant des dégats considérables aux marchandises qu'ils transportaient de même qu'à la voie. Personne n'a été blessé, heureusement.

Une équipe d'hommes est partie de Lévis pour aller travailler à la réparation de la ligne et aussi relever les wagons qui pourront encore être utilisés.

INSPECTION MEDICALE DE NOS ECOLES

Un rapport du docteur Eugène Gagnon, du service municipal de Santé.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le docteur Eugène Gagnon a préparé un rapport sur l'inspection médicale des écoles pour la dernière année scolaire. "Le travail de l'inspection médicale des écoles est actuellement bien coordonné rend de grands services à la population et nous avons reçu au cours de l'année de nombreux témoignages de son efficacité. Le travail n'est limité que par le nombre restreint du personnel qui nous est fourni, et l'efficacité est aussi limitée par le peu de facilité qu'ont les parents d'obtenir un traitement gratuit dans les institutions," dit le docteur Gagnon.

Le docteur Gagnon ajoute que 47 pour cent des enfants ont reçu un traitement, sur le nombre de 112,893 inscrits aux écoles; 80,610 enfants examinés ont eu un examen complet, et 22,696, un examen spécial. La proportion des élèves examinés est de 71.4 pour cent. Les médecins ont visité 240 écoles, et fait 6,184 visites au cours de 1921.

La proportion des enfants sains et défectueux, carie dentaire non comprise, est la suivante: enfants considérés sains, 49,537; enfants ayant une défectuosité, 24,552; enfants ayant deux défectuosités, 5,406; enfants ayant trois défectuosités, 1,026; enfants ayant quatre défectuosités, 86.

La principale défectuosité est celle de la carie dentaire, qui affecte 42,034 enfants. Vient ensuite celle du système lymphatique (affections du nez et de la gorge), 16,285 enfants; puis celle des yeux, 7,804 enfants; et enfin celle de la nutrition, 6,123 enfants.

Pour les fins de l'inspection, conclut le docteur Gagnon, les écoles de la ville sont divisées en 17 districts. Un médecin a la responsabilité du travail dans chaque district et il est assisté par deux infirmières.

—Le conseil municipal tient une assemblée spéciale, lundi prochain à 2 heures de l'après-midi. Le premier ordre du jour contient la motion des échevins Emond et Vandelac au sujet de la création d'un fonds de pension pour les employés de la compagnie des tramways de Montréal. Chaque échevin a reçu des officiers de l'union des employés de tramways, la lettre suivante:

"Etes-vous en faveur qu'une pension soit payée aux employés de tramways qui ont de longues années de service à la compagnie?

"Seriez-vous favorable au projet du fonds de pension des employés de tramways pour lequel la commission des tramways ferait une appropriation dans le budget de la compagnie, chaque année, pour aider en partie à l'établissement et au maintien de ce fonds ?"

L'union a reçu des témoignages d'adhésion de la part des échevins Bédard, Vandelac, Rubenstein, Daoust, Jarry, Langlois, Carmel, Gareau, Vaillancourt, Angrignon et Emond.

Trois projets de règlements figurent aussi sur le feuilleton du jour; l'un concerne la capacité des véhicules de commerce, l'autre est au sujet de l'imposition de taxes et de contributions foncières pour l'année 1923, et le dernier a trait à la construction de bâtimennts dans le quartier Ahuntsic-Bordeaux. Il y a aussi la motion des échevins Bédard et Carmel, à propos du paiement des pavages permanents.

COUTEUSE IMPRUDENCE

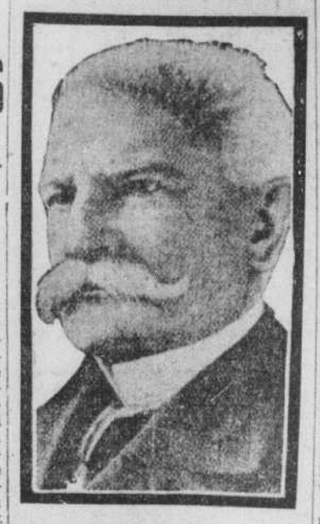
Armand Bourgeois, 15 ans, dont les parents demeurent au No 52, rue Laporte, a été victime d'un bien pénible accident, ce matin, près de la rue de la Montagne. Il courait à côté d'un convoi de marchandises du Grand Tronc avec l'intention de grimper sur un des wagons quand il glissa sur la voie ferrée. Il eut la jambe gauche complètement séparée du tronc. La victime fut immédiatement transportée à l'hôpital Général, et est dans un état fort critique.

SACRE DE MGR LIMOGES

Au sacre de S. G. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, qui aura lieu le 30 novembre, l'évêque consécrateur, S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, sera assisté de Nos Seigneurs Ryan, de Pembroke et Forbes, de Joliette.

Un train spécial, à destination de Mont-Laurier, quittera la gare Viger à 1.30 heure p.m., mercredi, le 29 novembre. Des wagons-salons et un wagon-restaurant seront attachés à ce train, qui, au retour, quittera Mont-Laurier à 3.30 heures p.m., pour arriver à Montréal, à 9.30 heures, le 30 novembre.

PERTE POUR L'ITALIE



LE BARON SIDNEY SONNINO, ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, décédé à Rome, à l'âge de 76 ans.

D'ACCORD AVEC LEUR LEADER

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le caucus oppositionniste que nous avons annoncé, hier, a eu lieu, hier après-midi.

Les membres de l'Opposition y assistaient tous. On y a discuté les questions qui seront soumises à la chambre. On s'est occupé aussi d'une résolution au sujet d'un journal et l'on a autorisé M. Renaud à faire la déclaration qu'il a faite en chambre, hier.

Les députés de Saint-Georges, Westmount, Laval et Joliette ont assuré M. Sauvé de leur entier dévouement. Ils semblent plus unis que jamais autour du chef de l'Opposition.

En effet, les députés de l'Opposition disent n'avoir jamais été aussi unis qu'à cette session. Dans une motion faite par M. Renaud, député de Laval, secondée par M. Smart, député de Westmount, et appuyée par MM. Gault et Dufresne, il est déclaré ce que les députés de l'Opposition sont en parfait accord avec leur chef, M. Sauvé, dont la conduite énergique et sensée est de plus et plus appréciée dans la province.

LES EMPRUNTS QUE LA METROPOLE DEVRA RENOUVELER EN 1923

L'année prochaine, la ville aura à renouveler des emprunts pour une somme totale de $18,108,000. Cette somme se répartit comme suit:

Emprunt émis en 1918 et venant échu le 1er mai, $6,100,000, à 6 pour cent; emprunt émis en 1893 et venant échu le 1er juillet, $100,000, à 4½ pour cent; emprunts émis en 1918 et venant échus le 1er septembre, $754,100 à 6 pour cent; $2,300,000 à 6 pour cent; $700,000, à 6 pour cent; $53,900, aussi à 6 pour cent, formant un total dt $10,008,000. Il faut ajouter à ce montant, le dernier emprunt temporaire de $8,100,000 venant échu le 1er mars prochain, à 5½ pour cent, formant le total de $18,108,000. Le dernier emprunt fut effectué sur billets dus dans trois mois.

LE SERVICE MILITAIRE FRANÇAIS DE 18 MOIS

Paris, 24—La commission de l'armée du sénat français a voté en faveur de la fixation du service militaire actif à dix-huit mois. Cette loi avait été précédemment votée par la chambre des députés.

LE BILL POULIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — On vient de distribuer le bill présenté par le Dr Poulin, député de Montréal-Laurier pour amender la loi médicale de Québec.

LA RECLAME HONNETE

M. W.-P. Green paria, au déjeuner du club Kiwanis, hier, de la "Manière de garder la confiance du public acheteur, même si, en certains cas, cela entraîne une perte pour le marchand". Il dénonça également les annonceurs frauduleux qui nuisent à la réclame légitime. Les Kiwanis sont prêts à aider à une campagne tendant à combattre ce mal.

RESULTAT D'UN COUP DE GRISOU

Des scènes attristantes se déroulent aujourd'hui dans l'Etat d'Alabama.

LES FOSSOYEURS SE SONT MIS A L'OEUVRE

Birmingham, Ala., 24. — Dans presque tous les cimetières, entre Birmingham, Bessemer, Ensley et la mine numéro 3, de la "Woodward Iron Company" située à 16 milles d'ici, on creuse aujourd'hui des fosses pour inhumer les premières des quatre-vingt-quatre victimes du coup de grisou de mercredi.

Seize victimes n'étaient pas encore identifiées au commencement de la journée. Quinze sont des nègres. On est à réparer la mine. L'extraction de la houille sera recommencée lundi prochain.

La mine est autant que possible à l'épreuve des explosions. Pour empêcher l'accumulation de la poussière de houille, qui est si dangereuse, un arrosoir automatique tient constamment la poussière humide. Un appareil servant à monter le charbon tomba d'une hauteur de 800 pieds et le choc souleva une nuée de poudre de charbon. La secousse brisa un fil électrique à haut voltage. Une étincelle fit détonner la poudre.

Quatre-vingt-deux des 475 hommes qui travaillaient dans la mine ont été tués par l'explosion ou asphyxiés par le gaz qui se dégagea après l'explosion. Des soixante mineurs brûlés ou asphyxiés par le gaz, deux sont morts quelques heures plus tard.

LE CONGRES ANNUEL DES POMICULTEURS

Le congrès annuel de la "Société des pomiculteurs et des producteurs de fruits de la province de Québec", aura lieu, les 6 et 7 décembre prochain, au Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Le jeudi 7, aux séances de l'après-midi, la Société de protection des plantes et la section canadienne de la Société de Phytopathologie prendront part à l'assemblée et aux discussions. A la séance de l'après-midi, le mercredi, il y aura une série de vues cinématographiques, représentant la production des pommes en Nouvelle-Ecosse, la cueillette des pommes à Okanagan et la culture des petits fruits.

Voici le programme général, pour les deux jours du congrès:—

Mercredi après-midi, discours du président, M. J.-R. Marshall, d'Abbottsford, P.Q.; allocution de bienvenue par le principal Harrison; "Les pépinières dans la province de Québec, par J.-F. Burrows, d'Ottawa; "Mosaïque et feuille roulée du framboisier", par le docteur T.-H. Dickson, du Collège MacDonald.

Séance du soir, après les vues cinématographiques, conférence du professeur W.-T. Macoun, d'Ottawa, sur "l'Identification des Variétés dans la pépinière".

Le jeudi matin, sera consacré aux affaires de routine de la société et à l'élection du nouveau bureau.

A la séance de jeudi après-midi, M. R.-E. Robinson, de Montréal, parlera du Service d'inspection et de l'avantage qu'il doit avoir sur l'industrie des fruits dans la province de Québec. Le Révérend Frère Léopold, de la Trappe, parlera de la classification et de l'empaquetage des pommes. "Les vergers de démonstration", par M. J.-M. Talbot, de Québec.

Le jeudi soir, réunion des trois sociétés et conférence sur l'industrie des fruits et des légumes, au Canada, par G.-E. McIntosh, de la Commission des Fruits, à Ottawa.

REQUETE DES HOTELIERS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec., 24.—L'hon. M. Taschereau a reçu hier soir une délégation des représentants des hôteliers de toute la province de Québec qui lui ont soumis les amendements qu'ils désirent voir apporter à la loi des liqueurs. Nous avons déjà dit ce que sont ces amendements. Les hôteliers désirent obtenir le droit de vendre la bière et le vin sans restrictions dans les hôtels et dans les tavernes, sans qu'il soit besoin de servir de repas au consommateur.

Le premier ministre n'a donné aucune réponse définitive, promettant de soumettre ces demandes à ses collègues.

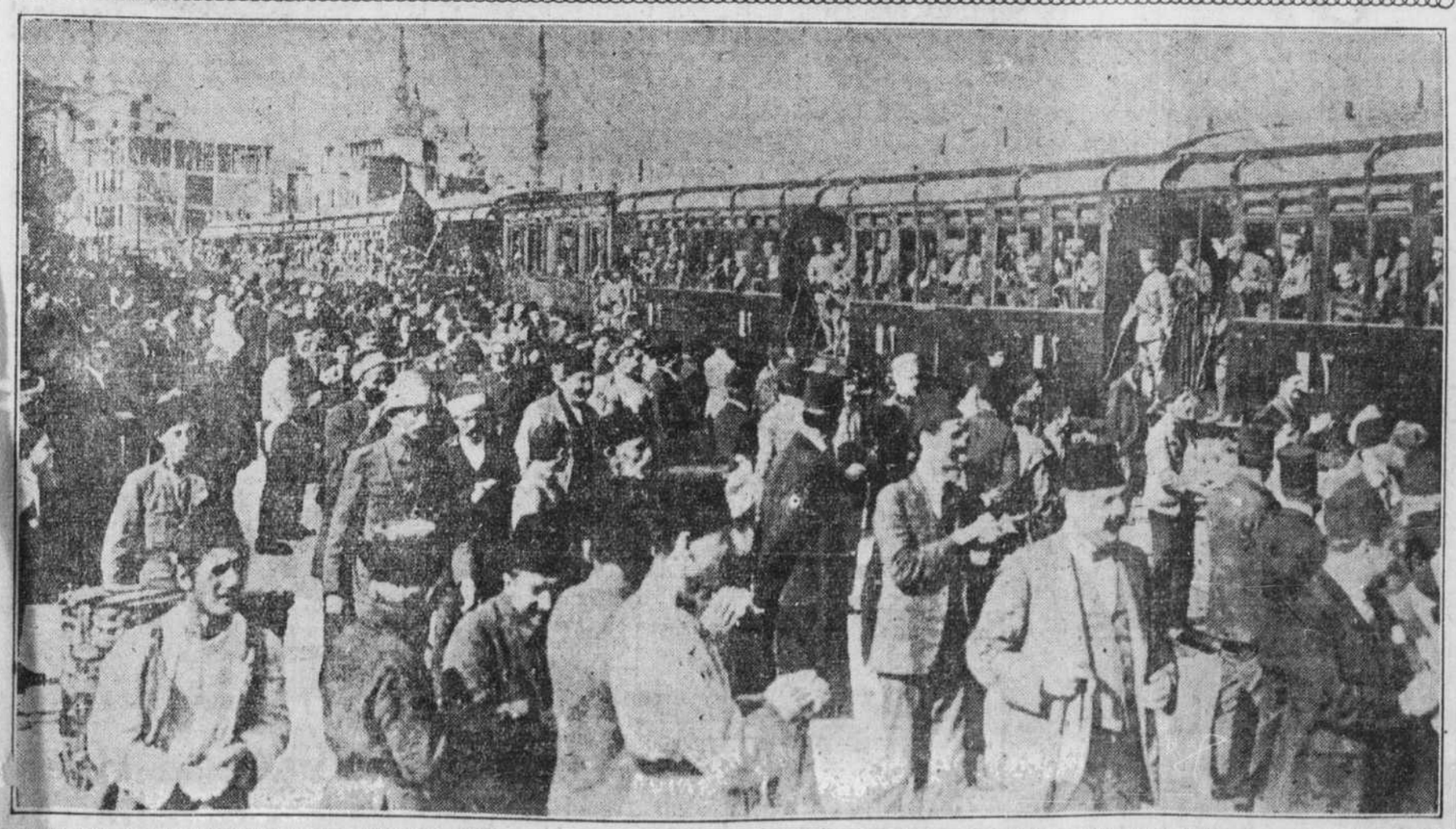
NOS LIEUX D'AMUSEMENT

CE SOIR

SAINT-DENIS — Grand Opéra Russe dans "Eugène Onéguine".
HIS MAJESTY'S — "Prince Charming, Jr."
NOUVEAUTES — "L'avocat".
THEATRE PARISIEN — "Le coup de Jarnac".
THEATRE FRANÇAIS — "Coeur d'Andalouse".
ORPHEUM — "The Easiest Way".
PRINCESS — "Orchestre de Vincent Lopez".
GAYETY — "Joys of Life".
CAPITOL — "The Prisoner of Zenda".
ALLEN — "My Wild Irish Rose".
IMPERIAL — 6 numéros de vaudeville, "The Yosemite Trail".
LOEW'S — "The Man Who Saw To-Morrow".
REGENT — "The Eternal Flame".
PAPINEAU — "The Eternal Flame".
BELMONT — "Grandma's Boy".
MOULIN-ROUGE — "Queen of the Moulin Rouge", "Rough Shod".
PLAZA — "Confidence".
ELECTRA — "Rich Men's Wives".
MONT-ROYAL — "Burning Sands".
FAMILY — "Le triomphe de l'amour".
MAISONNEUVE — "Pink Gods".
LAURIER — "Pink Gods".
DOMINION — "The Kick Back".

POUR DETAILS VOIR PAGE 19

L'ARMEE TURQUE EST ACCLAMEE EN PARTANT POUR LA THRACE



SCENES MARQUANT L'ENTHOUSIASME OTTOMAN.—C'est au milieu des acclamations que les forces nationalistes ont quitté Constantinople pour aller occuper le territoire rendu à la Turquie. La vignette montre plusieurs trains portant des soldats.

LA VIE AU FOYER

NOTRE COURRIER

Ecrire est-il inutile ?

D. — Croyez-vous que je perde mon temps en écrivant des vers ; j'aime passionnément la poésie et ce m'est un délice que de rimer. Pourrais-je gagner ma vie avec ce talent, en supposant que je le possède? Veuillez me donner votre opinion, sans vous trop moquer de moi? — FAUVETTE.

R. — Ne craignez point que je me moque de vous. A vingt ans—je suppose que vous les avez à peu près—c'est le signe d'une âme délicate et noble que d'aimer la poésie et vouloir chanter soi-même.

Quant à la question de savoir si vous perdez votre temps, c'est une toute autre affaire.

Si vous considérez la poésie comme un passe-temps agréable à l'égal de la musique, de la danse ou de la peinture, si vous composez des poèmes pour vous-même, pour votre plaisir, je ne saurais assez vous y encourager. S'agit-il, au contraire, d'embrasser la carrière des lettres, en ce siècle de prosaïsme, où la lutte pour l'existence est si âpre, où il est si difficile de se frayer un chemin au milieu de l'encombrement général, où le temps passe en des occupations fébriles, où le rêve et l'idéal tiennent si peu de place dans nos pensées?

Dans ce cas, permettez-moi d'être moins affirmative. Citez-moi le nom d'un poète du temps présent, qui vive de ses oeuvres poétiques, et je vous dirai: "Suivez sa trace". Mais vous n'en trouverez pas un seul.

Faites quand même des vers. Laissez chanter votre âme, laissez pleurer votre bon petit coeur; soyez poète le plus longtemps que vous pourrez. De cette époque exquise de votre jeunesse vous garderez le plus doux, le plus réconfortant souvenir.

Il est bon, il est salutaire que notre existence de femme, à ses débuts, s'imprègne d'un peu de poésie.

Faut-il rendre les lettres?

D. — Une jeune fille avec qui j'ai correspondu me redemande ses lettres. Je les lui rends; peut-elle, alors, refuser de me remettre les miennes? — J. L. K. R.

R. — Un homme d'honneur doit toujours remettre à une femme les lettres qu'elle lui a écrites et qu'elle lui redemande; aucune loi ne peut l'y obliger; cependant, ces lettres sont sa propriété; votre correspondante devrait, selon moi, vous remettre vos lettres sans se faire prier; elle agirait ainsi d'une façon beaucoup plus digne qu'en vous les refusant.

Opinions de jeunes filles.

Sur le chemin de la vie, s'il y avait des marchands de bonheurs, vous offrant une minute de bonheur vrai, généreuse cliente, vous dites que vous seriez prête à payer le prix énorme de plusieurs années de souffrances? C'est rudement trop cher! Et je me fais l'écho des jeunes filles qui pensent que ces marchands feraient banqueroute!

GRISAILLE.

La vie rose et la vie grise.

A la question si finement posée par "Une abandonnée", demandant l'idée des lectrices sur le choix de deux vies, l'une grise, l'autre noire avec un seul éclair de bonheur, je réponds: De préférence je choisirais la seconde. Pourquoi faudrait-il avoir peur de la vie, qui est remplie d'événements tristes inévitables? Il faut l'accepter avec vaillance, et pour cela, puisons le courage et l'énergie à la source des "bonnes petites joies"; elles sont nombreuses et chaque jour nous en apporte son lot. Soyons attentives et sachons apprécier les petits bonheurs ; ils font la vie meilleure.

HELENA.

LA MODE DU JOUR



Le marabout rasé est une garniture économique qui simule la fourrure et donne des effets charmants. Ici, il s'enroule en une large bande autour de l'encolure ronde, tandis qu'il ourle les manches et les pans de la robe en fin jersey de laine rebrodé de soutache.

NOTES D'ELEGANCE

Les décolletés plus raisonnables

Le décolleté est toujours irrégulier, découvrant une seule épaule et voilant l'autre, ou montant sur la poitrine et dégageant le dos; mais, de toutes façons, on n'a pas à déplorer les excès d'il y a quelques années. La mode est véritablement d'une rare décence cette saison, même en ce qui concerne les robes du soir!

Les traines sont souvent abolies; on n'oserait affirmer que ce soit pour favoriser la danse, car on n'a jamais autant dansé que lorsque les robes s'adornaient de trois ou quatre traines. Toutefois nulle règle n'est absolue, surtout en matière de mode; on en voit donc encore quelques-unes, partant de la taille, tombant de l'épaule, ou prolongeant le tissu qui forme la jupe.

On fait un très grand emploi des tissus lamés et des dentelles métallisées; des robes en dentelles d'or ou d'argent sont entièrement cloutées de boutons métalliques du ton, qui font entendre un cliquetis pendant la marche.

L'HYGIENE AU FOYER

Contre les taches blanches des ongles.—Trempez l'ongle taché de blanc dans de l'eau dans laquelle vous avez fait dissoudre de l'alun en poudre (une cuillerée à café d'alun dans un verre à liqueur d'eau) et ajoutez-y quelques gouttes d'alcool camphré.

Contre les meurtrissures rouges ou noires provenant de pincements ou de coups violents sur les ongles, trempez l'ongle meurtri dans une infusion, très salée, de plantain ou de scabieuse.

SOUS LE PARASOL

PORTIEZ-VOUS CE COSTUME?

Si oui, venez chercher la prime que vous offre la "Presse."

$5 A GAGNER



La personne qui portait la toilette ci-dessus a été photographiée par un artiste de la "Presse", le jeudi, 9 novembre, à 3.45, à Saint-Laurent, en face de l'église.

Cette personne, si elle se reconnaît, est priée de venir, d'ici trois jours, entre 9 heures a.m. et 4 heures p.m., excepté le samedi, réclamer UNE PRIME DE $5 aux bureaux de la "Presse" avec le costume qu'elle portait ce jour-là, afin de faciliter son identification.

PERTE D'UN VAISSEAU

Saint-Jean, Terre-Neuve, 24. — Le vapeur norvégien "Nordfield", parti de Sunderland pour Gaspé, s'est échoué dans le détroit de Belle-Isle, hier. L'équipage a été sauvé, mais le navire est complètement perdu.

Fait des enfants robustes

Oxo est du boeuf concentré, la nourriture qui produit vigueur et force.

OXO

Horlick's Malted Milk — Lait Sain — Pour Bébés et Malades

Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du HORLICK'S pour collationner au Bureau ou à la Maison.

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE

12-M.v.s-n

Vous ne sacrifiez pas la qualité en servant cet excellent gâteau au lieu de votre propre pâtisserie

Des milliers et des milliers de familles peuvent en témoigner tous les jours. Autrement, pourquoi demanderaient-elles tous les jours une ou plusieurs des six délicieuses sortes du

GATEAU "DAINTIMAID"

le gâteau évoquant les gâteaux de ménage

Joignez-vous à la foule des ménagères économes qui consomment régulièrement cette délicieuse et saine pâtisserie — un des produits de la CANADA BREAD.

Six sortes — tous délicieusement glacés et vendus dans des boîtes hygiéniques fermant hermétiquement.

De votre épicier—des livreurs de la CANADA BREAD — ou en téléphonant: St-Louis 108-3860 ou Westmount 1332

CANADA BREAD COMPANY LIMITED

PORTERONS-NOUS LE CHALE ESPAGNOL?



On voit beaucoup à Paris, paraît-il, le châle espagnol en dentelle ou tissu brodé de nuances vives. Trois modèles en sont illustrés ici. A gauche: Chantilly noire, avec franges de soie. Au centre: Crêpe marocain ivoire brodé de bleu et d'or. A droite : crêpe georgette paille brodé d'oiseaux bleus et de fleurs de grenade.

Le soufre sans égal pour chasser les éruptions cutanées

L'emploi de Mentho-Sulphur est ce qu'il y a de mieux pour avoir raison en peu de temps de toute éruption ou irritation de la peau sur la figure, le cou ou le corps, dit un spécialiste en renom pour le soin de la peau. A cause de ses propriétés germicides, on n'a pu encore rien trouver pour prendre la place de cette préparation de soufre qui apporte un soulagement instantané dans les cas de démangeaisons, douleur cuisante et irritation.

Le Mentho-Sulphur guérit instantanément l'eczéma, laissant la peau claire et douce. Il manque rarement de faire disparaître les douleurs indicibles ou la défiguration. On pourra se procurer un petit pot de Mentho-Sulphur dans n'importe quelle pharmacie. On s'en sert comme du cold cream.

Whitehall Pharmacal Co. Walkerville, Ont.

Papa, Maman! La Levure Ferrugineuse contre le Rhumatisme

Savez-vous ce que les vitamines de levure ferrugineuse feront contre le rhumatisme et le lumbago?

Savez-vous que les vitamines et le fer sont parties intégrantes de votre vie? Savez-vous que la fabrique de sang et de tissus dans votre corps a besoin de ces deux ingrédients et qu'elle doit en avoir absolument? Savez-vous que si la fournaise de votre corps n'en a pas assez



"Bravo! Les douleurs rhumatismales et la souffrance ont disparu. La levure ferrugineuse est certainement merveilleuse".

que les poisons étranges, les poisons des articulations, les poisons des muscles et les poisons acides se forment au lieu de la chair et du sang riche que vous aviez l'habitude d'avoir dans le passé? Si vous allez clopin-clopant, si les douleurs vous déforment le corps, si la courbature est une souffrance indescriptible, si les fortes douleurs vous font respirer fortement et gémir, ne vous plaignez pas du mauvais état de la situation—souriez agréablement car il y a encore de l'espoir. Les choses ne sont plus comme elles l'étaient du temps des liniments, des onguents, des remèdes compliqués et le reste—vous vous en souvenez? L'heureux secret aujourd'hui c'est la levure ferrugineuse, la plus grande créatrice de chair et de sang de tous les temps. Commencez à prendre de la levure ferrugineuse aujourd'hui. Méfiez-vous des imitations et des succédanés, parce que la levure ferrugineuse n'est pas simplement une combinaison de levure et de fer, mais est de la levure ferrugineuse qui est une substance par elle-même. Il n'y a qu'une seule levure ferrugineuse dans le monde entier. En vente dans toutes les pharmacies en paquets de $1.00 chacun. Imprimé en français. Chaque paquet contient 60 pastilles; chaque pastille est cachetée. Elles ne perdent jamais leur force. Harold F. Ritchie & Co. Toronto. Dites adieu au rhumatisme, dès à présent.

IRONIZED YEAST Tablets

LA SEULE LEVURE REELLEMENT FERRUGINEE

DES OFFRES EXCEPTIONNELLES

MARQUENT LE 85ième ANNIVERSAIRE DE HOLT, RENFREW



Robes Nouvelles à $29.50





Voir l'étalage dans nos vitrines

LES PLUS RECENTES fantaisies de la mode caractérisent ces nouvelles arrivées: Draperies, artistiques, godets élégants, panneaux descendant sur les côtés et broderies à la main.

TISSUS: Velours chiffon, crêpe de Canton, Poiret croisé et Jersey de laine, modelés suivant leur caractère propre et les exigences de la Mode pour

Le soir, l'après-midi et la ville.

Toutes nuances en faveur cette saison.



Holt, Renfrew & Co. Limited

BLESSE AU TRAVAIL

Un employé municipal, M. Elie Deslauriers, 53 ans, demeurant rue Ash, travaillait hier après-midi, au coin des rues Saint-François-Xavier et Saint-Sacrement quand une des roues d'un automobile qui passait, se détachant de la voiture, vint le frapper. Il eut la jambe droite fracturée et fut conduit à l'hôpital Général.

ECHOS DE VALLEYFIELD

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 24. — Le concert qui fut donné, vendredi dernier, sous les auspices du cercle des Fermières, à la salle des Chevaliers de Colomb, a remporté un beau succès. Le programme a été bien exécuté et a eu plaire à l'auditoire qui était considérable.

—La Chambre de Commerce a actuellement plusieurs questions qui seront discutées au cours de ses prochaines assemblées. Il s'agit de la construction d'un kiosque pour les charretiers de notre ville à la gare du New-York Central, d'une demande à la Commission des Utilités Publiques pour obtenir une diminution des taux entre Valleyfield et Coteau Jct., et puis finalement d'un pont entre notre ville et Coteau Station, projet qui est à l'étude depuis longtemps dans notre région et que l'on espère mener à bonnes fins dans un avenir assez rapproché.

—La compagnie d'exposition de Valleyfield a été invitée à envoyer un représentant à Toronto, cette semaine, alors que sera tenue une assemblée des gérants de toutes les principales expositions du Canada.

—Les Chevaliers de Colomb ont organisé parmi leurs membres, un concours de quilles, qui est commencé depuis peu. Plusieurs équipes y prennent part. La lutte promet d'être contestée.

—La pénurie de logis, qui s'est fait sentir chez nous depuis quelques années, sera au printemps chose du passé. Au cours de l'été et de l'automne plusieurs constructions assez considérables se sont élevées un peu partout en notre ville et les travaux seront terminés dans quelques semaines. Les prix des loyers qui avaient une tendance à la hausse, vont tout naturellement diminuer, l'an prochain.

—Le souper aux huîtres, donné aux Chevaliers de Colomb par le Conseil de la Cour Locale, la semaine dernière, a remporté un franc succès. Environ trois cents personnes y assistaient. Il y eut musique, chant et déclamation au cours de la soirée.

—M. le magistrat Godbout, de la Beauce, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

Désespéré de la vie à 50 Fort et bien portant à 70

M. Jacob H. Macksey, 336 Midland Ave, Midland, Ont., écrit:—



"Je prends les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie depuis plus de 20 ans et je sais que je leur dois la vie. J'ai souffert sérieusement de rhumatisme et d'une affection cardiaque. Un médecin me donnait encore un an à vivre et me disait qu'on pouvait me trouver mort à chaque instant. Un voisin me conseilla les Pilules du Dr Chase pour les reins et le foie et j'en prends depuis lors quand le besoin s'en fait sentir. Je suis âgé maintenant de 70 ans et je pèse 217 livres et je peux travailler aussi bien que n'importe quel jeune homme".

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie

Une pilule une dose, 25c la boîte chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates & Co., Ltd., Toronto.

Le Coin Des Enfants



AU SUJET DU CONCOURS

Tel que nous l'avons annoncé, le concours qui a été ouvert, au Coin des Enfants, le mercredi 15 de novembre, sera terminé le vendredi 15 de décembre. Les noms des soixante-quinze gagnants seront proclamés, avec la solution, dans les jours qui suivront. Tous les concurrents feront bien de lire attentivement le Coin des Enfants, chaque jour, pour ne pas perdre l'occasion de profiter des avantages que nous offrons.

UN BRACONNIER A QUATRE PATTES

Nous avons tous chanté, étant enfants, l'amusant refrain du jeu du furet:

Il a passé le furet,
Le furet du bois, Mesdames...

mais, à moins de mener une vie foncièrement rustique, nous sommes très peu familiarisés avec les déprédations de ce petit carnivore. Si vous voulez connaître la moralité du minuscule brigand, interrogez les gardes-chasses de certaines régions où les furets abondent, et ils vous en diront de belles sur leur compte.

Notre gravure vous montre un furet. Vous voyez qu'il ressemble extrêmement au putois. Il est seulement un peu plus petit. Par instinct, il est l'ennemi acharné des lapins. Prompt comme l'éclair, dès



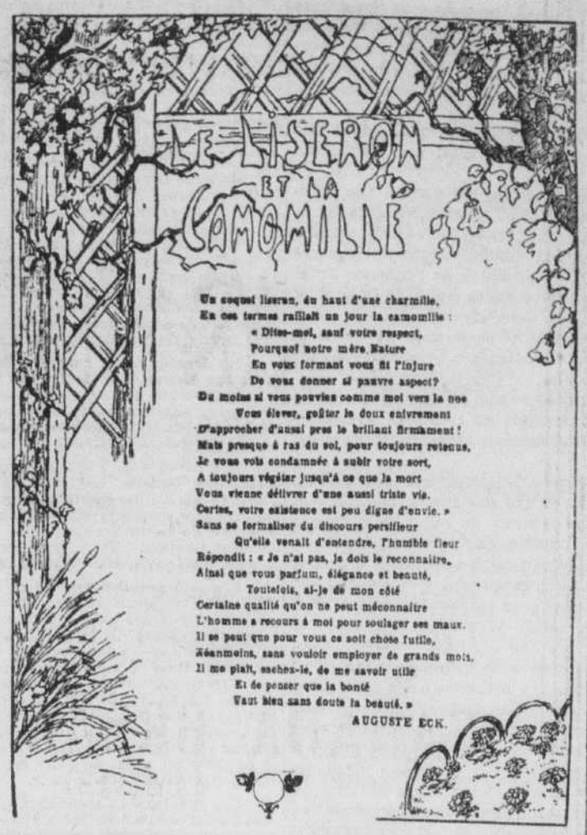
qu'il aperçoit Jean Lapin, il se précipite sur lui, le mord à la gorge et s'abreuve jusqu'à plus soif du sang de l'agonisant.

Quand il n'a pas de lapins à sa portée, le furet se contente de rats, de souris et même de grenouilles. Il est toujours prêt à gober des oeufs de faisans ou de perdrix.

Il ne poursuit pas seulement sa proie sur la terre ferme: il grimpe jusqu'au sommet des arbres ou s'élance à la nage dans les ruisseaux pour saisir sa victime. Tout lui est bon, quand il est affamé, et il n'hésite pas à attaquer des animaux bien au-dessus de sa taille. En fait, son courage est tel que, quand il est poursuivi par un homme et acculé dans un coin, il ne capitule pas et se précipite d'un bon sur son antagoniste, absolument comme font parfois les chats.

Dans certains pays où les faucons et les furets abondent, les faucons apprennent souvent à leurs dépens ce qu'est en réalité un furet. Le faucon, planant à une certaine hauteur, aperçoit à terre une petite masse brune et qui rampe. L'oiseau de proie se jette dessus et la saisit dans ses serres. Aussitôt, le furet dégage sa tête et, de sa mâchoire aux dents aiguës, mord le faucon en pleine poitrine.

L'oiseau, voyant qu'il s'est attaqué à forte partie, essaye de s'envoler. Le furet ne le lâche pas.



Un coquet liseron, du haut d'une charmille,
En ces termes raillait un jour la camomille :
« Dites-moi, sauf votre respect,
Pourquoi notre mère Nature
En vous formant vous fit l'injure
De vous donner si pauvre aspect?
Du moins si vous pouviez comme moi vers la nue
Vous élever, goûter le doux enivrement
D'approcher d'aussi près le brillant firmament!
Mais presque à ras du sol, pour toujours retenue,
Je vous vois condamnée à subir votre sort,
A toujours végéter jusqu'à ce que la mort
Vous vienne délivrer d'une aussi triste vie.
Certes, votre existence est peu digne d'envie. »
Sans se formaliser du discours persifleur
Qu'elle venait d'entendre, l'humble fleur
Répondit : « Je n'ai pas, je dois le reconnaître,
Ainsi que vous parfum, élégance et beauté,
Toutefois, ai-je de mon côté
Certaine qualité qu'on ne peut méconnaître
L'homme a recours à moi pour soulager ses maux.
Il se peut que pour vous ce soit chose futile,
Néanmoins, sans vouloir employer de grands mots,
Il me plaît, sachez-le, de me savoir utile
Et de penser que la bonté
Vaut bien sans doute la beauté. »

AUGUSTE ECK.

Alors, commence dans les airs une lutte terrible. Les serres du faucon et les dents du furet continuent leur étreinte. Le faucon affolé monte de plus en plus haut dans l'espace et, bientôt, retombe à terre, entraînant dans une chute mortelle le courageux et indomptable furet, dont le cadavre repose auprès du sien.

—Si on faisait une part égale de terrain à chaque habitant du globe, chacun d'entre eux recevrait 23 acres et demi.

SOLUTIONS

Rebus (4)—Pie, Corbeau (Picore-Beau).

Logogriphe—Bloc, Blois, Blocus.

Mots carrés—

CESAR
ENCRE
SCION
AROME
RENEE

UNE BONNE FARCE



Chanteclerc est un magnifique coq d'un orgueil exagéré. Il ne peut lancer son cocorico sans grimper sur quelque chose pour paraître plus grand. Son esprit dominateur l'a rendu antipathique au canard Dondon qui n'est pas fâché de trouver une occasion de lui jouer un bon tour. En effet, Dondon n'imagine rien de mieux que de redresser l'anse du seau de telle façon que les éperons de Chanteclerc ne puissent se dégager sans entraîner un accident. Ceci fait, Dondon vient se camper devant



Chanteclerc et le nargue : « Tu as la voix enrouée ce matin, coq maudit. Il faudra gober quelques œufs pour l'éclaircir. » Avec quelle véhémence Chanteclerc va se jeter sur l'impertinent! Hélas! c'est la douche inattendue. Jamais on n'a autant ri à la basse-cour. L'attitude pitoyable du coq est réellement bouffonne. Et Dondon, qui vient de se précipiter dans la mare, crie, à Chanteclerc : « Puisque tu aimes l'eau, camarade, viens prendre une leçon de natation avec moi, tu verras comme c'est amusant! »

Il parle hautement de ce remède de famille contre le rhume

Il dit qu'il agit avec une extraordinaire rapidité, dégage le mucus, soulage l'irritation et arrête la toux.

Une bonne quantité ne coûte presque rien.

Quand un membre de ma famille prend le rhume et commence à tousser et éternuer, à être enroué et à respirer difficilement, je ne suis pas lent à préparer un remède qui met fin à ces malaises en le temps de le dire.

Ce n'est pas un secret : n'importe qui peut préparer un demi-verre du meilleur remède contre le rhume, pour une bagatelle.

On n'a qu'à se procurer dans une pharmacie une once de Parmint (double force), puis à y ajouter un peu de sucre granulé et l'eau voulue pour faire un demi-verre de liquide. C'est tout.

Mélangeant que vous avez un véritable remède, vous verrez que la première cuillerée agira directement sur la membrane de la gorge et du nez. Le chatouillement cessera presque instantanément, puis l'inflammation commencera à diminuer jusqu'à ce que se déloge le mucus le plus obstiné, et souvent en 24 heures, toute trace de la terrible toux aura disparu.

Ce remède de famille agit de façon vraiment remarquable sur la membrane muqueuse, et c'est une des raisons pour lesquelles il est si bienfaisant pour des milliers de personnes souffrant du catarrhe.

International Laboratories
Montréal

LES SOIREES AU BENEFICE DES JEUNES

Deux autres paroisses seront visitées par l'Association du Bien-Etre.

DRAME ET COMEDIES

Les soirées récréatives et musicales organisées par l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, au profit des élèves de diverses maisons d'éducation de la ville, vont se continuer, cette semaine et la semaine prochaine, dans les paroisses Sainte-Brigide et Saint-Jean-Baptiste. Les organisateurs espèrent que le succès remporté par l'inauguration de ces soirées, dans la paroisse Sainte-Catherine, les 11 et 13 novembre, se répétera partout ailleurs.

Dans Sainte-Brigide, un groupe d'amateurs interprétera "Le Baptême du Sang",, un beau drame en 3 actes. La soirée, pour les adultes, aura lieu le 27 novembre, à 8 heures 15 p.m., dans la salle du collège. Elle sera sous la présidence de M. le chanoine A.-E. Deschamps, curé de la paroisse. On donnera la même représentation aux élèves des collèges et couvents, demain après-midi, le 25.

Dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, le cercle Lapierre jouera "La Poudre aux Yeux", de Labiche, et "Un beau-père pas commode", de Blessier, deux désopilantes comédies que tous se feront un plaisir d'aller applaudir. La représentation, pour les adultes, aura lieu jeudi prochain, le 30 novembre, à la salle du collège, rue Henri-Julien, à 8 heures 15. Demain après-midi, les élèves pourront assister à la représentation de la même pièce, à la salle du collège. La séance de jeudi sera présidée conjointement par Mgr L.-A. Dubuc, P.D., curé, et par l'échevin Georges Vandelac, président de l'Association du Bien-Etre.

Quant à la grande soirée qui marquera l'inauguration officielle de cette saison théâtrale, au Monument National, le 5 décembre, sous les auspices de la "Presse", tout fait prévoir un succès de premier ordre. Les billets s'enlèvent rapidement, car tous veulent voir et entendre le magnifique drame social et religieux de Daniel Robert "Vive la Grève!" On ferait bien de ne pas attendre à la dernière heure.

Il ne faut pas oublier que le produit de ces représentations servira à acheter des prix de fin d'année aux élèves de nos maisons d'éducation. L'intérêt des enfants et des parents y est nettement défini.

Saveur et pureté d'arome
le charme du
"SALADA"
ORANGE PEKOE BLEND
consiste dans son arome. Seules les jeunes feuilles de premier choix entrent dans cette nouvelle création. Pouvons-nous vous en envoyer un échantillon? SALADA, MONTREAL. P6E

GRANDE VENTE DE VIANDE
A BON MARCHE POUR VENDREDI ET SAMEDI
MARCHE BREBOEUF
671 Ave Mont-Royal Est. Tél. St-Louis 551.
COIN BREBOEUF

Ronde et sirloin steak	13½c	Epaule porc frais trimmé	17c
Steak haut côté, 2 lbs pour	15c	Fesse porc frais	19½c
Fesse de veau	11½c	Côtes de boeuf	10c
Tout du boeuf de l'Ouest.		Rognons de porc frais	15c
Ronde et croupe boeuf	8½c	Lard salé pour bouillir, 12 lbs pour 1.00.	
Sirloin roast	11½c	Lard gras salé épais	15c
Boeuf à bouillir	8c	Saucisse porc frais, 2 lbs	28c
Jarret de boeuf	2c	Breakfast bacon	18c
Epaule	7½c	Jambon pique-nique	18½c
Poitrine	8½c	Jambon dans la fesse	22c
Haut côté	5½c	Agneau fesse	18c
Rôtis roulés dans filet	17c	Graisse 1ère classe, par 5 lbs	59c
Chop de boeuf dans le filet .au morceau	10c	Bonne graisse canistre de 20 lbs	2.35
En tranches	12½c	Chaudière graisse 5 lbs pour	57c
		Graisse en panne	17½c

Légumes de toutes sortes.
Toutes nos marchandises sont garanties, venez avant 9 hrs le vendredi pour éviter les foules du samedi.

608 Rue Ste-Catherine Est | **Du Fabricant à la Cliente** | **608 Rue Ste-Catherine Est**

MANTEAUX EN SEAL CHAPAL
$125.00 et plus
30 Jours Rabais spécial au comptant



Venir examiner nos modèles d'automne et d'hiver ainsi que notre grand assortiment de beaux manteaux en bolivia, en duvetyne, en velours et en drap fin épais avec grands collets châle en castor, beaverine, opossum, mouton de Perse, etc., et pouvoir apporter chez vous l'article de vos rêves, vous mettra certainement au comble de la joie.

Venez voir notre choix merveilleux, notre grande variété. Stipulez vos propres conditions, sans difficultés, et soyez heureuse.

Vous ne devez pas payer au comptant ici.

Notre généreuse méthode de paiements hebdomadaires est à votre disposition.

$1.00 ou $2.00 par semaine fait l'affaire

Maison Charles Ltd.
608 STE-CATHERINE EST
19-2

VIN BOURDOU
Le Plus délicieux des Vins Toniques
EN VENTE PARTOUT
16-1,M

MURPHY'S
"LE CENTRE DU MAGASINAGE A MONTREAL"

PLUS DE CENT
BELLES ROBES D'APRES-MIDI
Valeurs de 35.00 et 40.00. **20.00**
En vente samedi à .....



Des douzaines et des douzaines de jolis modèles tous nouveaux, tous également attrayants, en crêpe Canton, le tissu le plus en vogue de la saison. On remarque des

Nouveaux effets drapés—Robes avec panneaux plissés et jolis modèles perlés,

avec boucles ou ornements de couleurs voyantes employés efficacement comme garnitures. La grande variété des couleurs comprend: bois et brun tabac, henné, rôtie, marine et noir. Chaque robe est une valeur vraiment remarquable au bas prix de demain. Grandeurs 14 ans à 40 de buste. Samedi **20.00**

MANTEAUX D'HIVER POUR FILLETTES
En drap couverture et tweeds épais, manches raglan, ou taillés avec ceinture, grandes poches, entièrement ou à demi-doublés. Couleurs: gris, brun ou marine. Merveilleuse valeur à ce bas prix. Grandeurs pour 6 à 14 ans. Valant 9.95 et 10.98. Samedi **6.95**

EXTRA – OXFORDS ET ESCARPINS A COURROIE



300 paires — venez de bonne heure si vous voulez profiter de cette occasion — escarpins à une et à deux courroies et oxfords à guêtres en veau noir et brun, chevreau noir, cuir verni et satin noir. Talons cubains, bas et petits talons Louis, Semelles à trépointe Goodyear et cousues à la main. Pointures: 2½ à 7. Valant jusqu'à 6.00 . . . **3.85**

SPECIAL — BOUFFANTS EN CACHEMIRE
Cachemire pure laine de splendide qualité, très grands et amples, bien renforcés. Nuances de chair, lavande, bleu ciel, blanc, gris, noir, marine et sable. Valeur extraordinaire. Samedi **2.98**
. . . . . .
Murphy—5e étage.

LIQUIDATION!
Chapeaux Modèles Exclusifs
10.00 et 12.00



Deux groupes vraiment intéressants à beaucoup moins que le prix coûtant. Un seul de chaque modèle. Ils sont en velours panne et velours de Lyon, tissu métallique et broderie orientale habilement drapée, avec chics garnitures de plumes, fleurs et fourrures. Grands chapeaux de toilette, chapeaux à bord roulé, tricornes et formes irrégulières, en un choix complet de couleurs les plus populaires de la saison. Ces valeurs sont extraordinaires. Spécial, samedi . . . . . **10.00 et 12.00**

Paletots d'Hiver pour Garçonnets



Avec doublure tout laine ou en tissus à envers quadrillé 19.95

Supérieurs dans tous les détails de la confection, des tissus et du fini, ces paletots ultra-chics représentent une valeur exceptionnelle.

Elégamment confectionnés dans les plus nouveaux modèles, avec manches raglan et à même, et avec les populaires effets de ceinture. Grand choix de nuances populaires. Toutes grandeurs. Spécial samedi . . . **19.95**

THE JOHN MURPHY CO. LIMITED

VOTRE PAROLE ET VOTRE PROMESSE VALENT LE COMPTANT CHEZ COHEN'S

Hommes et femmes honnêtes protégez votre santé contre le froid. Achetez vos vêtements et vos fourrures chez COHEN. Argent ou pas d'argent votre crédit est bon chez nous. 20,000 personnes satisfaites ont profité des avantages de notre METHODE DE CREDIT FACILE. ACHAT FACILE — PAIEMENT FACILE.

FOURRURES—FOURRURES
Manteaux en seal français, depuis . . . $198.00
Manteaux en seal électrique depuis . . . $89.00
Manteaux en seal garnis avec collet et manchettes en martre, depuis . . . $195.00
Manteaux en mouton de Perse depuis . . . $295.00
Manteaux en sealette française, depuis . . . $95.00
Manteaux en beaverine, depuis . . . $98.00
Manteaux en velours pour dames, depuis . . . $19.50
Manteaux en duvetine avec collet et manchettes en fourrure, depuis $29.50
Manteaux en Bolivia, depuis $59.50
Un grand assortiment de robes et de costumes d'hiver.





RAYON DES HOMMES, 1er ETAGE
ULSTERS EPAIS d'hiver pour hommes et jeunes gens, envers quadrillé, doublure en satin de luxe $29.50 et plus
ULSTERS POUR JEUNES GENS, manches Raglan, ceinture tout le tour, doublure en satin. $37.50 et plus
COMPLETS EN SERGE noire et bleue, bleu indigo, tout laine, garantie 18 onces $35.00 et plus
UN GRAND ASSORTIMENT DE COMPLETS ET PALETOTS POUR GARCONNETS.
PALETOTS avec collet en castor ou en seal pour hommes . . . et plus $45.00
TOUT EST REDUIT



30 JOURS AU STRICT PRIX DU COMPTANT OU $1.00 à $2.00 Par semaine. SI VOUS LE PREFEREZ
Vous faites vos conditions. Prix pour convenir à toutes les bourses. Satisfaction garantie.
LA MAISON DE CREDIT LA PLUS LIBERALE DU CANADA

COHEN'S LIMITÉE
569 RUE SAINTE-CATHERINE EST 569
4 portes à l'est d'Amherst.

L'ACTE DES BANQUES QU'IL FAUT REVISER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—On ignore encore si l'acte des banques sera revisé à la prochaine session. Les chartes des banques expirent automatiquement l'année prochaine et il faudra trouver un moyen de les renouveler. Il se peut que l'on retarde cette mesure et qu'on remette à plus tard cette discussion comme la chose est arrivée en 1911, alors que M. Fielding demanda et obtint un sursis qui ne prit fin qu'après l'avènement de sir Thomas White, au ministère des finances. Les progressistes cependant s'opposeront à tout délai.

SOMME A PRELEVER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24.—Il faudra de $600,000 à $700,000 pour aider aux sinistrés du nord de l'Ontario, a déclaré M. Cecil Bethume, secrétaire de la chambre de commerce. L'intention du comité de secours est de prélever cette somme en taxant chaque municipalité ontarienne pour un montant proportionné à sa population.

VOYAGE EN 5 HEURES LE JOUR

Entre Montréal et Québec

Les chemins de fer National du Canada et Grand-Tronc font circuler un train-express pour voyageurs, faisant le trajet de Montréal (Gare Bonaventure) et Québec (Gare du Palais) en cinq heures.

Vers l'Est :—Le train quitte Montréal (gare Bonaventure) à 4.45 p.m. tous les jours arrivant à Québec à 9.45 p.m.

Vers l'Ouest :—Le train quitte Québec à 1.20 p.m. arrivant à Montréal à 6.20 p.m. tous les jours.

Wagon-salon et wagon-restaurant et wagons de première et seconde classes.

L'équipement est ce qu'il y a de plus moderne.

Plusieurs autres trains rapides et commodes circulent dans les deux directions et comme les billets sont bons sur les deux lignes, les voyageurs peuvent partir à l'heure qui leur convient le mieux.

On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant au bureau des voyageurs de la ville, 220 rue St-Jacques ou à n'importe quel agent des billets des chemins de fer National du Canada ou Grand-Tronc. (r)

LES AUTOMOBILES A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 24.—A date, il y a dans le district des Trois-Rivières 193 automobiles de plus que l'an dernier. D'après les statistiques que nous fournit le percepteur du revenu des Trois-Rivières, il appert que le district des Trois-Rivières est le seul cette année à enregistrer une telle augmentation du nombre des licences émises, les autres districts ayant accusé une diminution. Depuis le premier mars, le percepteur du revenu a émis 2,145 licences. L'an dernier, 1,952 automobiles ont été enrégistrés. On compte qu'à la fin de la présente saison, on enrégistrera un surplus d'au moins 200 sur le nombre des permis octroyés l'an dernier. Les revenus retirés par le gouvernement de la vente des permis d'autos dans le district des Trois-Rivières s'élèvent actuellement à $62,604.45. Le district des Trois-Rivières comprend les comtés des Trois - Rivières - St - Maurice, Champlain et Maskinongé ainsi que quelques paroisses du comté de Nicolet.

—Le comté de Champlain vient de transmettre au percepteur du revenu les arrérages des taxes dues au gouvernement pour l'entretien des aliénés de ce comté. D'après la loi, les municipalités doivent défrayer la moitié des frais de cet entretien. Les arrérages pour 1921 étaient de $6,163.50. Les municipalités des Trois-Rivières et de St-Tite ont été poursuivies pour défaut de paiement de ces taxes, mais elles ont payé avant que l'action eut suivi son cours.

—Le bureau de perception du revenu provincial du district des Trois-Rivières retirera cette année une somme $350,000 à $400,000 des treize services sous sa juridiction, savoir: l'entretien des aliénés, les véhicules moteurs, les écoles de réformes, les écoles d'industrie, les bâtisses et jurés, les successions, les compagnies, les licences en général pour hôtels, salles de billiard, etc., l'assistance publique, les prisons, les poursuites en vertu de la loi des véhicules-moteurs, de la loi des liqueurs et aussi pour non-paiement des licences.

MARIEVILLE

Samedi dernier a eu lieu le mariage de Mlle L. Choquette avec M. J. Boudriault.

—Le conseil municipal a signé un nouveau contrat avec la Montreal Light, Heat and Power par lequel cette compagnie s'engage à fournir l'électricité pendant une période de 10 ans.

Pour le Foie
Les troubles du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant de 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Seigel et bientôt vous ne souffrirez plus. N'achetez que l'original.
7

La Tête Bouchée par le Catarrhe ou le Rhume
Dit que la crème appliquée dans les narines ouvre aussitôt les passages de l'air.

Soulagement instantané—pas besoin d'attendre. Vos narines bouchées s'ouvrent aussitôt; les passages de l'air dans la tête sont débouchés et vous pourrez respirer librement. Plus d'expectoration, d'éternuement, d'essoufflement, de mal de tête, de sécheresse. Pas d'effort pour respirer la nuit; votre rhume ou catarrhe disparaît.

Ayez une petite bouteille de baume à la Crème d'Ely aujourd'hui, chez le pharmacien. Appliquez un peu de cette crème odorante, antiseptique et guérissante dans vos narines. Elle pénètre dans tous les passages de l'air de la tête, adoucit la membrane muqueuse enflammée ou enflée et le soulagement vient aussitôt.

C'est merveilleux. Ne restez pas le nez bouché par le rhume ou le dégoûtant catarrhe.

CREAM BALM CO.
Walkerville, Ont.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.

ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 24 NOVEMBRE 1922

Sainte Catherine déploie son manteau blanc.

L'hiver est à nos portes et c'est l'heure de se pourvoir de combustible.

L'enquête sur le meurtre de Blanche Garneau est commencée. Puisse-t-elle jeter toute la lumière possible sur cette mystérieuse affaire, qui passionne plus que jamais l'opinion publique !

Le gouvernement provincial est disposé à grossir, au besoin, les budgets relatifs à la protection des forêts. Il a raison de ne pas lésiner quand il s'agit de conserver un capital si précieux.

Les paroissiens et les nombreux amis de M. l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame, se réjouissent de l'amélioration de son état de santé, et ils font des vœux pour que le Ciel le favorise d'un rétablissement prompt et complet.

D'après de récentes statistiques des douanes canadiennes, 103 automobiles américains chargés de liqueurs alcooliques ont été saisis en 1922. Il est clair qu'un bon nombre de nos voisins boivent autre chose que de l'eau claire.

Mussolini est l'"Enfant Terrible" des hommes d'Etat alliés. Son programme de politique étrangère peut se résumer comme suit : "L'Italie n'est inférieure à aucune autre nation ; quand elle fera des concessions ce ne sera que pour en obtenir.

Depuis la fin de la guerre, dit un confrère parisien, il y a une grande pénurie de prêtres en France. Nous avons le droit d'en conclure que le clergé français a laissé sur les champs de bataille un grand nombre de ses meilleurs ouvriers. C'est là d'ailleurs un fait indéniable.

Le Canada a dépensé cette année $1.50 par tête pour fins militaires, alors que les Etats-Unis, qui ont pris l'initiative d'un désarmement universel, ont voté des budgets s'élevant à $14 par tête. Qui osera maintenant mettre le Canada au nombre des pays militaristes ?

On dit que le parti de Lloyd George et celui d'Asquith vont se réconcilier et s'unir. Nous n'avons pas de peine à le croire. Tous deux, après les amères expériences que leur a fournies la dernière lutte électorale, doivent saisir mieux que jamais la vérité du vieux proverbe : "l'union fait la force".

Le ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Mussolini a donné aux maires de 6,000 municipalités italiennes l'ordre de rap'acer immédiatement sur les murs des écoles les portraits du roi et les crucifix qui en avaient été enlevés par les administrations socialistes et communistes. Décidément, l'Italie, sous Mussolini, entre dans une ère nouvelle.

Les femmes candidates aux élections parlementaires anglaises ont presque toutes mordu la poussière. Mais elles se consolent de leur défaite aux urnes en songeant qu'elles ont reçu ensemble 212,000 votes, soit 6,000 chacune. Cette manière de prendre les choses n'est pas si ridicule, après tout, quand on se rappelle qu'en 1918 les femmes prirent à peine 58,000 votes.

FEU LE JUGE LAMOTHE

La mort de l'hon. Gustave Lamothe, président de la Cour d'Appel de la province de Québec, fait planer un nuage de tristesse sur le Barreau et la Magistrature. Elle crée aussi un douloureux émoi dans les milieux sociaux que fréquentait cet homme vraiment distingué.

L'éloge du défunt sera dans toutes les bouches ; nous ne croyons pas qu'une seule des personnes qui ont eu des relations sociales, politiques ou légales avec lui ait jamais gardé de lui autre chose qu'un bon souvenir.

Me Gustave Lamothe, qui fut beaucoup plus longtemps avocat que juge, était la personnification de la gentillesse, de la droiture et de la probité. C'était un légiste aussi délicat qu'averti. La dignité, la pondération étaient ses qualités maîtresses. Tous ses confrères du Barreau et de la Magistrature savent combien il était accueillant, sympathique et toujours prêt à rendre service.

Inutile de dire que sur sa tombe vont tomber de très nombreux témoignages de regrets. C'est, en effet, plus qu'un magistrat éclairé et consciencieux que nous perdons ; nous sommes à jamais séparés d'un citoyen qui a honoré sa province et son pays, d'un croyant sincère et d'un bon patriote, en un mot, d'un homme dont les Canadiens-français ont raison d'être fiers, et dont la vie a donné raison à ceux qui ont dit que notre race était une race de gentilshommes.

Le défunt lègue aux générations actuelles des exemples et des traditions admirables. Puissent-elles les suivre et ne pas se contenter de regrets passagers et stériles ! Nos grands hommes nous sont utiles, même dans la région de l'au-delà, à condition qu'on imite les vertus qu'ils ont pratiquées.

Nous prions le Barreau, la Magistrature et la famille du défunt de croire que nous partageons leur affliction.

UNE DURE EPREUVE

Nulle part l'étendue du malheur qui a frappé la population de l'Ontario-Nord, au commencement du mois dernier, causant plusieurs pertes de vies et des dommages matériels considérables, ne se révèle mieux que dans l'émouvante lettre pastorale adressée à cette occasion par Mgr Latulippe à ses fidèles du diocèse d'Haileybury. Nulle part non plus la voix d'un père, profondément atteint par l'épreuve qui afflige ses enfants, n'a exprimé une plus vive douleur. Nulle part, enfin, ne trouve-t-on une plus admirable résignation à la volonté divine.

"Tout est ruiné, s'écrie avec un accent qui va droit au cœur Mgr Latulippe. En deux heures, les flammes ont dévoré notre cathédrale et notre évêché avec tout ce qu'ils contenaient, notre noviciat et pensionnat, notre orphelinat, notre hôpital qui recevait les malades de toute la région, nos écoles, et notre population a dû fuir à la hâte des maisons en flammes, abandonnant tout pour sauver sa vie..." Quel coup pour l'éminent prélat, surtout lorsqu'on sait qu'une maladie cruelle empêchait Sa Grandeur de voler au secours de ses ouailles ! L'œuvre péniblement édifiée au cours de seize années réduite à néant en l'espace de quelques instants ! Dure épreuve, à la vérité, capable d'abattre et de décourager les âmes les mieux trempées.

Au milieu de son épreuve, une pensée adoucit pourtant la tristesse de l'évêque d'Haileybury. C'est celle du dévouement admirable manifesté par toute la population, plus particulièrement par les héroïques religieuses de l'hôpital et des écoles. On doit attribuer sûrement à l'initiative et au mépris du danger de ces vaillantes femmes le fait que les pertes de vies causés par la catastrophe n'ont pas été plus nombreuses. Mgr Latulippe trouve encore réconfort dans les paroles de sympathie qui lui sont venues de partout, principalement dans le message du Souverain Pontife et dans les télégrammes de ses confrères de l'épiscopat canadien. Une voix amie, dans le malheur, est comme un baume sur une blessure.

Espérons que le diocèse d'Haileybury renaîtra bientôt de ses ruines, sous la direction de son évêque dévoué. Fasse le Ciel que Mgr Latulippe recouvre entièrement sa vitalité d'autrefois afin de pouvoir mener à bonne fin l'œuvre de la reconstruction qui lui tient désormais tant à cœur.

CE N'EST QUE TROP VRAI

—Ce dont nous avons le plus besoin en notre pays, c'est d'une nouvelle conception de la finance publique, car trop de gens sont sous l'impression que le pays a un puits d'or inépuisable à sa disposition.

Ces sages paroles auxquelles nous applaudissons, tombaient, mercredi dernier, des lèvres de Monsieur T.-A. Crerar, l'ancien chef du parti progressiste, qui s'adressait aux citoyens de Calgary.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer, qui est que Monsieur Crerar n'ait point songé à prêcher ces vérités aux progressistes, alors qu'il dirigeait leurs cohortes, car il est de toute évidence que cette conception de la finance publique n'est point chose nouvelle, quoi qu'en laisse entendre M. Crerar, que, bien au contraire, cette impression de l'existence d'un puits d'or inépuisable est une illusion dont les gens des provinces de l'ouest ont souffert depuis longtemps déjà : elle seule explique, en effet, l'étonnante mais persistante aberration qui a inspiré la politique de l'ouest dans ses exigences incessantes.

C'est cette fausse conception des ressources et du rôle de nos finances nationales qui est responsable de l'abus des subventions et garanties octroyées aux chemins de fer ; c'est cette fausse conception qui est responsable des projets extravagants comme ce chemin de fer de la Baie d'Hudson ; c'est, enfin, cette fausse conception qui est à la base de la popularité dont jouit en certains quartiers la théorie de la nationalisation.

Il est grand temps de revenir à une conception plus vraie et plus saine de nos ressources et de nos potentialités.

Si riches que soient nos ressources, elles ne sont pas inépuisables, et le seraient-elles qu'il faudrait, pour en profiter, commencer par les mettre en rapport: si riche que soit un champ, la moisson en est maigre lorsqu'on coupe le blé en herbe. Or, c'est ce que, trop souvent, nous avons fait.

Si grandes que soient nos potentialités, elles ne peuvent entrer en ligne de compte dans notre bilan financier qu'à condition d'être d'abord développées.

Nous avons dépensé en escomptant l'avenir, mais encore faut-il semer si on veut récolter.

Or, trop de nos dépenses ont été des dépenses folles, des dépenses improductives ; nous avons abusé de notre crédit en l'employant à des fins mal conçues et stériles.

Rien ne sert de récriminer, du moins devons-nous reconnaître nos erreurs afin de n'y plus retomber.

Le trésor fédéral ne peut désormais sans péril accepter de nouvelles charges. Pour rendre l'élasticité voulue à nos finances, il faut rigoureusement couper toutes les dépenses non productives à leur extrême minimum.

Tout notre effort doit tendre aujourd'hui à ne consentir que des dépenses productives, celles qui ont pour effet de mettre en œuvre nos richesses et, donc, d'accroître notre production.

C'est par ce développement de la production, et par lui uniquement, que la nation pourra attirer au pays et y garder les immigrants, aussi bien que ses nationaux.

Savoir dépenser à bon escient et se garder, par conséquent, de toutes les entreprises téméraires ; ménager le plus possible les capitaux au lieu de les confisquer pour entretenir des fonctionnaires ou bâtir des palais, voilà, somme toute, la seule politique qui peut triompher des difficultés présentes.

COMPARAISON INSTRUCTIVE

M. Herriot, qui, comme on sait, est l'un des chefs du parti socialiste en France, et qui revient d'un voyage à Moscou, où il fut choyé par les Bolchevistes, établit la comparaison suivante entre la Révolution française et la révolution russe :

> Le régime moderne que la Révolution française a contribué à créer se fonde sur la division des pouvoirs. De l'affirmation de penser librement naît la formation des partis. La séparation des pouvoirs a provoqué la rédaction des codes, le principe de l'indépendance de la magistrature. C'est sur ces postulats que se fonde toute démocratie, qu'elle soit française, anglaise ou italienne. Ce régime suppose le suffrage universel, le gouvernement par la majorité. Mais il y a une minorité ; elle est légitime, elle est légale, elle a son rôle.
>
> Rien de pareil dans la Russie soviétique ; elle s'appuie sur la dictature du prolétariat ; le pouvoir a changé de mains; une classe qui a terriblement souffert pendant des siècles considère qu'elle possède aujourd'hui le droit de dominer, ou même, puisque l'expression de l'opinion adverse n'est pas permise, d'opprimer. Seuls, les travailleurs votent. On vote par masses à mains levées. Il n'y a pas de lois au sens juridique du terme, mais des décrets. L'organisation de la justice demeure tout à fait rudimentaire et de caractère exceptionnel. Le tribunal du peuple juge au civil comme au criminel et sans appel. Nulle liberté de presse. L'exil est maintenu par une décision en date du 10 août 1922 signée de Calinine.
>
> Le 29 août 1922, le Soviet de Petrograd approuva l'incarcération et l'envoi en Allemagne de trente-quatre intellectuels, professeurs, journalistes, médecins accusés de chercher à discréditer le gouvernement des Soviets.
>
> Bref, conclut M. Herriot, rien n'est plus différent de notre conception occidentale et latine de la démocratie que ce régime. Il serait illégitime de notre part de vouloir contester au peuple russe le droit de se donner un régime politique de son choix. Essayé sur notre pays, le régime abolirait plusieurs siècles de formation politique, briserait l'outil nécessaire de notre progrès.

Du "FREE PRESS", de Winnipeg :

La presse britannique a été fidèle à ses traditions en insistant pour que la question du Levant soit discutée ouvertement, malgré l'opposition du gouvernement, et en dépit de ses efforts pour diriger l'opinion publique. La Grande-Bretagne sera toujours le pays où un homme pourra parler librement, qu'il soit entouré d'amis ou d'ennemis.

—Toute une catégorie de raisonnements qui s'applique aux relations entre individus n'est point applicable aux relations entre peuples, parce qu'entre ces derniers la "vie commune" n'existe pas. (Albert GUINON).

L'ACTION

Par GEORGES CLEMENCEAU

Georges Clemenceau, journaliste, ce n'est pas seulement le redoutable polémiste de la "Justice", de l'"Aurore", de l'"Homme Libre" et de l'"Homme Enchaîné" : c'est l'écrivain sollicité par toutes les curiosités sérieuses, par toutes les questions qui soulèvent des réflexions, par tout ce qui concerne les lettres, par tout ce qui attire ses instincts d'artiste. Rien ne lui a été étranger. L'écrivain politique, dur, coupant, d'une puissante ironie, se fait, en d'autres pages, d'une large envolée, penseur, peintre, paysagiste, critique. Il se montre riche en souvenirs, qu'il n'évoque que pour revenir au présent, au drame vivant des passions humaines. Il donne toutes les notes, la révolte devant ce qui blesse l'équité, la pitié, la moquerie, le sens le plus moderne de la vie, l'esprit le plus aiguisé.

En raison même de cette universalité des sujets abordés par lui, il semble qu'on ne puisse mieux résumer son œuvre de journaliste que par cette apologie de l'action :

L'ACTION

...Quel argument est-ce donc contre la constatation expérimentale du monde de dire : "Le monde a tort, je j'aurais préféré d'autre sorte". N'est-ce pas plutôt l'homme qui erre en rapportant l'univers à l'individu, au lieu de rapporter l'individu à l'univers ? N'est-ce pas désordre organique, cas de pathologie, que de s'user en lamentations sur les misères de la vie, et, pour mieux s'accrocher à l'espoir de félicités, de rêver, de tuer en soi la plus réelle joie, la joie d'être, et de vivre, et d'agir ?

L'homme sain accepte le monde avec ses conditions d'existence, auxquelles nul ne peut se soustraire, et, dépensant toutes ses énergies dans l'action, au lieu de médire de la vie, la fait meilleure et plus belle en prodiguant autour de lui tout ce qu'il peut de lui-même. La lutte pour l'évolution de l'être, c'est la loi dure qu'il adoucit par la loi compensatrice du secours à la faiblesse. Douleurs et joies qui se pénètrent et ne se peuvent déprendre ; douleur anobilissante par la fierté du sacrifice, joie d'agir, joie de lutter pour soi et, par le plein développement de soi, pour autrui, voilà ce qui rend la vie digne d'être vécue, voilà ce qui fait la beauté de l'effort de vie, payé de la douleur, qui fait la beauté de la mort.

Vivre pour se garder, c'est bien. Vivre pour se donner, c'est mieux. Toute jouissance parfaite est de répandre de soi, de rentrer, par des communions de toute heure, dans le Pan universel dont l'évolution ne nous a séparés que pour le faire, par nous, plus grand et meilleur. L'homme, ainsi, prend en main les destinées de sa terre et, cédant à l'éternel désir de vibrer à l'unisson d'autrui, cherchant perpétuellement le bonheur en de nouveaux contacts de son MOI plus complet avec l'univers agrandi, couronne le GRAND PAN d'un organisme social de justice et d'amour, que son rêve lui montre d'idéale beauté.

Dès lors, quel autre emploi de nous-mêmes que d'organiser les félicités supérieures de l'être, de les multiplier, de les accroître par un développement toujours plus grand des énergies humaines, au profit de l'harmonieuse évolution où s'accomplit l'univers ! Vivre, c'est espérer, c'est vouloir, c'est agir. Nous sommes par l'action. Par l'action, nous continuerons d'être, après la mort. Le besoin de l'action, de la vie pour l'action, voilà ce qui éclaire notre voie obscure, ce qui nous pousse, le cœur ardent, aux réalisations d'avenir, ce qui nous meut dans la joie de faire, ce qui nous conduit noblement à la paix reposante, dans la victoire ou la défaite, sans regret de la vie vécue.

Pan nous commande. Il faut agir. L'action est le principe, l'action est le moyen, l'action est le but. L'action obstinée de tout l'homme au profit de tous, l'action désintéressée, supérieure aux puériles glorioles, aux rémunérations des rêves d'éternité, comme aux désespérances des batailles perdues ou de l'inéluctable mort, l'action est évolution d'idéal, unique force et totale vertu.

L'action de l'artiste, recevant le choc du monde en émotion de beauté ; vibrant de volupté féconde avec tout ce qui vit, avec tout ce qui est ; anxieux de nous rendre ses joies, de nous traduire l'harmonie de l'homme et du monde pour une plus profonde pénétration des choses, d'où jaillira l'action continuée vers des jouissances accrues.

L'action du penseur, en voie de connaître; peseur de vérités et de mensonges ; aux prises avec l'univers qu'il interroge en de subtiles analyses et reconstitue en de hasardeuses synthèses ; tout frémissant de l'enivrante ascension vers des mentalités toujours plus hautes ; isolé sur ses sommets, mais semeur d'idées pour l'élaboration lente des folles confuses ; lointain suggestionneur de l'émotivité populaire ; dominateur des choses ; vrai maître de l'homme et des dieux.

L'action du conducteur d'hommes, poussé par le tumulte humain ; tout-puissant pour les évocations d'atavisme meurtrier, que jettent les peuples aux tueries de la guerre ; débile et vacillant pour les réalisations de liberté, de justice mal appropriées aux trop faibles, et redoutées des trop forts ; alimentant, non sans péril, d'infimes parcelles de vérité les multitudes avides de mensonges ; orientant, avec la grâce des hasards, les nations inquiètes vers des destinées meilleures ; vaincu parfois dans les cris de triomphe du vainqueur en dépit des huées ; écrasé sous sa victoire ou bafoué dans l'horreur des déroutes ; mais ayant tenté, du moins, et fier de ses misères ou même de ses fautes, pour le désintéressement de l'effort.

L'action du dompteur de matière ,calculateur, artisan, laboureur, fouillant, fécondant le sol, adaptant aux besoins des hommes ce qu'il peut de la nature ; entretenant, accroissant la vie ; ennoblissant l'obscur labeur des souffrances diminuées, des joies suscitées ; enfantant en d'inévitables douleurs une humanité plus puissante, plus douce et plus belle.

L'action de l'homme, enfin, dont la vie, si douloureuse qu'on la suppose, s'est un jour embellie du don de soi dans l'amitié, dans l'amour et qui, sur les champs de bataille, donne sa vie d'espérance,de devoir, sa vie d'amitié et d'amour pour une cause jugée par lui supérieure à lui-même ; l'action de l'homme qui veut se survivre à tout prix et se survit vraiment dans autrui, soit par l'acte direct imprimé sur le monde, soit par l'évolution de sa descendance, retentissement de son effort.

...L'action décisive de la goutte d'eau redoutable qui, avec l'autre et l'autre goutte d'eau, fait la mer ; la manifestation d'énergie de l'atome qui, par l'atome associé, développe l'univers.

Le concours énorme de tout ce qui est pour préparer tout ce qui sera...

(Préface du **Grand Pan**, recueil d'articles de la "Justice").

LA VOIX des PONTIFES ROMAINS

L'esprit religieux

Toutefois, pour conjurer la terreur du socialisme, ce qu'il y a d'excellent, de vraiment efficace, et sans quoi la crainte du châtiment ne sert pas à grand'chose, c'est d'inspirer aux citoyens un esprit profondément religieux et de leur inculquer le respect et l'amour de l'Eglise. La religion, en effet, est la sauvegarde sacrée de l'intégrité des mœurs et de toutes les vertus qui jaillissent de la religion comme de leur source, sous la conduite et le magistère de l'Eglise. Quiconque suit pieusement et entièrement les préceptes de l'Evangile se tient bien loin, par le fait même, de toute ombre de socialisme. De même, en effet, que la religion commande de vénérer Dieu et de le craindre, de même aussi, elle ordonne d'être soumis et d'obéir au pouvoir légitime ; elle défend de rien entreprendre de séditieux ; elle prescrit de respecter les biens et les droits d'autrui; à ceux qui ont plus de richesses, elle ordonne de venir en aide avec bonté à la multitude de ceux qui sont dans l'indigence ; elle entoure les pauvres de toutes les ressources de la charité ; elle répand ses plus douces consolations sur les malheureux, en leur inspirant l'espoir de biens immenses et immortels, qui seront d'autant plus grands que l'on aura eu plus durement ou plus longtemps à souffrir. (Léon XIII, "Quod multum", t. II, p. 89).

ENTRETIEN LITTERAIRE

L'esprit Français en Hollande

Si les manifestations littéraires et artistiques comptent dans la mentalité d'un peuple, la Hollande n'est pas aussi exclusivement germanophile que d'aucuns veulent bien le dire : elle a même, dans certains milieux et non des moindres, une mentalité très francophile.

A ce propos, M. Henry Asselin publie dans "Le Monde Nouveau" une étude qu'il est intéressant d'observer.

Deux grandes associations ont groupé, aux Pays-Bas, les amitiés françaises : l'Alliance Française et la "Hollande-France". La "Hollande-France" est née pendant la guerre et, en quelque sorte, de la guerre même. La plupart des membres de l'Alliance Française sont aussi membres de la Hollande-France, et l'on retrouve dans les deux groupements des noms synonymes de francophilie passionnée et de belle générosité, qui se sont prodigués infatigablement pour servir la cause française.

Nous n'avons pas à revenir sur l'œuvre d'extériorisation de l'esprit français de l'Alliance Française, institution d'origine française, dont M. Poincaré est le grand président.

La "Hollande-France", dont le titre rapproche les noms des deux pays et que des sympathies absolues ont fait naître dans le bruit du canon, prend, sans équivoque possible, position en faveur de la France, de ses idées, de ses talents, et, au cours de la guerre, prenait aussi position en faveur des armes françaises. "Servir l'idée, la langue et la manière françaises, c'est, en fin de compte, servir la France tout court et sans limites".

L'Alliance Française et la "Hollande-France" ne se nuisent pas et, dans des directions assez différentes, exercent le zèle des amitiés également chères à la France, que groupent l'étiquette Alliance Française et l'étiquette Hollande-France.

Ainsi, sous la double égide et comme résultante d'une collaboration étroite, à La Haye notamment, entre les deux groupements, on a donné récemment au Théâtre Royal de la Résidence une fort curieuse représentation de "Martine", par Jean-Jacques Bernard, et de "Trinité", par J.-V. Pellerin. La salle était comble, ce qui, dit Henry Asselin, se produit rarement par le temps qui court, ici comme partout — nous n'exceptérons pas Montréal.

Et maintenant, voyons un peu dans ce pays germanophile (?) le programme de la saison 1922-1923.

Notons d'abord un festival de musique française, en octobre dernier, dans lequel on interpréta avec un très beau succès, Faure, Debussy, Ravel, Pierné, Guy Roparts, Roussel, Michaud, etc.

Un grand festival Fauré aura lieu à La Haye en février 1923, grâce à des initiatives hollandaises.

L'Alliance Française de La Haye a fait entendre Madame Dussane sur Molière et la Comédie Française, puis Madame Dussane a interprété "l'éternel juge de l'homme", en compagnie de M. Jean Croué. Dans les divers centres de l'Alliance en Hollande, M. Gaston Rageot parlera des "jeunes poètes de France" et aussi de l'esthétique de la danse" ; Gaston Chérau dira "la vie véridique de Napoléon dans le paysage de Sainte-Hélène". L'impuni de Doorn jouit d'une villégiature autrement agréable ; il est même en pleine lune de miel ; il est de sang si proche de celui d'autres souverains. Xavier Privas et madame Lorée Privas évoqueront la "chanson française" ; M. Joseph Delpech parlera de Francis Jammes et du Béarn ; M. Louis Gillet montrera le mont Saint-Michel, dans son histoire et dans son architecture ; M. Flimin Roz fera revivre Lamartine ; M. René Benjamin célébrera la comtesse de Noailles, qui, elle-même, dira de ses vers.

L'Alliance Française d'Amsterdam participera à la cérémonie commémorative de la naissance de Pasteur, qui va avoir lieu dans la capitale hollandaise.

Le docteur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, fera une conférence sur le grand savant bienfaiteur de l'humanité.

L'initiative hollandaise a aussi créé, en vue du centenaire, un "comité Pasteur", lequel va glorifier le savant français par d'imposantes manifestations.

Signalons ici que Pasteur n'a jamais voulu accepter aucune décoration de l'Allemagne.

Le comité a fait frapper et a mis en vente, dans tout le pays, une médaille Pasteur.

Le produit de cette vente sera offert à l'Institut Pasteur de Paris.

La Hollande-France, abandonnant, à une exception près, à l'Alliance le genre de la conférence littéraire, a fixé le programme suivant :

A La Haye, à Rotterdam et à Amsterdam aura lieu une exposition d'art, qui réunira les œuvres de Jean Durand, sculpteur, orfèvre et laqueur ; Jean Goulder, peintre ; Paul Jouve, peintre et sculpteur animalier, et François-Louis Schmied, peintre, graveur et imprimeur.

Georges Duhamel fera, dans des cinq grandes villes, un cours-conférence sur le roman moderne, avec la collaboration de l'université populaire de La Haye.

Des savants français éminents parleront de l'effort scientifique français.

Des conférences en langue hollandaise, avec projections, seront faites par des professeurs et écrivains néerlandais sur la France pittoresque, sur le Maroc et sur l'effort colonial français.

La Comédie Française et le Vieux-Colombier seront amenés en Hollande, aux frais de "Hollande-France".

Enfin, des commissions spéciales de la Hollande-France procèdent à la publication de catalogues de livres français par spécialité : déjà ont paru la médecine et les sciences générales ; voici à présent la science militaire, l'agriculture, les langues classiques.

Devant toutes ces sympathies des plus effectives, si bien mises en lumière par M. Henry Asselin, on peut se demander si la Hollande n'est pas aussi francophile que germanophile ? En tout cas, l'esprit hollandais nous paraît bien français, si nous en jugeons par ce que nous venons de signaler.

ECHOS DE LA PRESSE PARISIENNE

L'"Avenir" (M. Henri Gallien) :

Le couronnement des monarques roumains n'est pas qu'une somptueuse cérémonie officielle, c'est aussi un symbole : celui de la résurrection de la Roumanie.

"La Libre Parole", M. Joseph Denais :

Le mark, à l'intérieur comme à l'extérieur, ne vaut plus rien. Qu'est-ce que cela peut nous faire? Les richesses réelles de l'Allemagne, ces richesses dont le mark n'a jamais été que la représentation, existent toujours et peuvent être appréhendées, saisies, vendues... Nous sommes fondés à agir comme tout créancier vis-à-vis de son débiteur récalcitrant. Pourquoi ne pas le faire tout simplement au lieu de rechercher des systèmes alambiqués et improductifs ?

"Le Petit Parisien", à propos de la discussion sur la spéculation illicite :

Cette question pose devant tous les députés un véritable cas de conscience, infiniment difficile à trancher. Certes, tout le monde voudrait bien qu'aucun mercanti ne puisse échapper aux sanctions qu'il a encourus : mais une grande partie de la Chambre hésite à laisser plus longtemps appliquer une loi qui a permis de frapper et de déshonorer à tort et à travers tant d'honnêtes commerçants qui n'avaient rien du mercanti.

LETTRE DE QUEBEC

AUTOUR D'UN GRAND DEBAT

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 24.—Nous devrions en avoir fini avec l'affaire Roberts à la Législature, la Chambre Haute venant de voter la troisième lecture du bill pourvoyant à l'emprisonnement de John-H. Roberts durant un an à partir de sa sanction, et pourtant nous serions bien surpris s'il se passait une seule séance de la Chambre Basse sans que nous en entendions parler. Cela ne viendra certainement pas des ministériels qui paraissent passablement ennuyés de cette affaire et qui en ont évidemment assez, mais du côté oppositionniste qui ne voudra pas manquer une occasion d'embarrasser le gouvernement à ce sujet.

Roberts devra donc passer un an dans la prison commune du district de Québec, à partir de la sanction de la loi qui le condamne. Il ne doit pas avoir bien hâte de voir sanctionner cette loi, car le régime de la prison commune du district de Québec ne ressemble aucunement au régime de bombance auquel on l'a accoutumé depuis qu'il est sous la garde du sergent d'armes dans les bureaux de la police provinciale, au rez-de-chaussée du Palais Législatif. Bien que le gouverneur Carbonneau, de la prison de Québec, soit bon prince et ne veuille pas se souvenir des attaques violentes dont il a été victime dans le journal de Roberts, il ne peut faire autre chose que de traiter ce dernier comme tous les autres prisonniers ordinaires.

Le dernier débat auquel le bill Roberts a donné lieu hier à la Chambre Haute a été tout aussi remarquable que les deux précédents. Les députés ont encore accouru en foule dans la salle du Conseil Législatif pour entendre ce débat, laissant presque vides les salles de comités où ils étaient appelés à siéger. Ils n'ont pas été déçus, car ils ont encore entendu de brillants discours.

L'honorable M. Thomas Chapais s'est surpassé et il a été plus éloquent que jamais. La Chambre Haute, dont l'enceinte, comme nous l'avons déjà dit, ne se prête que bien difficilement à l'éloquence, a l'extraordinaire avantage d'avoir dans son sein deux des plus éloquents orateurs de notre province : les honorables MM. Adélard Turgeon et Thomas Chapais. Tous deux possèdent deux genres d'éloquence absolument différents, mais aussi remarquables l'un que l'autre.

L'effort oratoire accompli mercredi par le côté ministériel de la Chambre avait porté bien des gens à penser que l'honorable M. Chapais ne persisterait pas dans son opposition au bill Roberts et qu'il s'était laissé convaincre. Il ne faut pas connaître l'honorable M. Chapais pour avoir pensé cela un seul instant. Non seulement ce dernier a maintenu ses prétentions de la semaine dernière sur l'inconstitutionnalité et surtout l'inopportunité de la loi spéciale, mais il a même été plus violent qu'il ne l'avait été l'autre jour en dénonçant cette mesure comme antilibérale et comme la plus néfaste et la plus monstrueuse qu'il ait jamais été appelé à combattre. Non seulement il ne s'est pas laissé convaincre par ses adversaires, mais il a même supplié ses collègues de s'arrêter et de réfléchir avant de voter cette loi dont il redoute des conséquences très dangereuses pour l'avenir.

Les paroles de l'honorable M. Chapais, si elles avaient été prononcées par un homme habituellement violent, par un démagogue ordinaire, n'eussent pas produit l'effet qu'elles ont produit. Mais venant d'un homme que l'âge et l'expérience ont pondéré, d'un homme qui possède le respect et l'admiration de tous ses collègues, elles n'ont pas laissé de créer une vive impression.

Il n'en est pas moins étrange de voir un vieux conservateur comme l'honorable Thomas Chapais se faire le champion du libéralisme en dénonçant une loi comme antilibérale; et, d'un autre côté, de voir un libéral ardent comme l'honorable M. Perron, défendre cette même loi. C'est une de ces anomalies que nous avons eu déjà l'occasion de constater depuis que nous suivons assidûment les affaires parlementaires.

Qui a dit que, dans notre province, les politiciens ont des principes qui diffèrent selon qu'ils sont au pouvoir ou dans l'opposition, que tous les politiciens sont libéraux dans l'opposition et conservateurs au pouvoir ?

Pour sa part, par exemple, M. Sauvé, chef actuel de l'Opposition, se prétend bien plus libéral que les ministériels, tout en consentant encore à s'appeler conservateur. Qui sait ce qu'il ferait s'il arrivait au pouvoir ?

Cyrano

PROPOS de la FERME

La bale d'avoine est dangereuse pour les animaux.

Parmi les nombreux aliments commerciaux pour les animaux de la ferme, la bale d'avoine tient une place assez considérable, mais il importe de savoir qu'elle ne contient que très peu d'éléments nutritifs et qu'elle se digère difficilement. Pour cette raison, son emploi, à l'état naturel ou en mélange avec des moulées, cause parfois de graves maladies chez les bestiaux qui en consomment. Il est à noter cependant que l'usage frauduleux de bales d'avoine diminue sensiblement. Depuis que la loi des aliments à bestiaux a été promulguée en 1920, moins de fabricants s'exposent à l'enfreindre, aussi le pourcentage de bales d'avoine trouvé dans les échantillons soumis au laboratoire du ministère fédéral de l'Agriculture et provenant de différents points du pays est tombé, en ces quatre dernières années, de 59 à 35 pour cent. En effet, durant cette période, on ne cite qu'une vingtaine de cas qui soient entachés d'illégalité.

Ce résultat encourageant démontre que les fonctionnaires de la division remplissent fidèlement leur devoir et travaillent spécialement à la protection du bétail, partant dans les meilleurs intérêts du public.

En somme, la loi classe les aliments du bétail en trois groupes principaux, savoir, les aliments commerciaux, les moulées et les produits de meuneries. Pour éviter les fraudes, elle spécifie que ces divers aliments offerts en vente portent une étiquette désignant les ingrédients qui entrent dans leur composition. L'acheteur est ainsi moins exposé à être dupé et peut réclamer des dommages s'il constate qu'il a été victime d'une exploitation criminelle.

La bale d'avoine est généralement employée seule ou mélangée avec d'autres matériaux. Lorsqu'elle est seule, elle est le plus souvent broyée et mise sur le marché sous des marques attrayantes, et fréquemment sans porter l'étiquette requise par la loi. Mélangée, elle est présentée avec plus ou moins d'avoine moulue et peut passer alors comme moulée d'avoine comportant un ou plusieurs ingrédients, mais dans ce cas ces ingrédients doivent être spécifiés. La bale peut encore être offerte en vente, alliée à des produits de meuneries, avec ou sans criblures. En cela, il n'y a rien à redire si toutes les conditions de la loi sont remplies, mais lorsque la bale est employée comme "adultérant" ou élément de falsification, elle tombe sous le coup de la proscription légale et quiconque s'en sert ainsi frauduleusement, pour la fabrication ou la vente, s'expose à des poursuites judiciaires.

Effets du drainage

Le drainage, qui a pour but d'égoutter le sol, contribue en même temps à l'aérer et à le réchauffer, à accroître partant sa fertilité en stimulant l'activité des bactéries qu'il contient et la décomposition des matières qui doivent servir de nourriture aux plantes. Il corrige de plus d'une façon permanente l'acidité des terres et permet de cultiver celles-ci à n'importe quel temps de la saison, même après les pluies les plus abondantes. Il augmente la superficie de la terre cultivée en faisant disparaître les fossés et les rigoles et facilite la destruction des mauvaises herbes.

Enfin, un sol drainé se cultive beaucoup plus facilement et à moins de frais et, étant ameublé convenablement, favorise la croissance plus rapide des légumes et des plantes. Bref, il acquiert de ce fait une plus value appréciable.

Les terres qui ont particulièrement besoin de drainage souterrain sont les terres noires à sous-sol humide, les terres fortement argileuses qui reçoivent l'eau des terrains supérieurs, les terres sourceuses et les terres marécageuses.

Quand effectuer le drainage

L'automne est le meilleur temps de l'année pour effectuer le drainage souterrain. La main-d'œuvre est plus facile à obtenir et le sol se prête mieux aux diverses opérations que ce travail exige.

Le ministère de l'Agriculture de Québec vient en aide aux cultivateurs qui désirent drainer leurs terres. Il leur offre à cette fin les services d'un ingénieur qui leur prépare gratuitement, sur demande, un plan de drainage, indiquant les élévations du terrain, la localisation, l'inclinaison, les dimensions des drains, ainsi que l'estimation du coût des travaux à exécuter.

D'autre part, une loi provinciale autorise les municipalités à faire des prêts aux cultivateurs qui ont besoin de recourir aux emprunts pour drainer leurs fermes. Une autre loi fixe la manière dont les cultivateurs peuvent s'entendre, coopérer entre eux, pour exécuter le creusage de cours d'eau servant d'émissaires aux réseaux de drains.

Le ministère de l'Agriculture conseille aux cultivateurs intéressés d'une même paroisse de se former en syndicats pour acheter la machinerie nécessaire au creusage des tranchées et les tuyaux de tuile et envoie gratuitement,à quiconque en fait la demande, un Bulletin contenant tous les renseignements nécessaires sur les moyens pratiques à prendre pour drainer efficacement une ferme.

MOTS AMUSANTS

Une question.

Ti-Jean aime beaucoup la musique militaire.

Un régiment passe, musique en tête. Ti-Jean est enthousiasmé. Il demande à sa maman :

—Dis, maman, à quoi ils servent les soldats qui ne font pas de musique ?

* * *

En Cour de police.

L'avocat. — Mon client est digne d'indulgence, car il n'a pris que cinq piastres et n'a pas touché au portefeuille,qui contenait mille piastres.

L'accusé pleure à chaudes larmes.

Le juge, touché. — Vous vous repentez ?

L'accusé. — Oui, de n'avoir pas vu le portefeuille.

ALMY'S LIMITÉE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Rues Bleury, Ste-Catherine et St-Alexandre

Ouvert Jusqu'à 10 Heures Samedi Soir

Bouquets à Corsages

Petites Fleurs, **.25**

Dans une boîte. Cette valeur spéciale est offerte dans le but de vous faire visiter la nouvelle installation du département des chapeaux, en face de l'escalier central, premier étage.

Bonnes Occasions, Samedi

Dans les Fleurs Coupées et les Plantes, au Rayon des Fleurs.

ROSES, la douzaine . . . **.98**

OEILLETS, la douzaine. **.79**

Nous ferons, sur ordre, des gerbes de fleurs et des bouquets, à un prix plus bas que partout ailleurs.

ALMY'S — Rez-de-chaussée

OCCASIONS DU MATIN

En vente de 9 heures à midi. Nous ne pouvons pas remplir les ordres par malle, par téléphone, ni les C.O.D. pour ces marchandises.



GANTS D'HIVER pour Hommes

En cape, mocha et cerf; doublés en fourrure et en laine sans couture, ou non doublés. Chaque paire est parfaite. Nous avons toutes les nuances populaires dans chaque grandeur, 7½ à 10.

Les gants font de beaux cadeaux de Noël, et les hommes peuvent toujours employer une paire de gants extra.

1.39

Nous vous conseillons d'être en temps ici demain pour avoir votre part dans cette occasion.

CHEMINS en CONGOLEUM (Seconds)

9 x 14 pcs — ALMY'S Deuxième étage — **1.00**



Bas Italiens en Soie à Gants,

Unis, avec rayures et dentelles de fantaisie; noir, brun, gris, noix, et nuances du soir. Prix ordinaire 4.50. De 9 hrs à midi. Une belle proposition pour faire un cadeau.

2.49

—Rez-de-chaussée.

Pour Dames et Enfants

Bottines, Pantoufles, Mocassins et Claques,

.25

Une vente sans réserve de pointures désassorties, et de balances de souliers en cuir verni, Oxfords en chevreau, souliers à courroie, pantoufles en feutre garnies de fourrure, pantoufles garnies en fourrure pour enfants, mocassins pour jeunes filles et femmes, pantoufles pliantes, et claques. Venez de bonne heure. 9 hrs à Midi, la paire 25c

—Rez-de-chaussée.

Chemises en Fibre de Soie,

3.98

3 pour 11.50

La fibre de soie donne un long service et conserve son apparence jusqu'à la fin. Toutes les couleurs et tous les patrons désirés. Grandeurs 14 à 16.

Pyjamas en Flanellette de "Tooke"

2.69

Bas en cachemire de laine . . . . . **.69**

3 paires pour . **2.00**

Bas en soie et laine, **.79** à **1.25**

Sous-vêtements en laine, toutes les marques désirées.

Cravates anglaises, à moitié prix.

ALMY'S — Rez-de-chaussée

Velours à Draperie, 50 pces

275 vgs; mûre, henné, brun, or, et une petite quantité de bleu et de rose. 9 hrs à Midi,

2.39

la verge

—Au deuxième.

MONTRES "GLO-BEN"



24 seulement, avec cadran lumineux. Prix régulier 3.00.

1.79

—Rez-de-chaussée.

Le Rayon des Cadeaux Ouvre Demain

C'est un endroit charmant, où vous pouvez faire tous vos achats de Noël. Nous avons choisi dans tous les départements les articles les plus appropriés pour cadeaux et nous les avons groupés pour que vous puissiez en quelques minutes choisir ce qu'il vous faut pour tous les noms que vous avez sur votre liste.

Venez voir ! Nous serons rendus à Noël en moins de cinq semaines ; par conséquent c'est le temps de commencer à magasiner.

Rayon des Cadeaux, Rez-de-chaussée

Colliers Echantillons de New-York

320 et pas deux semblables. Nous avons acheté tous les échantillons d'une maison bien connue, à New-York. Ces colliers, achetés dans la réserve régulière, se vendraient de 1.98 à 5.00. Modèles à glands ou à gradation; toutes les nuances et les combinaisons de couleurs désirées, trop nombreuses pour être définies ici. La majorité est ficelée avec un noeud entre chaque grain.

.98

ALMY'S — Rez-de-chaussée.

Ulsters Chauds pour l'Hiver



25.00

Gris, bruns et mélanges. Croisés, avec collet tempête, et bonne doublure en tweed.

ALMY'S — Rez-de-chaussée



LE PERE NOEL ARRIVE DEMAIN !

Quel est le petit garçon ou la petite fille qui a deviné quelle serait la bonne nouvelle aujourd'hui ?

Peu importe qui ce fut, vous ! soyez le premier à acclamer le PERE NOEL ici demain matin à 10 heures.

Il sera au Paradis des Jouets de 10 à 11 heures tous les matins et de 2.30 à 5 heures l'après-midi. Le samedi soir il y sera de 7.30 à 9 heures, et il aura quelque chose pour tous les enfants, garçons ou filles, qui iront le voir. Venez ! et amenez votre père et votre mère si vous le désirez. Ne manquez pas de venir causer avec le PERE NOEL.

Dites : "Les Jouets" en prenant l'élévateur, et ce sera suffisant.

"LES JOUETS"—Troisième étage

La Vente des Manteaux à 29.95

Va être Continuée



Pesants, chauds; en tissus de laine à envers carreauté; modèles que les femmes aiment avoir dans leur garde-robe. Taillés avec soin; doublure de manches et d'emplècements en satin pesant; coutures tubulaires en satin; poches coupées; envers à carreaux prononcés ou peu voyants. Grandeurs jusqu'à 44. Modèles d'apparence élancée pour fortes tailles.

Manteaux de Jeunes Filles

Collet Uni ou en Fourrure

12.98

Modèles élégants, de sport et d'automobile, avec manches raglan; faits en tweed chaud, frisé et drap couverte ; doublés à demi ou entièrement suivant la pesanteur du matériel. Grandeurs : 8 à 14 ans.

ALMY'S Premier étage

Les Jeunes Filles de 8 à 14 ans seront Satisfaites de ces

Robes Brodées

Et la mère sera également contente de la qualité du jersey de laine et de la flanelle de laine. Elles sont la reproduction des modèles importés. De

7.98 à **15.00**

ALMY'S Premier étage

Manteaux Chaudement Doublés,

6.98

Dos ample ou modèles avec ceinture ; en chinchilla de laine et en mélanges de tweed. Fauve, brun, gris et marine. Doublés en flanellette rouge ou en simili-satin pesant. Grandeurs : 2 à 6 ans.

ALMY'S Premier étage

Les Pantoufles Chaudes pour Hommes sont Arrivées

Pantoufles "Kosy" en feutre **1.39**
Toutes les grandeurs ; feutre souple et chaud.

Pantoufles "Kosy" en cuir **1.59**
Avec semelles très souples.

Pantoufles en feutre **1.79**
En feutre pesant à carreaux, avec semelle en cuir flexible.

ALMY'S — Rez-de-chaussée

Nouvelles Blouses Brodées

Joliment brodées et taillées avec soin.

La broderie est de couleurs attrayantes, reproduisant les broderies des paysans d'Europe, pour **4.98**

Ces blouses sont en jersey tout laine ou soie et laine; rose, mauve, marine, copen, écarlate et noir, taupe, émeraude, etc.

Nous étalons aussi d'autres modèles tailleurs turquoise, bleu japonais. Grandeurs : 36 à 42.

ALMY'S — Rez-de-chaussée

Voici une Offre Intéressante



Corsets "Madame Lyra", à 2.98

En coutil rose et en brocart ; buste bas et moyen ; hanches extra longues ; finis avec la baleine garantie "Mightybone". Grandeurs 31 à 36. Premièrement marqués de 5.98 à 12.50.

Un Ecoulement de Brassières, à .49

Grandeurs désassorties, et quelques-unes un peu salies. Valeur **2.00**

ALMY'S Premier étage



La Grande Vente de Verre Taillé de la Saison Commence Demain

1.29

Tous ces morceaux sont marqués à. . . . . . .

Exactement comme la vignette. 12 articles (75 de chacun) pesants avec travail bien encavé.

Petits plateaux sur pied 8½ pouces.
Services à sucre et à crème.
Plateaux triangulaires, 9 pouces.
Vases à fruits, sur pied, 7½ pouces.
Bols ovales et profonds, 11 pouces.
Plateaux hauts, 6½ pouces.
Bols et assiettes à Mayonnaise.
Plateaux à céleri, 10 pouces.
Bols profonds, 8 pouces.
Plateaux à gâteau, 13 pouces.
Plateaux à oranges sur pied, 9½ pouces.
Vases octogones, 10 pouces.

ALMY'S — Rez-de-chaussée

Chapeaux de Toilette Réduits

Tous nos modèles marqués de 10.00 à 25.00.

Samedi, **7.50** A **16.50**

Nouvelles Cretonnes, la Verge

Un joli assortiment de dessins sur fonds pâles ou foncés, comprenant les textures noires tant recherchées avec dessins en couleurs brillantes.

ALMY'S Deuxième étage — **.29**



Services à Dîner, 97 Morceaux,

Deux dessins artistiques, "Wincanton" et "Knoton", avec nuances bleues; vernis. Prix ordinaire, 38.95.

ALMY'S Au Sous-Sol — **25.00**

PAPIERS-TENTURES

Farine d'avoine, effets de soie damassée, mélanges, rayures; effets de tissu d'herbe. Prix réguliers .24 à .50. Vendus avec la bordure. Samedi seulement . . . . . **.19** le Rouleau

ALMY'S Deuxième étage.

Les Gants

Font toujours des cadeaux bienvenus dans le temps de Noël. Notre Rayon des Gants est prêt à vous fournir les genres et les grandeurs que vous désirez.

Nous avons reçu de France de jolis gantelets en Cape Suède, de belle apparence, confortables, et qui seront très appréciés. Plus longs qu'à l'ordinaire, avec riches nuances sombres . . . **4.98**

Gants en Cape Suède. **3.00**

Aussi importés. Nous les avons de toutes nuances. Marque "Perrin". Chaque paire porte la garantie de satisfaction entière.

Gants en Suède doublés en soie. **2.50**

Toutes les nouvelles couleurs. Doublés en soie à gants. Marque "Perrin". Entièrement garantis.

Gants en mocha garnis de fourrure. **2.50**

Gris et brun, fini soyeux ; doublés en laine ; poignet de fourrure. Toutes grandeurs.

ALMY'S Rez-de-chaussée.



Pantoufles Perlées

Faites par les Hurons.

Très convenables pour cadeaux.

Garnies de fourrure et perlées. **1.69**

En mocha brun et gris, avec empeigne perlée et garnitures de fourrure. Toutes grandeurs.

Garnies et doublées en fourrure . . . **2.25**

Aussi en mocha brun et gris ; doublées en fourrure de lapin. Toutes grandeurs.

Pantoufles en veau marin pour jeunes filles et enfants . . . **1.25**

Garnies de fourrure, perlées et brodées.

ALMY'S Rez-de-chaussée.

Pardessus d'Hiver Pour Garçons

9.75

Chauds; croisés; gris, brun et olive. Ceinture circulaire. Grandeurs: 28 à 34.



ALMY'S — Rez-de-chaussée

DES DEPENSES QUE LA VILLE DEVRAIT PAYER ELLE-MEME

L'échevin Georges Lalancette a manifesté l'intention de demander au comité exécutif d'abolir la surcharge de trois pour cent, imposée aux propriétaires qui obtiennent des pavages, des égouts et des trottoirs, pour défrayer les dépenses occasionnées par les études techniques préliminaires: confection des plans et préparation des devis, arpentage et nivellement. M. Lalancette fera une proposition en ce sens, à la prochaine séance du conseil, et si elle est acceptée, le représentant du quartier Préfontaine exigera également que la clause permettant à la ville de prélever cette charge de trois pour cent, soit biffée de la charte. M. Lalancette croit que la ville devrait elle-même payer le coût de ces premiers travaux. M. H.-A. Terreault directeur des travaux publics signale que les dépenses occasionnées par les études préliminaires s'élèvent à 15 pour cent du coût des travaux.

—Le conseil aura bientôt à fixer le taux de la taxe foncière. Nos édiles auront aussi à faire l'étude du budget qui leur sera soumis par le comité exécutif, pour l'année 1923.

AU SEMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

(Spécial à la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24.—La traditionnelle soirée de la Sainte-Cécile a eu lieu au Séminaire. Le succès ordinaire l'a couronnée. On y a joué "Le moulin du chat qui fume", au grand amusement de l'assistance, laquelle était aussi nombreuse qu'enthousiaste. L'élève, M. Côté, qui tenait le rôle de Nicolet, a été fort applaudi. M. l'abbé Joseph Raymond, curé d'Ascot, de passage en notre ville, assistait à cette séance en compagnie de son frère, M. Henri Raymond et de son beau-frère, M. J.-N. Dubrule.

RETRAITE ANNUELLE A L'ARCHEVECHE, LE 26

La retraite annuelle de Mgr l'administrateur du diocèse et du personnel de l'archevêché commencera dimanche soir le 26 novembre. Pendant la semaine du 26 novembre au 2 décembre on est prié de ne se présenter aux divers bureaux de l'administration diocésaine que pour affaires absolument urgentes.

LES INCENDIES DE LA JOURNEE D'HIER

Au cours de la journée d'hier, les pompiers des différentes casernes de la ville ont accompli dix courses dont trois pour des fausses alarmes. Elles ont été enregistrées comme suit aux quartiers généraux:

A 12.38 hrs a.m., fournaise surchauffée à 35 avenue Aicide; 1.25 hr. p.m., commencement d'incendie dans une maison en construction, 91 rue de Villiers; 2.12 hrs p.m., appel par téléphone pour un automobile en feu, rue Guy, en haut de Dorchester; 2.47 hrs p.m., légère incendie dans un logement, 3188 rue Clarke; 8.07 hrs p.m., poêle surchauffé dans un chantier d'entrepreneur, avenue Atwater; 8.54 hrs p.m., appel par téléphone à l'hôpital Notre-Dame, pas de feu; 10.24 hrs p.m., commencement d'incendie dans le plancher d'un logement, 104 rue Lagauchetière Est; 11.10 hrs p.m., fausse alarme à l'angle des rues Demontigny et Parthenais; 11.39 hrs p.m., incendie dans des déchets à l'arrière de 330 rue Panet; 11.54 hrs p.m., fausse alarme à l'angle des rues Dorchester et Wolfe.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique, 23 novembre 1922. Président: Hon. Juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

William Beaumont vs John Wilcock. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

John Wallace vs A. St-Laurent. Jugement pour $100.

The Sun Trust Co. Limitée vs J.-E. Ménard. Jugement pour $180.

Alfred Leclair vs J.-W. Buchanan. Jugement pour $150.

Geo.-H. Stephenson vs Dame Elsie McKay. Jugement pour $211.

J. et A. Martin, Eng. vs Lasalle Sample Store et al. Requête du demandeur pour forcer les portes du domicile du défendeur; accordée.

G. T. Ry Co. System vs La Cité de Montréal. Motion de la défenderesse pour péremption d'instance; motion renvoyée sans frais.

Arthur Bamford et al. vs G.T. Ry. Co. of Canada. Motion du demandeur pour amender paragraphe 16 de la déclaration; accordée en par le demandeur payant une somme de $30.

Ovila Labelle vs Joseph Labelle et al. Requête du demandeur pour ester en justice pour pension in-forma pauperis; accordée, dépens à suivre.

J. Pelletier vs F.-X. Moisan et A. Monet, ès-qual-mis-en-cause, mérite, certiorari; bref cassé, sans frais.

Jacob-Emile-Gaston Rantz vs C. P. Ry. Co. Exception dilatoire; accordée $500 de cautionnement, 15 jours de délai; dépens à suivre.

Samuel Goodman vs W. Levikoff. Motion du défendeur en garantie pour réunir causes; accordée; dépens à suivre.

Cyprien Bertrand vs Robron Black. Exception à la forme; maintenue quant aux frais seulement.

Dame Aurore Rollin et vir. vs Pierre-Paul Duval. Motion du défendeur pour péremption d'instance; accordée, sans frais.

J.-D. Kennedy vs Gazette Printing Co. Limitée. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, 6 jours de délai, dépens à suivre.

Division de pratique, 23 novembre 1922; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Bruneau. Jugements rendus dans les causes suivantes:

S.-E. Yeaman vs La Cité de Verdun. Motion du demandeur pour définir les faits pour le jury; accordée; les faits du demandeur acceptés; dépens à suivre.

A. Boyer vs La compagnie d'Aqueduc La Sarre. Motion de la défenderesse pour procéder à l'enquête dans le district d'Abitibi; motion renvoyée avec dépens.

E.-P. Cole vs N. Silverman et A. Sylvestre, T. S. Motion du demandeur pour forcer le T. S. à renouveler sa déclaration; accordée; déclaration fixée au 30 courant à 10.30 a.m., au greffe.

Montreal Standard Publishing Co., limited vs Prest-O-Service, limitée et W.-J. Hughes, témoin. Motion de la demanderesse pour interroger W.-J. Hughes suivant l'article 591 C. P. C.; accordée.

McGuire vs T.-M. McGovern et American Newspapers Co., limited. Motion de la T. S., pour permission de déclarer; accordée en T. S., payant frais de motion et défaut.

Gunn's limited vs J.-E. Groulx et American News Co., limited. T. S. Motion de la T. S., pour permission de déclarer; accordée en par T. S., payant frais de motion et défaut.

Dame A. Tétreault vs G.-E. Dagenais. Motion de la demanderesse pour homologation suivant consentement des parties; accordée.

Société Naptha Transports vs Tidewater Shipbuilders, limitée. Motion de la demanderesse pour réunir causes; accordée; dépens réservés.

Dame M.-H. Wheetlock et vir vs Dame Helen-F. Creed et vir. Motion de la demanderesse pour étendre délai pour fournir détails; accordée; dépens réservés, sous réserve des droits de la défenderesse pour contester détails.

Jos. Elzéar Bernard, requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour supérieure pour le district de Montréal; accordée.

Georges Paré vs Charles Labelle et Alfred Chrétien, mis-en-cause. Jugement pour $162.

Wolfe Myerson vs John Hawkins. Jugement pour $172.00.

Samuel Léopold vs Henry Blackford. Jugement pour $700.

Edmond Chaput vs F.-A. Labbée. Jugement pour $233.

Cyrias Gauthier vs Aimé Desrochers. Jugement pour $145.00.

J.-D. Ostiguy vs A.-P. Frigon; motion du demandeur pour détails; motion renvoyée, avec dépens. Coderre, juge.

J.-T.-Z. Patenaude et al., vs H.-D. Wilshire. Jugement pour $190. Coderre, juge.

I. Levine et al. vs B. Diamond; jugement pour $110. Coderre, juge.

B. Shulman vs J.-A. Bartlick; Jugement pour $126.20. Coderre, juge.

L. Véronneau vs E. Aubert et al., jugement pour $500. Coderre, juge.

Aimé Bergeron vs Jean Bertrand. Jugement pour $168.30. Coderre, juge.

Miron Hulecki, ès-qual., vs K.-A. Morrison Construction Co., limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents, accordée, dépens à suivre.

Dame H. Percy et vir vs M. T. Co. Motion de la défenderesse pour le rejet du paragraphe 8; accordée, dépens à suivre.

Charles-P. Dubuc vs Alphonse Gratton. Motion du demandeur pour le rejet du compte; motion renvoyée, avec dépens.

A. Héron vs R.-H. Miner Co., limitée. Inscription en droit du demandeur; maintenue en partie; avec dépens.

Joseph Moscovith et al. vs H. Silverman. Motion du demandeur pour changer de gardiens; accordée.

Dame Sara Voisard, requérante. Requête pour homologation du partage des biens de mineurs. Requête renvoyée, avec dépens vs Requérante.

J.-A.-E. Dion vs H. Gagnon et al., et Dame H. Vanier et vir, et al., mis-en-cause. Requête du demandeur pour nommer séquestre; accordée.

L.-O. Bournival vs L. Larouche. Exception déclinatoire; maintenue avec dépens vs demandeur.

Georges McCrae vs C.-A. Sutton et al. Motion du demandeur pour amender; accordée, dépens à suivre.

Arthur Laplante vs La Cité de Verdun et J.-E. Robillard, ès-qual., mis-en-cause. Mérite certiorari; maintenu, avec dépens vs intimée.

Harriett Duff Reid vs Harry Duff Reid et al. Motion des défendeurs pour le rejet des détails; motion renvoyée, avec dépens.

J.-D. Piamondon vs Emery Chaumont. Exception à la forme; permis d'amender et exception à la forme maintenue quant aux frais.

R. Greenwood et al. vs T. McNamara. Motion des demandeurs pour reviser mémoire de frais; motion renvoyée, avec dépens.



Ayez du Bovril sous la Main

Il n'est pas très prudent de n'avoir pas de Bovril à la maison. Si quelqu'un tombe malade; si l'on a besoin d'un stimulant actif et réparateur — vite du Bovril!

Ayez toujours du Bovril à la maison. Si le docteur le prescrit, vous pourrez le donner sans retard.

BOVRIL

POMMADE FEROND FAIT REPOUSSER LES CHEVEUX (Milnshaw)

Si vous êtes chauve et si vous voulez avoir des cheveux, vous pouvez en avoir, en employant la Pommade Ferond (Milnshaw) et en suivant fidèlement les directions. Si vous souffrez d'eczéma ou de pellicules, la Pommade Ferond pourra vous guérir, et si vos cheveux tombent, ils cesseront de tomber. Nous avons PROUVE ces faits devant une Cour de Justice d'une des plus grandes villes du monde.

Déclaration sous Serment que la Pommade Ferond a Fait Repousser les Cheveux

Le 12 décembre 1921, dans une Cour de Justice de la ville de New-York, présidée par l'Hon. Juge Alexander BROUGH, plusieurs témoins déposèrent sous serment que la Pommade Ferond (Milnshaw) avait fait repousser LEURS CHEVEUX. Suivent quelques extraits (en partie) des nombreux témoignages reçus:

Chauve Depuis 20 Ans

M. GEORGE L. FORREST, président N. Y. Safety Reserve Fund, une compagnie d'assurance, déclara sous serment (en partie): "J'étais chauve depuis près de 20 ans et chauve "luisant" depuis 10 ans. J'ai maintenant des cheveux sur toute la tête, et je n'ai employé que trois bouteilles de Pommade Ferond".

Arrêta la Chute de ses Cheveux

JACQUES EARL ABRAMS, 35 ans, fabricant de confections pour dames, 47 ouest, 24ème rue, New-York, témoigna sous serment (en partie): "Il y a cinq ans mes cheveux tombaient à pleines poignées. Ils cessèrent de tomber, après environ trois applications de Pommade Ferond. Je n'ai jamais eu depuis ni pellicules, ni démangeaisons. Je l'emploie depuis 3 ans maintenant. Mes cheveux ont repoussé quand les pellicules ont cessé."

Cheveux Repoussés à 62 Ans

ADAM GOELZ, 62 ans, 846, 9me Avenue, New-York, témoigne sous serment (en partie): "J'étais chauve depuis 22 ans, le crâne luisant comme une bille de billard. J'ai employé la Pommade Ferond tous les soirs, suivant la direction. Regardez (exhibant sa tête) voilà le résultat — ce sont tous des cheveux qui ont repoussé. Il n'y en avait pas là autrefois. J'en suis fier."

Abandonné des Spécialistes

SAMUEL S. ARONSON, 48 ans, musicien, 624 Ouest, 141ème rue, New-York, témoigne sous serment (en partie): "Je souffrais d'eczéma. J'ai consulté le Prof. Lassar de Berlin et les Prof. Buckley, Fox, Lustgarten et Burke de New-York. Aucun d'eux ne put me soulager, ni m'aider. Cette maladie me rendit chauve. J'ai fait des applications, tous les soirs, de la Pommade Ferond. Mes plaies commencèrent à se cicatriser, et les gales tombèrent au bout de 4 jours. Aussitôt après, mes cheveux recommencèrent à pousser".

CHAUVES, posez-vous cette question:

"Est-ce que je dépenserais trois minutes, et quatre centins, par jour, si j'étais raisonnablement convaincu d'avoir des résultats satisfaisants?

Sans doute, la réponse serait "oui".

Vous ne voulez pas devenir ou demeurer chauve—mais quoi faire?

Employez la Pommade Ferond (Milnshaw) régulièrement, consciencieusement, avec la conviction qu'elle a réussi pour des milliers de personnes et qu'elle doit réussir dans votre cas.

Jules Ferond

La Pommade Ferond est en vente dans toutes les bonnes pharmacies, etc. à $1.50 le flacon.

Si votre pharmacien ou votre marchand ne l'ont pas encore, remplissez ce coupon et adressez-le-nous. Ajoutez 10c pour frais d'expédition.

JULES FEROND CO., Inc.
New-York, N.-Y.

Lyman's Limited,
344 rue St-Paul Ouest, Montréal,
Agents pour le Canada.

LYMAN'S LIMITED,
344 Rue St-Paul Ouest,
Montréal, Qué.

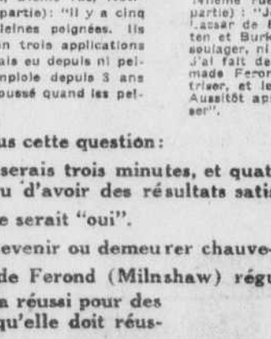
Ci-inclus $1.60 pour un flacon de Pommade Ferond (Milnshaw).

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Le Tabac avec un cœur



5¢

PILOT

TABAC À FUMER-HACHÉ

BEECHAM'S PILLS

le plus sûr et le meilleur remède de famille

L'ECRITEAU EST A LOUER SORTI

Le dernier appel est lancé, les prix sont encore réduits. Durant les cinq jours qui vont suivre, ce magasin de meubles, etc., se videra si vite que jeudi soir prochain il ressemblera à une salle de bal — il ne restera plus que les planchers en bois dur.

Ces cinq jours resteront gravés longtemps dans votre mémoire, parce que vous trouverez les prix tellement bas que vous parlerez pendant des années des aubaines dont vous avez bénéficié à la vente de Labelle.

CE MAGASIN A LOUER

Ce magnifique magasin est à louer — le plancher tout grand, tel qu'il est maintenant, ou divisé, suivant le goût du locataire. Possession le 15 décembre 1922. Le second étage sera aussi loué à des maisons désirant des bureaux, ou de l'espace pour petite manufacture. S'adresser au bureau général, rez-de-chaussée — H. P. Labelle et Compagnie.

MEUBLES, TAPIS, GRAMOPHONES, DRAPERIES

A moins que les prix de facture à la fabrique.

OUVERT TARD CE SOIR ET SAMEDI

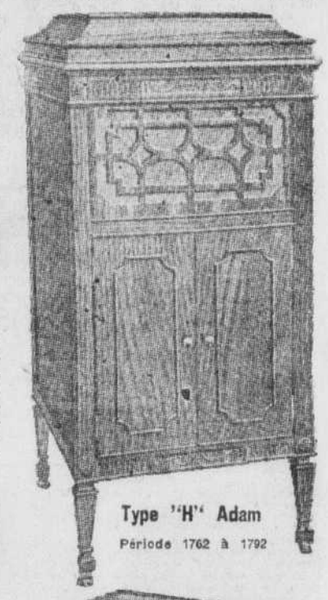
RABAIS FORMIDABLES SUR LES PRIX DE TOUS NOS GRAMOPHONES



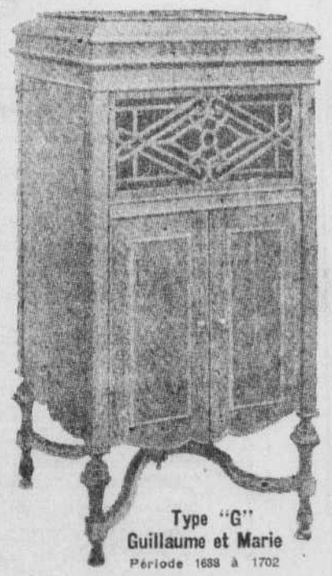
Type "I" Renaissance Italienne

Une machine supérieure, vendue habituellement $475.00, en chêne sculpté, 36" de haut, 40" de large, 21½" de profond. Muni de la tige de reproduction conique Universal. Joue tous les disques. Contrôle du son. Parties métalliques nickelées. Moteur puissant, silencieux, marchant longtemps. Très spécial $119

En acajou ou chêne fumé, 48" de haut, 23" de large, 23" de profond. Muni de la tige de reproduction conique Universal. Joue tous les disques. Contrôle du son. Parties métalliques nickelées. Moteur puissant, silencieux et marchant longtemps. La machine qu'il vous faut pour Noël $149



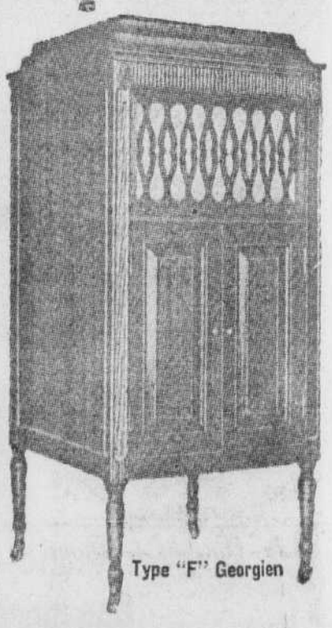
Type "H" Adam
Période 1762 à 1792



Type "G" Guillaume et Marie
Période 1689 à 1702

En noyer noir ou acajou, 48" de haut, 22½" de large, 20½" de profond. Muni de la tige de reproduction conique Universal. Joue tous les disques. Contrôle du son. Parties métalliques nickelées. Moteur puissant, silencieux et marchant longtemps. Une occasion qu'il ne faut pas manquer. $139

Une belle machine à un prix merveilleux, en acajou et en noyer, 46" de haut, 22" de large, 22" de profond. Muni de la tige de reproduction conique Universal. Joue tous les disques. Contrôle du son. Parties métalliques nickelées. Moteur puissant, silencieux et marchant longtemps. Une magnifique aubaine. Tant qu'il y en aura $99



Type "F" Georgien

ACHETEZ UN GRAMOPHONE POUR NOEL
ACHETEZ-LE ICI ET VOUS LE PAIEREZ MOINS CHER

H. P. LABELLE & CIE. LIMITEE

147 RUE STE-CATHERINE EST 147

Ouvert tard ce soir et samedi—Venez donc!

L'INTERDICTION D'ADELARD DELORME

TEXTE DE LA DECISION DE L'HON. JUGE A.A. BRUNEAU

Nous continuons aujourdhui la publication du texte du jugement de l'hon. juge Bruneau dans la cause en interdiction d'Adélard Tétreault contre Adélard Delorme:

VI

L'article 4154 prévoit le cas où l'interné serait retenu à l'asile d'aliénés malgré lui, bien que guéri. Je suis d'avis que les autorités de nos asiles d'aliénés ne peuvent, dans aucun cas, garder le malade dès qu'elles en ont une demande conformément à l'article 4123 et que le requérant offre la garantie voulue par la loi. Que le malade soit guéri ou non, dès qu'il n'est pas dangereux, on doit lui donner son exeat. L'action, en vertu de l'article 4154, ne peut dès lors mettre en jeu, à mon avis, que la question de savoir si le patient est dangereux. Dès qu'il ne l'est pas, et qu'il demande sa sortie, ou que d'autres la réclament pour lui, l'attente d'une rechute prochaine, une guérison incomplète, etc., ne me paraissent pas des raisons justificatives à opposer à l'exercice de l'intervention judiciaire autorisée par l'article 4154. Je comprends parfaitement bien que le surintendant médical doit prendre des précautions pour dégager sa responsabilité,—purement morale, toutefois,—mais il ne doit pas garder à l'asile, parmi les fous, celui qui est guéri, plus longtemps qu'il ne le faut. C'est cet excès de zèle ou de prudence que l'article 4154 me paraît avoir voulu prévoir.

Par l'article 4150: "Le surintendant médical d'un asile peut autoriser la sortie de tout malade à titre d'essai, sur la promesse par écrit d'un parent, du curateur ou d'un ami du patient d'en prendre soin, de le garder chez lui et de le ramener à l'asile dans le cas où il deviendrait dangereux de le laisser plus longtemps hors de l'asile.

"Cette promesse par écrit doit être rédigée d'après la formule K.

"Rien ne doit être chargé par les propriétaires de l'asile pour le temps que le patient est ainsi absent."

Par l'article 4153: "Le secrétaire de la province ou le surintendant médical, sur l'autorisation écrite du secrétaire de la province, peuvent ordonner que les idiots, les aliénés incurables ou les dégénérés séniles sortent de l'asile où ils se trouvent, pour être envoyés dans leurs familles ou chez les personnes tenues en loi à leur entretien ou dans les hôpitaux dans lesquels on reçoit les vieillards et les malades; pourvu toujours que ces malades ainsi libérés ne soient pas une cause de scandale ou de danger."

La loi prévoit un autre cas de sortie des asiles d'aliénés: celui de l'article 4130, qui décrète: "Sur le rapport du surintendant médical ou de son assistant constatant qu'un aliéné interné à l'asile sous l'empire du Code criminel, a recouvré la raison, le lieutenant-gouverneur, sur la recommandation du secrétaire de la province, ordonne que ce détenu soit mis en liberté ou reconduit en prison pour y subir son procès ou sa peine, suivant le cas.

"Les frais occasionnés par son transfert de la prison à l'asile, et de l'asile à la prison, forment partie du coût de l'entretien, du séjour et du traitement de l'aliéné."

Cette disposition n'est pas tirée,—elle ne pouvait l'être, comme nous allons le voir—, de la loi française de 1838. La raison en est dans la différence essentielle entre le système du droit criminel anglais, qui est le nôtre, et le système du droit pénal français, lorsqu'il s'agit d'un accusé qui plaide folie. Ce n'est pas sans intérêt de la faire ressortir. L'auteur que je vais citer nous la fait connaître: Garraud. L'aliéné devant la philosophie, la morale et la société, p. 542 et suiv.):

"La loi ne veut pas qu'il soit posé au jury aucune question préalable en dehors de la formule sacramentelle: "L'accusé est-il coupable d'avoir commis tel meurtre, tel vol ou tel crime?" A moins que le prévenu n'ait produit pour sa défense quelqu'une des excuses spécialement désignées par le Code pénal, et parmi lesquelles l'aliénation mentale ne figure pas, elle ne veut pas que, sous aucune forme et sous aucun prétexte, il soit jamais demandé au jury si le prévenu est aliéné. Que la folie ait été ou non invoquée dans le débat, la seule question de culpabilité doit être posée et résolue par un "oui" ou par un non. Quelques cours, interprétant mal l'article 339 du Code d'instruction criminelle, et ayant posé au jury la question de démence, la Cour de cassation a décidé que, la démence étant non pas seulement une excuse de l'acte incriminé, mais la négation même de la culpabilité, elle ne pouvait donner lieu à aucune question particulière. Le jury, composé d'hommes de simple bon sens, ne peut être appelé à décider que des questions de morale, d'innocence ou de culpabilité; nos législateurs l'ont bien compris. Poser explicitement à ces jurés la question de folie, ce serait sortir trop manifestement des limites où la nature a renfermé leur compétence. Il faut bien cependant que cette question soit résolue par quelqu'un. Demander au jury si l'accusé est coupable, quand cet accusé est présenté comme un fou, c'est la lui faire résoudre implicitement; les seules apparences sont sauvées. On ne semble pas poser au jury la question de folie, le jury ne semble pas la résoudre, car le mot de folie n'est pas prononcé; mais on la pose et on la résout nécessairement."

"Tant que l'intervention de la science médicale dans les affaires où la folie est un élément capital du procès sera comme aujourd'hui indirecte et précaire; tant que des médecins, seuls compétents en pareille matière, ne seront pas chargés de décider souverainement de l'état de raison ou de folie des défendeurs ou des prévenus; tant que des jurés devront juger avec leur bon sens, non pas de la culpabilité mais de la démence des accusés, ni l'aliéné ne sera protégé convenablement contre les rigueurs du code pénal, ni la société ne sera suffisamment défendue contre les malfaiteurs dont le crime se couvrirait de quelque apparence de folie. De consciencieux mais injustes verdicts enverront de temps à autre des fous au bagne ou à l'échafaud, ou laisseront de vrais coupables abous de tout crime et lavés même du soupçon de folie rentrer impunément dans la société."

Dans notre droit pénal, tout accusé, lors de son procès, peut, contrairement au droit français, plaider spécialement qu'il était, lors de l'infraction reprochée, ou qu'il est actuellement, incapable de subir son procès par suite d'aliénation mentale. Tout autre plaidoyer est écarté, et le jury décide alors, d'après la preuve faite devant lui, de la question de l'insanité d'esprit de l'accusé. C'est ce qu'a fait l'intimé lorsque, accusé de meurtre, il a plaidé ne pas être en état de subir son procès, parce qu'il était aliéné. Le verdict a maintenu son plaidoyer, et après avoir été renvoyé en prison, à Bordeaux, le lieutenant gouverneur l'a fait transférer à l'asile de Beauport. (arts. 968 à 971, C. Crim.)

Le verdict des jurés, du 30 juin 1922, constitue une présomption légale, juris et de jure, qu'à cette date, l'intimé était aliéné. Dans notre droit criminel, les jurés sont juges des faits, et le président du tribunal n'est que le juge du droit. Or, la question de folie n'est pas une de droit mais de fait, et elle est, par conséquent, du domaine exclusif des jurés. Vere dictum quasi dictum veritatis, judicium est quasi judicium. Et sicut ad questionem juris, non respondent juratores sed judices; sic ad questionem facti non respondent judices, sed juratores. Que la loi, telle qu'organisée pour la composition du jury n'offre pas toute la garantie voulue pour décider de la question d'aliénation mentale, je crois que tous les esprits non prévenus admettront le bien fondé des raisons apportées par Lemoine. Les questions d'aliénation mentale sont plus de la compétence des aliénistes que des cultivateurs et des hommes d'affaires dont se compose le jury dans cette province. Quoi qu'il en soit, les aliénistes, qui ont témoigné lors de la mise en accusation de l'intimé, n'ont pas à se plaindre, puisque les jurés, par leur verdict, ont sanctionné leur théorie médicale, leur opinion d'experts. Etant donné le jugement des jurés, l'intimé est censé, de par la loi, être aliéné. Quelle preuve a-t-on faite devant moi pour me démontrer qu'il ne l'est plus depuis le 30 juin 1922? J'écarte d'abord, comme inutile, celle qui tend à démontrer que le 30 juin 1922, l'intimé était aliéné, puisque j'ai devant moi sur ce point le témoignage irrécusable des 12 juges dont se composait le jury à cette date et qui ont déclaré unanimement que l'intimé était incapable de subir son procès par suite d'aliénation mentale. Il ne reste ainsi, de la part du requérant qui demande l'interdiction de l'intimé, comme témoins, que deux témoins, les docteurs Tétreau et DeBellefeuille, etc., c'est-à-dire les aliénistes, et de la part de l'intimé, un certificat du M. le docteur Brochu, surintendant médical de l'asile de Beauport, où l'intimé est interné et détenu depuis le 13 juillet 1922.

Le docteur Tétreau, aliéniste depuis de nombreuses années, médecin de l'asile Saint-Jean de Dieu, a visité, examiné l'intimé, avant sa mise en accusation, dans sept ou huit occasions différentes, en compagnie de plusieurs de ses collègues; il a interrogé l'intimé, causé longuement avec lui, pris communication du dossier de sa famille, et il en est arrivé à la conclusion positive et certaine que l'intimé souffre par hérédité de dégénérescence psychique. La mère de l'intimé était, en effet, une aliénée, souffrant de démence vésanique. La démence précoce dont l'intimé est frappé par hérédité affecte sa constitution même; son cerveau n'a jamais atteint et n'atteindra jamais la plénitude de son développement; il restera, sa vie durant, tel qu'il était en venant au monde, tel qu'il était le 30 juin 1922. Le Docteur Tétreau a revu l'intimé à Beauport, à la fin d'août dernier (1922); il était dans le même état mental que le 30 juin, lors du verdict.

M. le docteur DeBellefeuille, l'un des collègues du témoin précédent comme médecin de l'asile Saint-Jean de Dieu, a également revu l'intimé, à deux reprises, depuis le 30 juin 1922: la première fois, le ou vers le 10 août, et la seconde fois, le ou vers le 30 août 1922. Témoin, lors de la mise en accusation de l'intimé, après l'avoir visité et examiné sept ou huit fois, avec ses collègues, comme l'a fait le docteur Tétreau, le docteur DeBellefeuille partage l'opinion de ce dernier: le 30 août 1922, l'intimé, dit-il, était dans le même état mental qu'il était le 30 juin, et il demeurera tel jusqu'à sa mort, car la maladie qu'il porte avec lui depuis sa naissance, pour en avoir hérité de sa mère, est incurable: c'est la démence précoce. Il est d'avis, comme le docteur Tétreau, que l'intimé est incapable de gouverner sa personne et ses biens, car son jugement est et ne sera toujours que celui d'un enfant. M. le docteur Laviolette s'est servi d'une expression qui est, je crois, dans l'espèce la plus appropriée: l'intimé peut administrer ses biens, mais il ne le fera jamais sagement.

à suivre

CHEZ LE RECORDER

Walter Mack, accusé d'avoir brisé 7 vitres de portes, au No 9, rue Smith, a été condamné à $40 et les frais ou 2 mois pour ivresse, à $5. de dommages et à $20 et les frais ou 2 autres mois pour désordre.

Harry Brennan et James Isman, tous deux arrêtés, hier avant-midi, sous l'accusation, le premier, d'avoir eu des drogues en sa possession, le second, d'avoir donné des drogues, ont plaidé non-coupables, ce matin, et ont été renvoyés au 30 pour procès. Un cautionnement de $5,000 ou un dépot de $1,500, a été exigé, dans chaque cas, pour leur remise en liberté.

FETES DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE NEW-HAVEN, CONN.

(Spécial à la PRESSE)

New-Haven, Conn., 24.—Le mois prochain, la société Saint-Jean-Baptiste de New-Haven, Conn., fêtera le 40e anniversaire de sa fondation. Elle est la septième en âge dans l'Etat du Connecticut: la première société fut fondée à Meriden en 1865; ensuite par ordre chronologique, Danielson, 1870; Putnam, 1871; No. Grosvenordale, 1872; Waterbury, 1877 et Willimantic en 1880.

La célébration des noces de rubis commencera dimanche le 10, par de grandes cérémonies religieuses, pour se terminer le 14 par un banquet.

M. Eugène Cartier, 147, rue Lombard, est président du comité des fêtes et M. Raoul Lamarche, 140, rue Grafton, en est le secrétaire.

UN TRUC INGENIEUX DE QUATRE ESCROCS

(Spécial à la PRESSE)

S.-Ursule Falls, Qué., 24.—Quatre individus disant venir de Toronto visitent nos campagnes et présentent des chèques qui sont marqués "accepté" par une banque de Toronto et dont ils possèdent un ou plusieurs livrets imprimés valables pour moins de cinquante piastres, en paiement de certaines marchandises ou pour régler certaines petites dépenses qu'ils font pour justifier la présentation des chèques.

C'est ainsi que ces jours derniers, ils arrêtèrent au garage de M. Plourde et achetèrent un tube d'automobile. M. Plourde, les croyant des touristes de bonne foi, leur remit le change d'un chèque de $50, qu'un d'entre eux a signé avant de le déchirer du livret.

Ce chèque fut retourné par la banque de Toronto, avec l'information que le signataire n'avait pas de compte, et que l'étampe et les initiales "accepté" paraissaient un faux.

SCOTSTOWN FETE SON DIGNE CURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Scotstown, 24. — A l'occasion des fêtes qui ont marqué le 25e anniversaire de l'ordination de notre dévoué curé, M. l'abbé J.-A. de Vaudreuil, de nombreux et distingués visiteurs sont venus lui offrir leurs souhaits et en premier lieu, Sa Grandeur Mgr Larocque, son secrétaire particulier, Mgr Gagnon, le directeur du séminaire, Mgr Pallette et M. l'abbé Lemay, tous de Sherbrooke, ainsi que le Rév. Père Fournier, rédemptoriste; Mère Provinciale et son assistante des Srs des Saints de Jésus et Marie.

De Montréal sont venus M. O. Girardeau, M. et Mme J. de Vaudreuil et leur fils.

Parmi les anciens paroissiens de M. le curé, à Val Racine, nous avons remarqués: M. C. Dubé, M. Hercule Breault et sa fille Mlle M. A. Breault. De riches cadeaux et de nombreux messages de félicitations ont été reçus par le jubilaire.

M. le curé fut reçu dans l'école, décorée pour la circonstance, par les élèves et les enfants de Marie qui rendirent de jolis morceaux de chant et récitèrent d'aimables compliments. De jolis cadeaux furent offerts au héros de la fête qui les en remercia en une touchante allocution.

Le lendemain, il y eut messe solennelle, dont les mêmes choristes juvéniles firent les frais du chant sous la directions de leurs dévouées maîtresses les soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

Le dimanche, toute la paroisse, vint s'unir aux prières du vénéré curé qui célébrait la messe, en action de grâces. Le Rév. Père Fournier, rédemptoriste, prononça le sermon de circonstance, sa parole chaude et vibrante nous traça le tableau de la vie du prêtre. Le choeur de chant local se surpassa dans les divers cantiques qui furent rendus sous la direction de Mme Oliva Toupin.

Après l'office, une adresse, fut lue au nom des paroissiens par M. le notaire Emile Beaudoin et une bourse bien garnie fut en même temps présentée par le marguillier en charge M. Henri Tremblay. M. le curé répondit avec émotion.

Un Te Deum vint couronner la fête.

AU CLUB DE REFORME

M. James-F. Morton fils, de New-York, sera l'hôte d'honneur à un déjeuner donné par le Club de Réforme, à 1 hre, le 25 courant.

M. Morton parlera sur le sujet suivant: "Les préjugés de race, menace pour la civilisation".

MACDONALD ATTAQUE

Londres, 24. — J.-Ramsay MacDonald, leader travailliste, a pris son nouveau poste de chef d'opposition à la Chambre des communes, cet après-midi. Il a déclaré que l'allusion de l'adresse du roi au chômage était loin de satisfaire les ouvriers et qu'elle montrait que le gouvernement ne comprend pas cette terrible calamité.

SAINT-PHILIPPE-DE-LAPRAIRIE

Dimanche dernier a eu lieu une assemblée des francs tenanciers pour discuter la question de la contribution spéciale à prélever pour diminuer la dette de l'église. On a décidé d'attendre des explications complètes pour voter cette contribution.

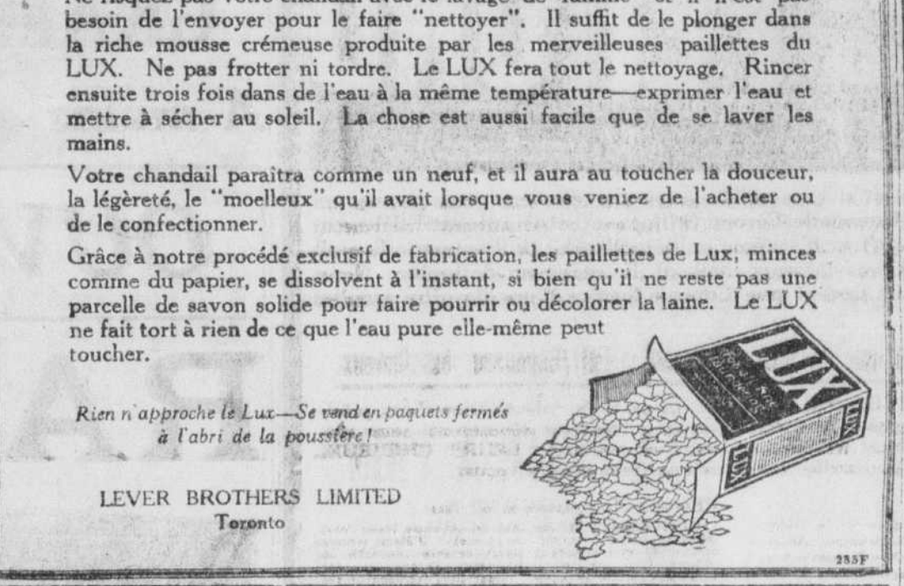
Ayez Soin de Vos Yeux

De beaux yeux, comme de belles dents, sont le résultat de soins assidus. L'emploi quotidien de MURINE rend les yeux clairs et brillants. Agréable. Inoffensif. Vendu et recommandé par tous les pharmaciens.

MURINE
Pour vos YEUX



NR
TO-NIGHT
NR CE SOIR
Bien portant demain
NR un laxatif végétal doux pour soulager la constipation et l'excès de bile et conserver le fonctionnement des organes digestifs et éliminatoires, normal.
Achetez-en une boîte de 25c
En usage depuis plus de 30 ans.
Fragments du vieux bloc
NR JUNIORS—Petites NR
Le tiers de la dose régulière. Faites avec les mêmes ingrédients, pralinées ensuite.
Pour les enfants et les adultes.



Lavez-le avec du Lux

Ne risquez pas votre chandail avec le lavage de famille—et il n'est pas besoin de l'envoyer pour le faire "nettoyer". Il suffit de le plonger dans la riche mousse crémeuse produite par les merveilleuses paillettes du LUX. Ne pas frotter ni tordre. Le LUX fera tout le nettoyage. Rincer ensuite trois fois dans de l'eau à la même température—exprimer l'eau et mettre à sécher au soleil. La chose est aussi facile que de se laver les mains.

Votre chandail paraîtra comme un neuf, et il aura au toucher la douceur, la légèreté, le "moelleux" qu'il avait lorsque vous veniez de l'acheter ou de le confectionner.

Grâce à notre procédé exclusif de fabrication, les paillettes de Lux, minces comme du papier, se dissolvent à l'instant, si bien qu'il ne reste pas une parcelle de savon solide pour faire pourrir ou décolorer la laine. Le LUX ne fait tort à rien de ce que l'eau pure elle-même peut toucher.

Rien n'approche le Lux—Se vend en paquets fermés à l'abri de la poussière!

LEVER BROTHERS LIMITED
Toronto

235F

1847 ROGERS BROS.
ARGENTERIE



Quand une femme a-t-elle assez d'argenterie?

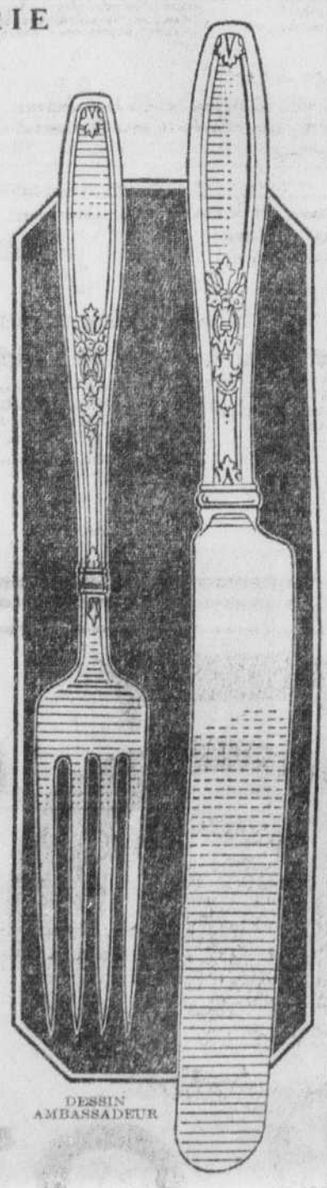
IL est souvent embarrassant de n'en pas pas avoir assez. Vos devoirs, comme hôtesse, nécessitent plus que des cuillers, des couteaux et des fourchettes. Les délicates choses du service de table sont rapidement remarquées et commentées.

Nous suggérons une cuiller à sucre, un couteau à beurre, des fourchettes individuelles à salade, etc.—tous en argenterie 1847 Rogers Bros. éprouvée par le temps.

Plusieurs magnifiques dessins rendent le choix facile. Pour commémorer notre soixante-quinzième anniversaire, ils sont empaquetés, cette année, sans frais supplémentaires, en coffrets et boîtes-cadeau agréablement décorés.

Ne manquez pas de voir ces magnifiques *coffrets* et *boîtes-cadeau* chez votre marchand.

Quand vous demandez à voir cette belle argenterie demandez-la par son nom AU LONG "1847 Rogers Bros."


DESSIN AMBASSADEUR

MERIDEN BRITANNIA CO., Limited, Hamilton, Ont.
Fabriquée au Canada par des Canadiens et vendue par les principaux marchands Canadiens par tout le Dominion.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED



Notre Grande Vente de Gants Offre des Valeurs Très Remarquables

Celles qui n'ont pas eu la chance de profiter du premier jour de notre vente de gants ne peuvent mieux faire que de profiter du second jour.

Tous les gants sont parfaits; ils sont taillés et confectionnés pour être le mieux ajustés possible, et dans leurs boîtes artistiques "Henry Morgan & Co." ils font des cadeaux de Noël très acceptables.

Excellents gants en chevreau français et en cuir, longueur aux poignets, gantelets et mousquetaires, dans des nuances de tan, brun, castor, gris, blanc et noir.

Remarquez la variété des pointures, 5½ à 8.

Gants qui se vendent couramment de 4.00 à 7.00.

En Vente à 2.95 la paire
—Rez-de-chaussée

BAS DE SOIE POUR DAMES
Marque "Colonial House"
2.00 la paire

Bas de soie de bonne qualité qui donneront une excellente durée, faits spécialement sur notre commande. 14 brins, jambe cousue, façonnés et talons bien renforcés.

Couleurs: noir, blanc, beige, rosée, Rembrandt, cordovan, brun, châtaigne, pigeon et bleu marine.
—Rez-de-chaussée



Manteaux d'Hiver pour Fillettes Beaux et Bons

Les prix des manteaux ont été réduits d'une manière significative au rayon des vêtements d'enfants. Les manteaux les plus désirables de la saison, modèles distinctifs et belles couleurs, sont offerts à des prix très alléchants.

Solde de manteaux en velours, drap de sedan, drap couverture et tweed écossais pour jeunes filles. Couleurs: fauve, brun, sable, vert et rosée. Grandeurs pour 14 à 19 ans. Prix 22.50, 24.50 et 35.00.

Une série spéciale de jolis manteaux en tweed, modèles "swagger" avec collets en fourrure. *Rég. 22.00 à 25.00.* Spécial 15.00.
—Rayon des vêtements d'enfants —Deuxième étage

Manteaux d'Hiver pour Dames et Jeunes Filles - 29.50

Marqués spécialement en vue de répondre aux besoins de celles qui voudraient s'acheter un manteau sans payer plus de 35.00 et préféreraient l'acheter de la qualité "Morgan".

Ces manteaux sont en duvette de laine de splendide qualité, en divers jolis modèles attrayants. Ils ont de jolies manches, larges aux entournures, et siéent confortablement. On remarque quelques effets de panneaux étroits, quelques modèles avec piqûres en soie et collets-châles ou très grands collets en beaverine. Tous ces manteaux ont une ceinture et de grandes poches.

Tous sont entièrement doublés et entredoublés afin d'être le plus chauds possible. Les couleurs sont: renne, brun foncé, brun castor, taupe, bleu marine et noir.

Prix Spécial samedi-29.50
—Deuxième étage

A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

L'OPPOSITION SE PLAINT ET LE GOUVERNEMENT SE DEFEND

MM. Sauvé et Renaud s'en prennent d'abord à certain organe du gouvernement puis, le chef de l'opposition affirme que l'on ne répond pas assez tôt aux questions.

L'HON. M. TASCHEREAU REPLIQUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Séance assez longue hier à l'Assemblée Législative et non pas tout à fait dépourvue d'incidents.

Au début de la séance, M. Renaud, député de Laval, a tenu à parler sur une question de privilège pour dénoncer une certaine dépêche publiée la veille dans le journal "Le Canada", de Montréal. Dans cette dépêche, que M. Renaud lit à la Chambre, il était dit que ce dernier avait reproché amèrement à son chef, M. Sauvé, de ne pas exploiter suffisamment l'affaire Roberts et que c'est là ce qui explique qu'après avoir laissé passer la seconde lecture du bill Roberts sans protester, il a fait une lutte violente à la troisième lecture.

"Pour ma part, dit M. Renaud, je tiens à déclarer, de mon siège, que cet écrit est un tissu de mensonges et de calomnies. Je suis autorisé par mes collègues à faire cette déclaration au nom de l'opposition.

"Je regrette que des organes du gouvernement aient recours à de pareils moyens pour combattre le chef de l'opposition"

"Je me lève aussi sur une question de privilège, dit M. Sauvé. Cet article du "Canada" dit : "On sait que M. Sauvé n'avait fait aucune objection, lors de la deuxième lecture, au principe du projet de loi relatif à John-H. Roberts.

"Evidemment cet article a été inspiré, mais je n'aurai pas même recours aux avocats-limiers qui se sont chargés de trouver les $70,000 volées à Montmagny (vol Océan Limité) pour retracer les coupables de ce mensonge.

"Sur proposition de la 2ème lecture du bill No 31, bill Roberts, je me suis levé pour m'opposer à la deuxième lecture "maintenant" vu que je n'avais pas eu le temps d'étudier le bill. Le premier ministre me demanda de remettre mes remarques ou objections à la 3ème lecture, déclarant à la Chambre que mes objections auraient-la même portée que si je les eussent faites sur la 2ème lecture. Et la Chambre a alors voté la deuxième lecture du bill sur division. Et c'est sur la troisième lecture que j'ai donné mon opinion sur le bill. Il est faux que l'opposition ait voté pour le principe du bill. Elle a refusé de voter en faveur de la deuxième lecture du bill. Je tenais à donner ces explications parce que l'hon. président du conseil législatif, j'ignore en vertu de quelle règle, a dit hier que cela avait été une opposition insignifiante. L'hon. président a ignoré la demande du premier ministre pour essayer d'affaiblir notre attitude.

"M. Sauvé prétend que ni le président du conseil, ni le conseiller Choquette n'avait le droit de commenter au conseil l'attitude de l'opposition à l'Assemblée Législative. C'est pour cela, dit-il, que j'ai relevé le fait que M. Turgeon, gardien des règles de la Chambre Haute, avait lancé par dessus la clôture de la constitution."

PLAINTES DE L'OPPOSITION

Quand le trésorier a proposé que la Chambre se forme en comité pour l'étude du budget, M. Sauvé a tenu à protester contre la conduite du gouvernement en ne répondant pas aux questions des députés de l'Opposition d'une façon satisfaisante. Il dénonce cette conduite comme antiparlementaire et anticonstitutionnelle. Il n'y a pas besoin de Chambre ni de députés si le gouvernement refuse de renseigner ces derniers sur les comptes publics. Il reproche au gouvernement d'avoir refusé de dire les noms des maisons avec lesquelles la commission des liqueurs fait affaires en Europe. C'est restreindre les privilèges de la Chambre.

QUESTION D'ORDRE

L'hon. M. Taschereau soulève une question d'ordre. Il dit que les règlements de la Chambre permettent à un ministre de refuser de fournir des renseignements demandés par un député si cela est contraire à l'intérêt public. Il croit donc que M. Sauvé n'a pas le droit de commenter la réponse faite par le trésorier à l'interpellation en question de l'Opposition.

M. Sauvé n'insiste pas, mais il tient à signaler ce fait pour illustrer le régime. Il en arrive au projet de loi du combustible et il blâme le gouvernement de retarder l'adoption de ce bill, alors que cette question est urgente et qu'elle est une des raisons données pour la convocation de la Législature.

AUTRE QUESTION D'ORDRE

Le premier ministre soulève une autre question d'ordre, disant que, sur une motion pour former la Chambre en comité des subsides, on ne peut discuter un projet de loi qui est sur le feuilleton de l'ordre du jour, ce qui est le cas pour le bill du combustible.

L'Orateur décide que la question d'ordre est bien fondée.

M. Sauvé se permet tout de même de formuler l'espoir que le bill du combustible soit bientôt étudié.

"Vous serez bientôt satisfait", dit le premier ministre.

Le chef de l'Opposition demande au gouvernement de se hâter davantage de déposer devant la Chambre les documents réclamés par l'Opposition, au lieu d'attendre aux derniers jours de la session. Durant la session, c'est la Chambre qui est maîtresse et le gouvernement n'est qu'un comité de la Chambre. Le gouvernement devrait traiter les députés comme des législateurs et non pas comme des serviteurs.

M. Sauvé se mettant à parler de bolchévisme, il accuse les ministériels d'avoir été les premiers dynamitards de l'autorité en cette province.

RAPPEL A L'ORDRE

L'Orateur rappelle M. Sauvé à l'ordre, disant que ce dernier s'écarte de la question.

M. Sauvé persiste à blâmer le gouvernement pour refuser aux députés oppositionnistes les renseignements qu'ils réclament.

L'HON. M. TASCHEREAU

L'hon. M. Taschereau répond au chef de l'opposition que jamais le gouvernement n'a fait plus diligence que durant la présente session pour renseigner la députation dès le premier jour de la session, la plupart des ministres ont déposé leurs rapports annuels. Jamais on n'a vu tant de demandes de renseignements de la part de l'opposition et jamais on ne s'est tant efforcé de satisfaire sa curiosité. La plupart des questions de l'opposition ne sont posées que pour faire de l'esprit ou pour embêter le gouvernement. Dans les autres parlements, on refuserait certainement de répondre à des questions du genre de la plupart de celles que pose l'opposition.

Les colères du chef de l'opposition n'effraient pas le gouvernement qui continuera à faire son devoir et à fournir à la députation tous les renseignements qui ne sont pas contraires à l'intérêt public.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides et l'hon. M. Mercier fournit des explications demandées par M. Sauvé sur la protection des forêts.

Le ministre des Terres et Forêts répond à M. Sauvé qu'il n'a pas encore tous les rapports permettant d'évaluer exactement les dommages causés par les feux de forêts l'été dernier.

M. Sauvé défend le colon qui est trop souvent accusé d'avoir allumé les feux de forêts, alors que les coupables sont bien plus souvent des spéculateurs dans les forêts de la Couronne.

L'hon. M. Mercier se défend d'avoir jamais imputé aux colons le plus grand nombre des feux de forêts. Il fait retracer les causes de tous les feux de forêt. Malheureusement, dans un grand nombre de cas, il est impossible de retracer les causes.

Il déclare que, si les feux de forêts continuent l'an prochain, il se verra obligé de prendre des mesures encore plus sévères que l'été dernier pour protéger la forêt, qui est l'une des plus belles sources de revenus de la province.

LE CHEF-LIEU DU DISTRICT DE TERREBONNE

La Chambre a voté la troisième lecture du bill amendant la loi relative au changement de chef-lieu du district judiciaire de Terrebone.

Ce bill avait été adopté il y a quelque temps en troisième lecture, mais cette dernière avait été rescindée à la demande de M. Sauvé parce qu'il était absent lors de la troisième lecture et il désirait parler sur cette question.

"Je me suis opposé en vain l'an dernier, dit M. Sauvé, à l'adoption du projet de la loi que l'on demande d'amender. J'aurais voulu dans le temps avoir l'appui de mon ami le député d'Argenteuil pour essayer de convaincre le gouvernement qu'il faisait acte d'injustice en changeant le chef-lieu du district de Terrebone, et une injustice toute particulière à Sainte-Scholastique, une paroisse qui avait toujours donné au parti libéral un solide appui.

"Je n'ai pas changé d'opinion. Au contraire, mon opinion est appuyée aujourd'hui par tous les conseils des municipalités du comté des Deux-Montagnes, par M. Ethied, député libéral du comté aux Communes, depuis au delà de 25 ans et qui doit avoir la considération de son parti.

"Je constate par le document qui a été produit hier devant la Chambre au sujet de ce chef-lieu que le député d'Argenteuil n'a fait aucune démarche pour empêcher l'adoption du bill.

Naturellement, étant seul l'année dernière, à une séance de vendredi soir, à m'opposer à ce bill, je n'ai pu convaincre la Chambre et il a été adopté malgré mes protestations comme député des Deux-Montagnes, mais je crois avoir fait mon devoir comme député de ce comté."

M. Sauvé est d'opinion que le document produit hier est incomplet et qu'il y manque un télégramme et une lettre importants.

Le chef de l'Opposition ayant demandé à l'hon. M. Lacombe ce qu'il pensait du déménagement du palais de justice de Sainte-Scholastique à Terrebonne, le ministre sans portefeuille devant être intéressé à cela, puisqu'il est natif de Sainte-Scholastique.

L'hon. M. Lacombe a répondu qu'en effet cela lui fait beaucoup de peine, mais qu'il doit faire passer l'intérêt général avant ses prédilections.

LE BILL ROBERTS

L'Orateur a lu un message du Conseil législatif informant l'Assemblée législative qu'il a voté sans amendement le bill amendant les statuts refondus de 1909 et pourvoyant à l'emprisonnement de John-H. Roberts.

C'est la dernière étape de ce bill auquel il ne manque plus que la sanction du lieutenant-gouverneur. Il est possible que la sanction ait lieu la semaine prochaine.

LEGISLATION PRIVEE

La Chambre a voté la troisième lecture des bills privés suivants:

Loi amendant la charte de la cité de Verdun;

Loi constituant en corporation "The Study Corporation";

Loi amendant la charte de la ville de Saint-Laurent;

Loi constituant en corporation la Société de Prêts et Placements de Québec;

Loi conférent à Isabelle Hamel certains droits relatifs à sa personne et à ses biens;

Loi concernant la succession de feu Alfred Daibec.

Les bills privés suivants ont été présentés et ont subi leur première lecture:

Loi amendant la loi 12 George V, chapitre 142 validant la garantie et l'endossement donnés par la Cité de Trois-Rivières et ratifiant et confirmant certains règlements de la dite cité.—M. Mercier (Trois-Rivières).

—Loi amendant la loi concernant la succession de feu John Pratt.—M. Vautrin.

—Loi autorisant le collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec à admettre Georges Laurencette au nombre de ses membres.—M. Vautrin.

—Loi constituant en corporation "The Quebec Golf Club".—M. Cannon.

—Loi amendant l'article 48 du code de procédure civile.—M. Bercovitch.

INTERPELLATIONS

Voici les interpellations posées par l'Opposition et les réponses du gouvernement:

Par M. Renaud:

1. Le gouvernement a-t-il fait un contrat avec la "Montreal Dump Truck Co. Ltd"?

2. Si oui, pour quel montant et quels travaux?

3. Où et quand ont-ils été faits?

4. Quels sont les directeurs de cette compagnie et où demeurent-ils?

Réponse: 1. Non.

2, 3, 4.—Répondu au No 1.

Par M. Sauvé:—

1. La "Montreal Dump Truck Ltée" a-t-elle entrepris des travaux de voirie depuis le 1er janvier 1921? Si oui, dans quels comtés et dans quelles paroisses de comtés?

2. Cette compagnie a-t-elle signé un contrat pour ces travaux? Si oui, avec qui?

3. Quels sont les noms et résidences des directeurs de cette compagnie?

4. La "Montreal Dump Truck Ltée" a-t-elle donné une garantie de solvabilité au gouvernement?

5. Le gouvernement a-t-il exigé que cette garantie protège les personnes employées par elle ou ses entrepreneurs aux travaux des dits chemins ainsi que les cultivateurs ou autres vendeurs de matériaux employés dans la confection de ces chemins, tels que pierre, gravier, gazoline, etc.?

Réponse:—1. La Montreal Dump Truck Ltée n'a pas entrepris de travaux de voirie pour le compte du département de la voirie depuis le 1er janvier 1921.

2, 3, 4 et 5. Répondu à la question No 1.

AVIS D'INTERPELLATIONS

L'Opposition a donné les avis des interpellations qui suivent:

Par M. Dufresne

1. Quels sont les notaires de Montréal dont les services ont été retenus par le ministère des travaux publics et le secrétariat provincial au cours des années 1920, 1921 et 1922?

2. Quels sont les actes que ces notaires ont reçus et passés au cours de ces trois années pour le compte de ces ministères?

3. Quelles sommes le gouvernement a-t-il payées à chacun d'eux pendant cette période et à quelles dates?

Par M. Renaud:

1. La compagnie connue sous le nom de "Century Coal Company" a-t-elle payé des taxes sur les corporations commerciales depuis cinq ans?

2. Si oui, quelle somme a-t-elle versée, chaque année?

3. Mêmes questions pour les compagnies suivantes:

(a) Geo. Hall Coal Company of Canada, Limited,

(b) O. Faucher & Fils, Limitée,

(c) Hamon & Hesse,

(d) Rudel Belnap Machinery Co. Ltée,

(e) Pontiac Financial Company,

(f) Phoenix Construction Co. Ltd,

(g) The Canadian Highway Engineering & Construction Co.,

(h) The Foundation Co. Ltd.

(i) Jos. Gosselin Limitée.

(j) McKinnon Steel Co. Ltd.

Par M. Dufresne.

1. Le secrétaire de la Province a-t-il reçu de la compagnie Century Coal l'état sommaire annuel, suivant la section 6031 des Statuts Refondus de Québec, amendée par 10 Geo. V, ch. 72, section 30 ?

2—Si oui, à quelle date ?

3—Quels sont les noms et adresses des directeurs de cette compagnie ou de ceux qui sont mentionnés dans ce sommaire ?

4—Si non, quelles dispositions le secrétaire de la Province a-t-il pris pour obtenir tel sommaire ?

Mêmes questions pour les compagnies suivantes :

(a) Geo. Hall Coal Company of Canada Limited ;

(b) O. Faucher & Fils Limitée;

(c) Hamon & Hesse;

(d) Rudel Belnap Machinery Co. Ltée;

(e) Pontiac Financial Company ;

(f) Phoenix Construction Co. Ltd.;

(g) The Canadian Highway Engeneering & Construction Co.;

(h) The Foundation Co. Ltd.;

(i) Jos. Gosselin Limitée;

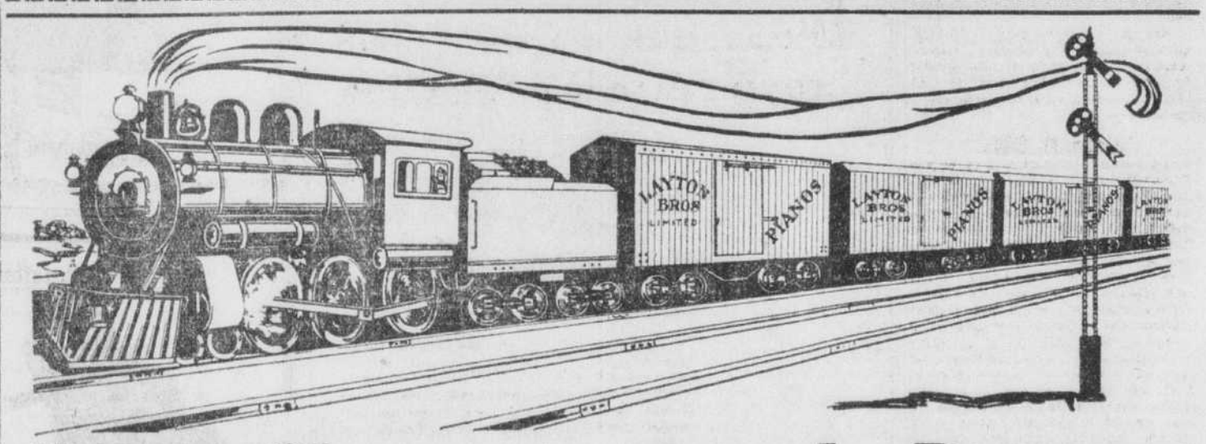
(j) MacKenna Steel Co. Ltd.

AVIS DE RESOLUTION

—Résolution relative au bill No 29 intitulé : Loi amendant les Statuts Refondus 1909, relativement au régistrateur de la division d'enregistrement de Montréal.—L'hon. M. Taschereau.

—Résolution relative au bill 37 intitulé: Loi amendant la loi pour prévenir les incendies.—L'hon. M. Galipeault.





Deux Chargements de Pianos

Ayant acheté au comptant, à des prix remarquablement bas, deux chars de pianos droits, nous sommes prêts à donner à nos clients le bénéfice de cet achat, dans une

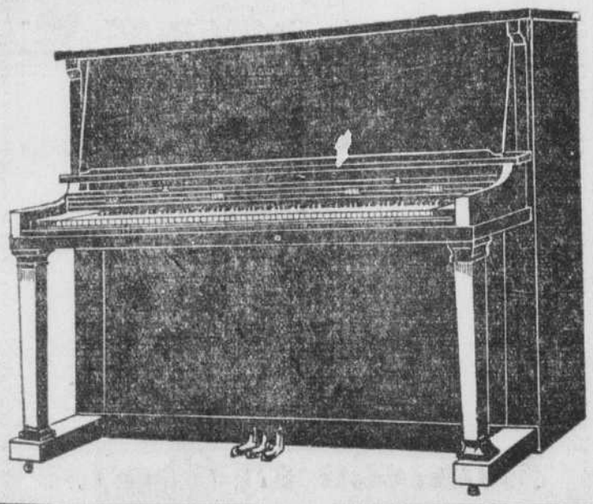
Vente de Noël de 10 Jours

COMMENÇANT

LE SAMEDI, 25 NOVEMBRE à 8.30 A. M.

$325.00

$5.00 comptant,
$10.00 à la livraison
puis $2 par semaine.



$325.00

CHAQUE PIANO EST ABSOLUMENT GARANTI.

ESSAI GRATUIT

UN AN D'ESSAI GRATUIT. Ce piano peut être échangé, dans l'intervalle d'un an, contre un piano plus cher ou un piano automatique, l'argent déboursé étant appliqué en acompte.

LE NOM "LAYTON"

Le nom "LAYTON" est associé à la vente et à la fabrication de pianos depuis plus de 80 ans. Cela seul est une forte garantie pour l'acheteur.

$325

DESCRIPTION DU PIANO

C'est un petit modèle droit, de 7⅓ octaves, ayant le même nombre de notes qu'un piano à queue de concert, un cadre en fer, un mécanisme de répétition contrôlable breveté. Fabriqué par Otto Higel Co., dont la réputation est mondiale, il a une jolie caisse en acajou, en noyer ou en chêne, un son extrêmement doux, une touche élastique et douce, 3 pédales et des charnières continues.

Après avoir payé le premier **$15.00** vous n'avez plus que $2.00 par semaine à donner.

Prenez une décision dès aujourd'hui—il n'y a que 40 de ces pianos. Procurez-vous-en un pour Noël.

COMMANDES PAR LA POSTE

Nous prendrons les commandes par la poste, mais nous les remplirons dans l'ordre de leur arrivée, vu le nombre restreint de nos pianos.

LAYTON BROS LIMITED

La principale maison de Pianos et Phonographes, à Montréal

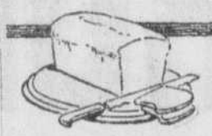
550-552 Ouest, rue Ste-Catherine ANGLE STANLEY

LE DEPOT CENTRAL

des pianos Layton Bros est aussi celui des pianos Mason and Risch et Pratte, des pianos automatiques Gulbransen, des phonographes Edison, Brunswick et Columbia.

MAGASIN OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 ET SAMEDI, JUSQU'A 10 HEURES

TOUS GENRES D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE



LA BOITE A PAIN

Accoutumez les enfants à manger du pain au lieu de gâteaux quand ils ont faim. Le pain est un aliment nourrissant pour les enfants.

LE "SCOTCH HONEY"

est leur favori

James M. Aird Ltd.

Reine des Cigarettes



REX

Reconnue pour sa qualité supérieure et sa saveur délicate

10 pour 15¢
25 " 35¢

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITÉE

MANTEAU CHAT SAUVAGE

MANTEAU TRES A LA MODE

$200.00

et à ce bas prix, la meilleure valeur du marché.

A. DOSTERT

Manufacturier de fourrure

458 ST-PAUL OUEST

33,34

PRESIDENT DU CONSEIL DES BEAUX-ARTS

M. J.-O. Marchand, de Montréal, est élu à ce poste.— Ecole inaugurée.

L'HON. M. DAVID

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24.—Le conseil supérieur des beaux-arts de la province de Québec s'est réuni hier après-midi pour élire ses officiers. On sait que ce conseil, appelé communément "commission des beaux-arts", a été nommé l'été dernier en vertu d'une loi adoptée à la dernière session de la Législature. Elle se compose de l'hon. Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif et de la commission de conservation des monuments historiques, de MM. J.-O. Marchand, architecte, Maurice Cullen, peintre, René Leclerc, financier, et R.-A. Benoit, secrétaire du premier ministre Taschereau. Pour cause de maladie, M. René Leclerc n'a pu assister à cette réunion.

M. J.-O. Marchand a été élu président du conseil supérieur des beaux-arts et M. R.-A. Benoit a été élu secrétaire.

Les membres de ce conseil ont visité hier après-midi l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, rue Saint-Joachim, ainsi que l'exposition des peintures de feu l'artiste-peintre Edmond Lemoine, installée dans l'annexe du Petit Séminaire de Québec.

Hier soir, ils ont fait, en compagnie de l'honorable M. David, secrétaire de la province, l'inauguration de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec, qui vient d'être entièrement restaurée.

L'HON. M. DAVID

Adressant la parole aux élèves, l'hon. M. David a d'abord dit avec une charmante humilité combien la parole humaine, eût-elle toute la mélodie de France ou d'Italie, est indigne de terminer une cérémonie où l'art vient d'être intronisé à Québec. Rappelant qu'un des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec est un jeune séminariste qui consacre ses heures de congé à venir faire de la peinture, il se demande: Il y a quinze ans, qui eût dit qu'un jeune séminariste eût laissé le grec pour venir tracer sur la toile les traits des héros grecs? C'est que nous avons marché vers la conquête de l'art et du beau. Le mouvement que nous constatons n'est que la continuation de celui que nous ont tracé les ancêtres qui ont commencé le mouvement des clochers vers le ciel. Nos vieilles églises de Saint-Joachim, de Sainte-Pétronille, de Sainte-Luce et de tant d'autres endroits sont des manifestations merveilleuses de l'amour que nos ancêtres avaient pour l'art.

Puis l'hon. M. David annonce ici une nouvelle qui réjouit fort les élèves.

"N'oubliez pas, dit-il, que chacun de vous—et chacun est ici employé au masculin, mais comme terme embrassant la femme—aura bientôt le droit de participer à un concours dont celui ou celle qui sortira vainqueur ira passer trois ans à Paris pour y perfectionner ses études artistiques."

Le secrétaire de la province rappelle qu'il y a aujourd'hui un ancien Québecois qui passe à juste titre pour l'un des plus grands peintres de France, M. David Morris, issu d'une famille pauvre et qui fait aujourd'hui la gloire de Québec et du Canada. Il assure les élèves que la même chose peut se répéter.

"Québec, dit-il, marche à pas de géants vers l'éducation supérieure en art. Soyez les premiers. D'autres vous suivront."

Après ce discours, qui a été vivement applaudi, M. J.-O. Marchand, président du Conseil supérieur des beaux-arts, a prononcé l'allocution suivante:

DISCOURS DE M. J.-O. MARCHAND

C'est pour moi un grand honneur et un très agréable devoir que d'être appelé à féliciter l'honorable Athanase David, secrétaire provincial, ami et protecteur des arts au Canada, pour l'heureuse initiative qu'il vient de prendre en décrétant l'établissement d'écoles des beaux-arts dans notre province.

L'expression "beaux-arts" éveille dans l'esprit d'un grand nombre de personnes l'idée de luxe et même de luxe coûteux et inutile. L'art sous quelque forme qu'il se présente n'est à leurs yeux qu'un vernis ou un clinquant dont les peuples encore jeunes peuvent aisément se passer et qui, dans tous les cas, ne peut en rien contribuer à leur bien-être. C'est là une idée fausse qu'il convient de détruire tout d'abord.

Le culte de la beauté est instinctif chez l'homme et la hauteur morale d'une civilisation se mesure aisément par la valeur de ses productions artistiques et littéraires. En admirant les cathédrales du moyen-âge, nous admirons l'élan religieux qui leur a donné naissance; les cathédrales sont l'image d'une civilisation profondément chrétienne. Or, au XVIIe siècle, la période du moyen-âge mal connue ou méconnue par les beaux-esprits et les philosophes était considérée comme une époque de barbarie. Cet art essentiellement religieux, jugé par eux digne tout au plus des barbares et des Goths, et, à ce titre, appelé gothique semblait être à leurs yeux la négation même de l'architecture parce qu'il ne dérivait pas de l'art gréco-romain considéré par eux comme le seul logique et parfaitement équilibré, tant il est vrai que les productions artistiques ne peuvent être que le reflet de l'état d'âme d'une époque.

Le bien-être matériel d'une nation s'accompagne toujours du dévouement intellectuel et artistique qui est un des éléments essentiels du développement moral. Ce développement se traduit par l'amour de ce qui est grand et beau. C'est pourquoi les beaux-arts doivent, au même titre que les lettres et les sciences, entrer dans l'instruction générale des peuples.

Au surplus, s'il fallait invoquer des précédents, il serait facile de démontrer que la création d'écoles des Beaux-Arts au Canada n'est pas un besoin nouveau. Une intéressante brochure publiée à Montréal en 1920 et intitulée "Une maîtrise d'art au Canada", nous apprend que deux écoles d'arts furent fondées à Québec vers le milieu du XVII siècle et une autre à Montréal vers le début du XIXe. La plupart des oeuvres d'architecture, peinture ou sculpture que nous admirons dans notre province sont dues à l'influence de ces écoles et la décadence accusée dans les oeuvres ultérieures provient uniquement de la disparition de ces institutions qui ne bénéficiaient pas comme celles d'aujourd'hui de la sollicitude d'un gouvernement éclairé.

En effet, vers le début du XIXe siècle quelques artistes architectes, sculpteurs et imagiers formèrent une association pour entreprendre la décoration des églises de la province. Le succès de leurs travaux groupa bientôt sous leur patronage toute une pléiade de jeunes gens qui, sous l'excellente direction de ces pionniers de l'art, acquirent à leur tour une célébrité justifiée. Parmi toutes ces figures dont s'enorgueillit à juste titre le Canada français, se détache, au premier plan, celle d'un artiste remarquable, un maître dans toute l'acception du mot. J'ai nommé François-Thomas Baillargé. Ce célèbre artiste québecquois, qui joignait à un goût exquis les connaissances les plus étendues en architecture et en sculpture, a laissé dans notre province nombre de productions qui méritent le titre de chef-d'oeuvre.

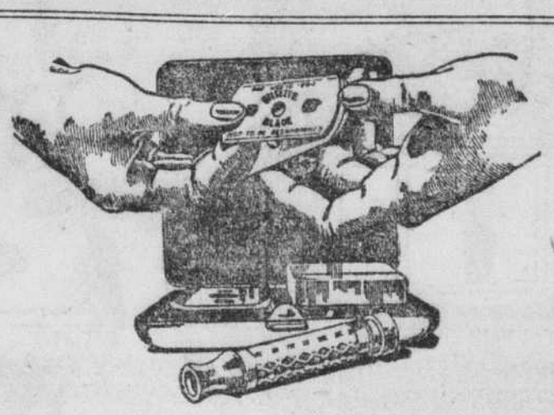
L'école des beaux-arts était donc constituée et son rayonnement ne tardait pas à se répandre sur toute la province.

Et cependant, Mesdames et Messieurs, à quelles sources puisaient alors patrons et élèves? On nous dit que le premier en nom de ces artistes, Quévillon, n'avait pour toute bibliothèque d'architecture, que le traité de Vignole, c'est-à-dire, la parallèle des ordres romains d'après Vitruve. Cependant les oeuvres d'architecture ou de sculpture, de cet artiste accusent clairement l'influence de l'école française du XVIIe siècle, c'est-à-dire d'une époque où le Canada s'appelait encore la Nouvelle-France. L'esprit de l'art romain est pourtant essentiellement différent de celui de l'art qui fleurissait sous le règne de Louis XV. On ne peut donc s'expliquer ce fait que par une réminiscence des vieilles traditions françaises, traditions qui s'étaient religieusement transmises de génération en génération et qui restaient réalisées dans les quelques rares églises et autres monuments qu'ils avaient sous les yeux.

Fait plus curieux encore: vers cette même époque, c'est-à-dire vers la période qui s'étend de 1810 à 1840, la France secouée par des révolutions intérieures, avait complètement abandonné la tradition de cet art si délicat et si spirituel, pour adopter une facture sèche, froide et sans âme. Il s'en suit que les oeuvres canadiennes du début du XIXe siècle sont éminemment plus françaises que les oeuvres françaises de la même période. Si cette affirmation paraissait quelque peu paradoxale nous la justifierions en mettant en parallèle des églises canadiennes telles que Sainte-Luce et les églises françaises telles que Notre-Dame de Lorette, érigée sensiblement à la même date.

C'est cete tradition française, malheureusement disparue, faute d'un milieu favorable à son étude et faute d'encouragements suffisants, c'est cette tradition, disons-nous, qu'il importe de faire renaître dans le pays. Le gouvernement de Québec a parfaitement compris que, sans une réaction immédiate, l'art canadien tomberait dans une décadence irrémédiable. La création d'écoles des beaux-arts, comme on le voit, est d'une nécessité qui s'impose aujourd'hui plus que jamais. Grâce à ces écoles, à la qualité de l'enseignement qui y sera donné et aux merveilleuses aptitudes naturelles de notre jeunesse canadienne, l'art français refleurira de nouveau dans notre province et notre race reprendra définitivement la place à laquelle elle a droit dans l'une des plus nobles manifestations de l'esprit humain.

M. Bailleul, professeur de modelage et directeur de l'Ecole, a ensuite remercié les visiteurs au nom des élèves.



Mieux que ce que vous croyiez être la perfection

A l'homme qui croit se raser de façon satisfaisante avec son rasoir actuel—que ce soit un rasoir ordinaire avec morfil droit, ou le rasoir de sûreté—il reste à apprendre ce que c'est qu'un véritable appareil pour se raser.

Le Nouveau Gillette Perfectionné a radicalement changé la conception que se faisaient les hommes de ce qui constitue le confort et la satisfaction dans le rasage.

Et l'homme qui est le plus difficile à satisfaire est précisément celui qui fait la plus grosse réclame au Nouveau Gillette Perfectionné. Son nouveau rasoir lui a fourni la solution des problèmes que lui posait depuis toujours l'opération de se raser.

Arrêtez-vous et engagez la conversation avec le marchand de Gillette. Il vous indiquera les particularités du Nouveau Perfectionné qui mettent fin aux ennuis de se faire la barbe.

Le Nouveau Rasoir de Sûreté Perfectionné Gillette

Breveté au Canada, le 31 août 1920

L'EXTRAIT ORCHITIQUE CONCENTRE DU Dr FRED. DEMERS

est infaillible contre découragement, maladies nerveuses, attaques de nerfs.

Essayez-le, en vente partout.

DEPOT: 809 ST-DENIS 78-m.v.n

HOUBIGANT Paris

MON BOUDOIR

Parfum
Talcum Powder
Poudre à sachets
Eau de Toilette
Brillantine
Poudre

Dans Tous Les Bons Magasins



HOUBIGANT, LIMITEE, MONTREAL
46 RUE ST. ALEXANDRE

La Farine Préparée XXX BRODIE facilite la Pâtisserie



Elle a rendu la préparation des pâtisseries plus facile, plus agréable et plus économique pour des milliers de ménagères depuis au delà de cinquante ans.

La Farine Préparée XXX Brodie a supprimé le gaspillage, l'insuccès, l'incertitude, les désappointements, parce qu'elle contient d'avance—et dans les proportions voulues—tous les ingrédients indispensables pour obtenir une pâte légère, bien levée et de digestion facile.

Employée avec succès depuis au delà de 50 ans.
Médailles d'Or aux Expositions de Paris et de Philadelphie.
Vendue partout en sacs de 3 livres et 6 livres.

FARINE PRÉPARÉE XXX BRODIE

Facilite la Pâtisserie

GRATIS ECRIVEZ pour demander notre livre "SECRETS DE CUISINE". BRODIE & HARVIE, Montréal, Limited.



Elégants Manteaux en Seal Français

Si riche et d'un si beau lustre qu'on ne peut guère le distinguer du Hudson Seal. Ces manteaux ont un reflet d'opulence étonnant pour leur prix si modique.

Nous avons un choix remarquable de ces élégants modèles, garnis en pareil, avec collet et poignets en martre d'Alaska, castor et autres fourrures.

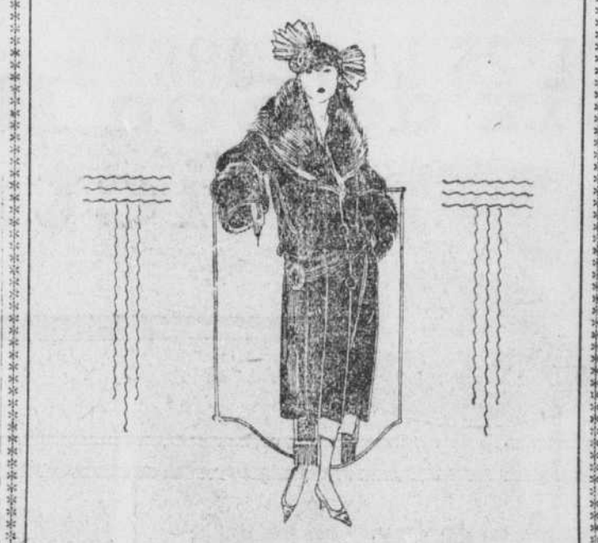
Toutes longueurs et tailles.

Manteaux unis . . . . $110 et plus
Manteaux garnis . . . $140 et plus

AUTRES MANTEAUX

Mouton de Perse . . . . . $200 et plus
Hudson Seal . . . . . $300 et plus
Chat sauvage . . . . . $200 et plus
Rat musqué . . . . . $140 et plus

Cummings & Cummings Limited
109 Ouest, rue St-Paul
En arrière de l'église Notre-Dame.



Manteau en Phoque

Orné de la toute Nouvelle Ceinture

Ce très élégant manteau — une des dernières créations de la maison Desjardins — illustre de façon frappante l'évolution de la mode vers une plus grande ampleur de la jupe.

Il est fait du plus beau phoque d'Hudson; les manches sont d'une largeur excessive, suivant le goût du jour; un gros col rond en martre d'Alaska s'harmonise parfaitement avec des manchettes de même fourrure. Une ceinture de satin souple, retenue sur le côté par un ornement d'ivoire ou de métal, ajoute à l'insurpassable beauté du modèle.

En substituant le castor ou le kolinsky à la martre, on peut donner à ce manteau une allure toute différente, quoique aussi gracieuse, et lui conserver son réel cachet de nouveauté et de distinction.

Ne vous contentez pas, Mesdames, d'un manteau ordinaire, quand vous pouvez avoir, pour le même prix, *chez Desjardins*, une de ces vraies merveilles.

CHAS DESJARDINS & CIE. LIMITEE
130 Rue St Denis

L'ancien, l'original magasin Blumenthal de Montréal. En relation avec personne autre.

Le plus vaste assortiment à Montréal de

PARDESSUS

pour hommes, jeunes gens et garçonnets



LOVAT

La nuance la plus en vogue pour pardessus. Vous en trouverez en quantité ici.

$37.50

THE Burly Regd

Tissus Ecossais à Pardessus

Echantillons pour l'hiver prochain, en vente maintenant. Toute une année en avant! Magnifiques dessins nouveaux. Tissus d'une texture serrée et garantis durables.

$40 $45 $50

DES CENTAINES AU CHOIX

Voici une énorme quantité de bons pardessus tous offerts à $25 et $30 seulement. Toutes les nuances et tous les modèles. La meilleure valeur à Montréal.

$25 $27.50 $30

VENTE SPECIALE DE

50 pardessus valant $25 et $30, nuances plutôt foncées, bons tissus, bonne confection, jolis modèles. A écouler à $18.75

Des Milliers de Pardessus — Le plus Gros Assortiment en Ville et les plus Bas Prix en Ville

Le seul magasin Blumenthal authentique est sur la rue Ste-Catherine, près Bleury—Pas ailleurs.

Le RAYON pour GARÇONNETS

(En renom depuis cinquante ans pour avoir le plus vaste assortiment de bons vêtements pour garçonnets à Montréal).

COMPLETS TOUT LAINE avec 2 culottes

Choix considérable de complets qui se sont vendus jusqu'à $13.

$9.45

COMPLETS AVEC 2 CULOTTES pour garçonnets

65 seulement à vendre demain à bien moins que leur valeur réelle.

$7.95

COMPLETS D'EXCELLENTE QUALITE pour garçonnets

Magnifiques patrons, jolis modèles, 2 culottes.

$12.45

PARDESSUS pour garçons de 2 à 18 ans vendu jusqu'à $13.50

Tous les modèles, grand choix dans toutes les grandeurs

$8.95

Tissus épais, nuances foncées; entièrement doublés

Achetez le pardessus de votre garçon demain

CHEMISES POUR HOMMES

Valant jusqu'à $3.50—soldes de notre stock régulier—toutes les grandeurs.

CHAQUE CHEMISE GARANTIE

$1.95

CHAUSSETTES POUR HOMMES

Soie et laine, cachemire tout laine à côtes et fantaisie, patrons nouveaux, unies et à coins.

$1.39

Ouvert jusqu'à 9 p.m. le vendredi.
Jusqu'à 10 p.m. le samedi.
Jusqu'à 6.30 les autres jours.

J. H. Blumenthal Sons LIMITED

Rues STE-CATHERINE et BLEURY

Aucune relation avec aucun autre magasin.

LA LOI DES SUCCESSIONS

Par EVARISTE BRASSARD

Dans la série des intéressantes conférences faites aux membres de l'Association des Comptables, nous croyons que celle de Maître Evariste Brassard, avocat du service des droits sur les successions, aurait dû être entendu par un public plus étendu que celui un peu exclusif des comptables vérificateurs, et de leurs invités, et des chefs de bureau de nos grandes maisons qui désirent se tenir au courant de la législation et des progrès de la science comptable.

L'Association, désirant renseigner le public sur différentes lois qui l'intéressent tout spécialement, a composé un programme fort intéressant pour le reste de l'année.

M. Léon-Mercier Gouin, Alexandre Gérin-Lajoie et Banks, tous professeurs à l'Université de Montréal, ont déjà fait leur causerie et d'autres non moins intéressants suivront.

Nous donnons ci-dessous la conférence de M. Evariste Brasard "in extenso" vu les renseignements utiles qu'elle contient pour le grand public.

DROITS SUR LES SUCCESSIONS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Avant d'aborder l'étude des droits de successions dans la province de Québec, il convient de rappeler les notions générales de l'impôt.

Suivant les meilleurs auteurs, l'impôt ou la taxe est la contribution directe ou dissimulée que le pouvoir public exige des habitants ou des biens pour subvenir aux frais du gouvernement.

L'impôt n'est pas limité aux citoyens, il peut être réclamé de toute personne ou de tout bien dans la limite du territoire régi par le gouvernement qui décrète l'impôt.

L'impôt est proportionnel lorsque le taux ou percentage de la contribution reste toujours le même. Il est progressif si le taux est variable suivant la valeur du revenu ou des biens qui y sont assujettis.

Le calcul de l'impôt proportionnel est facile à faire, tandis que celui de l'impôt progressif n'est pas exempt de difficultés et parfois même de surprises.

La taxe directe est celle que le législateur réclame de la personne qu'il entend grever de cet impôt.

La taxe indirecte est celle que l'on réclame d'une personne autre que le contribuable que l'on veut atteindre, avec l'entente et l'intention que celui qui paie, s'indemnisera aux dépens d'une autre personne. (Droits de douane et d'accise).

L'impôt étant une contribution forcée au Trésor public, il importe que les lois de taxes soient rédigées de façon à permettre à tous ceux auxquels elles enlèvent une partie de leur patrimoine d'en comprendre le texte et l'application. En d'autres termes, la loi doit être assez simple pour permettre aux contribuables de vérifier, sans effort, qu'on ne lui réclame rien de plus que ce qu'il est strictement obligé de payer.

La loi doit être efficace et doit atteindre également et impartialement toutes les personnes et tous les biens qui y sont assujettis.

La taxe doit être prélevée en un temps favorable pour le contribuable et la perception doit pouvoir s'en faire à peu de frais.

Enfin, la taxe doit toujours être prélevée en un temps favorable pour le contribuable et la perception doit pouvoir s'en faire à peu de frais.

Enfin, la taxe doit toujours être raisonnable et modérée.

Tels sont les principes dont, suivant Adam Smith et tous les autres économistes, le législateur doit s'inspirer pour la rédaction de toute loi d'impôt.



M. EVARISTE BRASSARD

DROITS SUR LES SUCCESSIONS

Les droits sur les successions, comme toutes autres taxes, ont pour but d'assurer à l'Etat une partie du revenu dont il a besoin.

On ne conteste plus aujourd'hui à l'Etat le droit de taxer les héritages.

On ne s'entend pas cependant aussi bien sur la justification de ce droit.

Diverses théories ont été émises à ce sujet. Voici celle que signe M. Huebner de l'Université de Pensylvanie aux membres de la "National Tax Association" en 1908:

"On a prétendu en certains quartiers que c'est un moyen d'obtenir des héritiers le recouvrement des taxes que leur auteur a su éluder pendant sa vie; d'autres y ont voulu voir un voyen efficace de limiter les fortunes gonflées, (swollen) et d'amener une distribution plus équitable de la richesse".

On prétend aussi que la justification de l'Etat à taxer les héritages réside dans le fait que ces héritages représentent des privilèges spéciaux survenant aux héritiers et qui constituent un revenu accidentel ou fortuit qui leur échoit sans qu'ils y aient contribué en aucune façon par leur talent et leur travail.

On invoque aussi le principe que l'Etat a tout autant que l'héritier droit à la succession.

Enfin, on y a vu une prime payable à l'Etat en retour de la protection qu'il assure; cependant, il résulte de l'étude des diverses lois et des débats qui les ont précédées, que leur raison d'être consiste dans le droit de l'Etat de régir les successions dans l'intérêt public et que toutes ces lois ont été adoptées dans le but de procurer, à peu de frais, un revenu considérable à l'Etat.

La théorie des arrérages de taxes qui semble avoir eu ses heures de succès ne résiste pas à l'analyse. Ceux qui l'ont énoncée n'ont pas songé à l'impossibilité qu'il y aurait de tenter seulement à retracer les cas d'évasion; ce qui ne pourrait se faire autrement que par un examen minitieux des livres et papiers du défunt pour suivre et apprécier les changements apportés dans ses placements et propriétés.

Il faudrait donc la preuve du fait de fraude et des taux de taxe différents suivant chaque cas.

La théorie de la limitation des fortunes considérables est attribuée au professeur Wagner, d'Allemagne.

L'ex-président Roosevelt dans un message au congrès de 1906 recommandait l'adoption d'une taxe graduée et progressive dans le but d'empêcher les propriétaires de fortunes énormes, d'en transmettre plus d'une certaine partie à une seule et même personne.

Il est vrai que l'opinion publique n'est pas précisément sympathique à l'endroit de ces fortunes énormes, mais la taxe sur les successions est-il le moyen qu'il convient d'adopter pour limiter ces fortunes?

Voici la réponse de Mr. Bullock, professeur d'Economie politique à l'Université Harvard:

"La question telle que posée "laisse présumer qu'il existe actuel"lement aux Etats-Unis une con"centration anormale de richesse et "de pouvoir en quelques mains; je "serais le dernier à admettre que "tel n'est pas le cas. Depuis long"temps les penseurs se sont rendus "à l'évidence que les fortunes co"lossales ont été édifiées par l'exer"cice de privilèges spéciaux accor"dés par la loi, ou qu'elles ont été "arrachées au public au mépris de "toute loi. Il suffit, pour s'en ren"dre compte, de songer aux révéla"tions faites au cours de divers pro"cès et des enquêtes tenues par le "Bureau des Corporations et la "Commission du commerce entre les "divers Etats. Fort heureusement, "la façon dont le pays s'intéresse à "cette question et dont il étudie ce "problème nous apportera une so"lution sensée. Les révélations ré"centes ont à ce point alarmé les "esprits et soulevé l'indignation "que beaucoup de gens sont dispo"sés à employer contre les indivi"dus et les corporations coupables "la première arme à leur portée. "Mais, malgré tout le respect que "je professe pour le haut dignitaire "qui a fait cette suggestion, je ne "peux pas admettre que l'impôt suc"cessoral soit l'arme qu'il convient "d'employer.

"Si les fortunes proviennent de "l'administration malhonnête ou "tout simplement osée, de corpo"rations importantes, les remèdes "qui s'imposent sont la réforme de "nos lois relatives aux corporations "et le développement d'un idéal "commercial plus sain. Cela pren"dra peut-être un peu de temps et "n'est pas sans présenter beaucoup "de difficultés, mais c'est proba"blement la question du jour, et "elle est bien autrement impor"tante que celle de la taxe sur les "successions. Il faudra peut-être "une législation nouvelle, mais si "l'on applique sérieusement et sans "relâche les lois existant actuelle"ment contre les offenses, mainte"nant démodées, qui s'appellent la "conspiration et le vol, on verra "comme le but à atteindre n'est pas "si éloigné qu'on le pense. Quand "il sera bien compris qu'il est tout "aussi dangereux pour un magnat "de chemin de fer d'abuser de la "confiance des actionnaires pour "servir ses propres intérêts que "d'attaquer un convoi, nous aurons "fait disparaître une classe de for"tunes gonflées. Que l'officier d'u"ne compagnie d'assurance sache "qu'il est tout aussi criminel de "détrousser la compagnie que cela "peut l'être pour un commis de "prendre quelques sous dans la "caisse de son patron, et nous en "aurons atteint une seconde classe. "Que le financier habile qui déva"lise une compagnie de tramways "soit aussi sévèrement puni que le "pauvre affamé qui dérobe un pain, "et nous atteindrons une troisième "classe.

"Si tous ces messieurs étaient "traduits devant les tribunaux cri"minels, on ferait disparaître la "cause du malaise et du méconten"tement. Qu'on les poursuive pour "leur faire restituer ce qu'ils se "sont illégalement appropriés, mais "ne recourons pas pour cela à la "taxe sur leur succession.

"Ce sont là des remèdes très "simples et ne possédant aucun des "attraits de la nouveauté, mais ils "sont à la portée de tous; et leur "efficacité dépasse encore tous les "efforts de régénération sociale qui "pourraient tenter les législateurs.

"Que pendant une seule généra"tion on s'applique à punir le crime "commercial, à extirper le brigan"dage social, à abolir les privilèges "dépendant de lois imprévoyantes "et l'on verra que ce problème de "la distribution des richesses se ré"glera de lui-même."

Une autre objection réside dans le fait que la loi ne pourrait pas être fait pour les fortunes "indésirables" seulement et alors elle frapperait les honnêtes gens et décourag erait l'ambition et l'industrie légitimes.

Les meilleurs économistes sont en faveur de la théorie qui considère la taxe comme une prime payable à l'Etat en retour de la protection qu'il accorde, tant à l'héritier qu'au testateur; cette garantie constitue un service de premier ordre que l'Etat seul est capable de rendre, puisque c'est grâce à son assistance, à sa police et à ses tribunaux qu'il est possible d'acquérir les biens, d'en avoir la jouissance et de les transmettre.

L'impôt sur les successions n'est pas une institution moderne; il existait à Rome, sous Auguste, une taxe de successions de 5% et Monsieur Paul Leroy-Beaulieu affirme que ce mode d'impôt est presque aussi vieux que le monde.

Il fut introduit au Canada en 1892, alors qu'il fut adopté par les province de Québec, Ontario et Nouvelle-Ecosse. Il existe aujourd'hui dans toutes les provinces du Canada et dans tous les Etats de la République américaine, sauf l'Alabama, la Floride et le district de Columbia.

En plus de la taxe de chaque Etat, il y a aussi une taxe fédérale.

LOI DE LA PROVINCE

La loi assimile aux biens transmis par décès tous ceux dont le défunt a disposé gratuitement d'une manière quelconque autrement que par contrat de mariage, dans les trois années précédant immédiatement son décès.

Les sommes payables par un assureur à raison du décès d'un assuré sont traitées comme biens transmis par son décès, lorsque ces sommes sont dévolues à titre gratuit.

La Loi de Québec impose des droits (a) sur tout bien meuble ou immeuble situé dans la province et dont la propriété, la jouissance ou l'usufruit sont transmis par le décès du propriétaire sans égard au domicile de ce dernier; (b) sur la transmission par le décès d'une personne domiciliée dans la province de biens mobiliers réellement situés en dehors de la province.

La transmission opérée en faveur d'un ou des survivants de plusieurs propriétaires conjoints d'un bien possédé en commun ou conjointement assujetti la part du précédé aux droits sur les successions.

PROCEDURE

Chaque héritier, légataire, exécuteur, administrateur, chaque donataire et chaque bénéficiaire est tenu de transmettre au Percepteur du revenu une déclaration sous serment désignant en détail tous les biens transmis par le décès, leur valeur réelle au moment du décès et les dettes du défunt et indiquant les noms, prénom et domicile de chacun des intéressés dans la succession et leur parenté avec le défunt.

Cette déclaration doit être accompagnée de la copie du testament ou de donation, etc., suivant le cas.

Une déclaration complète par l'une des personnes tenues de faire la déclaration libère les autres de leur obligation.

Si la déclaration est complète, le percepteur procède à l'établissement ou au calcul des droits suivant la valeur et la parenté des héritiers ou légataires.

Sur paiement des droits, lorsqu'il n'y en a pas d'exigibles, le percepteur émet les certificats autorisant le transfert des biens déclarés.

Les droits sont imposés sur le solde actif, déduction faite des dettes et charges existant au moment du décès.

Le taux des droits varie à raison du degré de parenté de l'héritier et de la valeur de la succession:

I.—En ligne directe, entre époux, gendre, bru, beau-père ou belle-mère, le taux initial varie de 1½ à 5% avec surtaxe variant de 1% à 3% sur chaque part excédant $100,000.

II.—Frères, soeurs et leurs descendants. Taux initial 5½% à 11%.

III. — Oncles, tantes, cousins et cousines: Taux initial 6½ à 12½%.

IV.—Autres collatéraux au degré susceptible. Taux initial 9% à 15%.

V.—Etrangers: de 10 à 20%.

Chaque part excédant $50,000.00 dévolue aux collatéraux ou aux étrangers est en outre passible d'une surtaxe variant de 1 à 5%.

EXEMPTIONS

L'imposition des droits est la règle et les exceptions ou exemptions se réduisent à celles-ci:

(a) Les successions en ligne directe dont la valeur n'excède pas $15,000.00.

(b) Si la valeur excède $15,000, l'exemption est réduite à $5,000.

(c) Les legs pour fins de charité ou d'éducation dans la Province jusqu'à concurrence de $1,000.00 dans chaque cas.

(d) Les donations faites dans les trois ans précédant le décès lorsque la valeur donnée n'excède pas $1,000 pour chaque donataire.

SANCTION

Le Trésorier de la Province est autorisé à nommer une commission pour faire enquête et obtenir les renseignements au sujet des biens transmis ou donnés et de leur valeur.

La loi exige le certificat du percepteur pour la validité du transport des biens et pour l'enregistrement des quittances, pour le paiement des assurances et pour le transport des valeurs.

Au cas d'immeubles ou de créances hypothécaires l'enregistrement du certificat du percepteur est requis.

Au cas de déclaration fausse ou incomplète ou de transfert consenti sans le certificat du Percepteur, le contrevenant est en outre passible d'une forte pénalité.

Le montant dû à la Couronne pour droit, intérêt ou pénalité est une dette privilégiée prenant rang immédiatement après les frais de justice.

LES ETRANGERS SOUS NOTRE LOI

La taxe n'est pas plus élevée lorsque les biens imposables dans la Province sont transmis par le décès d'une personne domiciliée à l'étranger ni lorsque le légataire ou l'héritier réside à l'étranger.

* * *

Il résulte de cette analyse que notre loi est en somme une bonne loi car elle est conforme aux principes des économistes.

Elle est facile à comprendre et à pratiquer, la taxe est perçue à peu de frais pour les intéressés et pour le gouvernement; le taux de la taxe et les exemptions sont raisonnables. Elle ne contient rien d'alarmant pour les capitalistes locaux ou étrangers. Elle est à la fois sage et pratique.

PLACEMENTS A L'ETRANGER

A raison de la facilité des communications et des échanges commerciaux, on achète couramment à la Bourse des actions et obligations de compagnies ou corporations dont le siège social ou l'entreprise sont situés à l'étranger.

Ces valeurs peuvent être attrayantes, mais il ne faut pas oublier les ennuis et les frais considérables auxquels leur possession expose les héritiers du propriétaire.

La taxe sur les successions sous une forme ou une autre existe à peu près partout, et cette taxe atteint généralement les actions et obligations des corporations dont le siège social et l'entreprise sont situés sur le territoire, alors même que le propriétaire défunt était domicilié ailleurs. D'un autre côté, l'Etat du domicile dont les lois régissent la transmission réclame aussi une taxe sur cette transmission.

Les héritiers sont ainsi tenus de payer sur ces valeurs à deux gouvernements.

La situation se complique en outre du fait que presque partout ailleurs que dans la province de Québec, la possession de valeurs étrangères oblige les héritiers à s'adresser aux tribunaux des autres provinces ou états pour obtenir des lettres d'administration ou de reconnaissance du testament, ce qui entraîne des frais considérables.

Dans les Etats-Unis d'Amérique, il existe une taxe fédérale qui vient s'ajouter à la taxe de chaque Etat.

A raison de la diversité des lois tant dans la forme que dant leur principe, il est impossible à d'autres qu'à un spécialiste de se former une idée approximative de la taxe et des frais à payer dans chaque état et du délai nécessaire à l'accomplissement des diverses formalités.

La succession Frick, de Pittsburgh, Pensylvanie, évaluée à $94,000,000, a payé à vingt gouvernements la somme de $9,402,000 en droits sur la succession, dont $1,979,000 au gouvernement de Pensylvanie et $6,339,000 pour taxes fédérales.

LUI A EVITE UNE OPERATION

Conviction de Mme Tracey de l'Ontario, au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Knightington, Ontario.—"J'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à l'époque du retour de l'âge, pour les maladies auxquelles la femme est alors exposée. Je n'étais pas bien depuis un an et incapable de faire mon travail. Une amie qui avait pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me le recommanda, et je crois que son emploi m'a évité une opération. Je le recommande fortement à toutes les femmes qui souffrent comme moi, et je consens à ce que vous utilisiez mon témoignage."—Mme. Daniel J. Tracey, Knightington, Ontario.



Certaines maladies féminines peuvent, si elles sont négligées, nécessiter l'opération. Mais les maladies les plus ordinaires ne sont pas des cas de chirurgie, ni ne sont causées par des déplacements graves, tumeurs, etc., bien que les symptômes soient les mêmes.

Dès les premiers symptômes d'indisposition, prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham afin de vous défaire du malaise présent et éviter des maladies plus graves

(ann)



$169.00
POUR CE BEAU
MANTEAU
— EN —
MOUTON
— DE —
PERSE

Il est parfait de style et la qualité de fourrures est garantie sans réserve.

VOUS POUVEZ PAYER $225.00

pour le même manteau dans les magasins de détail ordinaires. Nous vous l'offrons à 169.00, parce que nous sommes satisfaits de notre profit de manufacturier.

Autres modèles jusqu'à 300.00

ERNEST ALBERT
Fourrures en gros—Spécialiste dans le mouton de Perse
270 rue St-Paul O.
Coin St.-François-Xavier.
Ouvert le samedi après-midi.

24,27

LA CAMPAGNE DOIT CONTRIBUER SA PART

M. Gaspard De Serres, ancien trésorier de la ville de Montréal, dans un commentaire au sujet de l'impôt sur le revenu, déclarait qu'à son avis, environ 50% ne payaient leur redevance au gouvernement et il en concluait que pour être juste, l'impôt devait être appliqué, payé par tout le monde. Il complète, aujourd'hui, ses réflexions en expliquant:

—"L'impôt pourrait être réduit si on l'appliquait à tout le monde, y compris les parties rurales du pays.

—"Je crois que peu ou prou de cultivateurs payent l'impôt sur le revenu, au gouvernement; cependant c'est le groupe le plus prospère du pays.

—"Et malgré que je reconnaisse que la classe agricole mérite des faveurs spéciales, je crois que tout le monde, je le répète, devrait contribuer à l'impôt. C'est là l'expression exacte de ma pensée et le seul moyen d'arriver à la réduction d'une charge qui pèse trop lourdement sur la classe industrielle et commerciale du pays."

Nos dents sont très Belles, Naturelles, Garanties.
Institut Dentaire Franco Americain
162 rue St-Denis, Tél. Est 1744 INC.
174-1-24,V-n

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
3-MarwA

MAISONS D'EDUCATION
L'Anglais Enseigné par la Poste
25c LA LEÇON
Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines.
Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.
Ecrire pour détails
Mlle BLANCHE FISHER
1264 Ave Lexington, New-York, N.-Y Dept. 60. 803-20-A

Voilà la Prescription Qui a sauvé des Milliers de malades



POITRINAIRES, SCROFULEUX, ANEMIQUES, SURMENES
LE VIN MORIN CRESO-PHATES est prescrit couramment par les médecins et il est employé régulièrement dans les hôpitaux comme tonique des poumons. Il devrait être employé par toutes les personnes, faibles de poitrine, surtout par celles qui crachent le sang et sont menacées de consomption. Tarol est en vente partout.
Dr. Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Qué.
VIN MORIN



No. 260
$200

Autres Modeles de Consoles de $135 a $485

Ce Nouveau Victrola Console vous offre une Valeur Supérieure

Il vous apporte le Victrola de réputation mondiale installé dans un cabinet d'une rare beauté à un prix remarquablement bas.

La simplicité élégante de ses lignes et la beauté de son fini donnent un charme irrésistible à tout ce qui l'entoure. Alors que, à l'exemple de tous les autres Victrolas, il vous présente de façon brillante les oeuvres incomparables de deux générations de célèbres musiciens.

Y aura-t-il un Victrola à votre foyer le jour de Noël?

Par suite de l'immense popularité du Victrola Console, nous croyons devoir vous aviser de faire votre choix maintenant et votre marchand vous le délivrera à Noël.

"La Voix de Son Maître"
Victrola

Foisy Frères, Inc.,
210-216 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. Est 1644
Assortiment Complet de Victrolas et Records "La Voix de son Maître"

"His Master's Voice" TRADE MARK REG'D IN DEPT. OF AGRICULTURE
N. G. Valiquette LIMITE
471-477 STE. CATHERINE, EST
L'ASSORTIMENT COMPLET DE "VICTROLAS" ET DE DISQUES "HIS MASTER'S VOICE"
Le Palais de l'Ameublement

P. A. PHANEUF
VICTROLAS ET RECORDS "LA VOIX DE SON MAITRE"
610 RUE MONT-ROYAL EST
près de la Roche. Tél. St-Louis 5390

J. Donat Langelier LIMITEE
366, rue STE-CATHERINE EST. Tél. Est 3425-3426
Vous trouverez ici le plus grand assortiment de Victrolas et Disques 'La Voix de son Maître' Victor

A L'ENQUETE ROYALE

Suite de la première page

HIER APRES-MIDI

L'enquête de la Commission royale, dont la séance d'ouverture, hier matin, n'avait été marquée par aucun fait bien important, nous réservait cependant des surprises pour l'audience de l'après-midi, alors que l'on a continué à interroger M. Chas. Lanctôt, C. R., assistant procureur-général, sur tout ce que le département de la justice de cette province avait fait pour tâcher de découvrir les véritables auteurs du meurtre de Blanche Garneau, un soir du mois de juillet 1920, près du parc Victoria.

M. Lanctôt a rendu un témoignage excessivement intéressant. Ces déclarations à l'audience du matin, n'ont porté que sur des choses connues, comment on est arrivé à retracer Raoul Binet alias Legault et Frederick Palmer, alias Cole, que l'on soupçonnait d'être les assassins, puis dans quelles circonstances Binet accusa Palmer d'avoir commis le crime, en sa présence et les procédures qui ont suivi leur arrestation, jusqu'à la fin du procès qui se termina par un acquittement des deux prévenus par le jury des assises criminelles.

Toutes les pièces au dossier concernant cette affaire ont été produites par l'assistant procureur-général, de même que les aveux faits par Binet lors de son arrestation à Sudbury, par le chef Lorrain et le détective Rioux, de la sûreté provinciale, de Montréal, aveux répétés sous serment par Binet, lors de la comparution pour son enquête préliminaire devant le juge Lachance, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, mais qu'il nia après cela en disant que tout ce qu'il avait déclaré était faux, au cours de son procès aux assises, ce qui lui valut une condamnation à 5 ans de pénitencier pour parjure.

Du témoignage de M. Lanctôt, il ressort que le département du procureur-général a fait tout ce qui était humainement possible de faire pour venger la mort de la victime de ce lâche assassinat et à l'appui de ses déclarations, M. Lanctôt parla des enquêtes "on discovery" qui ont été faites pour établir le bien fondé des rumeurs que l'on avait fait circuler dans le public, mais sans autres résultats que celui de prouver que ceux qui avaient lancé ces rumeurs ne connaissaient rien de cette malheureuse affaire, et qu'il n'y avait dans tout cela que des potins de la rue. Même M. Lavergne qui avait demandé d'être entendu, lors de l'enquête "on discovery" qui fut récouverte à trois reprises différentes, pour fournir à tous ceux qui prétendaient pouvoir aider la justice, se retrancha dernière le secret professionnel, pour ne pas répondre aux questions qui lui étaient posées.

DES AFFIDAVITS

M. Lanctôt ayant disposé de tous ces points, causa toute une sensation, vers la fin de la séance d'hier après-midi, en mettant devant la Commission royale des documents qui auront une portée considérable sur la durée de l'enquête et qui pourraient bien, à moins de choses imprévues, abréger les procédures.

Ces documents sont d'abord, une lettre de M. E.-L. Newcombe, sous ministre de la Justice à Ottawa, en date du 13 février dernier, transmettant au département du procureur-général, certains rapports concernant l'affaire Garneau qui lui avaient été remis par le préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul et de nature à fournir aux autorités de plus amples renseignements sur le nommé Raoul Binet alias Légault.

Dans ces documents que possédait le sous ministre de la Justice, était inclus un mémoire signé par M. W.-S. Hughes, surintendant des pénitenciers, en date du 9 février 1922, informant le ministère de la Justice que Binet qui est détenu au pénitencier de S.-Vincent de Paul et qui avait accusé Palmer alias Cole d'avoir commis le crime, venait de faire une nouvelle confession en présence de trois forçats, à l'effet que le meurtre avait été commis par lui-même.

Il est à remarquer que cette nouvelle confession a été faite après que Binet eut subi son procès et qu'il fut acquitté avec Palmer, sur l'accusation de meurtre.

Binet aurait fait ces aveux en présence du forçat E. Michaud, numéro matricule 7934, du forçat Barré, numéro 7932 et enfin du forçat Thériault, numéro 7925, qui ont donné des affidavits assermentés qui ont été produits à l'enquête, hier après-midi, par M. Charles Lanctôt et qui semblent justifier le procureur-général et ses assistants d'avoir toujours émis l'opinion qu'ils étaient moralement convaincus qu'ils avaient les vrais coupables.

LA LETTRE DU PREFET

Voici ce qu'écrivait le préfet du pénitencier, le colonel R. de la Bruère Girouard, au surintendant des pénitenciers, M. Hughes, à Ottawa, le 31 janvier 1922:

"Il y a quelques jours, on m'a remis une note venant du forçat E. Michaud, No 7934, déclarant qu'il désirait me voir au sujet d'un meurtre. Je fis venir ce forçat devant moi et il me fit la déclaration que le forçat Binet, No 7982 venait de lui dire qu'il avait tué Blanche Garneau. De plus, il ajoutait que les forçats Barré, N o7932 et Thériault, No 7925 étaient présents lorsque Binet fit cet aveu. J'ai fait venir ces trois détenus devant moi individuellement et pris leur déclaration assermentée que je vous transmets et qui parlent par eux-mêmes.

Auriez-vous la bonté de m'aviser si je dois prendre action davantage dans cette affaire.

Votre dévoué.
(Signé) R. de la Bruère Girouard,
Préfet.

La lecture de ces documents que l'on avait gardé secrets depuis leur envoi, fit sur la foule qui était plus considérable encore que le matin, une impression facile à deviner, mais l'assistant procureur-général ne devait pas s'en tenir là seulement et, poursuivant son témoignage il ajoutait: j'ai maintenant devant moi les trois affidavits que je produis devant la commission et qui sont signés par Michaud, Barré et Thériault.

Les voici:

S. Vincent de Paul le 31 janv. 1922.
Au préfet,
Pénitencier de S.-Vincent de Paul,
S.-Vincent de Paul, P.Q.

Je, Jos. Bard alias David Barré, No 7932, détenu au Pénitencier de S.-Vincent de Paul, déclare comme suit:

"Le 30 janvier 1922, entre huit "et neuf heures du matin, en compagnie des détenus 7934 Emile "Michaud, 7925, Aimé Thériault, "étais en avant de la salle des Rechanges (Change Room), et j'ai "rencontré le détenu 7982 Raoul "Binette, et là avons commencé à "parler des filles: ce qui nous fit "tomber sur le propos de Blanche "Garneau:

"Il m'a dit qui l'avait poursuivie pendant deux jours avec un "nommé Laflamme et un autre "dont je n'ai pu en obtenir le nom: "et c'est au bout du deuxième jour "qu'il l'a empoignée et embarquée dans leur char à destination "d'un parc à Québec.

"Une fois rendus ils l'ont débarquée, et là le détenu Binette m'a "dit qu'il l'avait outragée le premier pendant que les deux autres "la tenait, ce qui fit perdre connaissance à Blanche Garneau, et "il m'a dit aussi qu'il avait répété "son acte et ensuite qu'il l'avait "étouffée.

"Il était temps qu'il me poignent, "m'a-t-il dit, car ma femme reste "avec un autre et j'étais pour la "tuer. N'importe, mais que je sorte, "elle va tomber.

"Je couchais au 14 et j'ai entendu Binette dire que un bon matin, "ils le trouveraient mort dans sa "cellule. Aussi, que le soir, dans sa "cellule qu'il avait beaucoup de "préoccupations à ce sujet, sauf le "jour sur son travail qui lui fait "oublier cela".

(Signé) Sa X marque,
7932 Jos. Bard, alias Barré.
Assermenté devant moi, ce trente unième jour de janvier 1922.
(Signé) R. de la Bruyère Girouard,
Juge de Paix.
(Signé) A. Boisvert,
Témoin.

* * *

Saint-Vincent de Paul,
le 31 janvier 1922.
Au Préfet,
Pénitencier de Saint-Vincent de Paul,
Saint-Vincent de Paul, P. Q.

Je, Aimé Thériault, No 7925, détenu au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, déclare comme suit:

"C'était un lundi matin, le 30 "janvier 1922, entre huit heures "et demie et neuf heures, lorsque "les détenus 7932 David Barré, "7934 Emile Michaud et moi-même étaient à la porte de la salle "des Rechanges (Change Room) "que le détenu No 7982 Raoul Binette nous a dit qu'il avait poursuivi pendant deux jours, Made"moiselle Blanche Garneau, et que "le deuxième jour au soir en compagnie de ses complices, qu'il "l'avait empoignée et embarquée "dans leur char; de là conduite "dans un parc, à Québec, où il l'a "outragée le premier pendant que "les deux autres la tenait; ce qui "fit perdre connaissance à Blan"che Garneau, et il m'a dit aussi "qu'il avait répété son acte et puis "étouffée.

"Après cela, il s'est en allé et "s'est fait arrêter plus tard. Il m'a "dit aussi que si il n'avait pas été "arrêté si vite qu'il aurait tué sa "femme. "Et quand je sortirai "d'ici, je la tuerai".

"Aussi, que le soir dans sa cellule, qu'il avait des préoccupa"tions troublant sa conscience, et "que un bon matin il serait trouvé "mort dans sa cellule".

Assermenté devant moi, ce trente-unième jour de janvier 1922.
(Signé) Aimé Thériault.
(Signé) R. de la Bruyère Girouard,
Juge de Paix.
(Signé) A. Boisvert,
Témoin.

L'affidavit de Michaud est plus précis encore. Michaud déclare:

S.-Vincent-de-Paul,
le 31 janvier 1922.
Au Préfet,
Pénitencier de S.-Vincent-de-Paul,
S.-Vincent-de-Paul, P.Q.

J. Emile Michaud, No 7934, détenu au Pénitencier de S.-Vincent-de-Paul, vous déclare comme suit:

"Le ou vers le 17 janvier 1922, "étant à la salle des Rechanges "(Change Room) vers les neuf "heures du matin, à l'effet de "changer mes bottes, j'ai rencontré "le détenu No 7982, Raoul Binette "me demandant la raison de mon "incarcération; je lui ai fait ré"ponse que j'étais ici pour vol, et "que j'avais quatre années à faire; "après lui avoir posé cette même "question, il m'a répondu qu'il "avait été arrêté sur tentative de "meurtre; je lui ai demandé quelle "était la durée de son terme; il m'a "répondu qu'il n'avait que cinq "années à faire; je lui ai demandé "qui il avait tué, il m'a fait réponse "que c'était Blanche Garneau; aus"si il m'a dit que si il n'avait pas "été arrêté si vite, qu'il était pour "en tuer une autre, mais qu'il la "tuerait à sa sortie".

"Plus tard, j'ai rencontré le détenu No 7932, David Barré, à la "Stone Shed", et nous nous sommes entretenus sur cette affaire; "j'ai essayé de savoir ce qu'il savait à ce propos et il m'a fait ré"ponse qu'il le dirait en avant (Bureau du Préfet)."

"Hier matin, le trente courant, "entre huit et neuf heures, j'ai ren"contré à nouveau le détenu Bi"nette en avant de la Salle des Re"changes (Change Room), je l'ai "arrêté pour lui demander com"ment il allait, et sur la réponse "que tout n'allait pas trop mal, je "lui ai demandé si ses deux com"plices avaient été arrêtés, et il "m'a fait réponse que non. Il a "commencé à me dire qu'il sur"veillait Blanche Garneau depuis "deux jours, et comme il passait "en automobile avec ses deux com"pagnons dont l'un est [illegible] La-

T. R. C's sont fabriquées pour vaincre le rhumatisme. Elles triomphent facilement de la plupart des autres douleurs.



VOUS pouvez compter sur l'efficacité des T.R.C's. Quand on se sert des T.R.C's, il n'y a pas d'erreur de jugement possible, on y va à coup sûr. La dose est mesurée exactement, les ingrédients sont absolument purs et garantis n'être ni dommageables, ni asservissants. $1.00 chez votre pharmacien. Echantillon gratuit de Templeton's Ltd., Toronto.

"flamme et l'autre dont il ne sa"vait se rappeler de son nom, ces "deux derniers profitèrent de l'oc"casion qu'il ne passait personne "pour débarquer de leur char, l'em"poigner et l'embarquer dans ce "dit char. Il m'a aussi dit qu'afin "de l'empêcher de crier qu'il lui "avait bouché la bouche d'un objet "dont je n'ai pu obtenir la déno"mination".

"De ce voyage, ils se sont rendus dans un parc, et après l'avoir "débarquée de ce char, il m'a dit "qu'il l'avait outragée pendant que "ses deux complices la tenaient et "là elle a perdu connaissance et "à nouveau j'ai répété l'acte; et de "peur de me faire découvrir, je l'ai "empoignée à la gorge et l'ai étouf"fée".

"Il m'a aussi dit que dans sa "cellule le soir, que quelque chose "le préoccupait et troublait sa "conscience; tant que sur l'ouvrage "il n'avait pas le temps d'y penser. "Il m'a aussi dit que sa femme était "une... et que si elle continuait à "faire cette vie-là qu'il la tuerait".

Cela m'a été compté devant la salle des Rechanges (Change Room), en présence des détenus 7932, David Barré, et 7925, Aimé Thériault.

(Signé) E. Michaud.

Assermenté devant moi ce trente-unième jour de janvier 1922.
(Signé)
R. de la Bruère Girouard,
Juge de Paix,
(Signé) A. Boisvert,
Témoin.

AUTRE DECLARATION

Binet, cependant, fit une autre déclaration, le 11 février 1922, mais différente des autres et, cette fois, il accusait un nommé Chabot, un nommé Laflamme et un nommé Frenette, d'avoir fait le coup; qu'il les avait rencontrés à Québec quelque temps après le meurtre, qu'ils lui avaient proposé d'aller travailler dans l'Abitibi, vu qu'il n'y avait pas d'ouvrage à Québec et que, en cours de route Chabot lui avait dit que c'était lui qui avait tué Blanche Garneau.

Puis Binet ajoute qu'il rencontra un nommé Louis Dubé à qui il fit part de ce que Chabot lui avait raconté, bien que Chabot lui eût demandé de ne le dire à personne. Et à son tour Binet oublia de dire à Dubé de garder cela pour lui.

Binet, dans cette même déclaration qui a été produite à l'enquête, raconte qu'il voulait aider la police dans ses recherches.

M. Lanctot continuant son témoignage,déclara: Je dépose maintenant tout le dossier de cette affaire; nous n'avons rien à cacher là-dedans, nous allons mettre devant la commission tous les petits papiers que nous avons....

RIEN A CACHER

Interrogé par Me Eugène Lafleur, C.R., l'un des avocats du procureur - général, Me Lanctot ajoutait:

"Nous n'avons jamais essayé de cacher ou de protéger qui que ce soit.

—N'avez-vous jamais reçu des instructions de ce genre?

—Non, jamais.

—N'avez-vous jamais donné des instructions de ce genre à vos subalternes?

—Non, et je crois qu'ils vous diront que je les ai plutôt poussés à l'action, dans toute cette affaire.

—Quelqu'un ne s'est-il jamais adressé à vous dans le but d'avoir votre protection?

—Non, et quand bien même on aurait voulu, je crois qu'on ne serait pas venu, parce que l'on doit me connaître.

LE PREFET TEMOIGNE

Le témoignage de M. Lanctôt est ensuite interrompu pour permettre d'entendre le colonel Girouard, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul, qui, en réponse à une question de Me Aimé Geoffrion, qui agit pour le procureur général avec Me Lafleur, déclare qu'au pénitencier les détenus ne voient pas le journal, qu'ils n'ont pas le droit non plus de le recevoir et que ceux qui sont pris en défaut sont sévèrement punis.

M. Girouard explique ensuite qu'il a été informé que des forçats voulaient faire des déclarations, par une lettre qui avait été mise dans la boîte à l'intérieur du pénitencier dont se servent les détenus lorsqu'ils veulent communiquer avec les officiers et qu'il a reçu ces déclarations, comme juge de paix.

Ces déclarations ont été faites spontanément, sans avoir été en aucune manière sollicitées.

Transquestionné par Me Sullivan, l'un des procureurs chargés de représenter le public, le témoin déclare qu'il savait qu'il y avait eu un meurtre à Québec, que la victime était Blanche Garneau, qu'il y avait eu un procès et que Binet avait été acquitté, mais qu'il ignorait si Binet au cours de son procès avait fait une déclaration contraire à celle qu'il avait faite en présence des forçats.

Au pénitencier Binet travaille dans le département des machines. Il purge une sentence pour parjure, et a été sous la garde de l'officier Desserre.

—Savez-vous si les gardes ont suivi Binet, par rapport à son caractère ?

—Pas plus que les autres, je crois.

—Vous ont ils rapporté quelque chose sur son caractère?

—Oui, ils m'ont dit, comme la chose se fait tous les mois, que Binet avait une conduite assez bonne, que son travail était assez bon.

—Et son état d'esprit, comment était-il?

—Je ne l'ai jamais fait examiner par un aliéniste.

—Lorsque Binet a fait cette déclaration, au mois de février, lui avez-vous demandé si antérieurement il avait fait d'autres déclarations?

—Non. C'était pour moi une affaire de routine et s'il en faisait une autre demain, je la prendrais et l'enverrais à mes supérieurs.

La séance s'ajourna ensuite.

Au cours de l'enquête, on fera venir comme témoins les trois forçats à qui Binet aurait fait les aveux que nous citons plus haut.

Une grande voyageuse recommande le Tanlac

"Le Tanlac m'a si bien remise sur pied que je le recommande avec plaisir et en toute sincérité. Il m'a complètement soulagée alors que j'avais été pendant deux mois à l'hôpital avec une névrite. Il m'a remise en peu de temps d'un terrible épuisement général."

Cette remarquable attestation a été formulée récemment par Madame Vivian Angelo Short, qui est une personne fort estimée, demeurant 2139 34ème Avenue, à Calgary, Madame Short est une femme très cultivée. Elle a beaucoup voyagé. On peut dire qu'elle a été dans toutes les parties du monde. Elle a vécu de longues années à Paris et à Londres. Elle a visité Smyrne qui fut récemment détruite au cours de la guerre gréco-turque. Elle a aussi vécu à Constantinople.

"Il y a un an environ, déclare Madame Short, je fus atteinte de névrite. Cette maladie me causa d'atroces douleurs dans les genoux, les chevilles, les bras et les épaules. La sensibilité et la rigidité de mes articulations était étonnante. Parfois mes articulations étaient enflées et endolories. Je ne pouvais marcher et la simple tentative de mettre un pied devant l'autre me causait des douleurs horribles. Il m'était impossible de dormir, soit le jour, soit la nuit.

"Sur les instantes recommandations d'une infirmière, je commençai à prendre du Tanlac. En moins de deux semaines mon état s'était à ce point amélioré que je pouvais marcher par la maison. J'en pris quatre bouteilles et aujourd'hui je n'ai plus la moindre trace de mon ancienne maladie. J'estime que je dois au Tanlac une reconnaissance qui ne s'éteindra qu'avec ma vie."

Le Tanlac est vendu par tous les bons pharmaciens.

International Proprietaries Inc.,
Atlanta, Ga., U. S. A.

Les acides dans l'estomac causent l'indigestion

Ils produisent des gaz, des aigreurs, de la douleur. Comment les traiter.

Les autorités médicales déclarent que près des neuf-dixièmes des affections d'estomac, telles que: Indigestion, acidité, brûlement, gaz, ballonnement, nausées, etc., sont dues à un excès d'acide chlorydrique dans l'estomac et non pas comme certains le croient à un manque de sucs digestifs. La délicate membrane de l'estomac est irritée, la digestion est retardée et la nourriture aurit causant les désagréables symptômes que tous ceux qui souffrent de l'estomac connaissent si bien.

Les digestifs artificiels ne sont pas nécessaires dans de tels cas, ils peuvent causer un tort réel. Mettez-les à côté, et à leur place, procurez-vous chez n'importe quel pharmacien quelques onces de Bisurated Magnesia et prenez-en une cuillerée à thé dans un quart de verre d'eau après avoir mangé. Ceci adoucit l'estomac, prévient la formation d'excès d'acide ainsi que les aigreurs, les gaz et les douleurs. La Bisurated Magnesia (en poudre ou en pastilles—jamais liquide ni sous forme de lait)—est inoffensive pour l'estomac, ne coûte pas cher et c'est le genre de magnésie le plus efficace pour les maux d'estomac. Elle est employée par des milliers de personnes qui savourent leur repas sans jamais craindre d'indigestion.

INTERNATIONAL DRUGGIST CHEMICAL LABORATORY
New-York

FOURRURES



Manteaux de Castor
Manteaux de Mouton de Perse
Manteaux de Chat Sauvage
Manteaux en Seal Français
Manteaux de Rat Musqué

***

Choix Spécial
— DE —
Manteaux en Seal Français

derniers modèles, grand collet — une pareille valeur ne sera jamais offerte de nouveau — Régulier 175.00. Très spécial pour

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

129.00

Paiements Faciles

SYNDICAT ST-HENRI
1685 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Westmount 7500
Ouvrez un Compte chez nous.



Montrez-moi une maison où il y a de la musique, et je vous montrerai un foyer où règnent le bonheur, la paix et le contentement. LONGFELLOW

LE PIANO AUTOMATIQUE ELLWOOD

*

Il n'y a pas de raison pour que votre maison ne soit un de ces foyers où règnent le bonheur, la paix et le contentement dont parle Longfellow.

*

Si vous n'êtes pas de ce nombre, pourquoi n'y songeriez-vous pas sérieusement dès aujourd'hui?

*

Vous n'êtes peut-être pas musicien; peut-être même que vous ne pouvez pas lire une note de musique, mais vous pouvez jouer d'un piano automatique. Vous n'avez pas besoin de connaissances scientifiques pour cela, et quant au coût, il n'est pour ainsi dire pas plus élevé que celui d'un piano ordinaire si vous achetez l'Ellwood, lequel représente

LA MEILLEURE VALEUR EN FAIT DE PIANOS AUTOMATIQUES jamais offerte dans notre ville ou ailleurs.

*

LA CONSTRUCTION DE L'ELLWOOD est un sujet d'orgueil pour nous-mêmes, et sa qualité est telle qu'elle mérite notre plus sincère recommandation.

*

Permettez-nous de le comparer à d'autres instruments plus coûteux afin que vous vous rendiez compte de ce que nous vous offrons. Choisissez le vôtre aujourd'hui.

Prix $595
Vendu avec facilités de paiement.

*

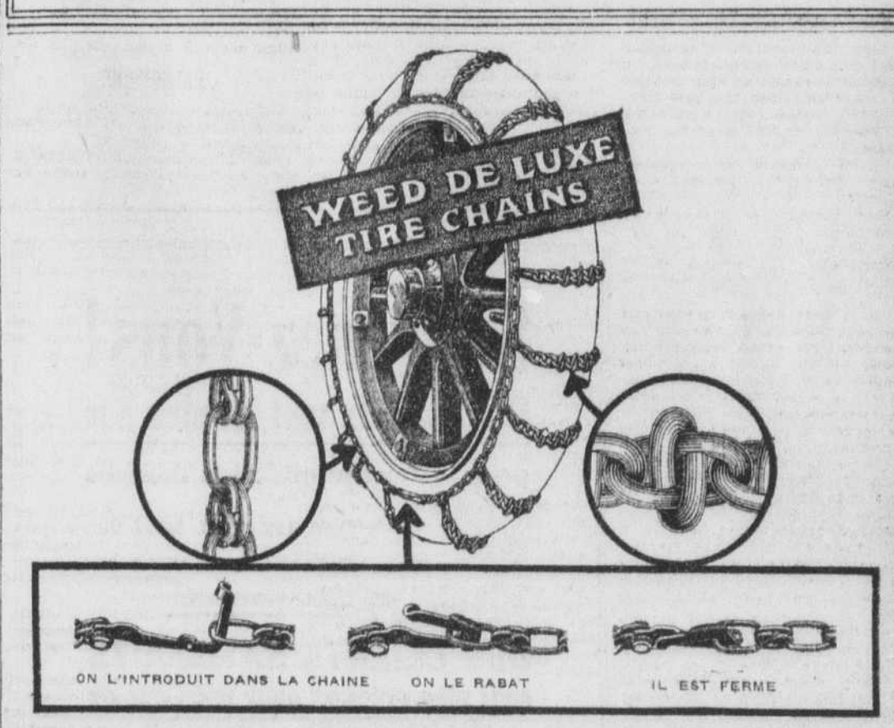
Magasin ouvert le vendredi et le samedi soir jusqu'à 9 heures.

CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 O. — rue Ste-Catherine — 394 E.
2603 rue Notre-Dame Ouest,
MONTREAL.

Le vendredi et le samedi soir, magasin ouvert jusqu'à 9 heures.

*

Québec, Trois-Rivières, Hull, Ottawa, Cornwall, Kingston, Brockville, Belleville



La Chaîne Weed *Perfectionnée* ---la WEED DE LUXE

TROIS perfectionnements remarquables plus que doublant la durée du parcours et permettant d'attacher et de fermer les chaînes bien plus facilement, tout en les rendant absolument sûres, font considérer la WEED DE LUXE comme la plus grande amélioration en fait de chaînes à pneus, depuis que la Weed a été inventée et cependant *elle ne coûte pas plus cher qu'antérieurement!*

LES CHAINONS RENFORCISSANTS parmi les chaînons de la principale chaîne croisée empêchent la casse à la suite d'efforts excessifs, *augmentent la traction et font plus que doubler la durée du parcours.*

LA CHAINE A FERMOIR DOUBLE LATERAL est absolument égale des deux côtés à cause de l'absence de bouts qui dépassent et est faite pour résister aux efforts excessifs à n'importe quel degré.

LE CROCHET DE RACCORDEMENT A FERMOIR A LEVIER a des avantages distincts qui le rend le plus efficace qui soit. Il assemble la chaîne latérale avec très peu d'effort, se ferme parfaitement sous la pression du pouce et reste fermé dans toutes les conditions.

Demandez à votre marchand de vous montrer les trois perfectionnements remarquables.

DOMINION CHAIN COMPANY, LIMITED
Niagara Falls, Canada

LES FINANCES DE SHAWINIGAN

Un intéressant rapport de M. Henri Valiquette, gérant municipal.

DES SUGGESTIONS

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 24. — Le rapport mensuel de M. le gérant Henri Valiquette pour le mois d'octobre contient les détails suivants sur l'administration des affaires de la cité pendant le mois.

Le tableau du compte du revenu montre que le total du revenu au 31 octobre est de $75,107.74 tandis que les dépenses se sont élevées à $75,307.12, de sorte que les quatre premiers mois de l'année fiscale se terminent par un déficit de $199.30. Ceci peut s'expliquer par les dépenses considérables que l'on a faites pour l'entretien des chemins et des ruelles durant le mois d'octobre, ainsi que l'achat du charbon pour le chauffage d'hiver.

Le tableau des recettes et déboursés fait voir que les recettes des diverses taxes durant le mois ont été de $96,534.85 tandis que les déboursés ont été de $24,772.73. Ce surplus nous permettra de rencontrer les échéances du premier novembre, lesquelles s'élèvent à $51,111.75, sans faire d'emprunt temporaire.

Les dépenses sur le capital ont été de $8,682.29, sur les appropriations des divers règlements d'emprunts. Le réajustement de crédits sur certaines appropriations n'a pas encore été fait vu que l'on ne connaît pas encore le montant exact; nous pouvons cependant dire que ces crédits couvriront à peu près les appropriations soutirées.

Les dépenses sur le revenu, détaillées item par item dans un tableau attaché au rapport se sont élevées au montant de $19,502.72 pour le mois d'octobre. Durant le même mois, en 1921, les dépenses avaient été de $17,069.56.

Pour l'entretien des rues, ruelles, trottoirs, égouts et ponts, il a été dépensé la somme de $2,609.43 pendant le mois, comparativement à un montant de $1,669.63, pour le même mois de l'an dernier. 49 verges cubes de pierre concassée, 56 v. c. de pierre brute et 332 v. c. de gravier ont été employées pour l'entretien de la voirie.

Le comité des chemins a tenu plusieurs séances au sujet de l'élargissement de la rue Champlain, à l'ouest de la rue Lambert et du redressement de la maison de M. H. S.-Onge, rue S.-Marc. Des arrangements ont été pris, qui seront exécutés durant le mois de novembre.

Un égout pour lequel il n'y avait pas d'appropriation fut construit sur l'avenue Tamarac pour le drainage, devenu absolument nécessaire, de trois propriétés avoisinantes et de la ruelle entre les 4ème et 5ème rues. Ces travaux ont coûté la somme de $1,134.74.

Au rapport est attachée une liste des travaux commencés et terminés pendant le mois. Quant au prix de ces travaux, nous serons en état de vous en donner le détail complet au prochain rapport ,ainsi que le coût corrigé de tous les travaux exécutés pendant l'été.

Il est très satisfaisant de remarquer que le programme de travaux de cette saison est terminé, sauf un petit mur de soutènement sur la rue Cascades et l'ouverture de la ruelle conduisant au marché, au nord de la 5ième rue. En plus du programme, il a été construit plusieurs trottoirs permanents dont le coût est payable par les propriétaires.

MM. Lafrenière et Plamondon sont à poursuivre leurs expériences sur les eaux de la petite rivière Shawinigan dans leurs recherches pour une nouvelle source d'eau pour la cité. Dans ce but, on a installé un petit filtre expérimental en haut du pont Droulx où les experts et l'ingénieur de la cité ont fait de nombreux essais.

Les 3, 4 et 5 octobre, lors des feux de savane, en arrière de la rue Lambert, nous avons dû appliquer la haute pression sur les pompes durant des périodes continues, variant de 4 à 7 heures. Ceci nous a permis d'éprouver la capacité et l'endurance du système des pompes de l'aqueduc qui'ont dû, à certains moments, donner un rendement de 2,000 gallons à la minute, et nous avons pu constater que: 1o. Le voltage était insuffisant pour permettre aux pompes-turbines de donner le rendement qu'elles sont censées donner. De là, fatigue des moteurs, manifestée par une élévation dans la température telle que nous pouvions craindre de voir brûler ces moteurs, ce qui eut été un malheur,nous privant d'eau jusqu'à leur renouvellement. Ce fait a été admis par M. Everest, de l'Electric Service Corporation, qui a remédié immédiatement à ce danger en augmentant la capacité des lignes transportant le pouvoir à nos pompes. 2o. En brûlant cette ligne, ce qui était excessivement dangereux dans la circonstance, nous étions dans l'impossibilité de mettre nos pompes en séries, à cause de la disposition incomplète de notre filage dans l'usine, et nous étions forcés d'être privés du service de deux de nos pompes jusqu'à la réparation de cette ligne.

Pour remédier à la possibilité de voir ce danger se renouveler, il serait de première nécessité de changer et d'augmenter notre filage à l'usine, de manière à ce que nous puissions compter sur deux lignes indépendantes pouvant actionner tout notre système indépendamment l'une de l'autre.

Durant le mois, la police a du répondre à 28 appels sans arrestation; 9 personnes en état d'ivresse ont été conduites à domicile; 4 personnes ont été arrêtées pour ivresse; 6 plaintes ont été faites pour vol et des marchandises ont été retrouvées pour une valeur de $183.00; 4 mandats de perquisition ont été émis; saisie d'une pipe sur un fumeur d'opium; 2 infractions au règlement de la circulation.

Le chef du Bureau d'hygiène a rapporté 2 cas de coqueluche pendant le mois. La semaine du 2 fut désignée par Son Honneur M. le maire comme semaine de santé pendant laquelle des médecins experts ont donné des conférences sur des sujets d'hygiène, auxquelles des auditoires nombreux ont assisté.

Le 30 octobre, eut lieu à l'hôtel Cascade un banquet organisé par Son Honneur le maire sous les auspices de la Compagnie d'assurance Metropolitan, auquel ont assisté les échevins, les curés, les médecins, les gérants, etc. On y discuta des questions d'hygiène et du bien-être général et plus particulièrement de l'établissement d'une école maternelle dans notre cité, ainsi que de l'opportunité de l'assurance par groupes. Comme résultat, il est probable que cette école sera établie dans notre cité aux frais de la Compagnie Metropolitan.

La brigade du feu a répondu à 10 appels durant le mois.

Nous avons planté 200 peupliers distribués sur plusieurs rues et avenues ainsi que 36 lierres et rosiers grimpants. D'autres arbres seront plantés au printemps dans les autres rues où le pavage est permanent.

GUERRE CRUELLE POUR LES PRETRES

Paris, 24.—L'"Echo de Paris", déclare qu'il y a une grande rareté de prêtres en France, depuis la fin de la guerre. A Reims, par exemple, dit le journal, le clergé catholique aurait besoin de deux cents autres membres. Or, trois ordinations sacerdotales seulement ont été faites dans cette ville, de 1914 à 1918.

ELECTIONS CHEZ LES ORGANISTES

A une assemblée de la section de Montréal du Collège Canadien des Organistes, les officiers suivants ont été élus: Président, H.-E. Key; vice-prés., George-M. Brewer; secrétaire, Dr A.-E. Whitehead; assistant-secrétaire, A.-E. Bruneau; trésorier, J.-H. Lauer; comité: MM. Dr P.-J. Illsley, J.-E.-F. Martin, V. Frayn et W. Uppelmoun.

COMMENT IL PUNIRA L'EXCES DE VITESSE DES AUTOMOBILISTES

Spécial à la PRESSE)

Detroit, Mich., 24.—Le juge Charles-L. Bartlett, de cette ville, vient d'inaugurer un nouveau mode de punition pour les automobilistes qui conduisent sans précaution ou font des excès de vitesse. Le mercredi de chaque semaine, tous ceux qui ont été trouvés coupables d'infractions aux lois d'automobiles paradent à travers les hôpitaux et les morgues pour y examiner les victimes d'accidents de véhicules-moteurs. On les force de bien examiner la figure de ceux qui ont perdu la vie à la suite d'accidents causés par des excès de vitesse. Le juge Bartlett, en plus, vient d'annoncer qu'à l'avenir, il va doubler la somme des amendes en même temps que la durée des sentences pour la prison.



Le juge CHARLES-L. BARTLETT, de Détroit ,qui sévit contre les automobilistes négligents.

ASPIRINE

A MOINS de voir le nom "Bayer" sur les pastilles, vous n'avez pas du tout de l'Aspirine



N'acceptez qu'un "paquet non ouvert" de "Pastilles d'Aspirine Bayer", contenant le mode d'emploi et la dose étudiés par des médecins pendant 22 ans, et qui ont été trouvées excellentes par des millions de personnes contre

Rhumes	Mal de tête	Rhumatisme
Mal de dents	Névralgie	Névrite
Mal d'oreilles	Lumbago	Douleurs

BOITES COMMODES DE 12 PASTILLES "BAYER" — AUSSI BOUTEILLES DE 24 ET 100—CHEZ LES PHARMACIENS

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles de la Compagnie Bayer portent étampée la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".

Souvenez-Vous!

Que nos Prix sont les plus Bas

pour la Qualité que nous donnons



Nos travaux sont les meilleurs et absolument Garantis.

DES CLIENTS SATISFAITS

sont plus précieux pour nous que de

PLUS GROS PROFITS



Extraction sans Douleur

par la

NOVO CODINE

C'est merveilleux comme il est facile de faire extraire ses mauvaises dents quand on sait où aller. Nous sommes les seuls propriétaires de la Novo-Codine du Dr Médéric Masson. Personne autre ne peut l'employer.

SATISFACTION GARANTIE

Masson Dental Co.

860 ST-DENIS. 152 PEEL.

Angle Marquette et Mont-Royal.

QUEBEC. TROIS-RIVIERES

OUVERT LE SOIR

28,24

SAMEDI CHEZ GOODWIN

CHANDAILS PURE LAINE POUR HOMMES, 3.95

La plus extraordinaire de toutes nos ventes de chandails pour hommes.

Chandails d'épaisseurs variées, ouverts avec col châle ou sans col — ou fermés avec col roulé ou encolure en pointe. Tricot uni ou Cardigan.

En noir, marine, brun phoque, chameau, ardoise, marron, gris bleu, oxford, myrte et mélanges variés.

Grandeurs 34 à 48 dans le lot.

Des chandails pour lesquels vous paieriez volontiers deux fois ce prix **3.95** samedi.



Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

Une vente de

Gants doublés pour Dames, 1.25

Achat spécial

Pourquoi payer plus que 1.25 pour de bons gants en mocha ou cape, doublés de laine ? Nous en offrons 420 paires à ce prix. Les uns avec deux fermoirs, les autres avec bride au poignet. Gris ou bruns. Pointures: 6 à 8.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

Vente de

Grandes Echarpes de Laine, 2.95



C'est une offre merveilleuse, si merveilleuse que si toutes les dames la connaissaient, il ne nous resterait plus de ces écharpes à neuf heures et demie.

Elles sont en laine brossée, épaisses et moelleuses à tricot uni avec rayures de soie, 72 à 84 pouces de longueur — 18 à 21 pouces de largeur.

En les jolies couleurs : jade et coralliette; rose et perle; tomate et perle; turquoise, noir et perle; perle, émeraude et or ; chameau, tourquoise et brun ; escargot et jade; oxford et pourpre; mauve, turquoise et perle.

Au deuxième chez Goodwin.

GRANDE VENTE DE MANTEAUX POUR DAMES, 27.50

Une des occasions en vedette de cette saison. Un grand nombre de manteaux new-yorkais sont compris dans ce lot. Manteaux en velours de laine garnis de fourrure et de broderies; en bolivia, garnis de lynx, opossum ou castorette, ou non garnis; en tissu croisé à envers quadrillé avec col de chat sauvage.



Tous sont entièrement doublés de soie (excepté ceux en tissu croisé évidemment).

Les plus beaux modèles — les plus jolies couleurs. Toutes les tailles, mais venez de bonne heure pour être plus certaine d'avoir la vôtre. Voici une bonne occasion d'économiser une vingtaine de dollars.

Au deuxième chez Goodwin.

LES CRAVATES GOODWIN A UN DOLLAR



sont les meilleures cravates de soie (suisses ou anglaises) à un dollar.

Les plus nouveaux dessins, pois et rayures en une immense variété.

Toutes à . . . **1.00**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

2000 MOUCHOIRS BRODES A 12½ CHACUN

L'achat d'un surplus de fabrique nous permet de vous offrir ces jolis mouchoirs de toute première qualité à un prix très bas.

Ils sont en mulle suisse, brodés en blanc ou gris.



Ils feraient de ravissants cadeaux.

Chacun . . . **.12½**

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

Pour Garçonnets

DE 8 A 18 ANS—

Une vente de 50 jolis complets de tissu croisé avec deux culottes à . . . **10.95**
Une vente de 50 nouveaux Mackinaws à **8.95**
Un achat spécial de pardessus d'hiver à . . . **10.95**
Des complets en cheviotte bleu marine avec deux culottes, à **12.95**
Et des pyjamas de flanelle à **1.50**

POUR PETITS GARÇONS—

50 chandails de laine, à **2.00** et **2.50**
Maillots de laine, 4 à 16 ans **1.25**
Gants de laine, 1 à 8 ans, .50, .75 et . . . . . **.95**

UN ACHAT SPECIAL de bas de laine Golf, gris ou noirs avec revers de fantaisie. La paire . . **1.00**

—Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

A LA "VILLE DES JOUETS"



2.00

Cette charmante fillette, habillée de soie, avec parure complète de lingerie, ferme les yeux quand sa maman veut qu'elle dorme.



2.25

Cette poupée au corps de chevreau veut être adoptée, car elle a besoin de jolis vêtements pour aller avec ses yeux qui se ferment et ses beaux cheveux frisés.



3.75

De beaux cheveux frisés, des yeux qui se ferment et une robe de soie garnie de dentelle.



5.00

Qui veut de moi ? Je suis une poupée en bonne santé, bien articulée, et ne suis jamais malade. J'ai besoin de vêtements, car je n'ai qu'une boucle dans mes cheveux, une chemise, des chaussettes et des souliers.

"Ville des jouets" au troisième chez Goodwin.

Voilettes de Soie Françaises

La verge .25

20 dessins en noir, brun, marine et taupe. Ce qu'il y a de plus nouveau.

Au rez-de-chaussée chez Goodwin.

"Tire" pour la Sainte-Catherine

Bonne tire à la mélasse, avec noix, la livre. 25
sans noix, la livre. 20

Au rez-de-chaussée, chez Goodwin.

AU MAGASIN DU SOUS-SOL GOODWIN

Une vente extraordinaire de

Gants pour Hommes, 1.39

800 paires comme suit:
200 paires en cape tan avec doublure ouatée.
150 paires en cape gris,doublure ouatée .
150 paires en mocha tan, doublure ouatée.
100 paires en épais suède tan, doublure de soie.
100 paires en cape tan, non doublés.
100 paires en cape gris, non doublés.
Pointures 7½ à 10.
Tous SONT DE PREMIERE QUALITE, NON PAS DE DEUXIEME QUALITE.
Prix de la vente au magasin du sous-sol **1.39**

Un spécial à 9 heures demain

Mitaines de Cuir pour Garçonnets, .26



Mitaines de cuir avec poignet et doublure de laine. En brun, gris, fauve et blanc. Pointures pour 4 à 17 ans.

26 sous est le plus bas prix à Montréal que nous puissions nous souvenir pour de telles mitaines.

MANTEAUX D'HIVER POUR DAMES, 9.98



150 manteaux en drap couverture, molleton, velours de laine et bolivia, avec col en opossum, lapin, castorette ou imitation de phoque.
Les couleurs sont taupe, brun, oxford, noir, marron, marine et vert.
La plupart de ces manteaux sont avec ceinture et plis en arrière.
Ils sont entièrement doublés ou mi-doublés et entredoublés. De bons et chauds manteaux qui sont réellement très élégants.
Grandeurs 14 ans à 42 de buste.
Prix au magasin du sous-sol, samedi **9.98**

Robes de Laine pour Fillettes, 3.99

100 robes de tricotine, serge, jersey et croisé Poiret. 12 modèles pour fillettes de 6 à 12 ans. Le choix est plus grand dans la grandeur 10 ans,parce que pour cette taille, nous avons 50 robes qui sont toutes des échantillons.

Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

Gants Echantillons pour Dames 1.59



(Pointures 6, 6¼ et 6½ seulement)

Gants et gantelets en chevreau français, suède ou cape. Les uns sont doublés de soie. Tous sont de première qualité. Vu que ce sont des échantillons, vous comprenez qu'il n'y en a pas beaucoup de la même sorte, et celles qui viendront de bonne heure auront un meilleur choix.

Seulement quelques paires de longs gants de chevreau (16 boutons) noirs ou bruns, pour les premières arrivées.

Au magasin du sous-sol Goodwin.

Goodwin's LIMITED

LES MARCHANDS DE LA VILLE DE MONTREAL COMBATTRONT CET IMPOT SUR LES REÇUS

Le secrétaire, M. Moïse Lapointe, de l'Association des détaillants, explique le plan de campagne pour protester auprès du gouvernement.

PROTEGER LES CONSOMMATEURS

Le premier janvier prochain on devra apposer un timbre de deux sous sur tout reçu que l'on donnera et il devra y avoir un timbre aussi sur la quittance que l'on recevra. La pénalité pour une offense contre la loi décrétant ce nouvel impôt est de cent dollars d'amende.

Ceci n'est pas sans inquiéter les marchands qui sont déjà trop grevés, disent-ils. On gronde un peu partout et l'on forme des plans de combat pour réagir contre cet état de choses.

M. Moïse Lapointe, secrétaire de l'Association des marchands du Canada, dont l'autorité et les connaissances sont grandes en matière économique, fut interrogé par le représentant de la "Presse" et déclara:

—"En effet cet impôt de 2 sous sur les quittances est une vexation pour le commerce et l'industrie. Aussi dès la semaine prochaine, des bulletins explicatifs condamnant cet impôt seront envoyés chez tous les marchands, grands et petits, et au public en général.

"Ce bulletin sera accompagné d'une carte que l'on enverra à Ottawa, protestant contre l'impôt.

"En plus, ajoute M. M. Lapointe, tous ceux qui voudront de ces cartes n'auront qu'à s'en procurer à la Chambre 34, 120, Ste-Catherine est, à mon bureau. Je dois des remerciements tout particulièrement à la "Presse", pour sa belle campagne contre l'impôt sur le revenu. C'est une campagne identique que nous entreprenons contre l'impôt sur les quittances. Dans l'application de ces impôts le système est mauvais et n'est pas pratique. Un impôt n'est pas secourable au trésor du gouvernement, si comme dans le cas de la taxe de 4½% sur les manufacturiers, il en coûte 2% pour la perception.

"La taxe de 4½% pourrait être portée à 6% sans augmenter le coût de la perception et l'on arriverait ainsi à un état de choses qui permettrait l'abolition de l'impôt sur les chèques, sur les quittances et même sur le revenu.

"Un exemple frappant est celui de la perception de l'impôt sur les médicaments brevetés qui existait il n'y a pas encore si longtemps: il en coûtait 62 centins et deux tiers pour collecter $1.00. Il en est de même pour l'impôt sur le revenu.

"Ensuite cet impôt sur les quittances atteint le commerce et l'industrie, mais notez bien qu'en fin de compte c'est toujours le consommateur qui est atteint; c'est sur lui que tout retombe.

"Notre but, à nous, c'est de protéger le consommateur qui a trop d'impôts vexatoires. Il faut le protéger, car, il est à la base de tout principe économique".

JUSTICE IRLANDAISE



ERSKINE CHILDERS, le principal collègue de Eamonn de Valera, qui a été exécuté à Dublin aujourd'hui. Il avait été accusé d'avoir porté illégalement un revolver.

UN MOUVEMENT D'ANNEXION A MONTREAL-SUD

Un groupe de propriétaires décide de s'aboucher avec les municipalités voisines.

UNE ASSEMBLEE

(Spécial à la PRESSE)

Montréal-Sud, 24. — L'annexion de cette ville, soit à Longueuil ou à Saint-Lambert, a été discutée hier soir à une assemblée de propriétaires tenue à l'hôtel de ville sous la présidence de M. David McQuaid. Après discussion, il fut décidé de nommer un comité de cinq qui traiterait avec les conseils municipaux de Longueuil et de Saint-Lambert pour discuter les conditions de cette annexion. En feront partie: MM. J.Rankin, O. Hurtubise, John Smillie, Richard Clement et David McQuaid. Cent quatre-vingt-onze propriétaires représentant une évaluation municipale de $723,650,se sont déclarés favorables à l'annexion. Il y a dans Montréal - Sud 360 propriétaires avec une évaluation totale de $980,000.

Une autre résolution fut adoptée demandant au conseil municipal de rendre public le rapport financier de la ville. Une autre assemblée sera tenue bientôt dans le but de recevoir le rapport des entrevues avec les conseils des municipalités voisines.

NOS DEPENSES MILITAIRES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — La dépense du département de la milice pour chaque soldat de l'armée canadienne a été de $1.50 en 1922, alors que l'on dépense $14. pour le même objet aux Etats-Unis. Le Canada a entraîné 27,284 hommes cette année à venir jusqu'au 1er novembre. Le document officiel se lit comme suit:

"On a dit dernièrement aux Etats-Unis que le Canada entraînerait 100,000 hommes au cours de l'été. D'après les dossiers le nombre d'hommes sous les armes était de 27,284 pour jusqu'au premier novembre. Il est bon de se rappeler d'autre part que les Etats-Unis ont 150,000 hommes d'une manière permanente sous les armes. Le Canada d'autre part n'a pas d'hommes sous les armes et' il possède un corps permanent d'instructeurs qui ne dépasse pas 4,000."

LA MORT DE L'HONORABLE JUGE LAMOTHE

Le président de la Cour d'appel est décédé la nuit dernière.

C'ETAIT UN JURISTE DE GRANDE RENOMMEE

L'honorable Gustave Lamothe, juge en chef de la Cour d'appel de la province de Québec, est mort, la nuit dernière, à sa résidence, 10, Carré Saint-Louis, après quelques jours de maladie seulement; il a succombé à une syncope. Bien qu'il fût indisposé depuis quelques mois, il continuait à remplir ses devoirs judiciaires et, la semaine dernière encore, il était à son bureau, au palais.

Il est né à Champlain, le 16 avril 1856, du mariage de J.-G. Lamothe et d'Emélie Turcotte. Il fit ses études, classiques au séminaire de Trois-Rivières et son cours de droit à l'Université Laval de Montréal. Admis à la pratique de sa profession en 1880, il fut créé conseil du roi en 1899. En 1904 il était élu bâtonnier du barreau de Montréal. Au cours de sa carrière professionnelle il a eu l'occasion de plaider dans un grand nombre de causes célèbres. Il était reconnu comme une autorité sur les questions de jurisprudence. Nommé juge de la Cour supérieure en 1915, il fut, en 1918, à la mort de l'honorable juge Horace Archambault, appelé à présider la Cour d'appel.

L'hon. M. Lamothe était un ancien directeur de la ligue antialcoolique; ex-vice-président de l'Association libérale-conservatrice et l'un des fondateurs du Club Lafontaine.

Le 18 octobre 1881, il épousait Marie - Antoinette - Hermine, fille d'Antoine-Ovide Richer, avocat. Il laisse son épouse et trois fils: Antoine, avocat; Gustave, médecin et Henri, agent. Un autre de ses fils, Camille, est décédé depuis quelques années.

LE DEUIL AU PALAIS

A l'occasion de la mort de l'honorable juge en chef de la province, le drapeau flotte en berne sur le palais de justice.

Les deux divisions de la Cour d'appel, celle présidée par les honorables juges Guerin, Flynn, Tellier, Howard et Bernier, et l'autre par les honorables juges Greenshields, Allard et Létourneau ont ajourné jusqu'à lundi, à deux heures, en signe de deuil. Dans la première division, l'hon. juge Guerin s'est fait l'interprète de ses collègues pour déplorer la perte que la magistrature vient de subir. Il a dit les qualités de coeur et d'esprit de celui qui disparaît et ajouté qu'il sera difficile de trouver un homme qui saura remplir avec autant de dignité les fonctions de juge en chef.

Me Robert Taschereau, C.R., s'est associé au deuil de la magistrature pour offrir à la famille du défunt les sympathies du barreau. "Le juge qui vient de disparaître, dit M. Taschereau, nous a donné un exemple d'intégrité et de courtoisie qu'il ne faut pas oublier".

Dans la deuxième division de la Cour d'appel, les honorables juges Greenshields, Allard et Létourneau ont aussi fait l'éloge de leur confrère disparu. Le premier, ému jusqu'aux larmes, dit que le juge Lamothe avait été pour lui plus qu'un confrère et qu'un collègue ; il avait été un frère. Jamais il n'a rencontré un homme aussi bon et aussi empressé. Les honorables juges Allard et Létourneau ont aussi dit quelques bonnes paroles dans le même sens. Me Saint-Germain, C. R., a exprimé les regrets du barreau.

EN COUR DE PRATIQUE

L'hon. Arthur Bruneau, président de la Cour de pratique, dit, à l'ouverture de la séance, à la chambre 31, que les avocats et les juges ont appris avec un extrême regret, ce matin, la mort de l'hon. juge en chef. "Cet homme distingué, dit-il, s'est éteint, doucement, cette nuit, au milieu de sa famille éplorée. Il part à un âge relativement jeune. Bien que malade depuis quelques mois, rien ne pouvait faire soupçonner qu'il nous quitterait si vite. En effet, il avait, depuis quelques semaines, repris l'exercice de ses fonctions judiciaires.

"M.Lamothe, au collège, a laissé un excellent souvenir, tel que je l'ai constaté moi-même comme élève. avocat, il a plaidé plusieurs causes retentissantes. Il s'est fait remarquer par son savoir, sa courtoisie et l'intérêt qu'il portait aux jeunes qui venaient lui demander conseil. C'était un avocat gentilhomme. Ses talents le désignaient pour devenir juge de cette cour à laquelle il a d'abord été nommé.

"Il n'a pas été uniquement avocat, mais s'est beaucoup occupé de journalisme et l'on trouve ses articles publiés surtout dans la "Revue Canadienne".

"Son choix comme juge en chef de la Cour du Banc du Roi, a été des plus judicieux. Il s'est toujours fait remarquer par son travail, son ordre, sa courtoisie et son savoir. La maladie est malheureusement venue interrompre sa carrière, mais son nom sera toujours respecté comme celui de ses prédécesseurs, Lafontaine, Duval, Dorion, Lacoste et Archambault. Je suis certain d'être l'écho de tous pour offrir à la famille éplorée nos plus sincères condoléances".

Mes F.J. Bisaillon, C.R., Percy, Ryan, C.R., et Frank Curran, C.R. ont ajouté quelques paroles au nom des membres du barreau.

CHAUFFEUR A L'AMENDE

En Cour de Police, à Westmount, ce matin, le magistrat Edmond MacMahon a condamné un nommé John-William Yeandell, 22, rue Clermont, à $100. d'amende, plus les frais, pour avoir conduit un automobile pendant qu'il était en état d'ivresse.

HEROIQUE JEUNEUSE



Mlle MARY MACSWINEY, qui jeûne depuis vingt jours, dans la prison de Mount Joy, à Dublin. Terrance MacSwiney, lord-maire de Cork, qui se laissa mourir de faim, était son frère.

ON SE PREPARE A CELEBRER LA FETE NATIONALE

Réunion de comités régionaux de la Société Saint-Jean-Baptiste.

DEVOIR PATRIOTIQUE

Hier soir avait lieu en la Maison Saint-Vincent de Paul, 1366 Avenue Papineau, une réunion de comités régionaux de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Ces comités avaient répondu à l'appel du président du Comité régional de la partie Nord de la ville, M. J.-W. Cadieux, qui occupait le fauteuil.

M. J.-F. Gingras, secrétaire du Comité régional et président de la Section de l'Immaculée-Conception, agissait comme secrétaire.

Le président fit quelques observations sur l'opportunité de commencer dès maintenant l'organisation de la célébration de notre fête nationale et fournit quelques détails fort intéressants sur des projets actuellement à l'étude.

Invité à dire quelques mots, l'échevin Trépanier, membre du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, exposa à son tour quelques phases du projet de célébration actuellement à l'étude au Conseil général et dit les raisons pour lesquelles nous devrions avoir une célébration éclatante en 1923.

M. Trépanier rappela la causerie faite la veille à la Chambre de Commerce par M. Olivar Asselin, publiciste, et énuméra quelques-unes des observations de M. Asselin en même temps que ses conclusions. L'échevin Trépanier ajouta que l'on ne saurait trop intéresser les auditoires canadiens-français à entendre des causeries de ce genre qui ne peuvent que réveiller notre patriotisme et nous faire voir la réalité.

L'orateur parla ensuite de l'organisation paroissiale telle que constituée dans le Québec et dit que rien ne lui est comparable. Il se demande cependant si cet admirable organisme est bien mis au profit de notre développement comme il devrait l'être. Il croit toutefois que le dévouement et la ténacité de ceux qui composent ces organisations auront tôt ou tard raison de l'indifférence de certaines gens.

M. Trépanier déplore la manie que l'on a trop souvent de vouloir introduire la politique dans la plupart des réunions paroissiales et il se réjouit d'un autre côté de voir qu'aux réunions des sections de la Saint-Jean-Baptiste il n'est jamais parlé politique.

L'orateur conclut en fustigeant certaine classe de professionnels ou politiciens de haute envergure qui le 24 juin, non seulement n'arborent aucun drapeau mais qui semblent craindre de s'humilier en participant à nos manifestations nationales. Il croit que le temps est proche où il faudra à ces gens choisir la nationalité à laquelle ils veulent appartenir.

M. L.C. Farly, de la nouvelle Section Saint-Stanislas, fit à son tour un éloquent appel en faveur d'un ralliement de nos forces le 24 juin prochain. Reprenant la thèse de M. Asselin il dit que nous manquons de confiance en nous-mêmes et que nous ignorons même les forces dont nous disposons. Commentant un livre de Frédéric LePlay dans lequel le grand économiste français donne la province de Québec comme exemple d'ordre et de stabilité sociale, M. Farly dit que nous devrions être plus orgueilleux et plus jaloux de nos droits que nous le sommes. Il prêche lui aussi l'union et déclare que dans le domaine social nous devrions jouer également le rôle que nous jouons ailleurs.

Il voudrait que chaque citoyen fut jaloux de sa ville, qu'il travaillât à l'embellir ,à la tenir dans un état de propreté parfaite afin que l'on puisse dire de la partie est de Montréal qu'elle rivalise sous tous rapports avec l'ouest de la cité.

M. le notaire Paquin, membre de la Section de l'Immaculée-Conception, dit également quelques mots et après avoir disposé de quelques affaires de routine, l'assemblée s'ajourna sine die.

IL VENDAIT DU RHUM

Un Italien du nom d'Antonio Pepe Luigi a comparu hier devant l'hon. juge Perreault, sous l'accusation d'avoir vendu deux bouteilles de rhum à des inspecteurs de la Commission des Liqueurs. Après avoir entendu le témoignage des inspecteurs, le juge a déclaré l'accusé coupable et ce dernier recevra sa sentence jeudi prochain. Luigi fait partie de l'équipage d'un bateau italien, actuellement dans le port, lequel doit partir sous peu pour Trieste.

LES PARCS PUBLICS DE NOTRE VILLE

Des chiffres donnant la superficie de nos principaux paros publics.

EXPROPRIATION QUE LA VILLE NE PEUT FAIRE

L'échevin J.-B. Angrignon suggérait, il y a quelque temps, que la ville fasse l'acquisition d'un bois situé dans le quartier Saint-Paul, en vue d'établir un parc public dans cette partie de la ville. Ce bois a une superficie de 5,989,000 de pieds carrés, et est aujourd'hui connu sous le nom de "Bois de Boulogne". M. Angrignon signale qu'il n'y a aucun parc public dans ce quartier, et c'est pourquoi il demande que la ville adopte les mesures nécessaires qui lui permettront de faire l'achat de ce nouveau parc. D'autre part, l'échevin J.-O. Gareau propose que l'on achète un deuxième parc au boulevard Saint-Laurent. La charte cependant, ne donne pas à la ville le droit de faire cette année l'expropriation de terrains pour des parcs publics. En effet, la ville ne peut faire d'expropriation de ce genre avant le mois de mai 1923.

A l'appui de sa requête, M. Angrignon a fourni à ses collègues, une comparaison, en superficies, de quelques-uns des parcs publics, et que voici:

Bois de Boulogne, 5,989,000 pieds carrés; parc Lafontaine, 4,-141,556 pieds carrés; parc Mont-Roal, 20,823,983 pieds carrés; parc Drummond à Rosemont, 1,266,768 pieds carrés; parc Crémazie, quartier Saint-Denis, 1,156,844 pieds carrés; parc Baldwin, quartier Delorimier, 1,238,562 pieds carrés ; parc Monaghan, Pointe-Saint-Charles, 552,969 pieds carrés; île Sainte-Hélène, 5,800,600 pieds carrés ; parc Notre-Dame de Grâce, 475,-780 pieds carrés; parc Trenholme, à Notre-Dame de Grâce, 594,000 pieds carrés; square Dominion, 273,324 pieds carrés; square Saint-Louis, 126,084 pieds carrés; square Viger, 310,740 pieds carrés; parc Sir-Georges-Etienne - Cartier, 268,-800 pieds carrés; parc de Maisonneuve, 20,000,000 de pieds carrés environ.

Me DAIGNEAULT ELU PRESIDENT GENERAL DE L'ASSOCIATION

(Du correspondant de la PRESSE)

Manchester, N. H., 24. — M. Elphège-J. Daignault, avocat de Woonsocket, R. I., a été élu président général de l'Association Canado-Américaine, jeudi après-midi, par la Haute-Cour, en remplacement de feu le Dr A.-A.-E. Brien. La réunion a eu lieu à la salle Cour Saint-Georges, rue Myrtle, et n'a pas été longue. Me Daignault, qui est très bien connu dans le Rhode-Island et dont on dit beaucoup de bien, est le procureur de la cité de Woonsocket et l'on dit qu'il est sur le point d'être nommé juge. Il est entré immédiatement en fonctions comme président de l'A. C. A., pour la balance du terme du regretté Dr Brien, lequel avait été élu en 1920, à Laconia, pour quatre ans. La prochaine convention aura lieu en 1924.

M. Elphège-J. Daignault est né à Woonsocket, R. I., le 8 juin, 1879, du mariage de Godfroy Daignault et d'Elmire Archambault. Il fit ses études élémentaires à l'école de la paroisse du Précieux-Sang, ses études commerciales au séminaire S.-Charles-Borromée de Sherbrooke, ses études classiques au collège Sainte-Marie de Montréal et au Collège de Boston, d'où il est sorti avec le titre de bachelier ès arts, ses études légales, qu'il complétait en 1903, à l'université Columbia de New-York.

Admis à la pratique du droit en juin, 1903, il fut membre de la législature du Rhode-Island, en 1904 et 1905; il fut juge de la Cour des Tutelles de 1911 à 1914 et il est avocat-conseil de la ville de Woonsocket depuis 1914. Il est membre de l'Association Canado-Américaine, de l'Union S.-Jean-Baptiste d'Amérique, des Forestiers Franco-Américains, de la Chambre de Commerce de Social et de l'Association du Barreau de Rhode-Island.

Le 10 novembre, 1903, il épousait Mlle Florina Gaulin et de cette union, sont nés neuf enfants dont les noms suivent: Florina, Marguerite, Claire, Paul-Elphège, Charles-Henri, Marie-Thérèse, Lucile et Georges-Etienne.

SENTENCE MODIFIEE

Clara Martel, condamnée par le recorder à $300 et les frais ou 3 mois pour avoir été trouvée en possession de cocaïne, en appelait de ce jugement, hier, devant l'hon. juge Lafontaine. Elle a de nouveau été trouvée coupable, mais le juge, en vue du fait qu'elle est la mère d'un jeune bébé a modifié la sentence, la condamnant à $200 et les frais ou 3 mois.

SURPLUS DES POSTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le ministère des postes, grâce à l'augmentation du commerce canadien et à la réduction des taux de transport postaux, compte cette année réaliser un surplus de près d'un million. L'an dernier, il eut un déficit de $1,500,-000. La réduction des taux de transport seule représente une économie annuelle de $400,000 pour ce ministère.

L'HON. M. G. BOYER PROPOSE LA FORMATION DE CONSEILS AGRAIRES DANS LA PROVINCE



L'HONORABLE M. GUSTAVE BOYER réélu président de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec.

Ces conseils agiraient au nom et dans le meilleur intérêt des membres.

AU CONGRES DE ROBERVAL

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Roberval, 24. — Le congrès d'industrie laitière a procédé hier à l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: sont réélus: l'honorable Gustave Boyer, président ; J.-H. Crépault, vice-président ; Alexandre Dion, secrétaire-trésorier ; MM. Zénon Dion, de Saint-Donat de Rimouski, Ulric Talbot, l'Islet, Gaudiose Côté, Saint-Valier, Evangeliste Grégoire, de Saint-Malachie, Désiré Roy, Lambton, Raoul Dumaine, Saint-François, Samuel Gobeil, Laprairie, A.-T. Charron, Saint-Hyacinthe, Moïse Bourbeau, Ange Gardien, Rouville, Louis Beauregard, Sutton, J.-L. Poupart, Saint-Isidore, J.-H. Philie, Valleyfield, l'honorable Emile Moreau, Roberval, E. de Sales Laterrière, les Eboulements, Chs. Laganière, Grondines, Arsène Denis, Saint-Norbert, Walter Reid, M.P.P., l'Assomption, F.-X.-O. Trudel,Montréal, Jos. Dumoulin, Sainte-Scholastique, Michel Morvan, Thurso, P. Lefebvre, Rigaud, Paul Beauchamp, représentant le commerce de Montréal. M. J.-D. Guay, maire de Chicoutimi, a offert un prix de $15.00 au meilleur fabricant de fromage du Lac Saint-Jean ou de Chicoutimi qui conservera à l'exposition de Sherbrooke 90 points, ou $25.00 s'il dépasse ce pourcentage. A l'ouverture de la séance de l'après-midi, le premier conférencier fut M. Marquis, chef de la statistique provinciale. Dans un travail très élaboré, M. Marquis démontra l'importance de la statistique et donna des chiffres de la plus haute importance sur l'industrie laitière tant du pays que ceux des comtés Lac Saint-Jean et Chicoutimi en particulier. C'est Mlle Eveline Leblanc qui succéda à M. Marquis. Mlle Leblanc a fait une conférence excessivement bien inspirée sur le lait comme alimentation. Elle fut écoutée avec une attention soutenue et l'auditoire sembla goûter au plus haut point la forme comme le fonds de l'instructive causerie de Mlle Leblanc.

M. A.-T. Charron, parla des engrais chimiques et donna connaissance de la loi ayant pour objet de règlementer la vente de ces engrais chimiques.

L'HON. M. BOYER

A la fin de la séance de l'après-midi le président de la Société, l'hon. sénateur Boyer a prononcé une allocution fort intéressante. Après avoir exposé succinctement le travail accompli par la société, il rappelle les services rendus par celle-ci à la classe agricole. Le nataeur déclare qu'il ne parlera pas cette année de statistiques, vu que ce sujet a été traité à deux points de vue qui se complètent par M. E. Bourbeau, inspecteur général de l'industrie laitière et M. G.-E. Marquis, statisticien provincial.

L'hon. M. Boyer a exposé longuement un projet de conseil agraire dont les limites territoriales seraient celles du conseil local.

Ce conseil agraire serait composé de tous les cultivateurs d'une même municipalité.

Il élirait un président et des directeurs. Une fédération de ces conseils agraires locaux pourrait être formée dans les limites d'un conseil de comté comme aujourd'hui les maires locaux constituent un conseil de comté. Chaque conseil agraire serait formé en vertu d'un statut provincial. L'état adopterait une législation propre à décréter l'uniformité et à exercer un certain contrôle de nature à protéger les intérêts des cultivateurs. Ces conseils seraient encore autorisés à contracter des emprunts aux banques au bénéfice de leurs membres comme par exemple dans le cas où le prix d'un produit d'exportation serait trop bas pour être vendu momentanément. Alors un emprunt serait contracté et le produit à vendre garantirait cet emprunt.

Bref l'on ferait ici ce qui se pratique couramment dans l'ouest canadien par les productions de blé qui en attendant que leur blé soit vendu et exporté empruntent des banques et donnent comme garantie le blé qu'il possédait et déposé dans les élévateurs. L'hon. sénateur Boyer suggère encore que ces conseils agraires aient le pouvoir d'imposer une légère taxe sur ses membres afin de faire face aux frais d'administration. Les octrois de toute nature accordés par le département de l'agriculture dans la municipalité locale seraient dorénavant versés aux conseils agraires qui en disposeraient suivant les besoins généraux de la municipalité. Ces conseils seraient encore autorisés à acheter des produits tels que grains, engrais chimiques, aratoires, animaux de race pure, etc., pour être revendus à leurs membres.

Bref, l'hon. sénateur Boyer a développé le plan d'un projet excessivement intéressant pour les cultivateurs, projet qui mérite d'être étudié à son mérite et dont l'acceptation ou la réalisation au moins dans les grandes lignes devrait contribuer à grouper des forces éparses, et à fournir aux cultivateurs des moyens efficaces pour obtenir une rémunération équitable de leur travail. Finalement, le président de la société d'industrie laitière a mis les cultivateurs en garde contre certains mouvements en ce sens de classe. Il fait voir le fiasco de l'organisation des fermiers de l'Ontario et de l'ouest. Le premier ministre de l'Ontario lui-même, jadis chef des fermiers de sa province, déclarait l'an dernier que c'est une erreur politique que de vouloir organiser un parti de classe.

Et tout dernièrement, M. T.-A. Crerar abandonnait le commandement des progressistes de l'ouest parce que son expérience de la dernière session à la Chambre des communes lui a démontré que les réclamations des "grain growers" de l'ouest sont exagérés et nullement dans l'intérêt de la politique générale du pays. Dans la province de Québec, nous avons des hommes instruits dans toutes les classes, chez

A suivre sur la page 29

CRITIQUE DE LA FEMME MODERNE

Un Américain déclare qu'il brûlerait les collèges de femmes.

EDUCATION STUPIDE

New-York, 24. — Alonzo-B. See, président d'une importante compagnie d'ascenseurs, est un monsieur qui, comme on dit : "ne met pas de gants blancs pour exprimer sa pensée". Il affirme qu'il mettrait, avec grand plaisir, le feu à tous les collèges de jeunes filles "pour inculquer à celles-ci un peu de bon sens".

Après quoi, et toujours dans le même but, il soumettrait ces demoiselles à une année de dur travail manuel. Il n'y va pas de main morte, comme l'on voit.

M. See a exprimé son opinion sur les institutions d'enseignement supérieur pour les femmes dans sa réponse à une lettre-circulaire du collège Adelphi, de Brooklyn, dans laquelle on lui demandait de contribuer au fonds de $1,000,000 que ce collège est à faire souscrire. Sa réponse se lit ainsi :

"J'ai reçu une copie de votre lettre, me demandant de contribuer au fonds qui servira à ériger de nouveaux édifices pour votre collège.

"Si je pouvais agir à ma guise, je brûlerais tous les collèges de femmes du pays. Les jeunes femmes de notre pays ont besoin d'éducation. Mais l'éducation qu'il leur faut est celle qui leur apprendrait à ne plus fumer de cigarete, à ne plus parler argot; à cesser de se balancer le corps; à abandonner leurs manières frivoles et effrontées, leur peinture et leur poudre, leur rouge pour les lèvres et leurs chaussures à talons-échasses et à cesser de porter des vêtements indécents.

"De toutes les choses stupides de ce monde, je pense que les collèges pour femmes en sont la pire. Quand elles sortent du collège, les jeunes filles ne peuvent écrire d'une main lisible. Elles ne connaissent rien de leur langue. Elles ne peuvent épeler. Elles sont absolument ignorantes de tout ce qu'elles devraient savoir; et elles ont une cervelle surchauffée par l'étude de la psychologie, de la logique et de la philosophie et d'un tas d'autres machines, non seulement inutiles, mais absolument nuisibles—un lot de machines qui n'ont pu prendre naissance que dans les cerveaux maladifs de professeurs d'universités.

"Les femmes étaient autrefois honorées et respectées par les hommes. Mais ce temps n'est plus, et cela est dû surtout aux effets que les collèges produisent sur les femmes.

"Il ne pourrait arriver rien de mieux aux jeunes filles fréquentant maintenant les collèges que d'en être retirées et d'être assujetties à un dur labeur manuel, pendant au moins un an, de sorte qu'un peu de bon sens puisse être mis dans leur tête".

Alonzo B. SEE."

INDISCRETIONS DES DELEGUES DE LAUSANNE

(Service de l'"United Press")

Lausanne, 24. — Le secret qui enveloppait les délibérations de la conférence s'est dissipé, lorsque les différentes délégations ont fait assaut de zèle pour se mettre en évidence. Des accusations violentes ont été échangées de part et d'autre et seuls les Anglais et les Américains ont observé la règle du secret.

Les Turcs se plaignent de ce que le discours de Venizelos, qui a été prononcé en séance secrète, ait été publié à Paris. Venizelos s'est déclaré innocent. On a appris depuis que le discours avait été envoyé par les délégués bulgares parce qu'il favorisait leurs prétentions.

Vu cet état de choses les représentants des journaux français, italiens et anglais ont demandé d'être relevés de l'obligation du secret,rendu inutile actuellement à cause de tant d'indiscrétions.

A DIX-HUIT CENTS

Gaylard, Mich., 24.—Le prix des pommes de terre est tombé hier à dix-huit cents le boisseau.

LE COURAGE FAROUCHE DE DEUX FEMMES

Annie et Mary MacSwiney font preuve d'une énergie peu ordinaire.

UN JEUNE EPUISANT

Dublin, 24. — Mlle Annie MacSwiney, qui jeûnait aux portes de la prison de Mount Joy, depuis vendredi dernier, pour protester contre l'emprisonnement de sa soeur, Mary, a été transportée par des amis à un hôpital privé, hier soir. Elle était très faible, mais elle a refusé de prendre de la nourriture. Elle n'a fait que boire un peu d'eau.

Dans une lettre aux journaux, Annie MacSwiney dit que sa soeur, qui jeûne depuis vingt jours a reçu les derniers sacrements mercredi.

Mary refuse maintenant la visite des médecins et des infirmières de la prison. Ses compagnes veillent à son chevet jour et nuit.

PLAINTE RENVOYEE

L'hon. juge Cusson a renvoyé, sans entendre, une accusation de vol proférée contre un certain Joseph Degagné, parce que la poursuite basait son accusation sur une prétendue confession de l'accusé, laquelle, d'après l'avocat de la défense Me Marion, était illégale, puisque la police n'avait pas averti l'accusé, au préalable, que sa confession pouvait être utilisée contre lui. Degagné était accusée d'avoir volé 17 bouteilles de vin chez Patenaude Carignan Ltée., le 15 novembre.

L'HON. R. MONTY

L'hon. Rodolphe Monty, ancien Secrétaire d'Etat, prononcera un discours devant les membres du club libéral-conservateur, à une assemblée qui a lieu, ce soir, à 8 heures 15, dans la salle du Grill, au Ritz-Carlton.

A SE PROCURER DEMAIN

LE SUPPLEMENT DE LA "PRESSE"

Notre édition spéciale en rotogravure.

Demain, 25 novembre... Tout le monde (même les doyennes du beau sexe) doit savoir à quel sujet peut bien être consacrée la page frontispice du Supplément illustré que publiera la "Presse". Il y aura aussi, sur le même sujet, une causerie familière au cours de laquelle une collaboratrice autorisée apportera des consolations aux ingénues de trente ans... et plus ; enfin, Ladébauche y ira de sa caricature. Quant au reste, le lecteur trouvera : une page d'histoire sur l'homme qui vécut la plus merveilleuse des épopées ; une description scientifique d'un appareil permettant aux aveugles de "lire" avec leurs oreilles ; une intéressante évocation d'incidents d'audience aux Assises françaises, etc., sans compter de nombreuses illustrations de haute actualité. Pour finir : la causerie de Ladébauche nous transportant "au chantier de Québec". Lisez demain le Supplément illustré de la "Presse".

* * *

Procurez-vous aussi, demain, notre édition spéciale en rotogravure. Vous y avez droit avec votre journal, que vous preniez celui-ci à votre dépositaire régulier, que vous le jetiez d'un camelot de la rue.

ABDUL MEDJID EFFENDI ENTRE EN FONCTIONS

Constantinople, 24 — Abdul Medjid effendi, le nouveau calife, a été officiellement investi de ses pouvoirs aujourd'hui. La cérémonie a eu lieu au palais Topcapou.

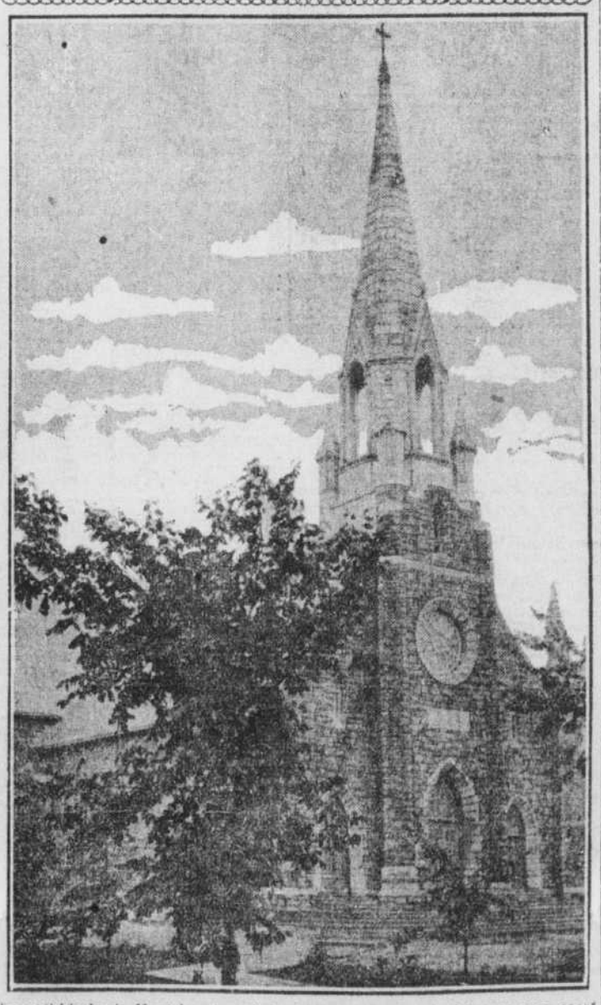
UNE CONSOLATION POUR LES FEMMES DE FRANCE

Paris, 24. — Pour consoler, sans doute, les femmes de son refus de voter le suffrage féminin, le Sénat a adopté aujourd'hui un projet de loi rendant les femmes éligibles aux chambres de commerce.

CE PROCES EST ENCORE AJOURNE

Le procès de John Vulcuif et de James Thomas, accusés de vol à main armée sur la personne d'employés de la Dominion Textile Co., à qui ils auraient enlevé la somme de $29,000, a été de nouveau ajourné au 30 novembre, par l'hon. juge Décarie, parce qu'une femme, témoin essentiel à la cause, est retenue chez elle par la maladie.

LA CATHEDRALE DE Mgr. LIMOGES



La cathédrale de Mont-Laurier où S. G. Mgr J.-Eugène-L. Limoges sera sacré par S. G. Mgr Médard Emard, archevêque d'Ottawa, le 30 novembre courant.

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

TOUTES LES ANNONCES CLASSEES

(3 centins par mot avec un minimum de quinze mots par insertion, pourvu que l'argent accompagne la demande; si entrées dans nos livres, 3 centins par mot, minimum de quinze mots.)

EN-TETE NOIR: Une ligne en caractère noir gothique condensé 9 points (24 lettres à la ligne) 50 centins par insertion. L'annonce elle-même à tant du mot, suivant le tarif.

NAISSANCE: 50 centins chaque insertion suivant la formule. Parrain et marraine, 25 centins extra. Porteuse, 25 centins extra.

PROCHAIN MARIAGE: $1.00 chaque insertion suivant la formule.

MARIAGE: 75 centins chaque insertion suivant la formule (surplus 2 centins par mot extra).

DECES: 50 centins chaque insertion suivant la formule, (surplus 2 centins par mot extra).

MESSE DE REQUIEM: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

SERVICE ANNIVERSAIRE: 75 centins chaque insertion suivant la formule.

REMERCIEMENTS: pour sympathies $1.00 chaque insertion suivant la formule. (Surplus 2 centins par mot extra).

Toute annonce de naissance, mariage, décès, etc., doit être endossée d'une signature responsable et de l'adresse de la personne donnant l'annonce.

Les abréviations, signe de piastre ($) et autres comptent pour un mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau principal.

Nous avons plus de 200 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du Bureau Chef.

LA PRESSE.

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

BARBIER demande position, peut fournir de bonnes références. Ecrire 14 Brock, Côte St-Paul. 20-2

CHAUFFEUR mécanicien demande position sur char privé, expérience 7 ans, références. Pour son entretien. 463 St-Hubert.

CHAUFFEUR serait prêt à prendre soin de fournaise à eau chaude. Adresse 868a St-André.

CHEZ M. Octave Lanoix, 440 Plessis, on tricote des bas et chaussons en laine. On fait aussi toutes sortes de rapiéçages. Ouvrage garanti.

GARÇON de 25 ans demeurant avec ses parents, pouvant fournir des bonnes références anglais et français demande position comme commis ou dans un bureau. 842 Lafontaine. Est 4619. 17-5

HOMME demande position comme gardien ou concierge, bonne référence. Cas-ier 377, la Presse. 19-2

INGENIEUR stationnaire demande emploi. Rouillard, 221 St-Hubert. Est 8757, vers 7 p.m. 11-13

JEUNE couple sans enfant demande position comme concierge, 463 St-Christophe, Est 624w. 20-2

JEUNE homme âgé de 21 ans, sobre et honnête demande emploi dans maison, hôtel ou restaurant, connaissant un peu aide de cuisine ou ouvrage général, salaire raisonnable ne sera pas refusé. S'ad. 410 Seigneurs, à toute heure.

JEUNE couple sans enfant demande position comme concierge. 455 Saint-Christophe. Est 62w. 19-3

TAILLEUR et vendeur d'expérience désire position, honnête, sobre, ponctuel, parle les deux langues, compétent comme gérant. Cal. 2805J. 20-2

TRAVAUX comptables à prix modérés. Boîte Postale, 3144 Montréal. 19-3

VOUS trouverez un chauffeur de fournaise, 3368 Drolet.

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE laveuse demande lavages à domicile, 598 Delaunaudière. 19-2

COUTURIERE d'expérience pour enfants et sous-vêtements, prendra ouvrage chez elle. Est 4864W.

COUTURIERE dans la fourrure demande de ouvrage à la maison, 837 Fabre. St-Louis 5774w. 19-5

DAME, veuve entre 45 et 50 ans, bonne éducation et d'excellente famille, demande à tenir la maison d'une personne sans enfants, honnête et respectable, pourvu qu'elle aura privilège de garder son petit garçon âgé de 14 ans. Correspondre à 242 King Edward A., Ottawa, Tél. Rideau 1423.

FEMME âgée désire place dans cuisine, hôtel, maison pension générale, ou petite famille. 88 St-Urbain.

JEUNE fille désire position comme sténographe, clavigraphe ou pour ouvrage général de bureau. St-L. 8970J.

LAVANDIERE humides, 30c la boîte 25 livres; séchés 1.25; linge uni repassé, 1.75. Dominion Laundry, St-Ls 302. 19-26

MODISTE élégante, robes, manteau, robe soirée, partir de 5.00; ouvrage garanti. 640 Berri, près Roy. 18-6

MODISTE, costumes, manteaux, robes soirée partir de 6.00. St-Louis 3907W. 209A Delaunaudière. 20-4

MODISTE demande ouvrage de tous genres dans famille privée ou chez elle. Est 7263J. 20-2

OUVRAGE fait à la main: jupes, bas et mitaines en laine. 641 Cadillac.

STENOGRAPHE bilingue, jeune fille désire position, rapide dactylographe, orthographe parfaite, possède expérience, fournira références. Appeler Est 6846J.

VEUVE bien recommandée désire position dans maison privée pour le soin du ménage. 80 Montcalm.

VOUS trouverez bonne cuisinière ou servante générale, expérience et références. Ecrire Mme Leblanc, St-Jean, Qué. 20-2

VOUS trouverez dame veuve française cuisinière. 1503A Berri.

VOUS trouverez une couturière pour robes et réparations, aussi femme de journée avec références. 163 Visitation. Est 5453w. Mme A. Roy. 20-2

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ en trois mois, sur place ou par correspondance, sténographie française-anglaise. Unique système approuvé par Conseil Instruction Publique et Commission Scolaire. 96 sténographes judiciaires. Institut Sténographique Ferrault, 2 ouest, avenue des Pins, Finlieu 2565. 234-306

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, prix modérés, succès assuré. 43 Esplanade, St-Louis 5482w. 20-8

ANGLAIS par conversation, sténographie française, anglaise, cours commercial, jour, soir, aussi leçons particulières, professeurs français, anglais, expérimentés, conditions faciles. Directeur T. Banks, professeur, Monument National, etc., 412 Henri-Julien. Carré St-Louis Sud. Est 1342. 17-6

ADMISSION rapide aux baccalauréats, aux brevets, à tous les examens. Cours classique et commercial. Cours pratique d'anglais. Jeunes gens, jeunes filles. Olivier Thibeault, avocat, élève de l'Université de Paris, 385 St-Hubert. Est 7399J. 16-6

A L'ECOLE de Mlle Robichaud, 511 St-Hubert, sténographie, anglais, méthode pratique et rapide. Jamais d'insuccès Positions assurées. Est 891J. 13-10

COLLEGE Commercial: Elle, 1 Carré St-Louis. Tél. Est 2539. Sténographie anglaise et française, comptabilité, conversation anglaise, télégraphie et administration des gares enseignées par des experts, jour et soir. 10-26

INSTITUT LAROCHE, cours classique, brevets; cours strictement privés. Cours spéciaux d'anglais. 195 Ste-Catherine Est. Est 7496. 16,17,20,21,22,23,24,27,28,29,30

LEÇONS privées français, anglais, arithmétique, tenue de livres, sténographie anglaise et française. Est 6412w. 20-2

NOUVELLE méthode. L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour plus de détails. Adressez: S. A. P. Fortier, St-Lhaid. Co. Portneuf, P. Q. 26-6

NOUVELLE méthode. L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti en 2 mois, 20c la leçon. Ecrivez pour plus de détails. Adressez: S. A. P. Fortier, St-Lhaid. Co. Portneuf, P. Q. 1-19

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME enseignée sur piano en trois à six mois. Succès garanti. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Commençants ou élèves avancés. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire, 124 rue Stanley. Up. 3508; 368 Ste-Catherine [illegible]

LEÇONS DEMANDEES

HOMME de commerce demande leçons d'écriture. Casier 404, La Presse.

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés pour vendre les fameux produits Watkins. Plus de 150 nécessités. Occasion unique de vous mettre en affaires pour vous-même. Ils servez votre comté ou votre ville dès maintenant. J. R. Watkins Company, 378 Craig Ouest, Montréal. 12-7

AGENTS demandés pour paroisses et comtés. Ecrire 84 Station E. 20-2

TROIS agents d'immeubles demandés avec expérience. Voir M. Blais, John Findley Ltd, 126 St-Jacques. 20-2

ASSOCIES DEMANDES

AI BESOIN de capital additionnel pour continuer une agence d'automobiles populaire, fournira informations complètes sur demande. Gros profits réalisables. Casier 384 la Presse. 19-3

ASSOCIE avec petit capital pour affaires sérieuses, bien établi. Casier 242 La Presse. 19-2

HOMME capable de prendre la direction et gérance de quelques épiceries détail et pouvant investir $1000. Salaire mensuel $125, plus 50 p.c. des bénéfices. Casier 436 La Presse.

J'AI 500.00, quelle est votre offre? S'ad. 1254 Marie-Anne, de 7 à 8. 20-2

JE DESIRERAIS avoir associé avec 4000-5000 pour manufacture de chaussures, pourrait prendre charge du bureau ou fabrication. Ecrire Boîte 405 La Presse. 20-2

ON DEMANDE associé ou un prêteur pour théâtre situé rue Ste-Catherine, environ 1000 sièges. On peut faire bénéfice 500 à 600.00 par semaine. Ecrire immédiatement Casier 378 La Presse. 19-2

PERSONNE demandée avec $5000 pour prendre charge du département des ventes d'un commerce légitime et profitable, bon salaire et participation dans les bénéfices. Pour entrevue, écrire à casier 418 La Presse. 20-2

$3600.00 ACHETE ma moitié dans ce, en opération, salaire et moitié des profits, contrôle absolu de votre argent. 100B Papineau. 19-3

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

BARBIER demandé un jeune pour achever de se perfectionner, pressé. Box 368, Maxville, Ontario. 20-2

BARBIER demandé pour acheter 2 chaises hydrauliques, 599 Craig E.

BARBIER demandé. 1152 St-Denis.

BARBIER demandé immédiatement, place permanente pour la journée du samedi. Inutile de se présenter sinon compétent. 1968 rue Masson, Rosemont.

BARBIER demandé pour le soir et le samedi, devra apporter ses outils. 2184 St-Hubert.

BARBIER 1ère classe demandé immédiatement, apportez vos outils. S'ad. 78 Cuvillier, près Ste-Catherine, Hochelaga.

BARBIER demandé, jeune homme préféré permanente. 102 Villeneuve Est.

BARBIER demandé pour commencer ce soir, 1030 St-Antoine, coin Ste-Marguerite.

BARBIER demandé pour la journée de samedi. 260 Ste-Catherine Est.

BARBIER demandé, un bon, salaire $25.00 par semaine. S'ad. à Claudio Préchette, 115 rue Fairmont, Fitchburg, Mass. 19-2

BARBIER demandé vendredi et samedi. 595 Fullum.

BARBIERS demandés pour la boutique de barbier de l'Hôtel Mont-Royal. S'ad. 100 Notre-Dame Ouest ou 154 Peel, de 8 à 8 p.m. Griffith. 17-4

BON boucher pour le samedi. S'ad. Ethier et Hétu, Marché St-Laurent, stall 1.

BON barbier demandé pour vendredi soir et samedi. S'ad. 590 Atwater.

BON barbier demandé pour samedi. S'ad. 3 Wurtele.

BON vendeur d'actions demandé pouvant se faire $75 par semaine et plus. Adresser casier 420 La Presse. 20-2

BON jeune homme pour peler les légumes, S'ad. au Cardon Wen, 234 Berri.

BON barbier demandé pour vendredi soir et samedi. S'ad. immédiatement, 487 Beaubien.

BOUCHER demandé pour le samedi. S'ad. Rockland 3091.

BOUCHER d'expérience demandé. 2729 St-Hubert, Calumet 2261.

BOUCHER demandé pour le vendredi et le samedi. 630 Mont-Royal Est, St-Louis 883.

BOUCHER d'expérience demandé pour samedi. 474 Rachel Est.

BRIQUETIERS demandés. S'adresser à A. D. Boileau, 5sols St-Jacques. Demonstration près St-Denis.

50 BRIQUETIERS. Pourquoi perire votre temps à chercher de l'ouvrail, vous irez à 25 plus hauts salaires payés ou vous adressant à E. Brunet, 301 St-Dominique. 20-2

CHAUFFEURS. Apprenez à chauffer et réparer l'automobile, sur toutes sortes de machines, jour ou soir. Bonne rapidité. Cours payable 3 le semaine. Position assurée. Ecole Coulombe, 700 Dorchester est. Est 4344. 30-306

CIGARIERS. On demande des cigariers et des écuteuses. S'ad. Canada Cigar and Tobacco Co. Ltd., 457 St-Paul O.

COMMIS demandé dans un magasin de quincaillerie pour prendre charge du département de l'outillage et Electricité. Donner l'âge et le dernier emploi. Ecrire boîte 412 La Presse.

COUPEUR de fourrure demandé, bon salaire. 476 St Laurent.

COUTURIER demandé, 430 Beaubien, près St-Hubert, jusqu'à 9 hrs p.m.

COUVREURS en tôle, bons hommes demandé pour église en dehors de la ville, ouvrage pour 2 mois. Denis Construction, 3820 boulevard St-Laurent, de 9 à 12 a.m. 20-2

DEMANDE

des cigariers à la main, tout de suite. P.L. Youngheart Co. Ltd, 148 rue St-Maurice. 24,25,28 F

DEUX électriciens demandés. S'ad. entre 6 heures, 331 Angers, Côte St-Paul. 20-2

EMPAQUETEUR de cigares d'expérience demandé. S'ad. A. L. Percy Hirsch Inc., 193 ouest Ste-Catherine.

EMPAQUETEUR de cigares demandé immédiatement. S'adresser chez Thomas Harkness & Sons Limited, 29 rue St-Pierre.

FAISEUR d'habits de premier ordre pour hommes, doit parler anglais. S'adresser immédiatement à 129 Mountain. 20-2

FERBLANTIERS couvreurs d'expérience demandés. N. Ouellette et Fils, 729 Avenue Coloniale. St-Louis 6503.

2 FILEURS sur petites presses Gordon. S'ad. 114 Mullarky, Verdun.

FORGERONS-poseurs demandés. S'ad. 54 Delproche, J.-A. Beaurregard. 20-2

FORGERON et ferreur de chevaux, aussi ouvrage général. S'ad. 2870A Clarke. 20-2

GARCON messager demandé parlant anglais et français, connaissant bien la ville, plus haut salaire payé. 150 St-Denis.

GARCONS, hommes, faites 35 à $60 par semaine, comme barbier, grande demande, emploi facile, système moderne commission payée en apprenant. Quelques semaines suffisent, position garantie. Informations, Collège de Barbier Moler, 82 Boul. St-Laurent, Montréal. 285-1y

HOMME demandé pour apprendre à réparer les autos le soir ou pendant son temps libre. Expérience pas nécessaire. Devra savoir manipuler les outils. Case 387, la Presse. 19-3

HOMME d'expérience pour écurie, 100 chevaux, position permanente. Ecrire casier 409 la Presse. 20-2

3 HOMMES sans expérience demandés immédiatement pour apprendre à réparer et conduire automobiles. Garage arrière 55 St-Denis, entrée rue Vigor.

HOMMES de chantier demandés à Ruel, Ontario, pour la Hope Lumber Co., à un mille de la voie ferrée. Voir M. Dunne, à 24 St-Antoine.

HOMME demandé parlant anglais, références exigées. S'ad. Trudell Box Lunch, 31 Jurors, près Bleury.

HOMME demandé pour réparer radiateurs d'automobile et garde-boue, un connaissant la soudure à l'oxygène de préférence. S'adresser avec références A M. Généreux, 268 Ontario ouest. 20-2

HOMMES demandés pour faire les portes et châssis à l'établi. W.-H. White, Ville Saint-Pierre. 19-2

HOMMES demandés ayant de bonnes connections dans les affaires, étant ou non employé. S'adresser à 244 Ste-Catherine Est, chambre 7. 19-2

HORLOGER d'expérience demandé, références exigées. H. Viau, 2263 Notre-Dame O. 20-2

JEUNE homme demandé désirant apprendre la pâtisserie. 490 Duluth est.

JEUNE homme ayant de l'expérience comme vendeur demandé avec mille dollars pour prendre part active dans un commerce de première classe. Excellente rémunération. Ecrire à casier [illegible] La Presse. 20-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

JEUNE homme demandé pour laver les planchers et nettoyer les cuivres), ouvrage général. 135 rue St-Laurent.

JEUNE HOMME comme voyageur, collecteur dans nos propres épiceries, détail, pas de clientèle à faire, salaire $15.00 par semaine. Capital requis $500. Casier 407 La Presse.

JOURNALIERS pour travailler au pic et à la pelle. S'ad. 449 Prince Albert.

MENUISIER-EBENISTES. 200, 5ème Avenue, Pointe aux Trembles. 16-6

NOUS avons besoin immédiatement de 1,000 hommes pour apprendre un travail mécanique payant beaucoup. Si vous aimez la mécanique et à travailler dans les automobiles et les tracteurs, chaque jour que vous retarderez à venir nous voir, vous vous tromperez. Pouvez-vous faire cela? Il n'y a jamais eu une telle demande pour des hommes experts. Quelques semaines de votre temps consacrées maintenant vous procureront un métier qui vous rendra indépendant pour votre vie. Apprenez à conduire et à réparer les automobiles et les tracteurs, à vulcaniser les pneus, à construire des batteries et à souder à l'oxy-acétylène suivant la méthode pratique Hemphill. Notre service d'emploi gratis est à votre disposition. Venez chercher ou faites venir un catalogue gratis. Ne tardez pas. Ecole d'Auto et Tracteurs Hemphill, 142 St-Laurent, Montréal. 16-6

NOTAIRE demandé pour paroisse de campagne aura charge municipales, etc. Donner références. Ecrire casier 1298 La Presse. 18-6

ON DEMANDE un bon presseur dans les pantalons de pratique. S'ad. immédiatement 177 Ste-Elisabeth. 19-2

ON DEMANDE des hommes pour essayer gratis mes tabacs en feuilles et haché, qualité insurpassable. J. A. Dagenais enrg. 388 Duluth est, près St-Hubert. 19-2

ON DEMANDE un voyageur d'expérience connaissant les deux langues et ayant une bonne connection avec les institutions religieuses pour voyager dans les lignes de thé, café, épices, etc. Références 1ère classe exigées. Boîte 371 la Presse. 19-2

OUVRIER connaissant un peu l'ouvrage de machines à bois pour travailler le soir de 6 à 12. S'adresser 355 Ontario Est.

PLATRIERS demandés. S'ad. McNulty Bros., 192 Mountain. 19-3

PRESSIER demandé pour cylindre. S'adresser immédiatement. 198 Notre-Dame E.

REMBOURREUR. On demande rembourreur. S'ad. Ed. Fournier, 80 Clark. 20-2

REPASSEURS de chemises demandés immédiatement. Sunshine Laundry, 28 rue Vallée.

REPRESENTANT. Si vous estimez la valeur de votre propre rendement et possédez les qualités nécessaires de vous créer un avenir enviable avec une organisation en développant rapidement, ou votre travail seul, vous qualifie. S'ad. Ed. Lalumière, 171 St-Jacques, chambre 50. 80-306

SOLLICITEUR, un bon demandé, actif, intelligent, bon salaire et commission. S'ad. J.-A. Dubé, 383 Viger, entre 9 et 10 hrs a.m. 16-6

TAILLEUR expérimenté demandé pour confection de costumes et manteaux de dames. Harry Rother, 24 ave du Collège McGill. 20-2

TAILLEUR de fourrure d'expérience, spécialement pour mouton de Perse et Alaska, emploi permanent. 410 St-Paul ouest.

VENDEURS compétents, parlant les 2 langues, d'un abord agréable, ayant confiance en eux-mêmes, demandés comme représentants spéciaux à Sherbrooke, Trois-Rivières et autres endroits. Entrevue en téléphonant Main 1111. 20-2

VENDEURS demandés, position permanente d'avenir, pour personnes sérieuses. S'ad. 502 Ste-Catherine, chambre 209.

2 VENDEURS avisés demandés pour un mois, pour visiter grandes maisons d'affaires. Dire âge et No de téléphone, A boîte 415, la Presse.

VENDEUR demandé immédiatement, bonne proposition pour l'homme voulue, les deux langues nécessaires. Ecrire A case 400 La Presse.

VOYAGEURS: Side line, vente $5, profit $2.50, aussi 100% pour votre client. Chez marchands, etc. Ecrire Casier 1300 La Presse. 20-11

VOYAGEUR expérimenté désireux d'améliorer son sort, demandé pour le 1er janvier, par une solide maison montréalaise de produits pharmaceutiques en gros, pour visiter médecins, pharmaciens et marchands de la région Lac-St-Jean, Gaspé et pas St-Laurent. Doit y posséder clientèle. Emploi permanent. Discrétion assurée aux correspondances. Indiquer salaire désiré, noms de tous les employeurs passés, régions parcourues, et inclure références, en écrivant: case 1301, La Presse. 24,25,1,2

VOYAGEUR d'expérience demandé pour la vente des thé, café, épices. Boudrias Ltée, 222 Notre-Dame est.

$25 A $50 PAR SEMAINE. On demande immédiatement 20 hommes pour travailler dans boutiques de ville et de campagne; emploi permanent; pas besoin d'expérience. Voici votre chance de vaincre de peiner fort et de gagner un plus gros salaire. Apprenez le métier de barbier. Ne prend que quelques semaines. Ouvrage facile, agréable et propre. Position garantie. Salaire payé tout en apprenant. Plusieurs chances de vous établir à votre compte. N'hésitez pas. Faites venir catalogue gratuit. Hemphill Barber School, 143 St-Laurent, Montréal. 16-6

FEMMES, FILLES DEMANDES

BRODEUSES! apprenez à perler au crochet par experte américaine, cours garanti, position assurée. Mlle Roy, 511 Avenue Vigor, Appart. 2.

25 BRODEUSES et perleuses, expérience exigées, aussi perleuses au crochet. 1339 Bordeaux.

CAISSIERE d'expérience demandée. S'ad. A. Lapierre, coin Mont-Royal et Cartier.

CHAINEUSES d'expérience pour manufacture de bas. S'ad. Mercure Knitting, 1225 Bordeaux. St-Louis 1904. 20-3

CHAPEAUX. Vendeuse active ayant une bonne apparence demandée par un magasin de premier ordre dans la partie ouest, devra avoir de bonnes recommandations et de l'expérience. Salaire et commission. Devra parler les deux langues couramment. S'adresser à Violet May, 518 Ouest, Ste-Catherine.

COUTURIERE

demandée pour réparations dans les habits d'hommes. S'adresser au gérant du département de hardes faites. Jas. A. Ogilvy Ltd, coin Ste-Catherine et Mountain. 19-2 F

COUTURIERE expérimentée, pouvant diriger, demandée dans confection de pantalons. Emploi constant et bon salaire. 1, Ste-Catherine Est, chambre 201.

COUTURIERES A LA MACHINE

Couturières à la machine d'expérience demandées pour robes en guingan et en ratine pour dames et enfants. S'adresser à The Hampton Manufacturing Co. Limited, rues Colonial, Emire et Cadieux. 18-3 F

COUTURIERES à la machine, dames ou filles, demandées, pour faire des habits Maktnaw, bon salaire. S'adresser à M. Fayen, 177 avenue Colonial.

DAMES demandées pour faire chez elles des pantalons ou des culottes d'équitation, devront avoir de l'expérience. S'ad. à 926 St-Laurent, premier étage. 20-2

DEMOISELLE artiste dramatique sérieuse demandée pour répéter sketch de vaudeville (pantomine), doit avoir bon physique, posséder qualités requises pour numéro de premier ordre. Veuillez donner numéro téléphone. Adresse: C. Giraude, poste restante, station St-Jacques. 19-2

DESSINATRICE de robes de dames expérimentée pour prendre la direction de la fabrique. Art Dress, 551 Ste-Catherine O. 18-4

DRAPEUSES expérimentées, robes de haut ton. Cleveland Dress Co., 459 rue St-Laurent.

FEMME pour laver les bouteilles. Laboratoire Nadeau, 17 Est St-Paul.

FEMME demandée pour laver les bouteilles, emploi continu, Dominion Bottle Co., 2 rue Sainte-Cécile. 19-2

FILLE expérimentée dans les cordes françaises à la journée ou au morceau. S'ad. Superior Shoe Co., 547 Visitation. 19-2

FILLE pour servir au comptoir dans magasin de bonbon avec expérience, 10.00 à 12.00 par semaine. 393 St-Denis.

FILLE demandée avec expérience pour tremper de chocolat différent, 358A St-Denis. 20-2

FILLE expérience demandée pour travailler sur machine Overlock et machine à remplir, 199 Notre-Dame Est. 20-2

FILLES expérimentées pour faire les points sur costumes et manteaux de dames. Harry Rother Co. Ltd., 24 ave Collège McGill. 19-2

FINISSEUSE DANS LA FOURRURE

Finisseuse d'expérience demandée immédiatement, bons gages. Walter F. Cummings, 148 Notre-Dame ouest. 20-2 F

FEMMES, FILLES DEMANDEES

HEMSTICH

Nous avons besoin de bonnes faiseuses de hemstich d'expérience, très bon salaire. S'ad. à Mlle H. Choquette, D'Allaird Mfkr, 20 Laurier Ouest. 20-3 F

JEUNE fille demandée pour servir bonbons et crème à la glace. 727 Mont-Royal Est.

LA COMMISSION scolaire de l'Ascension demande une institutrice diplômée, salaire 30 piastres par mois. Ecrire et donner références à L. Carrière, secrétra., L'Ascension, comté Labelle. 19-3

OPERATRICE d'expérience demandée dans habits d'enfants et lingerie pour dame, 199 Notre-Dame Est. 20-2

OPERATRICES SUR CHEMISES

On demande des opératrices d'expérience pour toutes les parties de chemises d'hommes. S'ad. à John W. Peck & Co. Limited, rue St-Dominique. 20-3 F

OUVRIERE d'expérience demandée pour travailler aux robes sur la machine à faire les points d'ourlet. S'ad. immédiatement à la Royal-Waist, 233 St-Laurent.

POSEUSE de bandes de cigares demandée immédiatement. S'adresser chez Thomas Harkness & Sons Limited, 29 rue St-Pierre.

REPRISEUSES demandées pour le département des chandails. Devront avoir de l'expérience dans le réparage des articles tricotés. The Knit-to-Fit Mfg. Co. Limited, 445 rue Parthenais. 20-2

SAUCEUSES DE CHOCOLAT

Nous demandons encore des saucesuses de chocolats d'expérience. Ateliers propres et clairs. Bon salaire. Quarante-quatre heures par semaine et temps et demi pour l'ouvrage supplémentaire. Ouvrage permanent à l'année. The Walter M. Lowney Co. of Canada, Ltd, 169 rue William. 16-6 F

SAUCEUSES de chocolat d'expérience demandées, bons gages, 1494 St-Laurent.

STENOGRAPHE demandée avec expérience dans bureau d'avocats, 92 Notre-Dame Est, Chambre 95.

STENOGRAPHE connaissant très bien le français, pour agir comme secrétaire dans une revue mensuelle. Ecrire à Boîte 39, Bureau de Poste, Montréal. 20-2

TAQUEUSES de talons d'expérience demandée. S'ad. Montreal Heel Co., 1466, 321 ave Aird, Maisonneuve. 20-2

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE-CUISINIER demandé. S'adresser au Mont St-Louis, rue Sanguinet, angle Sherbrooke. 19-2

BONNE fille de campagne pour ouvrage général, fiat de 6 appartn, avec références. S'ad. 2144 Hutchison.

BONNE personne demandée pour cuisine, pas lavage ni enfant, pourra coucher chez elle, 506 St-Hubert. Est 7830.

BONNE demandée pour ménage et soin d'enfant dans famille anglaise, 121 ave Wolseley, Melrose 1362J. 20-2

BONNE gouvernante demeurant à la maison demandée dans famille anglaise pour deux enfants qui marchent. Case 382 La Presse. 19-2

CUISINIERE demandée, références exigées, Mme J. Crépeau, 28 Sherbrooke Ouest. 20-2

CUISINIERE demandée pouvant aider au ménage, dans famille de 2 dames, dans cottage, 249 McDougall, Outremont.

CUISINIERE-servante demandée, bon chez-soi, près de l'église, on paiera des gages élevés à une bonne fille. 331 Ave. Lansdowne, téléphone Westmount, 8896W.

FEMME âgée demandée pour tenir maison de 3 personnes, 107 Delorimier, après 7 heures.

FILLE ou femme demandée pour ouvrage de maison, 75 Desiry, Hochelaga.

FILLE de chambre demandée au No 804 ouest rue Sherbrooke, références exigées. Téléphone Uptown 6422. 19-4

FILLE de table demandée. S'ad. Capitol Lunch, 234 boul. St-Laurent.

FILLE demandée, ouvrage général, petite famille, 577 Papineau, en face du Parc.

FILLE demandée pour légers travaux du ménage, petit appartement, prendre soin d'un bébé, parler anglais, références exigées. 208 Bernard, Apmt 4.

FILLES demandées avec expérience, ouvrage de table seulement. American Paper Box, 374 Notre-Dame Ouest. 19-2

JEUNE fille de 17 ou 18 ans demandée pour aider aux soins du ménage dans petite famille de 3 enfants, salaire $15 à $18.00 par mois. S'adresser immédiatement à 1831 Ave de Chateaubriand. 20-2

JEUNE fille de 15 à 16 ans demandée, pour aider dans le ménage, avec références, 68 St-Antoine, Hôtel Majestic, 69 St-Antoine.

MENAGERE demandée pour une personne seule. Répondre en anglais William J. Barrett, Morrisburg, Ont. 20-2

ON DEMANDE une femme générale, bons gages payés, 120 St-Norbert, de 4 à 9.

ON DESIRE une servante générale avec références; bons gages. S'adresser au No 53 Chemin Ste-Catherine, Appartement No 2, Outremont. 20-2

PERSONNE d'environ 30 ans pour ouvrage général dans famille pas d'enfant, pas de lavage, 710 Parc Lafontaine. 19-2

PERSONNE âgée demandée pour avoir soin du ménage, nourrie, habillée, lavée, 415 Notre-Dame ouest. 19-2

SERVANTE demandée, petite famille, pour aider au ménage et au soin des enfants. S'ad. C. R. Charbonneau, 6322 Delorimier. 18-3

SERVANTE générale demandée. S'ad. 748 Rockland, Outremont. Rockland 4637. 19-3

SERVANTE demandée petite famille, ouvrage léger, devra parler anglais, 1803 St-Urbain, St-Louis 7114.

SERVANTE générale demandée, petite famille, 3 enfants; salaire $25 par mois. 691 St-Denis.

SERVANTE demandée à St-Jean d'Iberville. S'ad. 1804 Boyer. 20-2

SERVANTE demandée dans petite famille, pas de gros lavage. 2865 St-Laurent, 3ième étage. Calumet 1182M.

SERVANTE demandée dans famille privée, références exigées. 1346 Papineau.

SERVANTE générale demandée. S'ad. 1166 St-Hubert.

SERVANTE demandée pour ouvrage général, pas de lavage. 137 Boulevard Pie IX.

SERVANTE demandée avec références, pas de lavages; devra coucher chez-elle. 848 St-Denis.

SERVANTE générale demandée, âge moyen, 3 personnes, références exigées. S'ad. 336 avenue Wood, Westmount. 20-2

SERVANTE générale sachant un peu cuisine, un peu l'anglais, 35 par mois. S'ad. de 10 à 6 hrs. 701 St-Denis. 24,27

SERVANTE avec références, famille sans enfants, bonne position. S'ad. 386 Chemin Ste-Catherine, Outremont. 20-2

SERVANTE demandée pour ouvrage général. Bonne position pour la personne désirée. S'adresser 1187 rue Stuart. 20-2

SERVANTE demandée, 181 Amherst.

SERVANTE générale demandée pour couple sans enfant, bon chez soi. Calumet 1637, 649 De Fleurimont.

SERVANTE de table demandée, 37 carré Chaboilles.

SERVANTE générale demandée avec connaissance de cuisine, petite famille, pas d'enfants, bons gages. 289 Duluth.

SERVANTE, bonne d'enfants, ou fille de campagne demandée, bon chez soi. 7010 St-Denis.

SERVANTE générale demandée. S'adresser 2 Montée du Zouave.

SERVANTE pour petite famille où l'on garde autre servante. Bons gages, 86 Chemin Ste-Catherine. 19-3

CHAMBRES A LOUER

AMHERST 242, grande chambre sur devant à louer, usage téléphone. 20-2

AMHERST 320. Chambre chez dame seule, pour dame seulement. S'ad. le soir après 8 hrs.

AMHERST 510, grande chambre, 2ième étage avec cuisine, prix modéré dans famille privée.

BEAUDRY 462, coin Robin, chambre meublée sur devant, garde-robe, eau chaude, téléphone, famille privée.

BEAUDRY 466a, Chambre confortable dans maison moderne, seul chambreur, famille deux personnes.

BEAUDRY 831. Petite chambre, famille privée, jeune fille préférée, téléphone, électricité. 20-2

BEAUDRY 414, grand salon double, non meublé dans famille privée, confort du chez soi.

BERRI 1052, coin Marie-Anne. Grand salon et chambre double sur devant, commodité moderne, téléphone. 20-2

BERRI 451. Grande, petite chambres, très propre, usage cuisine. Est 7021, maison tranquille. 20-2

BERRI 184A, grande chambre en avant, électricité, eau chaude, possession immédiate, téléphone. Est 8709 20-2

CHAMBRES A LOUER

BLEURY 472, grande chambre sur devant, garde-robe, bain, eau chaude, maison privée. 19-2

BOYER 273, boudoir meublé, jeune fille, conditions faciles. St-Louis 6034w.

CADIEUX 670, grandes, petites chambres à louer, gaz, $4.00 par semaine, pas objection aux enfants.

CARRE Chaboillez 17½, petite et grande chambres. 1.50 en montant, gaz si désiré; pas d'objection pour enfants.

CARRE St-Louis, 28. Chambre sur devant, moderne. Chambre de bain tuile, tél. Possession immédiate. 20-2

CARTIER 884. Grande et petite chambres à louer, usage de cuisine si désiré. Est 7471w.

CHABOT, 1253. Grand salon double meublé ou non.

CHAMP DE MARS, 190. Grande chambre bien chauffée, poêle à gaz, eau chaude, téléphone. 20-2

CHERRIER, près St-Hubert, grande chambre pour 1 ou 2 messieurs, améliorations modernes. Pour plus de détails appelez Est 1847w.

COTE ST-ANTOINE 649, coin Claremont, Westmount, chambres, double et simple, confort chez-soi, pension si désiré. Westmount 7818w. 19-2

DEMONTIGNY 914, joli boudoir double, avec usage du tél, eau chaude, maison privée. S'ad. Est 2746W. 20-2

DORCHESTER Est 115, grande chambre sur devant avec ou sans poêle à gaz, électricité, téléphone.

DORCHESTER E. 363, jolie grande chambre double garde-robe, chauffage central, téléphone, convenable pour deux personnes.

DORCHESTER Est, 449. Belle grande chambre devant, téléphone, électricité, poêle à gaz, famille privée, possession immédiate. 20-2

DORCHESTER Est 463, chambre, électricité, téléphone, système chauffage, privilège cuisine, bon chez-soi, changé secrétaire, prix modéré.

DORCHESTER EST, 451. Chambre une ou deux personnes, électricité, eau chaude, téléphone, maison tranquille. 19-2

DULUTH est, 424. Chambre meublée bien propre pour une ou deux dames aimant la tranquilité. 20-2

ESPLANADE 3634, magnifique plain-pied bien éclairé et propre, 7 pièces, à sous-louer, $35, garnitures électriques, St-Louis 4709.

HOTEL DE VILLE, 164. Magnifique chambre double avec usage de cuisine si désiré pour couple ou messieurs seulement. Maison tranquille. 20-2

LAGAUCHETIERE est, 324. Grande chambre avec poêle à gaz, eau à l'étage, et salon, immédiatement. 19-3

LAVAL 131. Chambre salon, téléphone, améliorations modernes, monsieur seulement. 19-3

LAVAL 127, grande chambre avec devant, garde-robe, téléphone, confort chez soi.

MAISONNEUVE 265, près Ste-Catherine, salon double, gaz, électricité, 5.00 par semaine, 3ème étage. 20-2

MALINES, 19, près Carré St-Louis, chambre meublée dans famille privée, système chauffage, tél. bain, références exigées, pas d'affiche.

MARQUETTE 296, près Mt-Royal, messieurs seulement, $2 par semaine. S'ad. le soir seulement. 20-2

MARQUETTE, 489. Salon double sur devant, non meublé, maison très propre, chez gens sans enfants, usage cuisine 4.00 par semaine, seul chambreur. St-Louis 7534J.

MONTCALM 243 — Belle grande chambre, aussi petite chambre, bon marché, dans famille pas d'enfant. 19-3

MONT-ROYAL, 542. Grande chambre éclairée, meublée ou non, garde-robe. St-L. 8214.

MONTEE du Zouave, 10 chambres richement meublée, commodités modernes. Possession immédiate. Messieurs préférés. 20-2

MONTEE DES ZOUAVES, 15. Une chambre, boudoir fenêtre rue St-Denis, bas prix. Est 6745. 19-2

ONTARIO Est 350. Belle grande chambre de devant pour 2 aussi une autre et une petite, usage cuisine, eau chaude, téléphone, pension si désirée. 19-2

ONTARIO

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOS emmagasinés durant les mois d'hiver, essieux mis sur blocs, prix modérés. Montréal Warehousing Co., 234 Wellington. Tél. Main 2267. 303-m.M.V

AUTO Chevrolet coupé, 4 places, aussi département complet d'accessoires d'automobiles, pneus, etc. Echangerais pour propriété, etc. L.-C. Barbeau et Co. Ltée. 20-2

AUTOMOBILES à l'encan, vendredi soir, à 8 heures. Ford tourisme, coupés et sedans, Chevroiet 490, tourisme, sedan, Studebaker Spécial 6, 5 places 1920, Hudson sedan, 5 places 1921, Marmon, 7 places 1919 et plusieurs autres. Robinson Motor Car Co., 221 Ontario ouest, près Bleury. 18-3

BARGAIN McLaughlin touring D-45 Special, parfait ordre, batterie neuve, bons pneus, peinturé neuf, $475. Licence comprise, 1221 Des Erables. St-Louis 4623. 19-3

CADILLAC limousine, modèle 1917, en bon ordre, fraîche vernie. $1200.00. Gareau Motors Ltd. Tél. Est 619. 19-3

CAMIONS usagés: Reo Speedwagon, Baby Grand carrosserie à ridelles; 1½ te, 1½ tonne, carrosserie à ridelles. Locomobile, 3½ tonnes, carrosserie à ridelles. Hurlbut, 2½ tonnes, carrosserie à ridelles ou à bascule. Gramm, 3½ tonnes, carrosserie plateforme. Châssis White 1 tonne. White ¾ tonne, carrosserie express. Tous en excellente condition. Très bas prix. Termes. The White Co. Ltd., 3 Parc Ave. 19-3

CHALMERS 1917, 1919; Chandlers 1919, 1920, 1921; Maxwell 1922; Chevrolet, Gray-Dort, 1920; Overland Continental; Studebaker et Chalmers 3 passagers, bon marché; Coupé Studebaker 1921; Oakland, Chandler, Maxwell et Oldsmobile démonstrateurs. Bas prix, termes faciles. Canada Motor Car Co., 39 Park Ave. 18-5

CHARS usagés à bas prix. Ford 300, Maxwell 375, McLaughlin 600, Chalmers 500, Studebaker, Murray 5, 1,000, Hudson 1,250. Termes, garantis 30 jours. The Montreal Vehicle Motor Co. Ltd. 12 rue Victoria. Up. 5508. Demandez J. O. Lauzon. 18-4

CHEVROLET Baby Grand, 475.00, 273 Boul. Monk, Ville Emard.

CHEVROLET 1919 en bon ordre, un bargain, $500.00. Gareau Motors Ltd. Est 619. 19-3

CHEVROLET 490 en parfait ordre, pneus, accumulateur, speedometer neuf avec licence pour $150.00. Suis obligé de vendre. Jour 144 Cadieux, dimanche 70 Chambord. 19-3

COACH Studebaker, bon ordre, vendra bon marché ou acceptera échange contre touring 1968 Adam, Hochelaga.

COUPE Paige, 4 places, overhaulé à neuf, verni neuf, bons pneus, vaut la peine d'être vu, marche comme un neuf. Echange et termes. 2203 Ste-Catherine Est. 19-3

COUPE Ford 1921, en très bon ordre, bon marché, 379 Iberville. Las. 2507. 20-2

COUVERTURES de radiateur pour tous les autos populaires en stock, aussi échange et toutes sortes d'accessoires à prix réduits. Finestone Auto Car, 973 St-Denis, St-Louis 5195. 20,22,24

DODGE 1920 touring $550, McLaughlin runabout 450.00, Lozier 6 cylindres, 4 passagers, 600.00, Oldsmobile 1921, 8 cylindres, touring, 1100.00. Tous en parfaite condition. Louis Rotella, 1666 Papineau. St-Louis 1877. 18-2

FORD Sedan 1922, comme neuf, 5 roues broches, réchaud, pompes, speedomètres, etc., il faut vendre avant 7 heures 550.00. St-Le 7349.

Ford touring 1918, en bon ordre, $125, truck Reo $75. A. Ritchot, 9 Marie-Anne Est.

FORD sacrifié, haute d'espace et touring 1917 à 1922, $119 à $400; 2 runabouts starter $225; 2 châssis $90, $100, 4 camions avec ou sans carrosserie $125 à $450. Conditions faciles. Jos. Bonhomme Ltée. 200 Guy. 24,25,28,30,2

FORD 1 tonne, en excellent état, avec pneus, couverture dais, un an d'usure. Peu de comptant et versements très faciles. Gotfredson Corp. Ltd., 144 rue Bleury. Tél. Plateau 2024. 20-2

FORD Sedan 1921 Chocs absorber capitonné velours bleu, autres accessoires, etc., n'a été en usage que 6 mois, garanti parfaite condition, dernier prix, $650.00. J. E. LaRamée, Plateau 4328. Soir: Est 8162w. 20-2

FORD chars usagés coupé 375.00; Sedan 575.00, touring et roulière de 150.00 en montant, camions 575.00 et 450.00. Achetez maintenant et sauvez la différence. Les prix n'ont jamais été si bas. Généreux Motor Co. Ltd, 268 Ontario Ouest. Ouvert le soir. 20-2

FORD touring, $150.00; Sedans 1920, 1921 et 1922, à $150.00, $500.00 et $600.00. Gareau Motors Ltd, tél. Est 619. 19-3

GRAY DORT 1922 de tourisme, n'a fait que 2000 milles, vendra à bon marché vu que le propriétaire s'en va dans le sud. McCameron, Up. 3402 entre 7 et 9 p.m. 19-3

HUDSON Touring, 1920, 7 passagers, en parfait ordre, $1100.00; limousine de tourisme, 5 passagers, un bargain à $1,700.00. Gareau Motors Ltd. Est 619. 19-3

LEDUC Garage Cie, recharge, répare, emmagasine les accumulateurs, storage, batteries de toutes sortes immagasinées pour l'hiver $2.00, attention particulière à la partie Est. 11-26

MAGNIFIQUE auto Willys Overland 6 cylindres, chic pour promenade, prendra terrain prêt à bâtir, 1858 Papineau. St-Louis 9105. 20,24

McLAUGHLIN D-45, top d'hiver et peinture neuve. Pris pour dette, très bon marché, 802 avenue Verdun, Victoria 1574. 19-2

McLAUGHLIN 1922, auto de tourisme à 7 places, en excellent état. Prix $1400. Ginsberg Motor Co., 309-317, Université. 20,22,24

McLAUGHLINS, 5 passagers, modèles H-45, $900.00; K-45, $1,000.00; K-45 Buick, $1,100; D-60, $400.00; 21-45 presque neuf, $1,150.00; K-49, 7 passagers, $1,000.00. Gareau Motors Ltd., 228 Est Sherbrooke. Tél. Est 619. 19-3

NASH 1920, 7 passagers, en parfait ordre à $850.00. Gareau Motors Ltd. Tél. Est 619. 19-3

NOUS vendrons votre machine à l'encan. Venez nous voir pour nos conditions, 221 Ontario ouest. Demandez M. McGowan, Plateau 2394. 18-3

OVERLAND 1921, sedan à 4 cylindres, comme neuf sous tous rapports. Aubaine à $850.00. Ginsberg Motor Co., 309-317, Université. 20,22,24

PACKARD touring modèle 1917, à vendre ou échanger pour petit char, 4 pneus neufs, démarreur, bon marché. S'ad. 456 rue Guy. 16-8

PEERLESS de tourisme, 7 places, modèle récent, récemment peinturé et soumis à une réparation générale. A sacrifice. Occasion exceptionnelle. Tél. Melrose 1197. 18-3

RADIATEURS d'autos de toutes marques, radiateurs de Ford, alvéolés, $15. Detroit Radiator Co., 219 Ontario Ouest. Tél. Plateau 2653. 18-6

SEDAN Ford neuf y compris bumper, tire, tube, 1 set shock absorbers. Sacrifiera $37.50 ou moitié de mon dépôt. S'adresser Albert Racine, 888 Ste-Catherine est. 20-2

SEDAN DODGE 1923 presque neuf, pourvu de heurtoir, chaîne de pneu supplémentaire, chaufferette, motomètre et blocs, éliminateur de chocs, vase à fleurs, miroir, serrure à pneus, etc., à vendre pour cause de départ de la ville, occasion exceptionnelle. St-L. 7066w. 18-3

SEDAN Dodge à sacrifice, $650. Voyez cet auto. Tél. durant le jour à Est 3174, le soir Westmount 2898. 20-2

SEDAN Gray Dort 1921 en parfait état, venant d'être peint. Considérera un petit auto en échange. Up. 4851J. 19-3

SEDAN Ford, modèle 1922, plusieurs extras, sacrifiera argent comptant, 1843b Chateaubriand, après 6 h. p.m., Cal. 465. 19-3

SEDAN Essex complètement réparé, 5 pneus cordés neufs, à sacrifier à prompt acheteur. West. 1972W ou Pl. 3537.

STUDEBAKER Sedan 1918, en parfait état, plusieurs extras, $700 seulement. Besoin d'argent. St-Louis 6053. 20-2

STUDEBAKER 1918, 7 passagers; un vrai bargain à $400.00. Gareau Motors Ltd., Tél. Est 619. 19-3

STUDEBAKER 1920, Grox Six, auto de tourisme, complètement remis au point, pneus neufs. Ginsberg Motor Co., 309-317, Université. 20,22,24

STUDEBAKER Big Six en excellent état, housses et pneus de rechange, $1000. Peu de comptant et longs termes. Gotfredson Truck Corp. Ltd., 144, rue Bleury. Tél. Plateau 2024. 20-3

WHITE 2 tonnes, carrosserie à ridelles et logette. Grandes facilités de paiement. Peu de comptant. Gotfredson Truck Corp. Ltd., 144, rue Bleury. Plateau 2024. 20-3

AUTOMOBILES A VENDRE

TAXI Ford, carrosserie neuve, châssis en parfaite condition, garanti peut rapporter beau revenu avec peu de frais d'entretien, à sacrifice. J.-E. LaRamée, 5 Parc Ave. Pl. 4328. Soir Est 8162w. 19-2

TRUCK Ford pour petite livraison, à vendre à sacrifice, aucune offre refusée. S'ad. le soir L. Meloche, Lasalle 1745w.

AUTOS USAGES A BON MARCHE

Vous trouverez chez Pettit, les meilleures occasions à Montréal. Voyez-le tout d'abord. Conditions faciles pour tous les autos. Pettit's, 1111 ouest, rue S.-Catherine. 20-2 F

AUTOS A BON MARCHE

Autos refaits et bons autos usagés à prix d'occasion. Tous modèles et marques. Facilités de paiement si on le désire. Venez vous en faire donner une démonstration. Ginsberg Motor Co., 309-317, Université. 16-6 F

FORD SEDAN

Ford sedan 1922 en parfaite condition, top neuf, vrai bargain. S'ad. 20 Avenue Laporte. St-Henri. 20-2 F

GABRIEL SNUBBERS

Protégeront votre auto et éviteront les soubresauts. Up. 6195. Montréal Service and Sales Limited, 652 Dorchester Ouest. 24,25,29,30,1,2 F

OCCASIONS DE PETTIT

Voyez-le tout d'abord, toutes marques, tous modèles, conditions faciles. Un petit paiement comptant vous assure la possession de l'auto. Pettit, 1111 ouest, rue S.-Catherine. 20-2 F

ROUTIERE MARMON

Routière Marmon 1922 en excellent état. A sacrifier à prompt acheteur. Marmon Montreal Company, 309, Université. 20,22,24,25 F

AUTOMOBILES A LOUER

LIMOUSINE et tourings pour mariage et baptême à des prix modérés. S'ad. D. Paquette, 1176 Delaroche. Columet 2322. 16-6

LIMOUSINE Pierce Arrow 7passagers, neuve, spécialité pour baptêmes, mariages, prix modéré. Lasalle 635, 219 Bercy.

3 TRUCKS FORD à louer pour toute sorte de charroyage. S'ad. 47 St-Timothée Tél. Est 9312. 17-5

MOTEURS ET YACHTS

CONSULTEZ-MOI avant d'acheter un moteur. Vingt années d'expérience Réputation établie. Représentant des meilleures manufactures. Droiet, 121 McGill. 202-306

RADIO

A VENDRE, morceaux d'appareils de "Radio" pour ceux désirant en fabriquer eux-mêmes. Vous pouvez construire vous-mêmes pour environ $50.00 (épargnant ainsi 50%) un récepteur assez puissant pour entendre Pittsburg, New-York, Davenport, etc. Nous vous donnerons gratuitement le diagramme pour ce récepteur. Main Radio, 86 rue St-Jacques. Main 5396. 20-12

EXCELLENT poste de Radio "Sans Pareil" à vendre, garanti de recevoir les postes étrangers. Complet $210.00. Termes à des personnes responsables. 3066 Christophe-Colomb ou 314, salle 10, Ste-Catherine ouest, Montréal, P.Q. 14,17,21,24,28,1,5,8

HAUT parleur Dictographe à vendre ou à échanger contre chargeur de batteries ou rectificateur Tungar. Uptown 4827.

A VENDRE, DIVERS

BAGUE à diamant, magnifique solitaire et bague "cluster", aussi une rivière, à coût 140.00, vendra 65.00. 481 Saint-Denis. 17,20,22,24,27,29

MAGNIFIQUE bague diamant, à sacrifice, 2644 ave du Parc, appt 15. 19-2

PUPITRE roll top pour bureau, paletot d'hiver pour garçon 11 ans. 267 Boul. St-Joseph Ouest. Rock. 1862. 20-2

TOLE galvanisée neuve, mais légèrement endommagée et bon marché. Factory Waste Company, 223 Wellington. 24,28

2 CHAISES de barbier, hydraulique, vendra séparément, enseigne de barbier, 220 Chambord, près Mt-Royal. 18-4

MACHINE DE VUES ANIMEES

N'achetez pas sans voir notre assortiment complet depuis 3.00. Catalogue sur demande. 269 St-Denis. 20-2 F

SELLES, TENTES ET TOILES

de l'armée, aussi harnais, couvertures imperméables pour chevaux et voitures, bottines, jambières, molletières, chaussettes, culottes, pantalons, sacs à effets, guêtres, cous-vêtements, chemises, outeaux, imperméables, paletots huilés, couvertures et draps de lit, etc. Demandez liste des prix. Magasin de surplus militaire, 294 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. 22,24,27 F

ARTICLES DE MENAGE

A BAS les hauts prix. Set de chambre noyer solide, aussi set à dîner fait par Gibbard, 195.00 chacun. Rugs Axminster, toujours les plus bas prix. Rugs Wilton 3 x 4. Pour meubles et tapis—le meilleur marché qu'ailleurs, voyez Archambault, 949 St-Denis. 16-6

AMEUBLEMENT très riche salle dîner noyer noir, 3 sets de chambres, un noyer noir, kyonix un ivoire Chesterfield, extra riche lampe piano, tapis Axminster, set boudoir tapestry, piano droit acajou, gramophone, cause départ. 2550 avenue du Parc, près Bernard. 16-6

AMEUBLEMENT extra riche, salle dîner, noyer noir, chambre noyer noir, un ivoire lampe piano chesterfield, gramophone, boudoir tapestry, tapis Axminster, piano acajou, sofa-lit, chance exceptionnelle. 416 Parc Lafontaine coin Rachel. 16-6

AMEUBLEMENT rue Sherbrooke Est, 10 chambres, ménage très propre, pouvant donner de gros revenus, vend cause de maladie. E. 9063. 18-3

AMEUBLEMENT 7 chambres, divanette, porte-musique, couchette cuivre, fournaise, poêle, desk, set dîner, salon, couchette enfant, poêle gaz. 2038 Papineau. 18-4

AMEUBLEMENT 16 apparts, continuation du bail si désiré. 905 Notre-Dame ouest. 18-3

AMEUBLEMENT de 7 appartements, tout neuf, 3 chambres louées, bon marché, 167 Amherst, près Ste-Catherine. Tél. Est 6045J. 19-3

AMEUBLEMENTS 6 à 24 chambres, chambres toutes louées, bon marché. Voyez Brault, 38 Notre-Dame Est. 19-2

AMEUBLEMENT comme neuf, sacrifiera tout ou séparément, salle dîner chambres, chesterfield, boudoir, etc., 340 Marquette. 19-3

AMEUBLEMENT avec droit au bail, rue St-Denis, très bas prix. Oscar Desautels, 52 St-Jacques. 19-2

AMEUBLEMENT complet avec continuation du bail pour cause de mortalité, très bon marché. 411 Maisonneuve.

AMEUBLEMENT 4 pièces, bon marché, continuation du bail. 563 Visitation.

AMEUBLEMENT de 14 appartements meublés, central, tous loués, vendra immédiatement, cause mortalité. 135 St-Denis. 20-2

AMEUBLEMENT 7 appartements, 4 chambres louées, aucune offre raisonnable refusée. Visible le dimanche. 332 Dorchester Est. 20-2

AMEUBLEMENT 8 appts, richement meublés, tout confort moderne, buanderie, charbon entré, chambres toutes louées. Occasion exceptionnelles pour prompt acheteur. 820 St-Hubert.

AMEUBLEMENT de 19 appartements, 16 chambres louées; continuation du bail. 213 St-Hubert.

A QUI LA CHANCE: Ameublement de 8 appartements tous meublés, 5 chambres louées, set de salle à diner, batterie de cuisine, piano, gramophone, etc. 509 St-Denis. 18-4

ATTENTION: couchette, 3.95; cuivre, 11.00; sommier, 2.99; matelas, 4.85, duvet coton, 6.25; oreillers, 0.75; bureau, 15.50. 1216 St-Denis, G.-L. Roland, 4e porte, Mont-Royal. 18-12

A VENDRE fournaise de passage bien nickelée No 4, peu usagée, garantie chauffe très bien, aussi un tapis, 3½ x 4. St-Denis 536.

A VENDRE, meubles, poêles, neufs ou d'occasion, faisons échange, réparations. J.-B. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 8-26

BEAU poêle de cuisine, nickelé, cuit très bien, chaufferette, mannequin, chaise Morris berçante, autre chaise. 660 Mont-Royal Est. 20-2

BEAUX rugs neufs Wilton, Axminster, Tapestry, dans maison privée, meilleur marché qu'ailleurs. 232 St-André, app. 4, près Dupuis Frères. 21,23,24,25

ARTICLES DE MENAGE

BEAU sideboard et belle table, aussi cabinet argenterie, bien bon marché, 1698 Cartier, près Mont-Royal. 20-2

BEAUX rugs neufs, spécialité tapis, prélarts, rideaux. Nous sommes dans maison privée, aucune dépense. Assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché qu'ailleurs. Prompte livraison. Joseph Lagarde ,1113 Bordeaux. 16-6

BELLE fournaise passage No 3, bon marché, sleigh bébé avec couverte, fourrure, couteau pour hacher la viande, lit de plumes neuf, 10.00, 170 St-Jérôme. St-L. 10235.

BONNE table de cuisine, marchause d'enfant, en parfait ordre, à sacrifice. S'ad. 858 Dorchester Est., 2ème étage, à droite. Est 9893w. 20-2

CONTENU 7 appts, set chambre, set salle dîner, set salon acajou solide, rugs Axminster, Wilton, gramophone; vendra à sacrifice; départ. 941A St-Denis.

COUCHETTE double en fer avec sommier à vendre. S'ad. 129 Marquette. 20-2

FOURNAISE No 4, comme neuve. Bon marché. 840 Cartier. Est 9295J.

FOURNAISE Tortue No 3, pour $7. S'ad. 289 Bourbonnière.

GARNITURES électriques en verre taillé, dôme prisme de fantaisie en verre artistique pour salle à manger, bon marché, tant qu'il y en aura. 1056 Est, rue Ste-Catherine. 20-2

GROS cabinet acajou ayant coûté 300 et set de chambre 125., sacrifiera 899 St-Denis. 17-5

LIT, cabinet avec miroir. S'ad, 169 rue Agnès. 20-2

MACHINE à coudre Raymond, cabinet à vendre, bon marché. S'ad. 378, 66ème Ave, Rosemont. 13-6

MACHINE à coudre Singer, parfaite condition, 18.00; aussi gramophone cabinet, 40.00. 802 Delorimier.

MACHINE Singer, $10, coud bien; autre tête basculante, à bonnes conditions 222 Carrière, près Laurier. 18-3

MACHINE Singer, en bon ordre, $12. S'ad. 819 Cartier. 20-2

MAGNIFIQUE commode acajou pour monsieur, set salle à dîner, poêle d'acier, cabinet argenterie, rugs Axminster, à sacrifice. 126 Craig est.

MOBILIER Chesterfield bleu à vendre, pratiquement neuf. S'ad. appt 3. 252 Ouest, rue Sherbrooke. 19-2

MOULIN à l'eau $8. Bon marché. 528 Ontario Est.

MOULIN Singer ayant coûté $85.00, très peu usagé, une occasion. S'ad. 284 Gilford. St-Louis $439. 19-2

POELE en acier presque neuf, à bon marché, a coûté 90, pour 25. S'adresser à 698 Saint-Antoine. West. 3341. 19-3

POELE CHAPLEAU, vraie beauté, presque neuf, fournaise première qualité, sacrifiera. Aubaine exceptionnelle. 770 St-Denis.

POELE au bois charbon $15, autre poêle gaz $18, rug, etc., 94 St-Denis, téléphone Est 3318.

ROLL TOP en chêne ayant coûté $175., aubaine offre raisonnable refusée. Après 7 hrs p.m. 1334 Chabot, St-Le 4161. 19-2

SETS de chambre, sets de salle à dîner, sets de salon et boudoir, bureaux, commodes, tables de toilette, lave-mains, chaises, sofas, grands garde-robes, 3 grands miroirs dorés, 1 grande bibliothèque de 10 pieds de haut, couchettes, sommiers, matelas, le tout étant des marchandises non réclamées à l'ancien entrepôt de Rochon Express, 225 rue Hôtel de Ville. 1-25

SET salle manger, magnifique chambre à coucher noyer, aussi kyonix, set Chesterfield, Davenport, 2 chaises, lit cuivre, piano, gramophone, carpettes; occasion, laisse ville. 1082 St-Urbain. 17-5

SET chambre, 4 morceaux, dernier style, vendra à sacrifice, 3011 Lafontaine.

SET de salon à vendre, en bon ordre, aussi chapeau de deuil presque neuf, 725 Champlain.

SET salle à dîner en chêne fumé, 9 morceaux, valant 300.00, vendra 150.00 tout neuf. 1092 St-Vallier. 20-2

SET chambre noyer, couchette cuivre, set de salon, table à dîner, rug Axminster, gramophone, etc., tout ou séparément, cause départ. 899 St-Denis. 20-2

SET DE SALLE à dîner en acajou solide, rugs Wilton anglais 9 x 12, 7½ x 7½, sofa lit style davenport. 496 Sherbrooke Est. 20-2

SET salle à dîner, chêne solide, avec table extension de 4.3 x 12, ouverte, aussi poêle Plain 8-18, en parfait ordre, 400 Rouen, Forsyth. 18-4

SIDEBOARD à vendre, 15.00. 430 Cadieux.

$250.00, vendra joli fiat 6 pièces, ménage fait à neuf, bien meublé, continuation du bail. St-Le 3538J. 19-2

MEUBLES ET TAPIS

Réduction sur meubles et tapis, piano presque neuf à moitié prix; matelas feutre, 6.50; couchettes cuivre, 10.50 et 17.00; tapis velours, 3 x 4, 40.00. Moïse Laurin, 815 Mont-Royal Est. F

MEUBLES, POELES ETC

Meubles emmagasinés, non réclamés, vendus à moitié prix. Achetez direct de la manufacturs, au plus grand établissement de meubles de l'Est. National Stove Mfg Co., 1042 Ste-Catherine Est. 15-26F

SAFETY FIRST

Venez trouver votre affaire, suivant le prix que vous désirez dépenser. Nous vous attendons tous les jours pour des occasions d'affaires sérieuses. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Ontario Est. F

30 — 1 — 2

Le 30 novembre ,le 1er et le 2 décembre marqueront chez nous une vente sans précédent d'ustensiles d'aluminium de toutes sortes. Veuillez en prendre note. Nous offrons pour la même occasion des machines à laver électrique à $88., des poêles de toutes les marques à bon marché, des fournaises de plaisir de $6 chacune par lot de 6. J. & P. Davignon, Ltée, 1030 Ontario Est. F

FOURRURES

A BAS prix tous nos échantillons de manteaux, à partir de $99.00 pour un manteau de Chapal, mouton de Perse, avec grande garniture d'Alaska. $299.00. Ouvert le vendredi et samedi soir. Bernard, Hamel Ltée, 595 Ste-Catherine Est. 18-4

A BAS prix, manteau mouton Perse, garni Alaska, buste 40, payé 300.00, vendra moins moitié, aucune offre raisonnable refusée. 1841 Papineau.

A BAS PRIX, manteau mouton Perse, garni Alaska, Hudson Seal, pleine ou garni Alaska, manteau near seal, Chapal, plaine ou garni Alaska, tous les derniers modèles. Aucune offre refusée, 158 Fullum. 17-5

A BAS PRIX, manteau seal chapal garni Alaska, 135., manteau mouton pleines peaux garni Alaska, 230., renard gris, brun, jaune, 950., taupe, écureuil, opossum. 457 Gilford, Robitaille, St-Louis 10310J. 20-6

A BAS prix. Chance exceptionnelle. Spécialité: manteaux mouton de Perse, seal, etc. Réparations soignées, 570 Sherbrooke Est. 17-6

A BAS PRIX, manteaux mouton Perse, seal, 95, 125, 150 et plus. Economisez $50 en achetant votre fourrure ici. Salon Fourrure Vlau, 500 St-Hubert, près Ontario. 16-6

A BAS PRIX aujourd'hui, manteaux mouton Perse, seal, 95, 125. Salon Fourrure Vlau, 500 St-Hubert, près Ontario. 16-6

A BON marché, manteaux de mouton et seal chapal, pleines peaux, grand collet Alaska, sacrifiera $175.00 et $150.00, 284 Delaroche.

ACHETEURS, voyez les plus beaux manteaux Hudson, mouton, chat, 75.00, 100.00, 125.00, bargain. 297 St-Denis. 16-6

A ACHETER, manteau en seal garni d'Alaska, le meilleur Alaska de l'Hudson, jamais porté, à bon marché. 451 St-Denis. 13-13

A SACRIFICE, 25 manteaux mouton, garnis Alaska et seal, votre crédit est bon, 2040 Papineau. 19-3

A SACRIFICE beau manteau mouton Perse, beau collet alaska, besoin d'argent, 95 Pontiac. 20-2

ATTENTION, grand collet, poignets Alaska, 65.00, peaux mouton, castor, seal, réparations générales, prix modérés. 297 St-Denis, en face théâtre St-Denis.

ATTENTION manteau mouton garni Alaska, luisant 239, renards brun, gris, noir, 9.50; casques vison, seal, manteau, drap duvetine, garni fourrure, toutes grandeurs, 457 Gilford, St-Le 10310-J, Robitaille. 15-6

AU CHOIX. Beaux manteaux mouton Perse 135.00, 185.00, 200.00, 250.00, manteaux seal depuis 125.00. 1070 Bordeaux. 19-3

FOURRURES

AUBAINE manteau seal Chapal 120.00, garni Alaska, 150.00, mouton Perse, 120.00, etc. 152 Parc Lafontaine. 3-16

AUBAINE. Superbe manteau seal Chapal, grand collet seal ou Alaska, 75.00. S'ad. 195 DeCourcelles. West. 6262. 18-6

A VENDRE manteau mouton de Perse garni alaska, bon marché, cause départ Etats-Unis, 650A DeLaesadière. 20-2.

BEAU manteau mouton de Perse presque neuf, grandeur 38, vendra à sacrifice, cause de mortalité, 2010 Clarke. 19-3

BEAU manteau en mouton, collet en martre, seal Chapal, premier choix. Prix bien bas. Chez O. Bolduc, marchand de fourrures. 1523 Bordeaux. 19-3

BONS manteaux de mouton et de seal Chapal, peu d'usage, bon marché. 45B Marquette. St-Louis 1201. 20-2

BEAU manteau en seal français peu usagé, pris pour dette, sacrifiera. 80 Ste-Catherine O. 20-2

BELLES grandes peaux d'Alaska, aussi peaux de mouton, belles peaux de castor bien bon marché. 1638 Cartier, près Mont-Royal. 18-4

CAPOT chat sauvage pour homme, $135.00, aussi manteau de seal $100.00. 1640 St-Denis. 18-3

CAPOT chat sauvage canadien fait à ordre, 2 ans d'usure No 44, et tuque en vison de première qualité. 763 Gilford. 20-2

CASQUE en vison tout neuf, magnifiques peaux, très bon marché, 1066 Rachel Est, coin Dorion. 20-3

CASTORINE, la plus belle imitation de castor, 1.00 à 3.00; écureuil, Alaska, oposum, seal, 1.50 à 3.00; loutre, renard, etc. Bernard Hamel Ltée, 595 Ste-Catherine Est. Ouvert le vendredi et samedi soir. 18-4

COLLERETTE en mouton garnie hermine en parfait ordre, 35.00. 1180 St-Denis.

DOUBLURES en véritable vison pour capot d'hommes. Occasion exceptionnelle, 25.00. McComber Limitée, 420 St-Paul Ouest. 17,21,24

FOURRURES, échantillons de voyageurs, manteaux et peaux de toutes sortes, 50 p.c. de réduction, aussi réparations. Pour léger acompte on gardera article acheté jusqu'à livraison. 1360 Delorimier. St-Louis 1655W. 16-7

ETOLE, manchon, belle fourrure, payé 30, vendra 17.; set tibet blanc, vendra 5.00, le tout comme neuf. 270 Delisle.

JOLI MANTEAU seal de bonne qualité à vendre, venez voir le soir 7 à 9 hrs, samedi après-midi, 3 avenue Oscar (Clarke). 20-2

MAGNIFIQUE manteau de mouton frisé égal et luisant, garni Alaska, doublé soie brochée. A sacrifice. Autre pas garni, $125.00. 47a Ste-Famille, 2ème rue de Parc Ave. 24,25,27

MAGNIFIQUE capot de chat sauvage. S'ad. 562 Cartier. 20-2

MAGNIFIQUE manteau de mouton frisé égal et luisant, garni Alaska, doublé soie brochée. A sacrifice. Autre pas garni, $125.00, 47A rue Sainte-Famille, 2ième rue de l'Avenue du Parc. 23,24,25

MANUFACTURIER de fourrures abandonnant les affaires a en mains à liquider à 50% des manteaux en seal, mouton de Perse, garnis de martre ou unis, chat sauvage et marmotte, aussi fourrures pour hommes de premier ordre. Véritables occasions pour prompts acheteurs. Venez vous convaincre. Réparations faites ici à très bas prix et travail bien fait. Ouvert toute la journée, samedi, jusqu'à 7 p.m. M. Moscovitch, 7 Sainte-Catherine est, angle Saint-Laurent, dernier étage. 20-2

MANTEAU chat sauvage pour dames, tout neuf, sacrifiera à très bon marché. S'ad. 2481 Jeanne Mance. St-Louis 5657F. 20-2

MANTEAU seal avec collet alaska naturel, autre tout seal, cause prix pour dette. 371 Garnier. 20-2

MANTEAU beau manteau en mouton de Perse, pleines peaux, frisure brillante, collet et poignets en Alaska, payé 350.00, sacrifiera à 190.00, presque neuf. 106 Sherbrooke est, 2ième étage. 20-2

MANTEAU fini seal, collet et poignets en martre d'Alaska. Une belle aubaine. 4474 ouest, Ste-Catherine, apt. 2.

MANTEAU mouton garni zibeline, 90.00; aussi manteau fourrure, 65.00, à sacrifice. 4160 Sherbrooke Ouest, appt. 39, près Green.

MANTEAU drap velours gris, comme neuf, ouvrage de tailleur, mesure 40, vendra 40.00 pour 25.00. 4031 Berri. 20-2 2175.

MANTEAU seal, 70.00; mouton, Hudson seal, teinture et réparations générales. S'ad. 271 Visitation. 6-15

MANTEAUX mouton de Perse, seal garnis en Alaska, rat musqué, 75.00; manteaux garnis de fourrures, 35.00; étoles en seal, 4.95; cotrelettes et manchons de toutes sortes, très bon marché; bons pardessus pour hommes, au prix incroyable de 5.00, pardessus bruns et noirs avec collet loutre et castor, 35.00; habillements bleus à 15.00; habillements jeunes garçons, grandeur jusqu'à 35 ; avec 2 paires pantalons, pour valeur 15.00. D. Pearson, 267 Craig Est, 1er voisin coin St-Denis. 20-2

MANTEAU fourrure, échantillon, à sacrifice, linge de couleur, cause mortalité, 1141 Cartier. Tél. Est 3790w. 20-2

MANTETU mouton de Perse, pleines peaux, seal chapal, superbe collet en vison, Alaska et écureuil de Russie, 100.00 jusqu'à 500.00, aucune offre raisonnable refusée. Venez me voir, 737 Ontario Est entre Panet et Visitation.

MANTEAU poney garni avec renard, paletot monsieur avec collet loutre, grandeur 36, 704 St-Hubert. 20-3

MANTEAU mouton Perse garni Alaska, vendra à sacrifice, cause pour dette. 119 Moreau. 20-2

MANTEAU mouton extra beau, aussi étole vison, vendra très bon marché. 2288 Jeanne-Mance, Ville Emard. 18-4

MANTEAU mouton garni d'Alaska pleine peau 175.00. Manteau Seal Chapal, moitié prix. Réparations générales. Perrilot, 262 Plessis. 15-7

PALETOT drap noir, collet loutre, doublure rat musqué, grandeur 38, sacrifiera à 40.00. S'ad. E. Garneau, 92 Delanadière. 20-2

PARDESSUS en meilleur beaver anglais, garni de loutre du Labrador de la plus belle qualité, jamais porté, à vendre à bon marché. 481 St-Denis. 18-7

PARDESSUS beaver garni loutre Labrador, avec casque vison. Tout premier choix. Sacrifiera pour $100.00. 47A Ste-Famille, 2ième rue de l'Avenue du Parc. 23,24,25

PARDESSUS en beaver noir garni loutre doublure rat musqué, grandeur 40, pour le tiers du prix. S'ad. 2525 Ste-Catherine Est. Tél. Las. 8106w.

PARDESSUS beaver garni loutre Labrador, avec casque vison. Tout premier choix. Sacrifiera pour $100.00. 47a Ste-Famille, 2ème rue de Parc Ave. 24,25,27

RENARD argenté, castor loutre du Labrador, beau vison choisi seal etc, toutes espèces de fourrures à vendre. Venez nous voir, vous serez satisfait. S'ad. M. Fafard, 393 St-Hubert, près Ste-Catherine. Est 3635w. 19-2

SUPERBE manteau seal, garniture Alaska, de toute première qualité, ample, belle ligne. Sacrifiera. 18A Bishop.

SUPERBE manteau mouton pleines peaux, frisé égal, 150.00; autre 65.00. 195 DeCourcelles. West. 6262. 18-6

SUPERBE seal Chapal ,ce qu'il y a de mieux, réparations générales de fourrure, 476 St-Denis. 17,21,24

2 BELLES robes en Buffalo, bon marché 110.00. Venez voir 836 Outremont. Rock. 3288.

FOURRURES

à prix excessivement bas, beau manteau mouton $175 et plus garanti, seal chapal ,Hudson, castor, chat sauvage, rat musqué, réparations livrées promptement. A. Lachance, 407 Ste-Catherine Est ,près St-Hubert. 15-6 F

REPARATIONS DE FOURRURES

Il n'en tient qu'à vous de faire réparer vos fourrures usagées comme des neuves et épargner de 25 p.c. Nous sommes spécialistes dans les teintes et confection des fourrures; tout ouvrage garanti et responsable. A. Giguère, 435 Mont-Royal. 15-6 F

VETEMENTS, ETC., ETC.

A VENDRE 2 manteaux 36-38, chaud et propre, 5.00 et 10.00, aussi étole d'opossum, collerette et manchon en mouton. 1591C Chateaubriand. Cal. 2564w. 20-2

CHAUSSURES, chaussures. Chaussures échantillons pour hommes, tous les cuirs. Prix ordinaires jusqu'à 9.50 pour 2.48 à 4.48. Claques pour hommes, femmes et enfants à moins que le prix de la fabrique. Peoples Sample Store, 451 rue St-Jacques. 19-2

VETEMENTS, ETC., ETC.

BARGAIN, 12 pardessus pour homme non réclamés, à sacrifice de $3 en montant; pantalons de travail, $1.25 en montant; manteaux pour dames non réclamés, bon marché; chaussures de travail pour hommes et garçons, $2.99 en montant. Venez de bonne heure pour ces occasions, 2101 St-Jacques, St-Henri.

COSTUMES, robes et manteaux, taille moyenne, sacrifice à prompt acheteur, 710 St-Denis. 20-2

MAGNIFIQUE trousseau neuf, bébé, 47 morceaux, set de baptême brodé à la main bon marché. 606A Laval près Rachel.

MAGNIFIQUE trousseau de baptême en cachemire mérino crême, comprenant 20 morceaux, prix 25.00, 624D Parc Lafontaine. 20-2

PALETOTS et complets pour hommes et jeunes gens $5.00; habits pour convetir à vos pantalons $2.50; pantalons pour assortir avec vos habits $1.75; vestes pour assortir 75c; paletots de soldat $5; pantalons de soldats $1.75; culottes d'équitation de soldat $1.75, tuniques $1.00, vêtements de tous genres pour garçonnets à des bas prix inconnus, toutes les grandeurs, tout laine. Young's Clothing Shop, 373 rue St-George, une porte plus bas que Ste-Catherine. Ouvert samedi soir jusqu'à 11 p.m.

PALETOTS! PALETOTS! Epais ulsters pour hommes, dans toutes les nuances, prix ordinaires jusqu'à $55.00, pour $9.98 à $16.95; complets échantillons pour hommes, en tweeds, worsteds et serges, prix ordinaire $45.00 pour $11.45 à $21.95. People's Sample Store, 451 St-Jacques. 19-2

PALETOTS, complets, impermé

OCCASIONS D'AFFAIRES

DALPE & CIE

annonce à ses clients que son bureau est déménagé au No 1858, St-Denis près Beaubien. Si vous voulez faire une vente prompte et certaine, adressez-vous immédiatement à M. Dalpé, Cal. 2567J. 20-4 F

EPICERIE et boucherie à vendre à Verdun. Seule boucherie, rapporte $20 de profits par semaine. Grande chance d'améliorations. Ecrire case 350 La Presse. 18-4

Si vous voulez vendre votre propriété ou votre commerce, vous trouverez toujours des acheteurs, en voyant immédiatement O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 16-26

VENEZ OU ECRIVEZ-NOUS

pour information d'être chez vous propriétaire sans avoir aucun capital à verser. C.-E. Manseau, 430 St-Laurent. 20-2 F

PROPRIETES A VENDRE

A SACRIFICE pour régler succession, 1191 à 1197 Ste-Catherine Est, deux magasins, deux grands logements, 40 x 100. Inf. Plateau 4653. 19-2

AU PLATEAU Bon Air, petite propriété d'un étage, pas fini, quatre pièces, vendra pour $600 comptant, la balance qui est dû, est sur le terrain et payable $4.00 par mois. Voir Gauthier, le samedi ou dimanche après-midi, au coin des rues Bélanger et Iberville.

A VENDRE, propriété rue Bourchier, coin St-Timothée, un magasin et trois logements. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 19-1

A VENDRE à bon marché, plusieurs propriétés. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près rue Mont-Royal. 19-7

A VENDRE bonne propriété 2 étages, 3 logements, rue Cartier près rue Gilford; prix 7,000 piastres. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 19-7

A VENDRE bonne propriété rue Pare Lafontaine, près rue Roy, 3 étages, 3 logements. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 19-7

A VENDRE, bonne propriété rue Rivard près rue Roy, 2 étages, 1 logement, prix 3,500 piastres. Pour renseignements voyez O Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 19-7

A VENDRE, bonne propriété rue Marquette, près Beaubien. Pour informations, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 19-7

BARGAIN, 1ère Ave Verdun, 6 logements rapportant 284.00, prix $3500.00, conditions faciles. S'ad. 99 St-Philippe. 20-2

BARGAIN, à vendre bonne propriété 4 étages, 2 logements rue Joliette, prix 4500 piastres. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. 18-8

BEAUBRY 521, façade pierre, 3 logements, 6 appartements, garage 20 pieds carrés. Propriétaire 1237 Ontario E. 19-2

BLOC, 130 pds front, 24 logis, revenu 5,400. Echange. Faites une offre. Règlement de succession. 1858 Papineau. St-L. 9105. 20,24

BONNE propriété 5 logements rapportant $1600, le logement, 6 appts libre pour propriétaire, $8000. 88 Florian, autrefois Brown. Lac. 3141.

BOURBONNIERE, près Riv. Rosemont, 2 étages, bien bâtie, dernières améliorations, $7000. S'ad. 2216 Bourbonnière.

BOURBONNIERE, 6 logements 7500 comptant qui vous rapportera 18½ %, vrai bargain. S'ad. 122 Joliette. Las. 1666x. 20-2

BRESOLE, entre Laurier et Rév St-Joseph, 2 logis, 6 pièces modernes, neufs, logis libre; occasion pour quelques jours. S'ad. 1148 Mt-Royal Est. 18-4

CARTIER près Masson, 6 logements, de 3 pièces, fixtures électriques, chambre de bain, revenu $900.00; prix 7,300.00 loué bon marché. S'ad. 428 St-Germain. 20-2

CARTIER 526, 3 grands logements, revenu 2524, prix modéré à prompt acheteur. 161 Mozart Est. 20-2

CHAMBLY, 127-129-131, 3 étages, 3 logements, 6 et 7 appts modernes, prix 16,000, hypothèque 9000, comptant 3600. Bargain pour quelques jours seulement. 436 Laval St-L. 6612 ou 096 Marie-Anne St-L. 8355.

CHAMBORD, 2 propriétés de 2 plain-pieds, 5 et 6 pièces, en bon état, prix $7,500, comptant $2,500. John Findlay Limited. Main 1907. 20-2

CINQ étages avec sous-sol et élévateur 22 x 70 pieds, occupation immédiate. S'adresser sur les lieux, 446 Saint-Jacques. 22,24,25

CLARKE 1077 à 1085, cinq logements, brique solide, loués $1980. Prix $17000. E. A. Lapierre, 236 St-André. Est 2688J. 20-2

COIN commercial avec 2 logis, cave cimentée. 764 Bordeaux. 20-3

DANDURAND, 725, Maison neuve à vendre, près Delorimier, 4 logements, prix 3,500.00, revenu 960.00, comptant 2,000.00. S'ad. 1224 Cartier, St-Louis 1844. 20-2

DE LANAUDIERE, près Laurier, 4 logis, 2, 6 pièces, 2, 3 pièces, bien propre. Vendre bon marché pour quelques jours. S'ad. le soir, W. Lemoine, 480 Chambord. 18-4

DELANAUDIERE près Laurier, 2 étages, 2 logements, 1500.00, comptant 400.00 par année. Ulric Leblanc, 541 De Lanaudière.

DE LORIMIER, près Ontario, trois logis, 6 chambres, prix $6,000.00, Campeau Denis, 68 St-Jacques. Main 6467. 20-2

DES ERABLES 1130, 3 logis modernes, chauffage, 7 pièces, neufs. Rév. 125.00 par mois. Une occasion. 6145 Mt-Royal Est. 18-4

DEUX étages, deux logements, voisin des écoles, 5 minutes des chars. Nos 417 et 419 D'Aragon, Ville Emard, très peu de comptant, balance comme loyer. Voir à lundi. Voir notaire Savignac, 97 St-Jacques, M. 7721, soir St-Louis 388. 20-2

DOIT vendre immédiatement place de commerce à très bon marché. Voyez 812 Ste-Catherine Est.

DROLET 493, six plain-pieds, loués $1350. Prix $8000, comptant $3000. J. A. Laplarre, 236 St-André. Est 2688J. 20-2

DUCHESNOIS, 2 propriétés de 2 plain-pieds, 5 et 6 pièces, en bon état, prix $7,500, comptant $2,500. John Findlay Limited. Main 1907. 20-2

DUPLEX, 2 étages, 7 pièces, 3 chambres, 2 cabinets, 2 cuisines, 2 entrées, 2 caves, 2 fournaises, 2 cours, 2 remises, 2 balcons, 2 galeries, 2 entrées d'eau, 2 entrées de gaz, 2 entrées d'électricité, 2 entrées de téléphone, 2 entrées de chauffage, 2 entrées de bain, 2 entrées de lavabo, 2 entrées de douche, 2 entrées de bidet, 2 entrées de urinoir, 2 entrées de water-closet, 2 entrées de fosse septique, 2 entrées de puisard, 2 entrées de drain, 2 entrées de égout, 2 entrées de aqueduc, 2 entrées de gaz naturel, 2 entrées de gaz de ville, 2 entrées de gaz de houille, 2 entrées de gaz de schiste, 2 entrées de gaz de pétrole, 2 entrées de gaz de charbon, 2 entrées de gaz de bois, 2 entrées de gaz de tourbe, 2 entrées de gaz de lignite, 2 entrées de gaz de anthracite, 2 entrées de gaz de coke, 2 entrées de gaz de goudron, 2 entrées de gaz de benzol, 2 entrées de gaz de toluène, 2 entrées de gaz de xylène, 2 entrées de gaz de naphtalène, 2 entrées de gaz de anthracène, 2 entrées de gaz de phénanthrène, 2 entrées de gaz de carbazole, 2 entrées de gaz de fluorène, 2 entrées de gaz de pyrène, 2 entrées de gaz de chrysène, 2 entrées de gaz de benzopyrène, 2 entrées de gaz de dibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzanthracène, 2 entrées de gaz de benzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzofluorène, 2 entrées de gaz de benzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzofluorène, 2 entrées de gaz de benzopyrène, 2 entrées de gaz de benzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluoranthène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzonaphtalène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzoanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzophénanthrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzocarbazole, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzofluorène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzochrysène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzopyrène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzodibenzanthracène, 2 entrées de gaz de benzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenzobenz

NOUVELLES OUVRIERES

Les bienfaits de l'instruction et les moyens de s'instruire pour les travailleurs.

LE CERCLE D'ETUDES

AU CERCLE DE MUN

Une intéressante séance du Cercle de Mun a été tenue à la salle Tremblay, mardi, M. G. Tremblay a donné la conférence: il a parlé du cercle d'études, de sa nature, de ses avantages, de sa nécessité, et des moyens de recrutement des membres. Un cercle d'études ouvrier est une réunion de travailleurs qui se réunissent ensemble à date fixe pour faire l'étude en commun des questions qui les intéressent. Les cercles d'études sont nécessaires; les syndicats ouvriers ont pour but spécial de défendre les intérêts matériels des travailleurs; ils contribuent à leur donner une formation intellectuelle, mais là n'est pas leur but spécial. Il est toutefois d'intérêt primordial que le travailleur s'instruise et comble le vide d'une instruction primaire souvent à peine ébauchée, arrêtée par la nécessité de gagner le pain quotidien. Plus d'instruction chez les travailleurs, signifiera pour eux une amélioration de leur situation. Ils seront plus aptes à défendre leurs intérêts; ils conduiront mieux leur syndicat; ils seront une force, une compétence pour le mouvement ouvrier. "Le syndicalisme catholique" dit M. Tremblay a besoin de tels hommes; ils manquent dans tous les corps de la société; ils manquent chez nous ou plutôt nous n'en avons pas assez. Il faut donc que les travailleurs catholiques se pénètrent de l'excellence de la doctrine sociale catholique, qu'ils l'étudient et la possèdent bien à fonds, pour pouvoir défendre leur cause, recruter de nouveaux adhérents et préparer la bataille contre le radicalisme et le socialisme qui essaie de pénétrer la classe ouvrière." Comme moyen de recrutement des membres, le conférencier suggère d'abord de rendre les assemblées intéressantes; quand le travailleur s'intéressera au cercle, il suivra ses séances. Il ne faut pas toutefois tendre à enrôler des masses dans un cercle d'études; ce serait paralyser son progrès. Il faut tendre à former une élite et seule une élite suivra les séances régulièrement. La propagande individuelle et dans toutes les catégories de métier est à désirer. Il ne faut pas se borner à la représentation de trois ou quatre industries dans un cercle; il faudrait qu'il y eut au moins un représentant dans chaque métier. En terminant, le conférencier félicite les membres du Cercle de Mun d'avoir su conserver bien vivant, malgré les difficultés du début, leur cercle d'études. Si celui-ci progresse, c'est grâce à la persévérance des pionniers.

L'élection des délégués au conseil central a donné les résultats suivants: MM. P. Laganière, E. Fredette, L. Laurendeau. La séance était présidée par M. A. Gauthier, assisté de M. V. Cartier, secrétaire.

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, salle des syndicats, 3-est, Craig, assemblée du Conseil Central des syndicats catholiques. Installation solennelle des officiers élus à la dernière séance. Le président installateur utilisera un nouveau rituel. Questions importantes à l'ordre du jour. Tous les délégués doivent être présents. Par ordre.

CLUB SAINTE-MARIE

La lettre suivante a été adressée au nom du club ouvrier Sainte-Marie de Montréal, à l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, à l'issue de l'assemblée tenue par ce club, lundi dernier.

Montréal, 20 novembre 1922

A l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, Assemblée Législative, Québec.

Honorable Monsieur,

Le club ouvrier Sainte-Marie du parti ouvrier vient, de nouveau, protester contre un certain acte de la Législature. Nous venons protester et à haute cris, non pas en faveur de John Roberts, individuellement, mais bien suivant les principes de réclame de la liberté de la presse et de la parole.

Sachez, Monsieur le premier ministre de la province de Québec, que vous êtes là, au parlement, comme serviteur du peuple et non comme maître.

Nous vous nions le droit d'accuser et de juger vous-même; nous vous nions aussi le droit de condamner un individu, sujet britannique, et votant dans cette province, de le condamner sans, au préalable, lui avoir permis de se disculper et de se défendre devant une cour de justice. Nous avons des tribunaux établis dans cette province pour (il nous semble) donner justice à tous les citoyens, et voilà tout simplement ce que nous voulons. Nous ne dirons pas que la justice n'a pas fait son devoir dans le cas de Blanche Garneau, vu que nous n'avons pas de preuve à ce sujet; mais nous pouvons dire hautement que la justice n'a pas été celle qu'elle aurait dû être dans le cas Mathieu vs Séguin. Votre parlement, comme tous les parlements du monde entier, craignent les huées socialistes, communistes et bolchévistes, et nous pouvons dire, en toute sérénité, que des actes tels que celui passé dernièrement à la Législature mènent inévitablement les peuples vers ces huées.

Nous réclamons donc la justice et la justice en faveur de la liberté de la presse et de la parole, car nous avons tout lieu de croire que c'est par la parole et par la presse que l'on instruit le peuple, que l'on éclaire le peuple et que l'on fait également réfléchir le peuple.

Nous espérons, Monsieur le premier ministre, que vous saurez rendre justice à John Roberts, suivant la justice et les principes de la justice, et suivant les maximes de la charité et de l'honneur.

Veuillez donc nous croire, Monsieur l'honorable premier ministre, vos tout dévoués,

Les membres du club ouvrier Sainte-Marie du parti ouvrier, par
J.-H.-A. LAVOIE, secrétaire.

BRIQUETEURS NATIONAUX

L'union des briqueteurs, incorporée, de Montréal, convoque spécialement ses membres en assemblée pour ce soir, au Temple du Travail. Des questions importantes, notamment le rapport du comité, doivent y être discutées, et un vote sera demandé.

EUCHRE DES PEINTRES

C'est demain soir, à la salle Auditorium, 299 Ontario ouest, qu'aura lieu la grande soirée annuelle de "euchre" et danse organisée par l'union internationale No 349 des peintres. Cette fête est sous le patronage du député de Saint-Jacques, M. F. Rinfret, et de l'échevin D. Généreux. De nombreux prix ont été recueillis pour être distribués aux gagnants de la partie de cartes. L'orchestre Duhaime a été retenu pour la partie musicale. Un prix de présence sera tiré au sort. Le comité d'organisation est composé de MM. E. Trudel, président, Ed. Dufort, vice-président, A. Huot, secrétaire, O. Lemay, trésorier, Ratelle, Guilbeault, Perrin, Gariépy, et Renaud, membres adjoints.

ASSOCIATION ECONOMIQUE

L'association économique ouvrière tiendra son assemblée régulière, dimanche prochain, à 10 h. a.m., au local habituel. Tous les membres sont priés d'être présents. Par ordre.

UNION DES PLATRIERS

La nomination des officiers dans l'union internationale No 33 des plâtriers aura lieu, ce soir, à l'assemblée de cette union, aux quartiers de la construction. Un rapport important sur la situation, dans les chantiers, sera soumis par l'agent d'affaires.

EMPLOYES DU GAZ

L'union des employés du gaz, de la partie ouest, procédera à la nomination des officiers, ce soir, à l'assemblée qui aura lieu en la salle Sauvé, 275 Boulevard Monk. Après la nomination, il y aura soirée récréative et concert-boucane.

DAMES AUXILIAIRES

Les dames auxiliaires du locale No 52 de la Fraternité Unie des charpentiers menuisiers auront leur soirée annuelle, à la salle Mont-Royal, 817 avenue Mont-Royal, ce soir, 24 novembre. La partie de cartes commencera à 8 h. 30 précises.

CONFECTION POUR FEMMES

Une soirée récréative, gratuite avec musique, danse et rafraîchissements sera donnée ce soir, par le local No 112 des ouvriers de la confection de vêtements pour femmes, à la salle Prince-Arthur, rue Prince-Arthur. Tous les ouvriers et ouvrières de cette industrie, à Montréal, unionistes ou non, y sont invités. Le but de cette soirée est de donner aux ouvriers l'occasion de se connaître. Les membres du local No 112 sont autorisés à amener à cette fête de famille, tous leurs amis, et connaissances qui travaillent avec eux, dans les ateliers. Cette soirée est enfin organisée par les Canadiens-français, et pour les Canadiens-français.

REUNIONS POUR CE SOIR, 4me VENDREDI DU MOIS:

TEMPLE DU TRAVAIL, 303 rue Saint-Dominique:
Union des briqueteurs, incorporée, de Montréal.
QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION.

417 Ontario est:
Union internationale No 33 des plâtriers.
QUARTIERS DES CORDONNIERS, 1216 Sainte-Catherine est:
Union No 249 des tailleurs de cuir de la B. & S. W. U.
SALLE DES CHARPENTIERS, 2462 Ontario est:
Union No 1503 des charpentiers menuisiers.
MONUMENT NATIONAL, 286 Saint-Laurent:
Union internationale No 78 des rembourreurs.
SALLE PRINCE-ARTHUR, 37 Prince-Arthur:
Local No 112 de la confection pour femmes.
SALLE SAUVE, 275 boulevard Monk:
Union des employés du gaz, de la partie ouest.
SALLE MONT-ROYAL, 817 Mont-Royal:
Local No 52 des dames auxiliaires des charpentiers menuisiers.
SALLE DES SYNDICATS CATHOLIQUES, 3 Craig, est:
Conseil central des syndicats catholiques et nationaux.

FEU M. ED. DESJARDINS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le village d'Ironside a perdu l'un de ses plus estimés citoyens dans la personne de M. Edouard Desjardins, âgé de 70 ans. Le défunt est né à Côte S.-Pierre, comté d'Argenteuil, et il est une figure bien connue dans toute la vallée de la Gatineau. Outre sa femme, le défunt laisse cinq fils, MM. Edouard, de Hull, Lionel, de Windsor, Ont., Adrien, de Hull, Godfroid et Rémy d'Ironside, et deux filles, Mlles Viola et Fleur-Ange.

HIS MAJESTY'S $1 MATINEE SAMEDI
F. STUART-WHYTE Offers PRINCE CHARMING JR.
Soirées . . . . . 25c à $1.50

Théâtre ST-DENIS
Direction: J. A. Gauvin,
3 dernières représentations
GRAND OPERA RUSSE
100 artistes des principaux théâtres d'opéra de Russie dans un superbe répertoire.
PROGRAMME
Ce Soir:
"EUGENE ONEGIN"
(DE TCHAIKOWSKY)
Samedi matinée, La Juive, d'Halevy. Soir, Une Nuit d'Amour, musique arrangée par Valentinow.
BILLETS: Soirs, 75c à $2.50. Matinées, 50c à $2.00. En vente chez Archambault et chez Lindsay et le soir de la représentation au théâtre.

LOEW'S
Thomas MEIGHAN
dans
"The Man Who Saw Tomorrow"
BENJAMIN SCHERZER
le violoniste virtuose de Montréal
et
5 actes de vaudeville.

UPT. 352 PARISIEN 110 STANLEY LIMITEE
LE COUP DE JARNAC
Gros vaudeville en 3 actes.
Matinées populaires jeudi et samedi
35c, 50c 16-5 E

Théâtre Canadien Français
Cette semaine
CŒUR D'ANDALOUSE
Grand Drame espagnol en 3 actes par José Filin y Codina
16-5 E

ORPHEUM MATINEE Merc. et Sam.
La Troupe Robins dans l'émouvante pièce The Easiest Way
Semaine prochaine: LA DAME AUX CAMELIAS
16-5 E

PRINCESS
Deux fois par jour VAUDEVILLE de première classe.
ORCHESTRE VINCENT LOPEZ
Del Lampe, directeur.
7—AUTRES BONS NUMEROS—7. 16-5 E

GAYETY BURLESQUE
Aujourd'hui: 2.15 et 8.15
JOYS OF LIFE
de SAM HOWE 16-5

Mt ROYAL
141 Laurier Ouest.
Aujourd'hui seulement: Wanda Hawley et Milton Sills dans "BURNING SANDS". Aussi "ALF'S BUTTON". 19-2 E

ST-DENIS
DIMANCHE, LE 26, SEULEMENT
Ne manquez pas de voir
OVER THE HILL
EN 10 ROULEAUX
19-2 E

ELECTRA
570 Ste-Catherine est
Aujourd'hui jusqu'à dimanche
La vue de luxe de 1922
RICH MEN'S WIVES
Cette vue fera réfléchir les jeunes filles et même les mères.

LAURETTE A DIT VRAI
Elle s'appelait Laurette. Elle nous a téléphoné pour nous dire les excellents résultats qu'elle a obtenus en se servait de notre merveilleux produit de savon, elle nous a aussi dit qu'il était meilleur marché que les poudres et les flocons ordinaires. Elle l'a employé pour les bas en soie et il leur a donné un nouveau lustre, ses sous-vêtements en soie deviennent plus beaux, ses blouses en Georgette et en crêpe deviennent plus souples que jamais et n'avaient pas l'air d'être empesées comm auparavant. Laurette nous a dit tant de choses que nous sommes plus que convaincus qu'en téléphonant à Rock, 1927 pour en recevoir un échantillon, vous serez enchanté de
TOTO



Cuticura conserve la beauté de la peau et des cheveux
En employant le savon Cuticura pour la toilette de tous les jours, avec un peu d'onguent Cuticura au besoin, pour adoucir et guérir les premiers boutons ou l'irritation du cuir chevelu, vous aurez un teint aussi clair et des cheveux aussi beaux que possible.
Savon, 25c; onguent, 25 et 50c; talc, 25c. En vente par tout le Dominion. Dépôt au Canada: Lymens, Limited, 344, rue St-Paul O., Montréal.
Le savon Cuticura dispense du pot à barbe.

Passe Temps
Aujourd'hui, samedi et dimanche
CHARLES RAY
dans "FOUR MINUTES TO GO"
BETTY BLYTHE
dans "HIS WIFE'S HUSBAND"
19-3 E

DOMINION PAPINEAU & MT-ROYAL
Aujourd'hui, grand spectacle: HARRY CAREY dans "THE KICK BACK", en 8 parties et le 1er épisode de "THE DAYS OF BUFFALO BILL" avec Art Acord, et autres vues comiques ou dramatiques et revue des événements.

NAPOLEON PALACE LORD NELSON
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
WILLIAM FARNUM
DANS
"SHACKLES OF GOLD"

IMPERIAL
Samedi et dimanche, représentation continue de 1.00 à 11.00. Lundi à vendredi 1.00 à 5.00 et 7.00 à 11.00.
Les Quatre SOEURS RUBINI
dans un récital miniature de chants et de musique,
et 5 autres numéros de vaudeville de B. F. Keith
"THE YOSEMITE TRAIL"
Une histoire racontée dans le terrain de jeu des Dieux, avec
DUSTIN FARNUM
ON ANNONCE POUR DIMANCHE
MAX LINDER dans
"THREE MUST-GET-THERES"
18-3 E

HOTEL PLACE VIGER
Fête de la Sainte-Catherine
Samedi, 25 novembre.
Dîner dansant spécial
DEUX DOLLARS
Pour réservation: — S'adresser à M. RENAUD, maître-d'hôtel, Main 5720.

MAISONNEUVE
ONTARIO COR. LASALLE
LAURIER
Ste-Catherine et Désry.
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
BEBE DANIELS dans
"PINK GODS"
Seconde par JAMES KIRKWOOD et ANNA Q. NILLSON.

NEW GRAND
CORNER STANLEY ET STE-CATHERINE
VENDREDI ET SAMEDI
UNE AVENTURE REELLE
Avec FLORENCE VIDOR
ROMANS — TOILETTES — CABARETS



Norma Talmadge
dans le drame incomparable
The Eternal Flame
L'éblouissant roman d'une épouse fidèle et d'une beauté volontaire à la cour la plus gaie de France.
A 2 théâtres. Aujourd'hui et samedi
Regent — Papineau

PLAZA
BEAUBIEN AND ST. HUBERT STS
Auj. et sam.—Herbert Rawlinson dans "Confidence", "The Last Trail" — troupes d'étoiles. Harold Lloyd dans "The Big Idea".

BELMONT
MT. ROYAL AVE. AT ST. LAWRENCE
Auj. et sam.—HAROLD LLOYD dans "GRANDMA'S BOY"
GUY BATES POST dans "THE MASQUERADER"

MOULIN ROUGE
ST. CATHERINE AND AMHERST STS
Aujourd'hui.—BUCK JONES dans "ROUGH SHOD"
"QUEEN OF THE MOULIN ROUGE"

Aimeriez-vous à devenir une étoile de cinéma?
ON DEMANDE
100 JOLIES FILLES 100
50 Jeunes gens intelligents 50
pour participer à une vue devant être montrée au
THEATRE COURT
lors de la
Revue Carnaval du Cinéma
SEMAINE DU 26 NOVEMBRE

Capitol Entertainment
Encore 2 jours seulement aujourd'hui et demain
Le Chef-d'Oeuvre de Rex Ingram
"THE PRISONER OF ZENDA"
Le Célèbre Roman d'Anthony Hope de nouveau immortalisé
Une infortunée princesse dans une émouvante histoire d'aventure. Représentations à 1.10, 3.25, 5.20, 7.00 et 9.15 heures p.m.



AIDER—
à parfaire vos heures de loisir en apprenant à danser. Le professeur Laing, professeur de danse expert du Canada, a enseigné à plus de 25,000 élèves satisfaits à Montréal. Leçons particulières tous les jours à toute heure à part le samedi.
The Auditorium Studios
229 RUE ONTARIO OUEST.
Plateau 534. 19-2 E

ALLEN AUJOURD'HUI ALLEN
Votre dernière chance, aujourd'hui et samedi, de voir
"MY WILD IRISH ROSE"
A PARTIR DE DIMANCHE
"EAST IS WEST"
Avec toute une troupe d'étoiles comprenant
NORMA TALMADGE

Il a de la magie orientale dans les yeux



Un moment d'attention —
Il arrive —
Dimanche 26 Novembre
Rudolph Valentino
dans "The Young Rajah"
Scènes d'amour passionnées — Eclatante beauté — C'est le drame d'amour le plus luxueux de Valentino.
A cause de la taxe sur les amusements, nous changeons les taux de nos prix d'entrée. A partir de dimanche 26 nov. les prix seront comme suit: Matinées, admission générale 28 cents, loges 44 cents. Soirées: Mezzanine du haut, 28 cents, orchestre et mezzanine du bas, 55 cents; loges, 83 cents. Le samedi après-midi les prix du soir sont en vigueur. Dimanche et fêtes: Admission générale, 55 cents; loges, 83 cents.

Vacuelle Suction Cleaner
DEPOSITAIRE DEMANDE!
Cet important territoire est maintenant disponible et offre la chance à une maison de commerce ou à un homme d'affaires responsables d'agir comme dépositaire.
La nettoyeuse à succion Vacuette bien connue, qui ne requiert pas l'ELECTRICITE, est un article dont la vente heureuse est prouvée et servira maintenant à établir un commerce important et permanent représentant un gros rendement rémunérateur. Envoyez des renseignements immédiatement.
VACUETTES, LIMITED 48, York St., Toronto, Ont.
ou s'adresser à M. 9, J. SHAUGHNESSY, Hôtel Windsor, mardi ou mercredi prochain.

HENRY BIRKS & CO.
Having fitted up the store
No. 222 ST. JAMES STREET.
invite their friends and the public to inspect their
New and well Assorted Stock of Goods,
CONSISTING OF
Gold and Silver Watches, Jewellery in new and elegant designs, Solid Silver Ware, Fine Electro Plate, Bronzes of varied designs, Clocks, &c., &c.
Owing to the present great depression in all branches of manufacture, they are able to offer goods of the most modern patterns at about half the former prices.
Watches and Clocks repaired by thoroughly competent hands.
(La première annonce de Birks publiée à l'occasion de l'ouverture du premier magasin de Birks dans la rue St-Jacques).

Une Invitation
aussi Cordiale que Jadis
DE même qu'à une époque déjà lointaine M. Henry Birks fit les honneurs de son petit magasin aux "amis et au public", le magasin de Birks d'aujourd'hui vous invite, non moins cordialement, à prendre part à la célébration du soixante-cinquième Anniversaire de l'entrée de M. Birks dans le commerce.
Nous avons préparé une Exposition à laquelle les ressources de l'organisation de Birks toute entière ont été employées, et dont le Canada n'a jamais vu la pareille.
Vous y verrez des créations exquises de bijoux estimées à des milliers de dollars, toutes sortes de pierres précieuses sans monture, des parures qu'on portait il y a soixante-cinq ans et une collection d'émaux rares et délicats.
Demain et Samedi seront consacrés à l'Exposition. Nous espérons avoir l'honneur de votre présence.
Joailliers, Birks Orfèvres.
HENRY BIRKS & SONS LIMITED. SQUARE PHILLIPS

VOYAGES D'HIVER
Ecrivez-nous pour vous renseigner sur les hôtels et les moyens de se rendre
En Floride, aux Bermudes, aux Antilles, en Californie, en Amérique du Sud, à la Méditerranée, en Egypte, au Nil et Autour du Monde.
THOS. COOK & FILS
526 rue STE-CATHERINE Ouest
MONTREAL.
14,16,17,21,23,24,28,30 E



CANADIAN PACIFIC
CHERBOURG, SOUTHAMPTON, HAMBOURG
Déc. 27 . . . . . Minnedosa†
Fév. 10 . . . . . Melita†
CHERBOURG—SOUTHAMPTON
Nov. 27 . . . . Empress of Britain*
VOYAGES DE NOEL
GLASGOW et LIVERPOOL
Déc. 5 . . . . . Tunisian†
CHERBOURG, SOUTHAMPTON, ANVERS
Déc. 9 . . . . . Melita†
LIVERPOOL
Déc. 12 . . . . . Montcalm†
GLASGOW
Déc. 15 . . . . . Metagama†
LIVERPOOL
Déc. 22† . . . . . Montclare
Jan. 5 Fév. 2 . . . . Victorian†
Jan. 19 Fév. 16 . . . . Montrose†
Fév. 9 . . . . . Montcalm†
GLASGOW
Jan. 13† . . . . . Metagama
*De Québec seulement.
†De St-Jean, N.B.
DEUX DELICIEUSES CROISIERES AUX ANTILLES
Par le SS. Empress of Britain 20 janvier et 20 février 1923.
S'adresser aux agents locaux ou à J. E. PARKER, agent général, (service des passagers), 141 St-Jacques. Tél.: Main 7700.

Académie Canadienne Royale des Arts
44ème EXPOSITION de PEINTURES, de SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, ETC.
OUVERTE MAINTENANT
Admission tous les jours de 10 a.m. à 6 p.m. et les lundis et jeudis soirs de 8 à 10 p.m.—25 cents. Lundi et samedi après-midi et jeudi toute la journée, ENTREE LIBRE.
GALERIE DES ARTS 679 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal
18-1.M.v.n.E



PACIFIQUE CANADIEN
Montréal - Toronto
DERNIER TRAIN DE MONTREAL, SAMEDI SOIR
VERS L'OUEST:
Dép. de MONTREAL (g. W.) . . . . . 11.45 p.m. le sam. seul.
Arr. à TORONTO (Union) . . . . . 9.00 a.m. le dim. seul.
VERS L'EST:
Dép. de TORONTO (Union) . . . . . 12.30 a.m. le dim. seul.
Arr. à MONTREAL (g. W.) . . . . . 9.40 a.m. le dim. seul.
AUTRES TRAINS:

Lire en descendant					Lire en montant			
p.m.	p.m.	a.m.	a.m.		p.m.	p.m.	a.m.	a.m.
‡10.30	*10.00	*9.15	†7.15	D. Montréal (g.W.) A.	*5.40	‡8.25	†7.20	*8.00
	*7.30	*6.10	†6.25	A. Toronto (Union) D.	*8.50	‡9.05		*10.50
†8.00				Arr. Toronto (rue Yonge) Dép.			‡9.45	
a.m.	a.m.	p.m.	p.m.		a.m.	a.m.	p.m.	p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours sauf le dim. ‡ Tous les jours sauf le sam.

Tous les trains de nuit comportent des "coaches" et des wagons-lits modernes éclairés à l'électricité.
Bureaux des billets: 141-145, rue St-Jacques. Tél. Main 8125, ainsi qu'aux gares Windsor, Westmount, Montréal-Ouest, Viger et Mile-End.

Cadillacs Usagés
Achetez votre auto usagé d'une maison recommandable. Nous garantissons tout auto que nous vendons. Facilités de paiement accordées et échanges acceptés. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures.
Quelques item de notre liste d'autos usagés:
CADILLAC, Phaéton, démonstrateur, neuf . . . $4750
CADILLAC, touring à 7 places, type 57, avec capote limousine . . . $3250
CADILLAC, touring à 7 places, type 55 . . . $1200
CADILLAC, touring à 7 places, type 53, capote Sedan . . . $1250
PACKARD Twin "Chummy Roadster" . . . $1350
STUDEBAKER, coupé, spécial 1922 . . . $2200
CHALMERS, touring à 5 places . . . $750
OVERLAND, touring à 5 places . . . $150
McLAUGHLIN, Sedan 1921 . . . $2500
WINTON, limousine, ressorts pneumatiques Westinghouse . . . $2500
Cadillac Cars Limited
7, Avenue du Parc. Montréal.
15-6

JARDIN DE DANSE
RUE BLEURY
un peu plus bas que STE-CATHERINE
CE SOIR
"Soirée des Numéros Chanceux"
15 magnifiques prix à ceux détenant les numéros chanceux.
Admission: Dames . . 35c Messieurs 60c
RIEN A PAYER POUR LA DANSE.



THÉ DANSANT
Tous les samedis après-midis de 4 à 6 heures
On ne saurait imaginer une heure, ou deux, plus enchanteresse que celle qu'on passe au Thé Dansant du Windsor. De délicieux rafraîchissements, avec de la bonne musique et de la danse dans la jolie nouvelle Salle Windsor ou dans le "Concourse" adjacent donnent un véritable charme à l'heure du thé. Venez samedi prochain. Dames et compagnons, un dollar chacun.
Dans le "Concourse" et la nouvelle
SALLE WINDSOR
Hôtel Windsor, Montréal Uptown 2880
19-2 E

DES COURANTS CONTRAIRES SE PRODUISENT EN BOURSE

AFFAIRES DE BOURSE

New-York, 24. — La persistance du mouvement de couverture des dernières heures d'hier chez quelques stocks et le renouvellement des ventes à découvert des actions ferroviaires et sidérugiques ont donné à la Bourse un aspect franchement irrégulier en ouverture, ce matin. Les pétroles et les textiles de haut prix ont accusé une amélioration sensible. Des gains d'un point ont été enregistrés par le Consolidated Textile, l'Associated Dry Goods, le Standard Oil of New Jersey et les Pan-American "A" et "B". L'Utah a débuté 1¼ de point plus haut et a ensuite annulé son gain. Le Delaware and Hudson a réagi de deux points et le Chesapeake and Ohio de 1 point, tandis que le Baltimore and Ohio, le Northern Pacific, le Reading et le Missouri Pacific de préférence effectuaient des reculs substantiels. Le Bethlehem "B" a été une cible vulnérable pour les baissiers, il a tombé de 1¼ points. Le Lackawanna et le Crucible ont cédé de quelques fractions de points. Des pertes de 1 à 2 points ont aussi été faites par le New York Air Brake "A", le Continental Can, l'American Standard Oil of California, le Sears Roebuck et le Public Service of New Jersey. Les changes étrangers ont débuté vigoureusement et devinrent ensuite un peu irréguliers.

La liquidation des valeurs spéciales pendant la matinée a été abondamment contre-balancée par les ventes de couverture et par de nouveaux achats faits par des soi-disant "chasseurs d'occasions". Les ventes effectuées par les détenteurs de stock à la baisse et les opérations professionnelles sur la cote de couverture du marché étaient terminées au bout de la première demi-heure. Le marché a ensuite monté très fermement, à quelques exceptions près. Les Corn Products, le Continental Can et le Great Northern de préférence ont subi des dépressions de 1 à 1½ points, et le Standard Oil of New Jersey, de 3¼. La demande croissante d'actions ferroviaires de haut prix a eu un effet tonifiant sur le de 1 à 2 points dans les denrées, les reste de la liste, les grains variant textiles, les acters et les matériels.

Le prêt à vue a fait 4¾ pour cent.

* * *

A MONTREAL

Des courants contraires se sont produits, aujourd'hui, en Bourse locale. L'intérêt spéculatif se faisait relativement considérable après l'accalmie des jours précédents.

Abitibi était le chef de file des pâtes et papiers. Un important volume d'achat s'est opéré à cours de hausse. Vers onze heures et demie, la cote faisait 63¾. Cette ascension a exercé un bon effet sur les titres du même compartiment, entre autres Brompton (à 34), Spanish ord. (à 91) et Spanish privilégié (au pair).

Chez les services publics, Montreal Power se hissait à 99½, retouchant ainsi son maximum 1922. On a noté une amélioration d'une fraction de point chez Brazilian Traction, à 44. D'autre part, Bell Telephone subissait une réaction d'un point, et les "rights" s'affaissaient de 20c, soit de $1.60 à $1.40.

Exceptionnellement faible, Steel of Canada tombait de 59 à 57½. Les acheteurs faisaient défaut.

Cote fournie par L.-G. Beaubien et Cie.

Steel of Canada—300 à 59; 5 à 58½; 10 à 58; 150 à 57¾; 25 à 57½; 105 à 57¾. Abitibi P. & P.—70 à 63¼; 25 à 63; 295 à 63¾.
Asbestos Corp.—25 à 66½; 60 à 66.
Atlantic Sugar—1 à 21; 3 à 22.
Bell Telephone—7 à 114½; 5 à 112; 7 à 111¾; 20 à 111½; 5 à 111¼; 406 à 111½.
Brazilian Traction—40 à 43¾.
B. E. Steel 2nd Prf—70 à 27½.
Brompton P. & P.—60 à 33½.
Detroit United—1 à 69.
Dom. Iron Prf.—3 à 71.
Dom. Glass—25 à 83; 275 à 84.
Montreal Power—300 à 99¼; 280 à 99½; 65 à 99¾.
Price Bros.—20 à 44.
Quebec Ry.—5 à 23¾; 10 à 23½.
Spanish River Prf.—10 à 89.
Shawinigan—10 à 111; 10 à 110½.
Converters—5 à 92.
Dominion Can.—413 à 32.
Canadian Cottons—2 à 47.
Peter Lyall—5 à 40.
Dominion Bridge—3 à 73.
Winnipeg Electric—75 à 57½; 4 à 57; 25 à 57½; 25 à 58; 50 à 57¾; 10 à 58; 25 à 58¼; 10 à 58½; 50 à 58½.
Bell Tel.—90 à 111.
Hochelaga—8 à 145½.
Commerce—9 à 182½.
Royal—27 à 200½.
Montreal—27 à 230; 3 à 229½.
Abitibi—20 à 63¾.
Asbestos—58 à 66½-6.
Bell—39 à 112-½.
Bell rts.—1057 à 1.60-1.30.
Brazil—40 à 42¾.
Convert.—5 à 92.
Cottons—2 à 117.
Abitibi—500 à 63¼-½.
Asbestos—5 à 65.
Asbestos Prfd.—25 à 89.
Bell—75 à 111.
Bell rts.—624 à 1.40-1.35.
Br. Emp. 2d.—50 à 37½.
Can. Smelt.—20 à 26¾.
D. Glass—23 à 83.
D. Bridge—3 à 73.
D. Iron Pfd.—3 à 71.
D. Text. rts.—10 à 50-41½.
Lyall—5 à 40.
Mont. Pow.—15 à 99½.
Price—20 à 44.
Detroit—10 à 68.
D. Can.—110 à 32-½.
D. Text. rts.—135 à 36½-7.
Mont. Pow.—315 à 99½-¾.
Penmans—30 à 131.
Shaw.—10 à 110½.
Spanish—35 à 90½.
Steel—500 à 59.
St. Law. Pf. Pfd.—25 à 91.
Twin—26 à 68.
Commerce—3 à 183½.
Royal—31 à 200½.
Span. Pfd.—40 à 100.
Steel—115 à 58½-8.
B. of M.—15 à 230-229½.
Royal—6 à 200½.
City "C"—$2000 à 100.
Steel of Canada—105 à 58.
Abitibi P. & P.—450 à 63¾.
Asbestos Corp.—5 à 65; 10 à 66.
Bell Tel.—45 à 111; 5 à 111¾.
Bell Telephone—5 à 155; 627 à 160.
Brazilian Traction—10 à 44.
Brit. Emp. Steel 1st Prf—10 à 67½.
Brompton P. & P.—75 à 34; 5 à 34½.
5 à 34¼.
Canada Cement—15 à 75½.
Detroit United—85 à 68.
Cons. Smelting—20 à 26¾.
Canada Steamship Prf.—60 à 66½.
Montreal Power—4 à 99¼; 7 à 99¾; 2 à 99½.
Spanish River—30 à 90½; 25 à 91.
Spanish River Prf—25 à 100.
Woods Man.—55 à 77¼.
Asbestos Prf.—25 à 86.
Can. Cottons—100 à 118.
Bul. Rights—242 x 100; 92 à 145; 35 à 150; 208 à 145; 200 à 140; 90 à 140.

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Abitibi — 100 à 63; 50 à 63¼; 60 à 63; 10 à 63¼; 35 à 63; 50 à 63¼; 25 à 63½; 5 à 63¼; 25 à 63½; 10 à 63¾; 25 à 63.
Asbestos Corp. — 50 à 66½.
Bell Tel.—45 à 111¾; 1 à 112; 10 à 111½; 3 à 111½; 75 à 112; 1 à 112; 1 à 112.
Bell Tel. Rights—218 à 1.50; 31 à 1.55; 35 à 1.50; 353 à 1.60; 100 à 1.55.
Brazilian—25 à 43½; 20 à 43¾; 10 à 43¾.
Brit. Emp. Steel Corp.—20 à 35.
Brompton—215 à 34.
Can. Converters—25 à 92.
Can. Steamship Lines—5 à 19½; 50 à 19; 5 à 19¼.
Can. Min. & Smelting—3 à 27; 2 à 27; 5 à 26¾; 10 à 27.
Dom. Textile Rights—1 à 39; 1 à 39¼; 1 à 39; 1 à 39; 1 à 39; 1 à 39; 1 à 39.
Lyall Cons.—25 à 46.
Macdonald—100 à 11.
Mont. Cottons—50 à 94.
Mont. L. H. & P. Co.—15 à 93; 25 à 93¼; 12 à 93½.
Mont. Telegraph—48 à 83.
National Breweries—40 à 51.
Price Bros.—45 à 44.
Quebec Ry.—5 à 23½; 50 à 23¾.
Riordon Paper—25 à 84½.
Shawinigan—10 à 110½.
Spanish River—106 à 90½.
Steel Co. of Canada—20 à 59; 25 à 59½.
Actions de priorité :—
British Emp. 1er—1 à 68; 10 à 67½; 1 à 68.
British Emp. 2nd.—25 à 27¾; 125 à 27½; 100 à 27.
Can. Car & Foundry—15 à 62; 25 à 62.
Dom. Glass—100 à 83½.
Howard Smith Paper—25 à 100.
Banques :—
Molsons—20 à 160.
Montréal—2 à 229½; 1 à 229.
Royale—25 à 200½; 18 à 200½; 25 à 200½.
Obligations :—
Can. Locomotive—1000 à 97.
Emprunts de guerre :—
1925—1 x 500 à 98.25.
Emprunts Victoire :—
1922—3 x 100 à 99.87; 1 à 99.87; 1 x 50 à 99.87.
1923—3 à 100.05; 1 x 500 à 100.00; 1 à 100.05.
1924—Taxe : 10 x 1000 à 99.40; 2 à 99.85.
1933—1 x 200 à 102.50; 2 à 102.65.
1934—Taxe : 1 à 100.20.
1937—1 x 100 à 104.75.
Obligations renouv.—
1927—1er novembre. Taxe : 1 x 400 à 99.40; 2 x 50 à 99.40; 1 x 500 à 99.40.

Les Produits Alimentaires

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal des produits de la ferme pour hier et les jours correspondants. Les chiffres qui suivent le nom des produits indiquent le nombre de colis reçus :

	1922		1921
	23 nov.	16 nov.	24 nov.
Oeufs	119	7,017	2,637
Beurre	1,299	732	719
Fromage	2,687	2,489	1,063

A l'enchère de la United Dairymen, on a effectué les ventes suivantes :
241 meules, No 1 blanc, à 21¾c.
139 meules, No 2 blanc, à 21¼c.
643 meules, No 1 coloré, à 21¾c.
73 meules, No 2 coloré, à 21¼c.

Chicago, 24. — Le marché alimentaire local variait hier en fermeture entre une baisse de 30 sous et une hausse de 7 sous.

On cote :

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Saindoux les 100 lbs :—				
Janvier	995	1002	995	995
Mai	1010	1022	1010	1022
Côtelettes les 100 lbs :—				
Janvier	950	950	940	945
Mai				945

Blé No 2 rouge, 128½; No 2 dur, 120 à 120¾.
Maïs No 2 mêlé, 72½ à 72¾; No 3 jaune, 72¾ à 74½.
Avoine No 2 blanche, 44¾ à 45¼; No 3 blanche, 43¼ à 44¾.
Seigle No 2, 88¾ à 89¾.
Orge, 65 à 69.
Graines de mil, 6.00 à 6.75.
Graines de trèfle, 18.00 à 20.00.
Minneapolis, 24. — Farine, sans changement; exportation, 76,704 barils.
Soo, 22.50 à 23.00.
Blé No 1 nord, 1.19¾ à 1.28¾; décembre, 1.15¾; mai, 1.15¾.
Maïs No 3 jaune, 71¾ à 72¾.
Avoine No 3 blanche, 36¾ à 41¾.
Lin No 1, 2.43¾ à 2.46¾.

LES POMMES EN ENTREPOT

Le tableau suivant fait voir les quantités de pommes en entrepôts, au Canada, à la mi-novembre :

	Barils	Boîtes
Annapolis	1,000,000	(?)
St. John, N.B.	2,100	17,800
Québec	2,700	3,900
Montréal	40,000	25,332
Ottawa	14,625	11,220
Brighton	40,000	.....
Trenton	6,200	.....
Colborne	35,200	.....
Cobourg	600	.....
Port Hope	6,500	.....
Toronto	15,000	22,600
Hamilton	18,774	4,827
London	3,056	1,500
St. Thomas	7,445	3,500
Georgian Bay	34,450	4,000
Winnipeg	3,025	81,479
Regina	*900	14,600
Moose Jaw	*600	10,000
Saskatoon	*2,285	5,435
North Battleford		2,850
Edmonton		15,000
Medicine Hat		2,000
Calgary	*6,675	21,250
Lethbridge	*900	2,000
Vancouver		79,340
Victoria		8,485

(?) Estimés. *"Crates".

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 24. — Le marché des sucres bruts est fermé et sans changement. L'option immédiate de Cuba était hier cotée à 3¾ cents, plus le coût de l'assurance sur le fret, ce qui équivaut à 5.65. On ne rapporte aucune vente importante.

Le marché des sucres futurs était ferme. Hier après-midi, les prix étaient de 1 à 4 points en hausse.

Le marché des sucres raffinés était plus ferme et dix points en hausse. Le granulé de belle qualité est maintenant coté entre 7.00 et 7.10. Il y avait une bonne demande.

Le raffiné futur est nominal.

Le marché des cafés futurs a clôturé en hausse de 2 à 10 points.

L'option immédiate était tranquille.

VIANDE DE BOUCHERIE

Durant la semaine finissant le 18 novembre les arrivages de bêtes à cornes sur nos deux marchés de Montréal se sont chiffrés à environ 2100 têtes. Ce marché s'est ouvert lundi avec très peu d'activité et nous avons eu à enregistrer une légère baisse des prix sur plusieurs classes d'animaux de boucherie. La qualité des offres laissait beaucoup à désirer. Nous avons remarqué une diminution dans la qualité de tous les animaux qui furent offerts en vente. Quelques chars d'animaux venant de l'Ouest sont arrivés trop tard pour être vendus durant cette semaine et devront être gardés pour la semaine du 20 novembre. La demande pour les taureaux et les vaches communes a été assez bonne mais nous avons eu beaucoup à faire pour faire maintenir les prix au niveau de ceux de la semaine dernière. Les acheteurs des grandes maisons étaient décidés à payer des prix un peu moins élevés que durant la semaine précédente mais nous avons pu en disposer à des prix qui n'ont pas beaucoup varié. Nous avons eu à enrégistrer cette semaine une baisse assez forte sur le marché aux veaux et si ce marché ne se raffermit pas quelque peu pour la semaine à venir nous pouvons prévoir des prix un peu plus bas pour les taureaux et les vaches communes.

Les arrivages de veaux vivants sur nos deux marchés à Montréal se sont chiffrés à environ 1900 têtes durant cette dernière semaine. Les quelques veaux engraissés au lait âgés de 4 à 5 semaines qui ont été offerts en vente ont trouvé preneur à des prix qui se sont maintenus très fermes au niveau de ceux de la semaine précédente. La plus grande partie des offres de veaux se composait de veaux de champs. Ce marché a été assez tranquille durant toute la semaine. Nous n'avons pu disposer des offres que difficilement et à des prix un peu plus bas que durant la semaine précédente.

Environ 5,000 agneaux et moutons ont été offerts en vente durant la semaine finissant le 18 novembre. Ce marché s'est ouvert lundi assez lentement. Les acheteurs d'agneaux étaient plutôt rares. Nous avons cependant pu disposer de toutes les offres à des prix qui n'ont pas beaucoup varié avec ceux de la semaine précédente. Pour la semaine prochaine nous prévoyons un marché assez ferme.

Le marché pour les vieux moutons a été un peu plus actif durant cette dernière semaine et nous avons enregistré une hausse des prix assez forte. Nous avons remarqué que les moutons qui furent offerts en vente étaient de meilleure qualité. Ce marché devra se maintenir assez ferme, la semaine prochaine.

Les arrivages de porcs vivants sur nos deux marchés à Montréal se sont chiffrés, durant cette dernière semaine, à environ 4,000 têtes. Ce marché a été un peu plus actif et nous avons eu par ce fait à enregistrer une hausse des prix d'environ 75c par 100 livres. Ce marché s'est cependant fermé un peu plus faible. Pour la semaine prochaine nous ne prévoyons pas grand changement dans les prix.

LES ETATS-UNIS IMPORTENT MOINS DE NOTRE PAYS

Le commerce canado-américain est entravé par le nouveau traité.

CHIFFRES COMPARATIFS

Ottawa, 24.—Un rapport publié hier soir par le bureau fédéral des Statistiques, donnant les chiffres comparatifs pour les douze mois terminés le 31 octobre dernier et ceux de la période correspondante de l'année dernière et de 1920, donnant une idée de la diminution de l'importation des produits américains au Canada. Ce rapport révèle le fait que la valeur des importations des Etats-Unis a subi, durant l'année terminée le 31 octobre, une diminution de $115,272,742 sur les douze mois précédents et de $330,012,874 sur la période correspondante 1920. La mise en vigueur du tarif d'urgence constitue une sérieuse entrave au commerce canado-américain.

Les importatiins totales de tous les pays au Canada, durant les douze mois terminés le 31 octobre 1922, s'élevaient à $740,261,771, soit une diminution de $119,448,391 sur les chiffres de la période précédente, alors que les importations au Canada s'étaient chiffrées à $859,710,162.

Il est à remarquer que la diminution en valeur des importations des Etats-Unis est à elle seule responsable de presque tout la diminution enregistrée dans la valeur totale des importations, celles du Royaume-Uni étant restées pratiquement stationnaires. La valeur totale des importations du Royaume-Uni durant les douze mois terminés le 31 octobre 1922, a été de $131,701,079 ou deux millions et demi de plus que durant la période précédente, alors qu'elles s'étaient élevées à $129,036,111.

NOS IMPORTATIONS D'ANTHRACITE

La section des mines du Bureau Fédéral des Statistiques vient de publier un sommaire des importations de charbon au cours des premiers dix mois de 1922, montrant en regard la moyenne des mêmes importations pour la même période des années 1919-20-21.

	Total du 1er janv. au 1er nov. (en tonnes)	Moyenne de 1919-20-21
Nouvelle-Ecosse	14,923	48,322
Ile du Prince-Edouard	1,763	6,352
Nouveau-Brunswick	41,076	60,760
Québec	402,004	1,035,506
Ontario Central	1,035,186	2,382,767
Ontario, bête des lacs	156	274,568
Manitoba	9,026	10,030
Saskatchewan	111	53
Alberta	.....	102
Colombie-Britannique	449	153
	1,508,694	3,818,622

Sur 1,508,694 tonnes importées depuis le commencement de l'année 99,188 tonnes sont de l'anthracite gallois et le reste vient des Etats-Unis.

Dans un autre rapport du Bureau des Statistiques il est dit que la consommation moyenne de charbon au Canada varie de 30,000,000 à 35,000,000 de tonnes, dont à peu près la moitié vient des Etats-Unis.

Au 1er novembre les importations totales, tant d'anthracite que de charbon bitumineux, d'Angleterre et des Etats-Unis, étaient de 9,000,986 tonnes. Comme la production canadienne de charbon bitumineux a été plus grande cette année, ce n'est que dans l'anthracite qu'il y a un déficit.

Comme le montre le tableau, au 1er novembre les importations d'anthracite avaient atteint, au 1er novembre 89.5% de leur volume moyen de 1919-20-21.

L'EXPORTATION DU PAPIER

La "Canadian Pulp & Paper Association" nous communique des chiffres touchant l'exportation canadienne de la pulpe et du papier, au cours d'octobre et des sept premiers mois 1922. Il y a augmentation notable sur les chiffres 1921.

Voici :

Papier	Quintaux	Valeurs
A journal	1,631,042	$8,811,954
A livre	6,983	49,035
Divers	.....	607,977
		$4,468,966
Pulpe		
Sulfite, Kr	251,717	$ 875,878
Blanchie	361,487	1,422,687
Non blanchie	368,215	835,901
Mécanique	528,765	742,303
	1,340,184	$3,036,467

Les principaux pays de destination sont :

	Papier	Pulpe
Etats-Unis	$3,510,597	$2,170,843
Roy.-Uni	182,406	520,776
Autres pays	775,963	344,848
	$4,468,966	$3,396,467

7 — mois 1922

Papier	Quintaux	Valeurs
A journal	10,917,028	$38,702,094
A livre	26,330	186,304
Divers	.....	3,647,238
		$42,535,637
Pulpe		
Sulfite	1,739,644	$5,331,771
Blanchie	1,894,649	7,193,809
Non blanchie	2,502,881	6,396,660
Mécanique	3,719,012	5,187,429
	9,947,186	$24,109,669

LE COMMERCE EXTERIEUR DES ETATS-UNIS

Le tableau suivant, relatif aux neuf derniers mois, fait voir les importations et les exportations américaines. On notera la place qu'y tient le Canada.

Importé de	9 mois finissant au 1er octobre 1922	1921
Europe	$683,066	$555,186
Amérique du Nord	603,822	593,220
Amérique du Sud	241,366	224,088
Asie	371,989	444,652
Océanie	38,090	29,158
Afrique	33,240	26,395
Total	$2,181,386	$1,872,696
Principaux pays :—		
Belgique	37,642	25,325
Danemark	1,861	7,160
France	101,258	105,793
Allemagne	83,594	59,369
Grèce	14,881	17,723
Italie	40,811	44,372
Pays-Bas	44,973	32,500
Norvège	9,262	9,832
Russie d'Europe	80	138
Espagne	17,986	15,506
Suède	18,864	11,877
Suisse	38,897	30,360
Roy.-Uni	246,633	173,066
Canada	245,525	260,548
Amérique Centrale	25,092	27,870
Mexique	96,677	87,847
Cuba	216,176	196,653
Rép. Dominicaine	3,878	33,322
Argentine	59,121	47,821
Brésil	75,332	66,582
Chili	48,108	40,845
Colombie	26,730	31,462
Pérou	11,894	9,909
Uruguay	12,171	11,579
Vénézuéla	9,840	8,138
Chine	95,229	79,260
Indes anglaises	60,940	59,436
Straits Settlements	67,091	41,020
Indes hollandaises	25,167	25,164
Japon	259,718	171,429
Philippines	45,734	37,994
Australie	27,878	18,948
Nouv.-Zélande	8,497	7,293
Afrique Sud	8,484	7,293
Egypte	21,971	10,864
Exporté en :—		
Europe	$1,474,812	$1,850,811
Amérique du Nord	654,501	918,668
Amérique du Sud	161,543	278,492
Asie	332,152	391,764
Océanie	71,553	83,377
Afrique	42,191	59,809
Total	$2,736,754	$3,531,409
Principaux pays :—		
Belgique	72,884	96,504
Danemark	26,668	31,245
France	179,759	161,089
Allemagne	235,128	309,046
Grèce	7,245	27,100
Italie	97,722	168,658
Pays-Bas	87,466	146,877
Norvège	23,653	24,156
Russie d'Europe	15,808	12,842
Espagne	47,716	80,303
Suède	21,997	29,813
Suisse	3,102	6,346
Roy.-Uni	631,597	727,418
Canada	403,401	473,631
Amérique Centrale	32,761	44,334
Mexique	82,322	183,606
Cuba	89,611	166,727
République dom.	7,173	16,520
Argentine	68,340	93,180
Brésil	31,765	48,399
Chili	15,776	23,647
Colombie	13,532	13,918
Pérou	10,002	20,797
Uruguay	8,451	11,502
Vénézuéla	6,071	7,441
Chine	28,553	84,626
Indes britanniques	24,496	46,512
Straits Settlements	3,970	6,382
Indes hollandaises	5,866	29,999
Japon	105,122	153,420
Philippines	31,719	36,851
Australie	57,111	68,355
Nouv.-Zélande	13,476	23,631
Afrique-Sud	15,204	20,446
Egypte	6,249	10,754

*Importations sous l'ancien tarif, septembre 1921, 1922, seulement.

BON RAPPORT MENSUEL DE NOS BANQUES

Les chiffres d'octobre sont satisfaisants, bien que légèrement inférieurs à ceux de 1921.

AUX BANQUES D'EUROPE

Ottawa, 24. — Le rapport des banques pour le mois d'octobre tel que publié hier soir par le ministère des finances, accuse une augmentation de $51,155,345.00 à l'actif total des banques canadiennes. Le 31 octobre, l'actif des banques canadiennes se chiffrait à $2,686,600,035.00, comparativement à $2,619,444,694.00, à la fin de septembre. Le passif total accuse une augmentation de $62,630,274.00 pour le mois, le grand total est maintenant de $2,406,010,937.06

	Oct. 1922	Oct. 1921
Fonds de rés.	$ 130,262,887	$ 135,067,554
Bill. en circ.	178,623,690	193,546,363
Dépôts cour.	531,491,428	565,650,636
Dép. d'épargne	1,156,442,453	1,261,322,839
Dépôts hors du Canada	331,969,200	284,254,360
Enc. métallig.	92,804,505	77,532,232
Bill. du Dom.	170,765,842	166,958,268
Dépôts à la rés. centrale	53,102,533	69,402,533
Prêts à vue au Canada	105,083,013	105,362,182
Prêts à vue hors du Can.	196,750,035	172,013,135
Prêts cour. au Canada	1,122,840,459	1,243,748,818
Prêts cour. en dehors	153,088,583	156,518,033
Passif	2,405,010,937	2,519,098,671
Actif	2,680,690,035	2,806,827,597

Les compensations hebdomadaires s'établissent comme suit :

	1922	1921
Montréal	$108,568,724	$120,748,598
Toronto	99,338,413	117,101,936
Winnipeg	85,224,569	71,744,502
Ottawa	7,196,760	8,270,660
Québec	6,242,569	6,067,355
Halifax	2,968,861	3,246,415
St. John	2,852,106	2,666,028
Moncton	1,192,606	1,093,115
Sherbrooke	835,426	842,698
Kingston	702,674	783,151
Peterboro	767,226	744,423
Hamilton	5,687,208	5,622,700
Brantford	987,404	1,155,484
Kitchener	1,090,607	945,320
London	3,998,864	3,078,530
Windsor	3,379,567	3,833,177
Ft. William	1,144,814	1,048,890
Vancouver	13,569,807	13,488,560
Moose Jaw	1,816,751	1,681,553
N. Westminster	581,612	516,742
Calgary	6,063,365	6,495,767
Régina	3,102,183	4,550,263
Prince-Albert	396,478	.....
Brandon	789,317	855,040
Saskatoon	2,183,152	2,242,000
Lethbridge	856,897	982,665
Medicine-Hat	488,717	490,842
Edmonton	4,619,727	5,965,944
Victoria	1,850,189	2,058,189

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 24. — Le rapport de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants :

	+ Augmentation	— Diminution
Circulation		— 495,000
Encaisse		— 1,014,245
Autres valeurs		— 588,000
Autres dépôts		— 2,121,000
Dépôts du public		+ 3,185,000
Billets en réserve		— 504,000
Titres du gouvernement		— 103,000

La proportion de la réserve de la Banque à son passif pour cette semaine est de 19.84 pour cent, la semaine dernière elle était de 19.60 pour cent.
Taux d'escompte: 3 pour cent.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 24. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants :

	Francs
Encaisse-or	195,000
Encaisse-argent	165,000
Billets en circulation	— 531,165,000
Dépôts du Trésor	— 42,943,000
Dépôts du public	+ 197,450,000
Effets escomptés	+ 222,965,000
Prêts	1,085,000
Remboursé par l'Etat	400,000,000
Réserve totale	£ 699,000

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

O'Brien Motor Service Ltd à vendre à J.-Bte Bathargeon, les lots 1550-1553 x 1554 du quartier Ste-Anne avec bâtisses ayant front rue Queen, Nos 8 à 20, pour $96,000 et autres considérations.

—Fry-Mackay et al ont vendu à Dame Vve J. B. Thouin, le lot 12-97 du quartier St-Jean-Baptiste, avec bâtisses ayant front rue St-Hubert, Nos 1364 à 1366a, pour $27,500.

—Geo. Nelpha Clermont a vendu à Louis Phil. Forest, les lots 152-284-13 à 16, mesurant 100 x 100 vacant ayant front avenue Mont-Royal Est, pour $25,000.

—Dame J. B. Thouin a vendu à Wilf. Lavigne, le lot ¼ N.O. 18-46 pt. S.E. 18-43a du quartier Maisonneuve, avec bâtisses ayant front rue Bourbonnière, Nos 73 à 83, pour $21,000.

Elias Schneiderman a vendu à Dame Israel Lake, le lot pt 906 du quartier St-Louis, avec bâtisses ayant front avenue Hôtel de Ville, No 751 pour $6,000.

VOLAILLES DE L'ALBERTA SUR NOTRE MARCHE

Un wagon de poulets vivants est transporté à Montréal.

UNE EXPERIENCE

Le côté excessif du tarif américain a eu un bon effet sur le commerce local de la volaille au Canada. C'est l'information donnée par M. H.-R. Gray, de la Maison Gunn, Langlois et Cie. Ainsi nous avons reçu, à Montréal, ces jours derniers, un wagon rempli de volailles vivantes, venant de l'Alberta: il y en avait pour 8,000 livres.

Ça été une expérience tentée sous la surveillance du directeur avicole du gouvernement de l'Alberta. Un wgaon complet, parfaitement bien aménagé, est arrivé à Montréal et les volailles ne paraissaient pas avoir souffert de leur long voyage, qui a duré sept jours.

Les marchands de gros ont rapidement acheté la cargaison, et il ne serait pas surprenant de voir l'expérience se renouveler. C'est la première fois qu'un convoi nous vient d'aussi loin et le succès obtenu est fort encourageant. La volaille, est, plus que les autres années, à la portée de toutes les bourses; les consommateurs ne demandent pas mieux que d'en manger en quantité, mais il faut que les prix soient abordables.

Il y aura bientôt une certaine demande des Etats-Unis pour la dinde à l'époque de leur jour d'actions de grâce. Les sujets de première qualité seuls seront demandés; car, avec un impôt de 8c la livre, cela deviendra un véritable luxe pour les acheteurs.

Dans l'ensemble, tout s'annonce bien pour la saison d'hiver.

* * *

LE MARCHE DE LA VOLAILLE

Durant la semaine finissant le 18 novembre, les arrivages de volailles abattues ont été considérables et la qualité des offres a été assez bonne pour répondre en plein aux exigences du marché. Nous avons cependant à enregistrer une légère baisse des prix sur quelques classes. Si le temps se maintient au froid nous pouvons nous attendre à une très bonne demande d'ici à la fin de décembre. Les prix pour les poulets de bonne qualité ont varié durant cette dernière semaine entre 25c à 35c la livre. Les prix pour les poules ont varié de 20c à 26c.

Durant la semaine finissant le 18 novembre les arrivages de volailles vivantes ont été un peu moins forts que durant la semaine précédente. Nous avons aussi remarqué un peu moins d'activité sur ce marché. Comme toujours à cet époque de l'année la demande est surtout pour les volailles mâtures. Les prix ne sont cependant maintenus à peu près au niveau de ceux de la semaine précédente. Les acheteurs de volailles vivantes se plaignent un peu avec raison de la mauvaise qualité des offres. Pour répondre aux exigences de ce marché il va falloir offrir de la marchandise de meilleure qualité, sans cela nous pouvons prévoir des prix un peu plus bas.

NOTRE BUDGET MILITAIRE EST BIEN INFERIEUR A CELUI DE NOS VOISINS

Ottawa, 24—Les dépenses "per capita" du Canada pour la milice, durant l'année 1922, se monteront à $1.50 contre $14.00 aux Etats-Unis. Un rapport officiel publié aujourd'hui par le département de la milice et de la défense montre en effet que jusqu'au 1er novembre le Canada n'a fourni l'instruction militaire à 27,284 hommes. Le rapport ajoute :

"Dernièrement le secrétaire de la guerre des Etats-Unis a publié un rapport à l'effet que le Canada avait entraîné 100,000 hommes au cours de l'été dernier. Les statistiques montrent que l'instruction militaire a été donnée à exactement 27,284 hommes de tous grades, jusqu'au 1er novembre 1922.

"Il est bon de rapeler à ce sujet que les Etats-Unis maintiennent une armée permanente de plus de 150,000 hommes de tous grades. Le Canada d'un autre côté, n'a pas d'armée permanente, mais seulement un petit groupe d'instructeurs qui se chiffrent à moins de 4,000".

G. R. ALLERTON

Passe à la Advertising Service Co. Ltd.



M. G.-R. Allerton, qui depuis deux ans dirigeait la publicité de la Northern Electric Company, Limited, s'est joint au personnel de la Advertising Service Company, Limited, et fait maintenant partie de l'exécutif de cette Compagnie, à son bureau à Montréal.

Avant d'aller à la guerre, M. Allerton s'occupait de vastes travaux de recherches commerciales et de statistique pour la Northern Electric Company et à son retour il fut nommé au Service de la Publicité dont il assuma la charge quelques mois plus tard.

M. Allerton a fait une étude et une pratique spéciales du commerce des accessoires électriques, accessoires d'automobiles, téléphones ruraux, etc., et de la publicité s'y rapportant, aux points de vue de l'industrie, du détaillant et du consommateur, et il a dirigé avec succès plusieurs campagnes nationales à cet effet.

Etant membre de la Montreal Publicity Association, de l'Association des Annonceurs Canadiens, etc., il est bien connu dans les cercles où l'on s'occupe de publicité. (r)

CONTRATS IMPORTANTS A LA "DOMINION BRIDGE"

On nous apprend que la "Dominion Bridge Co." vient d'obtenir le contrat d'érection de la structure d'acier du nouvel hôtel de ville de Montréal, au coût de $124,450.

La "Dominion Bridge" a aussi obtenu, au coût de $124,768, une partie d'un contrat relatif à la construction d'un pont sur la rivière Ottawa, entre l'île Perrot et Vaudreuil. La "Dufresne Construction Co." construira tout le pont, excepté la superstructure, au coût de $135,140.

COURS DE WALL STREET

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
Atchison	100	100⅝	100	100⅜
Allis Chalmers	41¾	...	...	...
Am. Can	73	74	72¾	73⅝
Am. Loco	120½	121⅝	120½	121⅜
Am. Smelters	50¾	51¼	50⅝	51¼
Am.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 25 novembre 1892

Les directeurs de l'hôpital Notre-Dame se sont réunis, hier après-midi, et ont décidé de faire installer une cloche d'alarme dans cette institution. Le but est de permettre à l'ambulance de se rendre à tout incendie après la seconde alarme.

* * *

L'honorable M. Chapleau est fort indisposé. Hier il a été obligé de garder la maison.

* * *

Une réunion d'électeurs des quartiers Centre et Est a eu lieu hier soir, à l'hôtel Riendeau pour choisir des délégués de ces deux quartiers à la convention qui aura lieu dans le but de faire le choix d'un candidat d'origine française pour la mairie.

* * *

M. Mondou a été nommé secrétaire de la commission des chemins à barrières. C'est la deuxième fois que ces fonctions lui sont adjugées par le vote des commissaires.

* * *

Ce matin les ministres provinciaux ont fait la visite des travaux qui sont exécutés actuellement au palais de justice.

* * *

La paroisse de Saint-Vincent de Paul veut, elle aussi, être reliée à la ville par un tramway électrique. Hier une délégation de cette localité est venue trouver M. J.-A. Corriveau afin de s'entendre avec la compagnie de chemin de fer électrique pour que le tramway du Sault-au-Récollet soit prolongé jusqu'à Saint-Vincent de Paul. Il n'y a que deux milles de Saint-Vincent de Paul au Sault-au-Récollet.

* * *

Cet après-midi une délégation s'est rendue auprès des ministres afin de leur exposer les griefs des ouvriers au sujet du travail des détenus et de la concurrence injuste qui en résulte.

* * *

Le "Berthier" a fait son dernier voyage ce matin sur la route de Trois-Rivières et la semaine prochaine, si le temps est favorable il fera le service entre Montréal et Sorel. Le "Laprairie" fera demain son dernier voyage.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Avenue Delorimier, quartier Delorimier, une maison formant 3 logements, 26 x 44, à 3 étages; coût $7,000. Propriétaire, A. Pion, No 889 avenue Laurier Est.

Rue Cartier, quartier Delorimier, une bâtisse formant un garage, 1 hangar et un entrepôt, 22 x 47, à 2 étages; coût $3,500. Propriétaire, A. Lapierre, No 70 rue St-Jacques.

Avenue Mont-Royal Est, quartier Delorimier, une maison formant un magasin, 30 x 75, à 2 étages; coût $9,600. Propriétaires, Bernier et Boucher, No 70 rue St-Jacques.

Boul. St-Joseph, quartier Laurier, une maison formant 3 logements, 26 x 80, à 3 étages; coût $15,000. Propriétaire, Chs. Choquette, No 1217 rue St-Denis.

Rue Lajeunesse, No 2628, quartier Bordeaux, une maison formant 3 logements, 30 x 38, à 2 étages; coût $3,000. Propriétaire, D. Beaulieu, No 500, 8ième avenue.

Rue De Razilly, quartier St-Paul, une maison formant un logement, 25 x 20, à 2 étages; coût $2,000. Propriétaire, H. Legault, No 99 rue Rose-de-Lima.

Rue DeRazilly, quartier St-Paul, un hangar, 13 x 17, à 2 étages; coût $1,000. Propriétaire, H. Legault, No 99 rue Rose-de-Lima.

Rue Letourneux, quartier Maisonneuve, une maison formant 3 logements, 17 x 60, à 3 étages; coût $8,000. Propriétaire, P. Dufour, No 24 rue William-David.

Rue Letourneux, quartier Maisonneuve, une maison formant 3 logements, 33 x 60, à 3 étages; coût $8,000. Propriétaire, A. Dufour, No 24 rue William-David.

Rue Des Erables, quartier Delorimier, une maison formant 3 logements, 27 x 38, à 3 étages; coût $6,000. Propriétaire, O. Laquerre, No 1723 rue Des Erables.

Rue Marlowe, quartier NotreDame de Grâce, 2 maisons, formant 4 logements, 26 x 28 chacune; coût $14,000. Propriétaire, O. Brunet, No 425 rue St-Antoine.

Rue Loranger, quartier Bordeaux, une boutique, 20 x 40, à un étage; coût $1,000. Propriétaire, E. Caron, No 3210 rue Lotang.

Rue Amherst, No 62, quartier St-Jacques, addition d'un magasin à une maison, 22 x 23; coût $1,000. Propriétaire, P. Pagé, No 58 rue Amherst.

Santiago, Chili, 24.—Les derniers rapports dient que les tremblements de terre ont tué 600 personnes dans les provinces de Coquimbo et Atacama.

NATIONAL — GRAND-TRONC SERVICE MONTREAL-QUEBEC

Un train rapide pour voyageurs quitte Montréal (gare Bonaventure) à 4.45 p.m., tous les jours et arrive à Québec (gare du Palais) à 9.45 p.m. Le trajet se fait donc en cinq heures, et comporte le passage du fameux Pont de Québec. Au retour départ de Québec (gare du Palais) à 1.00 p.m., tous les jours; arrivée à Montréal à 6.20 p.m.

Il y a aussi un autre train de nuit, tous les jours quittant Montréal (gare Bonaventure) à 11.30 p.m., arrivant à Québec à 6.45 a.m. Au retour, le train de nuit quitte Québec, (gare du Palais) à 11.45 p.m., et arrive à Montréal à 6.50 a.m.

Plusieurs autres trains rapides et commodes circulent tous les jours dans les deux directions.

Wagons-salons et restaurant et voitures de première et de seconde classe aux trains de jour.

Les trains de nuit comprennent des wagons-lits dernier modèle, voitures de première et de seconde classe. Ceux qui désirent une plus grande intimité peuvent occuper des compartiments et de petits salons sur les trains de nuit.

Pour billets et lits s'adresser au bureau des voyageurs de la ville, 230 rue St-Jacques, gare Bonaventure ou tout agent de billets des chemins de fer National-Grand-Tronc. (r)

LES BIBLIOTHEQUES DE L'OUEST ONT DES OUVRAGES FRANÇAIS

Prince Albert, Sask., 24. — Depuis un an environ, la bibliothèque publique de Saskatoon possède un choix assez considérable de livres français. On y trouve les principaux ouvrages des romanciers contemporains les plus avantageusement connus: Maurice Barrès, Pierre Benoît, Louis Bertrand, Henri Bordeaux, Paul Bourget, Alphonse Daudet, Pierre Loti, J.-K. Huysmans, Georges Ohnet, etc. Les habitués de l'institution qui lisent le français ont à leur disposition les oeuvres les plus représentatives de la littérature française d'imagination de nos jours. Il est regrettable qu'on n'ait pas songé à y joindre celles de nos écrivains canadiens-français qui s'imposent.

C'est une lacune qui devra être comblée.

Edmonton, de son côté, possède un bon choix de livres français. Mais il nous semble que ce privilège ne devrait pas être réservé exclusivement aux villes universitaires. Il y a partout dans l'Ouest—nous ne parlons pas ici des Franco-Canadiens—des personnes de plus en plus nombreuses qui ne demandent qu'à entretenir et augmenter leur connaissance de notre langue. L'un des grands moyens de les y aider est d'introduire des livres français dans les bibliothèques publiques. Pourquoi un effort ne serait-il pas tenté dans ce sens partout où la chose est possible? Que ceux qui se trouvent en position d'agir le fassent avec l'à-propos et la discrétion voulus, et ils auront souvent la surprise d'une victoire plus facile que celle qu'ils escomptaient.

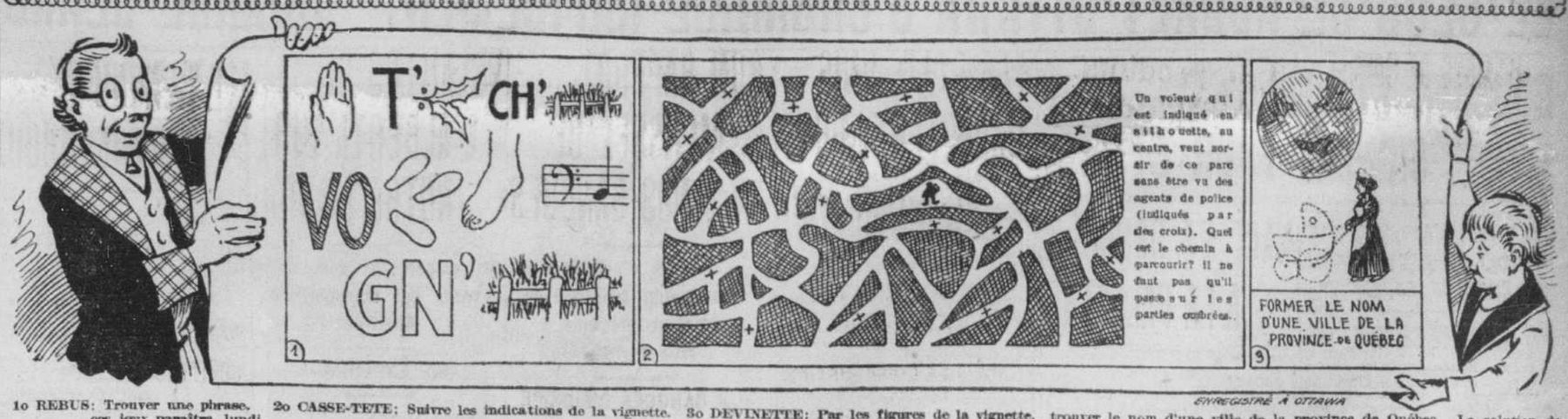
Le "Patriote" qui donne ces renseignements ajoute l'anecdote suivante: Il y a quelques mois, une Canadienne française faisait un séjour dans une grande institution de santé du sud de la Saskatchewan. Ayant noté qu'au salon de lecture il n'y avait ni journaux ni livres français, elle en fit un jour la remarque aux autorités. Le directeur de l'établissement n'avait jamais prêté attention à ce détail, mais la requête lui parut tout à fait légitime. Depuis ce temps, nos compatriotes qui vont se faire soigner là ont à leur disposition des livres et des journaux dans leur langue. Nous pouvons même ajouter que la littérature canadienne-française y a sa juste part. C'est un exemple à suivre.

LES ENFANTS ONT-ILS LE DROIT DE GLISSER SUR LE CHEMIN PUBLIC ?

La Cour d'appel est appelée à décider si une municipalité rurale est responsable des dommages causés à un piéton qui s'est fait blesser par des enfants auxquels elle ne défend pas de glisser sur un chemin public. L'appelante est la municipalité de Sainte-Mélanie, comté de Joliette, et l'intimé, Gilbert Pelletier.

Le 13 décembre 1920, ce dernier fut renversé par un traîneau conduit par deux enfants, et blessé. Il poursuivit la municipalité et la Cour supérieure lui accorda $3,500 de dommages. La municipalité en appelle de ce jugement et plaide spécialement qu'il n'y a rien dans le code municipal qui l'oblige à empêcher les enfants de glisser dans ses chemins. Elle ajoute qu'un automobile, un bicycle, une voiture et un traîneau ont également le droit de circuler librement sur les chemins.

LES AMUSEMENTS QUE BENONI PROPOSE A SON FILS, ALPHONSE, ET AUX LECTEURS DE LA "PRESSE"



1o REBUS: Trouver une phrase. ces jeux paraîtra, lundi.

2o CASSE-TETE: Suivre les indications de la vignette.

3o DEVINETTE: Par les figures de la vignette, trouver le nom d'une ville de la province de Québec. La solution de

SOLUTIONS DE BENONI

Solutions des jeux parus mercredi:

1o Rebus — Espère, demain les affaires iront mieux (S — père — 2 — main — l' — haie — z' — a — fer — i — rond — mi — oeufs).

2o Casse-tête — Ces figures représentent le mot dentiste.

3o Casse-tête — Le nom de cet objet est niveau.

LA COUR RENVERSE UN JUGEMENT DU RECORDER DE LA CITE DE LACHINE

Un bref de certiorari qu'Arthur Laplante avait pris contre la cité de Lachine et J.-E. Robillard, mis-en-cause, a été maintenu, hier, par l'hon. juge Bruneau.

Le requérant avait été assigné à comparaître, le 2 février dernier devant le recorder, pour avoir eu en sa possession et dans le but de le vendre, du lait qui ne contenait pas, disait-on, la quantité de gras voulue. Au jour indiqué, il se rendit à la cour, mais trouva la porte fermée. Plus tard, jugement fut pris contre lui par défaut et il fut condamné à une amende de $15.

La cour a décidé que le requérant avait le droit d'être entendu avant d'être condamné et elle a conséquemment maintenu le certiorari et renversé le jugement du recorder.

COLLATION DE DIPLOMES

La collation des diplômes et des certificats de pédagogie, tant pour les religieux et les religieuses que pour les instituteurs laïques, hommes et femmes, aura lieu à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, 1010 ouest, rue Sherbrooke, le samedi, 25 novembre, à trois heures précises.

La séance sera présidée par S. G. Mgr Georges Gauthier, recteur de l'Université de Montréal. L'hon. Athanase David, secrétaire de la province, y prononcera une allocution, de même que l'honorable Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

Les instituteurs et institutrices laïques qui ont suivi les cours et passé les examens se feront un devoir de s'y rendre. Tous les autres d'ailleurs sont bien cordialement invités.

SAINT-EPHREM

Une nouvelle paroisse sera bientôt érigée à l'endroit dit "Le petit S.-Martin". Cette paroisse sera formée de territoires détachés de S.-Ephrem, du Sacré-Coeur de Jésus et de Est-Brockton. M. l'abbé Corriveau en sera le curé.

—Etaient de passage ici, dimanche: M. Labrecque, notaire, et sa fille, de Québec. Ils étaient les hôtes de M. et Mme Cloutier.

—Le 27 novembre, sera célébré le mariage de Mlle Eva Mercier et de M. Elp. Gagnon.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER
3-MtnwA

VIN BOURDOU
Le Plus délicieux des Vins Toniques
EN VENTE PARTOUT
16-1.M.v.n

RHUME DE CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
DU DOCTEUR CHRÉTIEN — ZAUGG
11-m.v.n

GARE aux VOLEURS
Laissez-nous réparer vos SERRURES
Clefs sur commande — Téléphonez: Uptown 1537—Nous irons chez vous.
PRIX MODERES.
PHILBIN
531 St-Denis. 728 Ste-Catherine Ouest.
302 Ste-Catherine Ouest. 4169 Ste-Catherine Ouest.
1999 St-Jacques.

OLD MULL SCOTCH
ESTABLISHED 1823
Tobermory Distillery Isle of Mull, Scotland

Purity ICE CREAM
Quand Vient l'Hiver
La Purity conserve sa popularité comme dans les chauds mois de l'été. La Purity est le dessert idéal pendant toute l'année.
Un essai est convaincant
Notre Spécial pour Dimanche
Briquette au Caramel
PURITY ICE CREAM COMPANY, LIMITED
218 rue Mountain
MONTREAL
Téléphones
Up. 5300
Up. 7596

ARATEX

FAUX COLS
DEMI-MOUS
Ne font pas de plis, ne se chiffonnent pas et ne s'effilent pas. Ils ont l'air empesés, mais ils sont mous et se repassent sans empois, 35c chacun, 3 pour $1.00.
Créés par les Fabricants des Cols Arrow Cluett, Peabody & Co., Ltd., of Canada.

CRAIG & THE BUSY COR. BLEURY ST

Blumenthal's Sons Co. INC.
Rappelez-vous bien l'endroit — un seul magasin
Les Millionnaires
peuvent payer $100 pour un paletot
Le pouvez-vous ?
Tout homme peut avoir l'air d'un millionnaire dans un de nos
PARDESSUS
de $35 que nous vendons
$25
Ce sont des Valeurs Merveilleuses
Chaque paletot vaut dix dollars de plus, et cela se voit!
Choisissez le modèle qui vous convient le mieux—le patron et la couleur de votre choix.
Il y a une grande variété de modèles et de grandeurs.
Bon Sens — Loyer Bas — Bas Prix
L'Ulster Anglais de Luxe
$30 $35
$40 $45
THE Blusco THE COAT OF MANY USES
UN SEUL MAGASIN
Blumenthal's Sons Co. Inc.,
CRAIG & THE BUSY COR. BLEURY ST

FUMEZ LE TABAC HACHÉ (CUT PLUG) OGDEN'S

15¢ le Paquet
Boîte métallique d'une ½ lb.- 80¢
"Un Vrai Régal"

LE CLUB DE HOCKEY OTTAWA S'ORGANISE RAPIDEMENT---GRANDE SEANCE DE BOXE A LA M.A.A.A.

BOUCHER ET BENEDICT SIGNENT POUR OTTAWA

Ces deux joueurs figureront encore sur l'équipe de hockey de la capitale.

LE MEME SALAIRE

Ottawa, 24. — L'équipe des Ottawa compte deux nouveaux joueurs depuis hier. Clint Benedict, gardien des buts et Georges Boucher, joueur de défense, en sont venus à une entente avec les officiers du club et ont signé leur contrat. Trois des joueurs réguliers de l'an dernier, Eddie Gerard, Clint Benedict et Georges Boucher, sont actuellement engagés. On prédit que toute l'équipe sera formée avant le commencement des exercices à l'arena, la semaine prochaine.

Des rumeurs voulaient que Benedict fut mis de côté, et que le club s'assurerait les services d'un autre gardien de buts. Benedict a été accusé d'avoir laissé échapper la victoire dans la joute contre Toronto en mars dernier, mais il n'a jamais perdu la confiance de ses chefs. Il a figuré sur plusieurs équipes de championnat et deux équipes qui ont remporté la coupe Stanley.

Léo Dandurand tenait à avoir Boucher pour les Canadiens. Le club Ottawa ne voulait pas empêcher le départ de Boucher s'il désirait jouer avec Montréal, mais Boucher a déclaré positivement qu'il ne voulait pas jouer avec les Canadiens et qu'il ne quitterait pas le club Ottawa, ni par amour ni pour de l'argent. Boucher, de même que Benedict, a signé un contrat pour le même salaire que l'an dernier. Si Ottawa réussit à faire signer Ed. Gorman, Boucher pourrait être placé comme aile droite avec Cyril Denneny, à l'aile gauche. Mais il est reconnu comme l'un des meilleurs joueurs de défense de la Ligue Nationale, et son retour assure, au dire des officiers du club, la stabilité de la défense des Sénateurs cet hiver.

SUNDBERG SE JOINDRAIT AU CLUB MONT-ROYAL

Les amateurs de ski verront sûrement de beaux concours de sauts la prochaine saison, nous déclare E.-O. Sundberg, ancien champion sauteur du Canada en skis, qui demeure maintenant à Montréal. L'an dernier, Sundberg était membre du Cliffside Ski Club d'Ottawa et il a remporté de grands honneurs pour ce club en gagnant plusieurs concours aux Etats-Unis.

Il est rumeur que Sundberg fera partie cette saison du club de ski canadien-français de cette ville.

LIGUE DE QUILLES SAINT-PAUL

Résultat des dernières parties jouées à la salle Saint-Paul, 84 Boulevard Monk:

PREMIERE DIVISION

Saint-Paul

Blondin	169	155	108—	432
Drouin	132	144	111—	387
Vignault	120	121	145—	386
Mainard	127	188	113—	428
Brisebois	128	165	144—	441
Total	680	773	621—	2074

New Century

Dubois	122	121	162—	405
McNab	168	138	147—	471
Lalande	159	132	126—	397
Larivière	127	188	142—	467
Gauthier	127	185	162—	424
Total	681	714	739—	2144

Le New Century gagne 2 parties.

Belding Corticelli

P. Houle	113	106	141—	365
V. Houle	141	127	139—	407
P. Cholette	100	158	121—	383
L. Houle	159	148	158—	465
A. Bellefeuille	171	197	196—	564
Total	689	736	753—	2178

Social Italien

Domeneco	135	158	157—	450
Dandreo	121	144	132—	407
Bottarel	163	122	158—	443
Costenzo	150	159	124—	422
Vinniti	135	154	142—	431
Total	714	747	723—	2184

Le Social Italien gagne 2 parties.

DEUXIEME DIVISION

Crane

Warrington	120	125	119—	364
Droiet	125	102	153—	390
Dutton	160	113	116—	389
Lalberty	114	153	106—	358
Walker	121	153	88—	372
Total	640	632	586—	1872

Cripples

Poley	122	134	180—	436
Brittain	119	163	123—	405
Mercer	124	141	115—	380
Francis	135	159	119—	393
Johnston	144	109	91—	344
Total	644	688	624—	1856

Le Cripples gagne 2 parties.

Fireflies

P. Gauthier	105	141	112—	361
Aldridge	134	119	129—	382
Haywood	123	97	95—	315
Trottier	102	78	69—	249
White	127	164	172—	463
Total	594	539	577—	1710

Emard A.

Ford	142	156	118—	416
De Salle	135	102	117—	254
Dunn	157		150—	307
S. Lloyd	146	105	136—	391
L. Boisvert	175	135	111—	421
A. Lloyd		93		93
Total	735	595	682—	1932

Le Emard gagne 3 parties.

Victoria Stars

Richer	122	158	148—	428
Dominique	142	98	128—	368
Berthelet	156	147	119—	422
Lacombe	159	159	128—	437
Nick	108	177	187—	437
Total	686	739	675—	2162

Blue Bird

V. Lalande	93	110	116—	319
P. Lalande	139	134	118—	391
A. Leclerc	165	125	115—	345
Lebrun	96	189	119—	374
Guimet	118	150	140—	408
Total	611	678	808—	1837

Le Victoria Stars gagne 3 parties.

LIGUE DU MICHIGAN

Grand-Rapids, Mich., 24. — La ligue de baseball du centre des Etats-Unis sera plus nombreuse l'an prochain. M. F.-W. Dickerson, président de la ligue annonce que plusieurs villes de l'Ohio et de l'Indiana, en feront partie.

Il nie que l'année n'ait pas été fructueuse. La majorité des clubs garderont leur franchise dans la ligue. Cette ligue se limitait strictement à l'Etat du Michigan à la saison dernière.

NAGE ET DANSE A LA PALESTRE

SOIREE SOCIALE

La veillée du vendredi soir reprend peu à peu sa popularité d'autrefois. La collaboration de tous les membres est nécessaire pour assurer le succès de cette réunion hebdomadaire, et les officiers en charge de ce comité font un appel à tous les anciens habitués qui n'ont pas encore fait acte de présence cette année.

La danse aura lieu ce soir à l'heure habituelle.

L'orchestre est excellent et le programme de danse est élaboré de manière à satisfaire tous les goûts.

BILLARD

Les joueurs de billard du National continueront ce soir leurs parties pour le championnat de la classe C.

Les appariements seront comme suit :

Lamothe vs Desloges.
Proula vs Fortier.
Latour vs Ainey.

Ces parties de tournoi sont très populaires chez les membres et attirent toujours un grand nombre d'amateurs du tapis vert.

Les rencontres de ce soir promettent d'être très intéressantes car une grande rivalité existe entre les concurrents.

Les amis des joueurs et les membres du National sont cordialement invités.

Plusieurs centaines de fervents de la nage ont passé une belle soirée, hier au National, où la sous-commission de natation donnait sa première séance de la saison.

Les courses, les exhibitions de sauvetage ainsi que les plongeons ont été fort appréciés du public. On peut dire que le National compte des experts en matière de natation.

La section féminine a aussi fait sa part et les dames ont montré qu'elles avaient su mettre à profit les leçons données dans la piscine de la rue Cherrier. Les plongeons en dilettante ont été très populaires chez les spectateurs. Il y eut des plongeons de 35 pieds faits par MM. Valiquette et Dufresne.

La soirée s'est terminée par une joute de polo aquatique entre les équipes Rouge et Bleue qui est fait partie nulle.

Avant la partie de polo, MM. Laurin et Dufresne ont donné une démonstration de sauvetage. Le premier était tout habillé et c'est M. Dufresne qui se porta à son secours. On se serait cru en présence d'un véritable accident.

Le programme suivant était à l'affiche :—

Course par équipe : Première équipe : MM. Dufresne, Millet et Rangers. 2e équipe, MM. Valiquette, Durand et Gohier; 3e équipe, Pierre Désautels, Paul Désautels et Déry.

Course au ballon par la section féminine : Mlles Masson, Dufort et Francoeur.

Plongeon de fantaisie : R. Baril, P. Desautels et G. Beaudin.

Plongeon de distance : Dufresne 35½ pieds, Valiquette, 34 pieds.

Exhibition de plongeon double : MM. Baril et Valiquette.

Course à la pomme : Section féminine : Mlles Dufort et Barbeau.

Démonstration de sauvetage : O. Dufresne, C. Laurin, Mme Pelletier et Mlle Dufort.

Course du nageur complet, comprenant 25 verges au "crawl", 25 verges sur le dos, 25 verges sur le côté : MM. Valerand, P. Desautels, Beaudin et Riendeau.

Course avec parapluie : Mlles Masson, Francoeur, Gallipoli et Raskin. MM. Smith et P. Desautels.

Course à la chandelle : Mlles Masson, Dufort et Barbeau.

Démonstration de nage principale : Mme Pelletier.

Pêche aux palettes : A. Valiquette, 9; R. Baril, 6; Paul Desautels, 5; Pierre Desautels, 6 et Mlle Raskin, 2.

Course en pyjamas : équipes doubles; MM. Dufresne et Paul Desautels et Smith et Pierre Desautels.

Nager sous l'eau : A. Valiquette.

QUELQUES EXPLICATIONS DE M. OSCAR GIGNAC

La "Presse" ayant publié un avis relatif à un nouveau club de boxe qui se fait fondé par MM. Oscar Gignac et A. Laplante, et une invitation à certaines personnes d'assister à une assemblée, à cet effet, M. Gignac nous a déclaré qu'il n'a jamais eu l'idée d'organiser un club de boxe pour le présent, et qu'il n'a jamais invité ni autorisé personne à inviter des gens à se réunir chez lui.

M. Roméo Girard, ex-président du Cercle Champlain, ayant pris prétexte de l'invitation lancée au nom de M. Gignac, pour faire une violente attaque contre ce dernier, M. Gignac nous a dit que s'il avait cru à propos de fonder un club de boxe, il n'aurait jamais eu l'idée d'inviter M. Roméo Girard, ancien président du Champlain à en faire partie. En effet, dit M. Gignac, pour avoir voulu aider le Champlain, en dernier, il a perdu $500, grâce à l'incompétence de M. Girard et de son clan. M. Gignac voyait dans le Champlain un club actif, et il s'était intéressé à cette organisation. Croyant M. Girard qualifié pour diriger le club, il lui laissa conduire les choses avec le résultat que le club contra des dettes et dut fermer ses portes après que M. Gignac l'eut abandonné après avoir constaté que M. Girard et son petit groupe étaient incapables d'administrer les affaires du club. M. Gignac ne prétend pas avoir des connaissances sportives extraordinaires, mais il a pu constater que celles du dit Girard, ex-président du Champlain, sont encore plus minces que les siennes, et M. Gignac n'aurait jamais eu l'idée de recourir à lui s'il avait fondé un club de boxe, car Girard n'a pas la compétence voulue. M. Gignac n'a jamais cru que le Champlain était une mine d'or, car, dès le début, il a payé de sa poche et a continué jusqu'à ce qu'il eut perdu $500. Si quelqu'un a été dupe, c'est M. Gignac, qui croyait voir un homme capable à la tête du club et qui s'est trompé. Il en a subi les conséquences sans se plaindre, et il trouve fort étrange la manière d'agir de celui qui, lui ayant fait perdre son argent, vient maintenant lui faire des reproches. M. Gignac a si peu eu l'idée de spéculer sur le Champlain, qu'après la soirée à l'Alcazar, qui donna un bénéfice de $150, M. Gignac, au lieu de profiter de l'occasion pour se faire rembourser une partie des $500 que le club se trouvait alors à lui devoir, laissa le montant au club en conseillant aux officiers de se servir de cet argent pour régler les dettes les plus pressantes. Quand, après avoir travaillé pour créer des revenus au club, et voyant que le président Girard et son clan, au lieu de faire progresser le club, le faisaient reculer, M. Gignac se retira. Il avait voulu créer une source d'amusements pour les membres, mais ils n'ont pas su en profiter, ni apprécier ce qu'il avait fait. La séance de l'Alcazar n'a pas été un fiasco et si le club a fermé ses portes ce n'est pas de la faute de M. Gignac, mais de celle du président Girard qui manquait de connaissance et de compétence. Si jamais M. Gignac fonde un club de boxe, il s'adressera à d'autres qu'à l'ancien président du Champlain pour l'aider.

BOXE AU CLUB JOFFRE

Ce soir, le Club Joffre Inc., donnera une séance de boxe et de lutte à son local, No 3, rue Frontenac, près Notre-Dame. Le programme sera le suivant:

LUTTE

Guérin vs Latraverse
Hamel vs Mancoux

BOXE

Renaud vs Bigaouette
Villeneuve vs Casavan
Prénovost vs Roch
Renaud vs Thérien
Bouchard vs Chaumond

A une assemblée régulière du club, les officiers suivants ont été élus: Président, E. Rainville; vice-président, A.-J. Irvingruedaus; secrétaire-trésorier, A. Guénette; gérant, O. Bergeron.

TROIS COMBATS POUR LUNDI SOIR AU MONUMENT

Kid Roy qui a six victoires à son crédit, rencontrera un très dur adversaire lundi soir prochain, lors de la séance de boxe au Monument National. Le pugiliste canadien-français s'attaquera à Johnny Fox, de Boston, un homme qui a fait sa marque. Roy a besoin de ne pas s'endormir sur ses lauriers. Si nous croyons seulement la moitié de ce qu'on dit de Fox, Roy, à moins qu'il ne se surpasse lui-même, pourrait bien éprouver un revers. Le meilleur homme finit toujours par trouver son maître et l'on nous assure que Fox est un redoutable adversaire.

Le combat principal sera un match de dix rondes entre Solly Green et Jimmie Fruzetti, de Boston, qui a été champion de la Nouvelle-Angleterre jusque il y a six semaines, alors qu'il perdit le titre à la suite d'une décision douteuse en faveur de Sailor Byron, à Worcester, à la fin d'un dur combat de 10 rondes. Avant cela, Fruzetti avait détenu le championnat deux fois. Il l'avait gagné en battant Johnny Clinton et il le perdit aux mains de ce dernier, mais battit de nouveau Clinton reprenant le titre. Fruzetti est un boxeur qui possède de longs bras. Il frappe très dur de sa droite. Fruzetti s'est battu deux fois avec Benny Valger, l'un des combats étant un match de quinze rondes à Madison Square Garden. Il s'est aussi battu deux fois avec Joe Tiplitz, poids léger, de Philadelphie. Il a aussi rencontré Louis Hamelin bien connu à Montréal, Johnny Shugrue et autres boxeurs de renom.

Un autre bon combat au programme de la soirée de lundi sera une rencontre entre Henry Ford, de Boston, et Johnny Rose. La séance aura lieu au Monument National.

Detroit, 24.—A l'avenir, les clubs de boxe de cette ville devront faire un dépôt de $5,000 pour garantir les bourses promises aux boxeurs.

New-York, 24.—Si Tex Rickard obtient l'usage du parc de baseball des Yankees pour la saison prochaine, il ne fera disputer là que des combats de la plus haute importance.

Paris, 24. — Georges Carpentier a encore mal aux mains et il est incapable de se remettre à s'entraîner. Il est cependant encore beaucoup question dans le monde sportif d'une rencontre entre lui et Joe Beckett, d'Angleterre. On se demande aussi si Carpentier, ne prendra pas part au concours officiel que va ouvrir la Fédération de Boxe pour le titre de champion mi-lourd d'Europe, titre que "Battling" Siki, vient de perdre pour avoir été puni par la Fédération.

Springfield, Mass., 24. — Stanislaus Shyszko a défait Cyclops, champion européen, ici, hier soir. Il a pris deux chutes sur trois.

Worcester, Mass., 24. — Jackie Clarke, de Scranton, Pennsylvanie, a obtenu la décision sur Dal. Reid, de Boston, à la fin d'un combat de dix rondes ici hier soir. Les deux hommes sont des poids-moyens.

Halifax, 24. — Nedder Healey, de Halifax, welterweight, a mis Harry Lyman, de Moncton, hors de combat, ici, hier soir, à la huitième ronde d'une rencontre qui devait en durer dix.

Londres, 23. — Le soldat Jones, le pugiliste canadien, rencontrera Charlie Welford, dans une joute de vingt rondes, à New Castle, South Shields, ou Wall's End, en janvier.

BOXE AU CHAMPETRE

Le club Champêtre Maisonneuve donnera ce soir une soirée de lutte et de boxe à son local, 2571 rue Notre-Dame Est. Les amateurs de sport verront à l'oeuvre les meilleurs membres du club avec plusieurs bons hommes d'en dehors. Il y a toute apparence que les membres et les amis du club seront témoins de luttes et de combats excitants et qu'ils passeront une bonne soirée.

LIGUE SAINT-CHARLES

La Ligue de Crapaud Saint-Charles a joué plusieurs belles parties, ces jours derniers. Le Saint-Irénée a défait le Ropery par 1770 points et le Royal-Canadien a été vaincu par le Châteauguay par 2629 points.

Le Ropery a triomphé du Saint-Charles par 1640 et le Châteauguay l'a emporté sur le Saint-Irénée par 1,970 points.

Comme nous pouvons le voir par ce rapport, les parties sont plus belles que jamais, car chaque club a fait plusieurs recrues.

Les plus belles parties de cette semaine ont été jouées par W. Jean, club Châteauguay, 10,630; W. Bédard, Saint-Charles, 10,300; J. Lépine, Royal-Canadien, 9,540; E. Collin, Royal-Canadien, 9,500; J. Carrier, Châteauguay, 9,480; A. Bissonnette, Saint-Irénée, 9,350; R. Dupré, Royal-Canadien, 9,190; M. Malo, Ropery, 8,940; J. Carrier, Châteauguay, 8,760; J. Bédard, Saint-Charles, 8,740; C. Lhoiren, Ropery, 8,530; L. Hurteau $500; M. G. Emard, Châteauguay, 8,250.

Positions des clubs

	Gag.	Perd.
Châteauguay	4	0
St-Irénée	3	1
Ropery	1	3
Royal-Canadien	1	3
St-Charles	0	3

GARDE CHAMPLAIN INC.

La Garde Champlain, de Saint-Jean, à son assemblée régulière tenue le 22 courant, a adopté deux résolutions de condoléances, l'une à M. M. Rhéaume, Schevin, pour la perte de sa mère, et l'autre à M. Arthur Lapointe, instructeur de la Garde du Sacré-Coeur, pour la perte de son épouse.

CLUB MEILLEUR IND.

Le Jeune Meilleur qui a remporté le championnat des clubs de 13 à 15 ans, l'an dernier au hockey, vient de se réorganiser pour cet hiver avec une forte équipe, sous le nom de Meilleur Indépendant. Il jouera de 15 à 17 ans. Le capitaine J. R. Masson qui fut l'étoile du club l'an dernier, sera sur les rangs cet hiver. Le club Meilleur Jr. est à faire un tirage de deux $2.50 en or pour subvenir aux dépenses du club. Le club remercie ceux qui l'ont encouragé. Les joueurs sont ses suivants: F. Bériault, R. Dorval, J. R. Masson, A. Boulet, P. E. Riendeau, A. Dansereau, L. Marion et G. Grégoire. Pour inf. R. Dorval, 38 rue Sheppard.



EDWARD "NEWSY" LALONDE, le plus célèbre joueur de hockey du continent qui appartient maintenant au club Saskatoon, photographié avec sa femme et sa petite fille.

SEANCE SPORTIVE LE 2 DECEMBRE

Le club de boxe de la M.A.A.A., donnera sa première séance de la saison le samedi soir, 2 décembre prochain.

Dans le passé, il suffisait d'annoncer qu'il y aurait un concert-boucane à la M.A.A.A., pour faire salle comble, car on savait que l'on errait là du bon sport.

Harry Turner, le nouveau président du club, a cru qu'il ferait plaisir aux membres de l'association en organisant une soirée de boxe. Billy Armstrong, instructeur de boxe de la M.A.A.A., a été chargé de préparer le programme. Le premier match qu'il a conclu pour le 2 décembre, est une rencontre entre Andrew Beaubien, du Cercle Outremont, champion poids moyen de la province, et Billy Mill, qui s'est distingué dans le tournoi du mois d'avril dernier.

Le match sera de trois rondes de trois minutes, pour une décision.

Le deuxième match arrangé par Billy Armstrong sera entre Louis Dettner, de la M.A.A.A., et N. Volkert des Grenadiers.

Dufort, du National, 125 livres, sera invité à rencontrer M. McGowan, de la M.A.A.A., et Pelliveau, du National, 135 livres, sera aussi invité à faire face à Albert Light de la M.A.A.A.

Billy Armstrong nous promet un programme intéressant.

LIGUE DES MANUFACTURES

La saison de la Ligue de hockey des Manufactures s'ouvrira le 29 décembre prochain. La Ligue se composera de quatre clubs et les parties seront jouées au patinoir Victoria. Les arbitres seront Frank McMullen et Walter Smaill. Eddie Carrick sera chronométreur, W. Thornycroft, pénitencier, et Ken. Stewart, scorer. Les juges des buts seront Percy Langevin et Percy Norton.

Voici l'échelle des parties :

29 décembre

Berliner Gram-o-phone Co. vs Crane Limited ; Northern Electric Co. vs Canadian Packing Co.

5 janvier

Berliner Gram-o-phone Co. vs Northern Electric Co. ; Canadian Packing Co. vs Crane, Limited.

11 janvier

Berliner Gram-o-phone Co. vs Canadian Packing Co. ; Crane, Limited vs Northern Electric Co.

19 janvier

Canadian Packing Co. vs Northern Electric Co. ; Berliner Gram-o-phone Co. vs Crane, Limited.

23 janvier

Crane, Limited vs Canadian Packing Co. ; Berliner Gram-o-phone Co. vs Northern Electric Co.

2 février.

Northern Electric Co. vs Crane, Limited ; Canadian Packing Co. vs Berliner Gram-o-phone Co.

9 février

Berliner Gram-o-phone Co. vs Northern Electric Co. ; Crane, Ltd, vs Canadian Packing Co.

16 février

Crane, Limited vs Berliner Gram-o-phone Co. ; Northern Electric Co. vs Canadian Packing Co.

23 février

Canadian Packing Co. vs Berliner Gram-o-phone Co. ; Northern Electric Co. vs Crane, Limited.

2 mars

Partie entre les deux premiers clubs.

SPORT A SAINT-JEAN

Saint-Jean, 24. — Une grande séance athlétique aura lieu ici lundi soir. Le principal numéro de la soirée sera une lutte entre Eugène Tremblay, champion du monde des lutteurs poids légers et William Duchesne. On verra également à l'oeuvre les boxeurs locaux Charrett, Lefebvre et Raymond contre des pugilistes montréalais.

Une autre séance du même genre aura lieu le vendredi, 1er décembre, à Farnham. La principale attraction sera une rencontre entre Eugène Tremblay et Wilfrid Tessier. Henri Lapalme se mesurera avec Dieudonné Lafontaine, William Duchesne avec Emile Gagné, de Farnham, Georges Chevalier, de Farnham avec R. Jacques, du Sainte-Brigide.

LIGUES SPALDING

L'assemblée annuelle des différentes Ligues de hockey Spalding aura lieu mardi soir prochain, 28 novembre, à 8 heures, au No 371 rue Sainte-Catherine Ouest. Tous les clubs de l'an dernier et ceux qui veulent faire partie de ces ligues sont priés d'envoyer deux représentants à cette assemblée. Comme dans le passé, l'on organisera cette saison les ligues Junior, Midget et de la Victoire.

IL FETERA LA STE-CATHERINE

Le club de raquette le Canadien de Saint-Henri fêtera la Sainte-Catherine samedi soir à ses salles, 108 rue Bourget. La fête sera sous la présidence de M. Evangeliste Hogue et de Mme Hogue.

LE CONCOURS TRAVIS-GIROUX

Geo.-F. Jowett, secrétaire de la American Continental Weight Lifters Association et gérant de Warren Lincoln Travis, champion homme fort américain, qui était de passage hier à Montréal, en route pour New-York, a eu une courte entrevue avec Donat Plourde le promoteur du match Giroux-Travis.

Jowett a déclaré avoir confiance que ce match ira à bonne fin. A son retour de New-York, Jowett sera en mesure de signer le contrat et faire les dépôts nécessaires.

Jowett dit que Travis a l'idée bien arrêtée de vaincre les champions de tous les pays du monde; que comme successeur de Louis Cyr, comme détenteur de la ceinture de la "Police Gazette" emblème du championnat, il est prêt à la défendre contre quiconque aura la prétention de la lui enlever.

Convaincu que Giroux est le véritable champion homme fort du Canada, étant le seul homme à pouvoir jeter plus de 300 livres au bout des bras, et ayant par cela même un avance de plus de 20 livres sur tous les autres hommes forts, il accepte Giroux avec l'espoir que le peuple canadien acceptera la défaite de son idole comme les américains ont accepté la victoire de feu Louis Cyr sur tous ses adversaires vers 1892.

Depuis les pourparlers en vue d'un match possible, Travis s'entraîne ferme avec ses masses de fer. Rares sont ceux qui peuvent soulever de terre les haltères qu'il manie avec facilité.

Il serait des plus difficiles, de se prononcer quant au résultat d'un tel match.

"Travis est certes l'homme le mieux qualifié de l'autre côté de la frontière pour gagner le championnat mondial, mais il ne faudrait pas pour cela croire ou prétendre qu'Arthur Giroux est une quantité négligeable.

Giroux est certes très capable mais il n'a jamais donné la mesure de sa force. De plus, il fait des progrès tels que nombreux seraient ceux qui se prononceraient en faveur de Giroux, nous disait Donat Plourde. "Ce n'est certes pas avec l'intention de voir notre colonie canadien français perdre la partie que j'ai proposé ce match qui est sur le point d'être conclu," ajoute Plourde.

A Giroux d'être sur ses gardes à la signature du contrat afin qu'aucun imprévu ne vienne brouiller ses cartes. Heureusement que Louis Lavigueur est là et qu'il a l'oeil ouvert et le bon.

"Je crois", ajoute Donat Plourde, "que je donnerai la charge d'arbitre, avec le consentement bien entendu des mis en cause, à M. W. Leber qui semble tout désigné et en qui le public a la plus grande confiance vu son "fair play" bien connu".

NOUVEAU DEFI DE GIROUX A DECARIE

Nous recevons de Louis Lavigueur, gérant de Arthur Giroux, le défi suivant à l'adresse de Hector Décarie, champion des hommes forts :

Montréal, 24 novembre, 1922.

M. le rédacteur du Sport
de la "Presse".

Encore une fois je vous demanderais de l'espace dans vos colonnes du sport pour expliquer au public ce qui en est du prétendu match Décarie-Giroux. Il n'est pas juste de la part d'Hector Décarie d'agir de cette manière. Depuis un an et demi, qu'il retarde Arthur Giroux pour un match. Ayant été entraîneur des deux hommes, je reconnais Hector très fort ; c'est pour cette raison que je veux conclure un match avec Arthur Giroux qui ne l'est pas moins. Giroux est aujourd'hui l'homme le plus fort qu'il y ait sur la terre ; il a offert dans tous les journaux des cadeaux de $500, à n'importe quelle personne qui réussirait à faire un tour sur quinze. Jamais personne n'a répondu. Est-ce que Giroux mérite seulement le nom d'homme fort de Saint-Henri ? Plus que cela, il mérite le titre de champion.

Est-il possible qu'Hector Décarie puisse conserver son titre sans vouloir le défendre avec un homme de la capacité de Giroux ? Impossible. Le titre n'a pas été défendu depuis trois ans, et il est temps d'agir. Giroux est le seul homme qualifié pour s'attaquer au titre par les pesanteurs qu'il a faites en match, et davantage en ce moment.

Giroux a accepté un match à Québec le 27 août dernier, avec Hector Décarie, dans une série de tours. Il ne pouvait pas, prétendait Décarie, en exécuter un seul sur sept, et s'il en exécutait un, il recevait $200.00 et deux, $500.00 ; il en a exécuté deux, ce qui le met vainqueur.

Je suis en possession, maintenant, d'un contrat entre Giroux-Décarie et ce contrat expire le 19 décembre 1922. Ce contrat donne droit à un match à Arthur Giroux pour le championnat du monde. S'il n'est pas exécuté, je le ferai publier. En plus, Giroux lui enlèvera son titre par une exhibition qu'il donnera, quelques jours après la date du contrat, en invitant tous les hommes forts du monde. S'il y en a un qui réussit à vaincre Giroux, dans le total des livres, nous lui donnerons toutes les recettes de la soirée. Nous croyons, par ces moyens n'avoir aucune critique.

Je termine en conseillant à Hector de lire cette lettre.

Je demeure,

LOUIS LAVIGUEUR,
Gérant d'Arthur Giroux.

LES RAQUETTEURS A TROIS-RIVIERES

Les officiers et les présidents des clubs de l'Union Canadienne de Raquetteurs auront leur assemblée semi-annuelle, demain soir, à la salle du Manège Militaire, à Trois-Rivières.

Tous les clubs ont été avisés et tous seront représentés.

L'assemblée commencera à 8 hres 30.

Les clubs ont déjà commencé à élaborer leur programme pour la prochaine saison et les sanctions pour les différents événements sportifs seront accordés à cette réunion.

Plusieurs clubs ont déjà manifesté l'intention d'organiser des courses en raquette, des steeple-chases et autres événements sportifs, de sorte que la raquette s'annonce très brillante pour l'hiver prochain.

Le club Trois-Rivières demandera que la convention soit tenue dans la cité de Laviolette, et il est tout probable que cette demande sera acceptée.

Les délégués de Montréal partiront de la gare Viger, à 5 heures, samedi après-midi.

IL REMPLACERA BENDER

Reading 24. — Spencer Abbott sera bientôt nommé gérant du club Reading, de la ligue Internationale, en remplacement de Bender.

CONTI VS SCHAEFER

New-York, 24.—Jake Schaefer et Roger Conti se rencontreront dans un match de billard de 1,500 points à 18.2. Le vainqueur lancera ensuite un défi à Willie Hoppe pour le titre de champion du monde.

GRAND TOURNOI DE TENNIS

Rome, 24.—Les fédérations des joueurs de tennis d'Autriche, d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne, de Belgique et d'Espagne ont été invitées à envoyer des équipes prendre part au tournoi international qui se tiendra à Rome, au mois de mai prochain.

BOXE
Lundi, 27 novembre au
Monument National
Solly Green vs Jimmy Fruzetti
de Boston, 10 rondes
KID ROY vs JOHNNY FOX
de Boston, 10 rondes
JOHNNY ROSE vs HENRY FORD
de Boston, 10 rondes
Billets en vente actuellement au
Monument National.

Bouclé en une seconde
Support de cheville ajusté sans délacer.
Gros oeillets. Facile à lacer.


Dans tous les bons magasins.
"Procurez-vous le Hitch"

ROBERT
LIMITEE
396 STE-CATHERINE O.
Bons CAPOTS $15.00
Tout laine
Toutes les grandeurs

Aux Amateurs de Sports

Il nous fait plaisir de vous annoncer que notre département d'articles de sports est maintenant prêt à recevoir vos commandes pour les articles de sports d'hiver et que notre ligne est des plus complètes dans toutes les branches de sports.
Quelques lignes que nous tenons en magasin:
PATINS
Marque C. C. M. "Automobile" à partir de $1.50 à $8.00.
BATONS DE GOURETS
Marque Draper-Maynard à partir de 25c à $2.25.
— SPECIAL —
AUX GERANTS DE CLUBS DE HOCKEY
Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous sommes en mesure d'équiper votre club des pieds à la tête. Costumes faits dans un délai court et aux couleurs désirées. Prix spécial.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE EN FRANCAIS
OMER DESERRES LIMITEE
204, rue St-Denis, Montréal.

WILSON'S "Le Cigare National"
BACHELOR
Encore le Meilleur pour le Prix
10c.
ANDREW WILSON & Co Montréal et Toronto.

Spalding
Equipements de Clubs de Gouret chez SPALDING

Patins, chaussures, bâtons, rondelles, chandails, jerseys, pantalons, bas, gants, garde-jambes, protecteurs pour gardiens de buts.
Prix spéciaux aux clubs et collèges.
Echantillons et prix soumis sur demande.
A. G. Spalding Bros OF CANADA LTD.,
371, rue Ste-Catherine Ouest, MONTREAL.

JESS APPLEGATH
Offre en Vente
Les plus beaux chapeaux de velours.
De fabrication anglaise.
Chapeaux de velours ROSS, réduits de $14 à $9.95
Chapeaux en velours BATTERSBY, réduits de $12 à $8.95
Chapeaux spéciaux BATTERSBY, réduits de $10 à $6.95
Ces chapeaux se vendent actuellement à la moitié du prix qu'ils se vendaient il y a un an.
JESS Applegath
473 ouest, rue Sainte-Catherine, près rue Peel.
DEUX MAGASINS A TORONTO
85, RUE YONGE, (près de la rue King)
280, RUE YONGE, (angle rue Alice, vis-à-vis de la rue Dundas E.)

LE CONTROLE DE LA VENTE DU CHARBON

Texte du projet de loi présenté par le gouvernement.

A LA LEGISLATURE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 24. — Le gouvernement vient de faire distribuer à la députation son projet de loi concernant la vente et la distribution du combustible et des comestibles en temps de crise. Comme nous l'avions prévu, ce projet de loi ne fait qu'autoriser le gouvernement à créer, quand le besoin s'en fait sentir, un "Bureau de contrôle du combustible et des comestibles", composé de trois personnes, avec tout le personnel requis.

Voici le texte de ce projet de loi qui a été présenté par l'hon. M. Gaipault, ministre des Travaux Publics et du Travail:

1. La présente loi peut être citée sous le nom de: Loi du contrôle du combustible et des comestibles.

2. Dans la présente loi ainsi que dans les arrêtés en conseil et les ordonnances rendues sous son autorité, à moins que le contexte ne comporte un sens différent:

1. Le mot "ministre" désigne le ministre des travaux publics et du travail;

2. Le mot "bureau" désigne le bureau de contrôle du combustible et des comestibles.

[**3.** Chaque fois que le lieutenant-gouverneur en conseil est satisfait qu'il existe en la province relativement à une ou à plusieurs classes d'articles servant à la nourriture de l'homme ou au chauffage,—

1° une rareté de nature à priver les habitants de la province de l'approvisionnement nécessaire, ou

2° un danger sérieux qu'il se produise une telle rareté,—

il lui est loisible de créer un bureau appelé "Bureau de contrôle du combustible et des comestibles" composé d'un nombre de personnes n'excédant pas trois, nanties des pouvoirs et charges des devoirs mentionnés dans la présente loi, relativement aux classes d'articles rendus sujets à son contrôle.]

[**4.** Le lieutenant-gouverneur en conseil peut nommer les officiers et employés du bureau qu'il jugera nécessaires à la mise à exécution des dispositions de la présente loi.]

[**5.** Les membres, les officiers et les employés du bureau reçoivent les traitements et rémunérations fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil.]

[**6.** Ces traitements et rémunérations, ainsi que les dépenses du bureau, sont payés sur le fonds consolidé du revenu, suivant comptes approuvés par le ministre.]

7. Le bureau peut:

1. S'assurer du prix d'origine et du coût du transport de tout article ou de toute classe d'articles servant de combustible ou de comestible rendu sujet à son contrôle par le lieutenant-gouverneur en conseil, et en informe le public;

2. Limiter et déterminer les quantités qui peuvent en être vendues aux consommateurs dans un temps déterminé;

3. Faire connaître au public, par des ordonnance les prix de revient des articles ou des classes d'articles servant de combustible ou de comestible, rendus sujets à son contrôle comme susdit;

4. Obliger les fabricants et les commerçants de lui donner, quand il le requiert, un inventaire des articles ou des classes d'articles servant de combustible ou de comestible, rendus sujets à son contrôle comme susdit, qu'ils ont en magasin ou en entrepôt.

8. Dans l'exercice des pouvoirs conférés par la présente loi, le bureau peut recourir à tous les moyen qu'il juge convenables pour s'enquérir des faits, mais il est loisible au lieutenant-gouverneur en conseil d'édicter des règles de procédure applicables à l'exercice des pouvoirs du bureau et aux contestations qui se soulèvent devant lui.

9. Le bureau rend ses décisions par voie d'ordonnances qui sont obligatoires et non susceptibles d'appel.

10. Toute personne qui refuse ou néglige de se conformer aux ordonnances du bureau commet une infraction à la présente loi et est passible:

1. Si elle refuse de donner au bureau les renseignements qu'il demande ou donne des renseignements erronés,—d'une amende de vingt-cinq dollars, chaque fois qu'elle refuse de donner ces renseignements ou donne des renseignements erronés;

2. Si elle vend aux consommateurs des articles servant au chauffage ou à la nourriture de l'homme en quantités plus grandes que celles permises par le bureau, pendant le temps déterminé, — d'une amende de cent à cinq cents dollars;

3. Si elle refuse ou néglige, lorsqu'elle en est requise par le bureau, de lui fournir un inventaire des marchandises qu'elle a en magasin ou en entrepôt,—d'une amende de cent dollars chaque fois qu'elle refuse ou néglige de se conformer à la demande du bureau;

4. Si elle refuse ou néglige de se conformer, de quelque autre manière, aux prescriptions d'une ordonnance du bureau,—d'une amende de pas moins de vingt-cinq et de pas plus de cent dollars.

11. Celui qui achète du combustible ou des comestibles en une quantité supérieure à celle fixée par le bureau n'est pas tenu de payer l'excédent, et il a droit, s'il l'a payé, de répéter le prix de cet excédent.

12. La procédure en recouvrement des amendes et pénalités ci-dessus est régie par les dispositions des première et deuxième parties de la Loi des convictions sommaires de Québec.

13. La présente loi entrera en vigueur à la date fixée par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil.

L'OPERA RUSSE

Un auditoire considérable assistait à la reprise du "Démon", hier soir, et applaudit chaleureusement les artistes russes. Cet opéra, l'un des plus beaux que nous aient donné ces grands artistes, a remporté un véritable triomphe. Le choeur du premier acte, en particulier, rendu avec une perfection inouïe, a soulevé un délire.

Ce soir, reprise d'"Eugène Onéguine", avec Mashir, Dneproff et Mirovitch. Demain, en matinée, la "Juive", avec Kasankaya, Gusleva et Svetloff. Le soir, première de "La Nuit d'Amour" de Valentinov. Cette oeuvre, légère et amusante, est d'un genre tout à fait unique; car le compositeur y a fondu en un tout très harmonieux des motifs de tous les opéras connus. On y entendra Karlash, Mashir, Panteleef et Vitis.

LES MARCHANDS DE BOIS

A la suite d'explications fournies, à la Chambre de Commerce, par M. Léon Gagné, la commission de l'industrie minière et forestière de la Chambre recommande l'organisation d'une association des marchands de bois au détail et charge M. Gagné de convoquer une assemblée à cet effet.

FETE D'UNE CHORALE

La chorale de la paroisse de Saint-Jean de la Croix a donné, hier soir à neuf heures, un souper d'huitres dans la salle d'exercices de l'église. Pas un des membres n'était absent et le plus vif entrain régnait dans la salle où retentissaient les gais refrains.

Le souper commença à neuf heures et quart précises. On y servit de la bière et une grande quantité d'huitres.

Vers dix heures, on organisa le chant et la musique. Les meilleurs chanteurs de la chorale y allèrent de leurs plus jolis morceaux, qui une spirituelle chansonnette française, qui une bonne vieille complainte de chez nous.

Assistaient à cette fête, M. le curé Préfontaine, M. l'abbé Papineau, chapelain de la chorale, et les vicaires Sicard et Bertrand. MM. J.-B.-A. Bertrand, maître de chapelle, Oscar Rochette, A. Duquette, V. Savard, A. Corbeil, N. Lamalice, J.-R. Racette, A. Therrien, E. Bertrand, A. Tétrault, P. Bérubé, J. S.-Pierre, René Dandurand.

AUX PROVINCES MARITIMES

Via le Pacifique Canadien

Le Pacifique Canadien a un excellent service. Les trains quittent Montréal, gare Windsor à midi tous les jours, sauf le samedi et à 7 h. p.m. tous les jours, arrivant à St-Jean, N.B. à 5 h. 35 a.m. et à 12 h. 20 p.m. respectivement.

Au retour les trains quittent St-Jean, N.B., à 3 h. 30 p.m., tous les jours et 6 h. 30 p.m. tous les jours sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 8 h. 55 a.m. et 12 h. 20 p.m. respectivement.

Ces trains font les raccordements les plus commodes pour tous les points du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. (r)

EXPOSITIONS D'ART A LA BIBLIOTHEQUE S.-SULPICE

Nous apprenons que les expositions artistiques interrompues pendant quelque temps à la bibliothèque Saint-Sulpice reprendront au mois de décembre prochain. M. l'abbé Olivier Maurault qui a organisé ces expositions dans le passé, nous a dit qu'elles ont dû être discontinuées après le premier incendie de l'Université, la salle ayant été mise à la disposition du secrétaire de cette institution.

Nos artistes se réjouiront de cette bonne nouvelle.

L'ANGLAIS EN 3 MOIS

Apprenez à parler l'anglais chez vous, par correspondance, sans vous déplacer, sans cesser votre travail. Des milliers d'élèves ont réussi! Employez coupon ci-dessous pour renseignements.

LA CIE CANADIENNE DES COURS PAR CORRESPONDANCE LTEE
333 Ave Victor Montreal

Veuillez me dire comment je puis apprendre l'anglais par correspondance, à coût modique.
Nom . . . . .
Adresse . . . . .
Pr.101 Ville . . . . .

Pour "Qualité"



Demandez-les par leur nom. C'est votre sauvegarde.

Rouleaux de Musique pour Piano Automatique

Bulletin de fin de semaine

LARRIME D'AMORA
6549 . . . . . 1.00

FERME TES JOLIS YEUX
6912 . . . . . 1.00

LISON-LISETTE
6552 . . . . . 1.00

MIAMI D'AMOUR
6914 . . . . . 1.00

OBSTINATION
6539 . . . . . 1.00

Un certain nombre de rouleaux usagés à 25c chacun.

CHEZ LINDSAY
C.W. LINDSAY LIMITEE
512 O.--Ste-Catherine--394 E.
MONTREAL

Célébration d'Anniversaire

Aujourd'hui et demain nous célébrons le soixante-cinquième anniversaire de l'entrée de M. Henry Birks dans le commerce et nous vous invitons bien cordialement à y assister.

Voici quelques-unes des merveilles que nous avons mises en montre pour l'occasion.



Créations Exquises de Bijoux

Un petit écrin qui ne mesure que quelques pieds de surface, contient des bijoux dont la valeur dépasse $150,000. La pièce principale est un collier à trois rangées de perles orientales du plus beau lustre, (voir la gravure), évalué à $50,000.



Reproductions de Fameux Diamants

Un autre écrin contient des reproductions des diamants les plus fameux. Le grand "Cullinan" est montré à l'état naturel, ainsi que divisé en 9 brillants après la taille.



Pierres à l'état naturel et Pierres sans monture

Quelques pierres, comme le topaze de gauche, sont encore comme à leur sortie de la mine. D'autres sont taillées et polies, prêtes pour la monture.

En tout, nous avons réuni vingt-quatre variétés de pierres précieuses, ce qui fait une exposition aussi intéressante qu'instructive.



Bijoux de 1857

A côté des créations modernes, les bijoux qu'on portait il y a soixante-cinq ans paraissent bizarres et démodés. Vous trouverez probablement dans cette collection des bijoux qui ressemblent à vos bijoux de famille ou à ceux de vos amis.



Emaux Rares

Il est impossible de rendre justice, par la gravure ou la description, à la beauté délicate de ces émaux merveilleux. Ce sont des chefs-d'oeuvre de fameux artistes européens.

Il y en a un gros écrin. Chacun d'eux vaut bien la peine qu'on l'examine en détail.

Samedi soir, Birks restera ouvert jusqu'à 10 heures.

Joailliers Birks Orfèvres

Henry Birks & Sons Limited
SQUARE PHILLIPS

A tous ceux qui souffrent d'

HEMORROIDES

ECHANTILLON GRATIS

AEMOROIDOL

DU

Dr J. P. FREDERIC

Remplissez ce coupon et nous vous expédierons absolument gratis un échantillon qui vous convaincra de sa réelle valeur.

NOM . . . . . .

ADRESSE . . . . . .

Agence Franco Britannique,
1061B rue St-André, Montréal

ONE BOX OF Zam-Buk

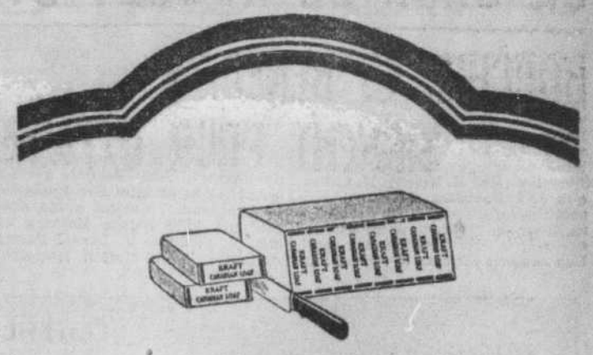


Le ZAM-BUK est reconnu comme la préparation la plus scientifique et la plus recommandable jamais découvertes pour les blessures et les maladies de peau. Cependant elle ne coûte pas plus cher que les pommades et onguents de beaucoup inférieurs.

IL N'Y A RIEN qui possède le même merveilleux pouvoir cicatrisant, adoucissant et antiseptique que ce pur Zam-Buk herbal. Employez-le pour toutes vos maladies de peau—depuis les coupures, brûlures, échaudures et maux de mains jusqu'à l'eczéma chronique, le porrigo, les plaies empoisonnées et les ulcères.

AYEZ TOUJOURS DU ZAM-BUK

Fait réellement plus de bien qu'une VINGTAINE de boites de pommade ordinaire



Vendredi--
Jour du Fromage

Etes-vous fatigué de manger du poisson ou des œufs le vendredi? Eh bien, essayez le fromage Kraft.

Les manières de préparer le fromage Kraft sont si nombreuses qu'il peut parfaitement remplacer le plat de viande, et résoudre facilement le problème des jours maigres.

On peut d'autant mieux remplacer la viande par le fromage Kraft que leurs propriétés alimentaires sont les mêmes.

Trois variétés: Canadien, Pimento et Suisse. En vente à la pesée ou en pains de 5 livres.

5 VARIETES EN BOITES

FROMAGE KRAFT

HILLS & UNDERWOOD
FAMED
TRADE H&U MARK
DRY GIN
LONDON

LE GIN QUE VOUS REDEMANDEREZ

$2.50 la bouteille

L'Expression "Custom Hatted"



désigne un homme qui fait faire ses chapeaux sur mesures, de sorte qu'ils conviennent à sa tête et à sa personnalité. Vous choisissez la taque, le modèle, la forme, la couleur, la garniture, etc. et nous confectionnons le chapeau. Aucun extra pour ce service. Si la coiffure n'est pas de votre goût, nous en faisons une autre.

VOYEZ NOS NOUVEAUX

Chapeaux

VELOURS et MIXTURE

Velours $4.75 à $15.00

"Mixture" SPECIAL $5.00

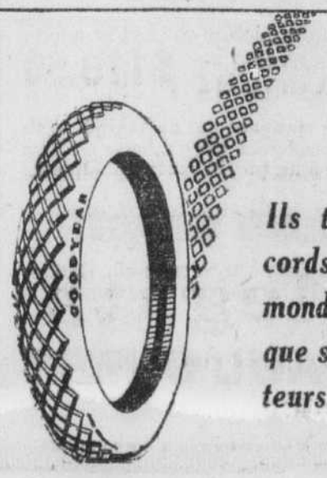
Notre assortiment est au grand complet; il comprend un immense choix de formes et nuances nouvelles.

VENEZ EN ESSAYER UN

ED. MICHAUD 11 Bleury près Craig

GOODYEAR

PNEUS A SEMELLE ALL-WEATHER



Ils tracent leurs records sur les routes du monde tout aussi bien que sur les enrégistrateurs.



78 Secondes, Messieurs,

Depuis le Savonnage jusqu'à la Serviette

La Barbe la plus Rapide du Monde—*Nous Vous Invitons à l'Essayer*

Pour se raser rapidement, il faut une lame parfaitement affilée. Voilà toute l'affaire.

Nous avons produit un tranchant de barbier—le tranchant le mieux affilé connu—pour une lame de rasoir de sûreté.

Il a fallu des années pour la perfectionner. Comme résultat on peut se raser actuellement en 78 secondes d'une façon agréable.

On Passe Une Fois sur le Visage

Pas de grattage. Pas de douleur après s'être rasé. Les lotions à barbe pour protéger le visage ne seront pas nécessaires.

On passe une fois sur le visage — voilà tout.

Ainsi vous réduirez de moitié le temps nécessaire pour vous raser.

Et vous épargnez votre visage, parce que les lames à tranchants émoussés abîment la peau.

Les dermatologistes nous disent que trois hommes sur quatre, ayant passé 36 ans, paraissent dix ans plus vieux parce que leurs méthodes de se raser ne sont pas bonnes.

Cette nouvelle lame supprime cela. Elle change toute la situation au sujet de la barbe. Elle crée une nouvelle ère pour ceux qui se rasent chez eux. Déjà des millions d'hommes jouissent du confort qu'elle donne.



3 Choses au Sujet de la Barbe, inconnues antérieurement

Premièrement—une barbe supérieurement douce en ne passant qu'UNE FOIS sur le visage. Pas de grattage.

Deuxièmement—On se rase rapidement. 78 secondes depuis le savonnage jusqu'à la serviette. Une lame fortement affilée peut seule accomplir cela.

Troisièmement—une barbe douce en 78 seconde CHAQUE JOUR. Le cuir conserve le tranchant de la lame.

S'aiguise Elle-même

Nous vous recommandons l'usage de notre fameux cuir pour la même raison que le barbier passe son rasoir sur le cuir. Il conserve le tranchant. Il fonctionne comme une partie de chaque rasoir—si vous désirez vous en servir, ou si vous le préférez, vous pouvez poser des nouvelles lames. L'aiguisage automatique est une caractéristique Valet AutoStrop brevetée. Il vous permet de vous raser tous les jours le plus rapidement possible.

Faites l'Epreuve

78 secondes pour une barbe douce — voilà notre proposition.

Choisissez un rasoir Valet Auto-Strop chez votre marchand aujourd'hui. Faites l'épreuve. Elle vous étonnera.



$1.00 ou $5.00

Il y a deux modèles de rasoirs Valet AutoStrop à $1 et à $5.

La différence de quatre dollars dépend du fini supérieur du dernier. Vous pourrez vous raser en 78 secondes, quel que soit celui que vous choisirez. Service en plaqué or ou en argent sterling — appropriés pour cadeaux — prix jusqu'à $25.

AUTO-STROP SAFETY RAZOR CO., LIMITED, TORONTO.

Valet AutoStrop Razor

REG. IN CANADA (3)

ECHOS MONDAINS

—M. et Mme Lucien Favreau, de Longueuil, ont reçu, à une soirée intime, ces jours derniers. Les salons étaient décorés de roses et de verdures. Il y eut partie de cartes. Les prix furent gagnés par M. Antoine Riendeau, Mlle Alice Bray, Mme E. Berger, Mlle Marguerite Bisaillon; MM. E. Berger, H. LaRocque, J.-A. Bourdon. Le prix de consolation fut décerné à M. Valdor Bisaillon. Un programme musical fut exécuté, et un réveillon fut servi. Une sauterie termina la soirée. Parmi les invités: M. et Mme A. Riendeau, M. et Mme E. Berger, M. et Mme Albert Bisaillon, M. et Mme H. LaRocque, Mme N. Favreau, Miles Bertha Bisaillon, Alexandrine Favreau, Marguerite Bisaillon, Camillia Beauchemin; MM. Réné Joannette, V. Bisaillon, A. Favreau, Armand Favreau, Gaston, Jean et Narcisse Favreau; Miles Rose-Alma Desrochers, Cécile Desrochers, Alice Bray, M. R. Girardin, M. et Mme J.-A. Bourdon et Mlle Micheline Bourdon de Montréal.



M. HERVE L'HEUREUX et Mme L'HEUREUX (Lucienne Lagarde), photographiés, dernièrement, au sortir de l'église de Sainte-Hélène, où leur mariage a été béni.—(Cliché Lucien Desjardins, 871 Mont-Royal Est.)



M. ETIENNE PELLETIER et Mme PELLETIER (Juliette Forest), photographiés, dernièrement, au sortir de l'église de l'Immaculée-Conception, où leur mariage a été béni.—(Cliché Bouchard & Marsan, 237 rue Fabre.)

—Ces jours derniers, en l'église de Sainte-Hélène, M. l'abbé Beaudry a béni le mariage de Mlle Lucienne Lagarde, fille de M. Emile Lagarde, à M. Hervé L'Heureux, fils de M. Silas L'Heureux, décédé, et de Mme L'Heureux. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait un manteau beige et une parure de castor et portait aussi le voile des Enfants de Marie; son bouquet se composait de roses. Pendant la messe, le programme musical a été exécuté par le choeur des Enfants de Marie de la paroisse. Après la cérémonie, il y eut réception chez le père de la mariée. M. et Mme L'Heureux habiteront à 114 rue Wellington.

—Ces jours derniers, Mlle Marcelle Leblanc a été l'objet d'un impromptu, organisé par Mlle Juliette Labrèche, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Mlle Lucile Quevillon exprima les souhaits de circonstance à l'héroïne de la fête, et des cadeaux lui furent offerts. Il y eut chant, musique et danse; à minuit, un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes J.-L. Labrèche, A. Berner; Miles Juliette Aubin, Fernande Quevillon, Victoria Picard, Jacqueline Beauchamp, Marie-Louise Mérineau, Eva Archambault, Françoise Landry, Germaine Gougeon, Cécile Besner, Berthe Besner, Thérèse Besner; MM. Lionel Desjardins, Emilien Vigeant, René Aubin, Charles Bédard, Joseph Dupont, Emilien Corbeil, Paul Fournier, Lucien Proulx, Aurélien Bissonnette, Adrien Pépin.

—Ces jours derniers, Mme J. Charbonneau, de Vaudreuil, a reçu à une fête enfantine, à l'occasion de l'anniversaire de sa fillette, Simone. Etaient présentes: Mesdemoiselles Géraldine Charbonneau, Gertrude Boileau, Cécile Boileau, Margaret Pattison, Janet Pattison, Irene Pattison, Germaine L'Archevesque, Simone Charbonneau, Fernande Charbonneau.

—Ces jours derniers, M. et Mme Ulric Bernard, rue Berri, ont reçu à l'occasion de leur anniversaire de mariage. Le salon était décoré de fleurs. Il y eut chant, musique et danse. A minuit un réveillon fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Eugène Bernard, Boiduc, M. et Mme Hamel, M. et Mme Narbonne, M. et Mme Daignault, Mlle Papineau, M. et Mme G. Caron, Mlle Rose Dubois, Mme Chouinard, M. Lavigne, M. et Mme Fatman, M. E. Dejangisle, Mlle Elise Aubry.

—Ces jours derniers, M. et Mme B. Filteau ont reçu, à l'occasion de l'anniversaire de leur fille, Rose. Mlle J. Tardif lui l'adresse. Un cadeau fut présenté à l'héroïne de la fête, par Mlle A. Filteau; des fleurs lui furent offertes par Mlle Pauline Filteau. Il y eut chant, musique, danse et déclamation; un goûter fut servi. Parmi les invités: MM. et Mmes Albert Filteau, Omer Filteau, Joseph Filteau; Mlles B. Clairmont, F. Lefebvre, Y. Fortin, G. Tardif, G. Délisle, B. Gariépy, Y. Demontigny, J. Beauvais, G. et S. Maillé, A. Brunet, F. Desmarais, J.-B.-J. Allard, J. Beauvais, Y. Lapointe, G. Viens, J. Brunet, J. Tardif, A. et R. Filteau, B. Montmarquette, C. Sansouci, C. Brunet, Thérèse Filteau; MM. A. Vaillancourt, R. Duhamel, P. Carrière, R. Pagé, H. Vaillancourt, L. Demontigny, H.-R. et A. Filteau, A. Bourdon, A. Turgeon, P. Maillé, A. Cyr, A. Brunet, A. Sansouci, W. Vaina, V. Maisonneuve, P.-E. Caron, A. Mondou, R. Brunet, A. Cauellier, L. Toussaint, L. Lalonde, R. Léry, P.-E. Florent, H. Villeneuve, H. Loriot, L. Brunet, H. Lalonde, Roger Filteau, Marcel Allard.

—Mlle Annette Bessette, d'Outremont, a reçu, dimanche, à un thé dansant. Mme Bessette servait le thé, aidée de Mlle Eva Bessette. Le programme musical a été exécuté par Mlle Berthe Mathieu et MM. L. Barbe et J. Larue. Parmi les invités: M. et Mme E. Bessette, Miles A. Bessette, Juliette Gibeau, Berthe Mathieu, B. Lemieux, A. Gibeau, E. Bessette, A. Bessette, MM. R. Bessette, J. Larue, R. Martin, A. Bruneau, L. Barbe.

—M. et Mme Georges Major, rue Ethel, ont reçu à un impromptu, ces jours derniers, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille, Germaine. Il y eut partie de cartes; un goûter fut servi et une sauterie termina la soirée. Parmi les invités: M. A. Major, M. et Mme J.-A. Major et leur fille, Marie-Joseph, M. et Mme Blais et leur fille, Jeanne; M. et Mme W. Ménard et ses deux fils, Gaston et Roger; M. et Mme A. Labelle et son fils, Lucien; M. et Mme L. Crevier, M. et Mme F. Major, M. et Mme O. Décarie, M. H. Hébert; Mlles Germaine Taupier, G. Girard, Thétrault, Jeanne et Germaine Pyalt, Jeanne Hébert, A. Bernatches; MM. Albert, Pitre et Joseph Thivierge, Jules Brunet, Mme F. Allard, Mlle Lucienne Savard, Mlle Charlotte Crevier; MM. James Gramey, Wilfrid Gairaind, Henri Laprairie, Henry Clark, Joseph Dubreuil, A. Savard, Benoit Côté, Ulric Hébert, J. Boudreau.

LE COMMERCE S'OPPOSE A DE TELS AMENDEMENTS

En ce qui concerne les amendements à la charte de Montréal, la Chambre de commerce de Montréal a approuvé le rapport de sa commission des affaires municipales. Ce rapport demande la radiation du paragraphe 13j, article 4 du bill No 100, par lequel la ville voudrait se faire autoriser, dans les cas d'urgence, à faire le commerce de glace, de charbon, de bois de chauffage, de lait. Le comité estime que la ville ne peut pas s'outiller en temps utile pour mener à bien une entreprise commerciale. Le rapport s'oppose aussi à la négociation d'emprunter sans consulter les propriétaires.

DEUX ACQUITTEMENTS

MM. Bernard Beaudin et Dan Cummings qui étaient accusés d'avoir conspiré pour commettre une escroquerie, ont été honorablement acquittés par le juge Cusson, en Cour d'enquête.

LE MEURTRIER ROBERTS MONTE SUR L'ECHAFAUD

Yarmouth, N.-E., 22. — Omar Roberts, qui avait avoué avoir tué sa servante, Flora Gray, le 28 août dernier, a été pendu à 12 heures 17, à Yarmouth, ce matin.

Il avait passé la journée, hier, à lire des livres saints et à prier. On sait que Roberts avait fait subir le supplice du feu à la jeune femme. Il avait eu recours à la gazoline pour accomplir son crime.

FEU Mlle P. CAILLE

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu Mlle P. Caillé

Joliette, 24.—Mlle Philomène Caillé est décédée à la résidence de ses parents rue Saint-Louis. Ses funérailles eurent lieu à la cathédrale au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. Conduisaient le deuil: Ernest Caillé, son père, et Paul-Emile Caillé, élève au Séminaire de Joliette, et frère de la défunte, MM. Edmond, Joseph, Azarie Caillé, Elzéar Thibodeau, ses oncles; MM. H. Rivest, D. Gagnon, Adias et Hervé Lépine; l'abbé Rosario Lapointe, Engelbert et Adrien Caillé, ses cousins. Les porteurs étaient: MM. Joseph Tessier, René Majeau, Jean-Baptiste Lachapelle, Victor Masse, Joseph Richard, Léon Brousseau, Miles Blanche Grenier, Yvonne Ratelle, Adélina Brousseau, Alma Tessier, Rose-Alba Caillé et Béatrice Flamand, portaient les rubans. Le service fut chanté par M. l'abbé Bonin assisté des abbés Wilfrid Cabana et F. Gadoury. Au choeur on remarquait MM. les abbés Alphonse Piette, curé de la cathédrale, M. Bélanger, prêtre, Eugène Martin, et J. Dupont, etc. M. Gervais professeur, au Séminaire, les RR. PP. Alphonse De Grandpré, c.s.v., préfet des études, Azellus Brunelle, préfet de discipline, et Jean Perreault, professeur, tous du Séminaire. Dans la nef on remarquait: MM. et Mmes Elz. Thibodeau, de Saint-Liguori, H. Lépine, Ed. Caillé, E. Lépine, de Montréal, Xavier Lépine, H. Rivest, Miles Rose-Alma Grenier, Elisabeth et Hélène Caillé, Mme A. Ricard, etc..

Mlle Philomène Caillé faisait partie du Conseil des Enfants de Marie et n'était âgée que de vingt-cinq ans. La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, M. et Mme Ernest Caillé, deux frères: M. l'abbé Wilfrid Caillé ptre, qui est en Europe pour continuer ses études théologiques et Paul-Emile Caillé, élève du Séminaire de Joliette; une soeur, Mlle Marie Anne Caillé.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, offrandes de messes, bouquets spirituels, etc. Nos meilleures condoléances à la famille en deuil.

LES SANS-TRAVAIL

Amsterdam, Hollande, 24.—Les sans-travail ont fait une manifestation, à Amsterdam. Plusieurs vitres ont été brisées et la police a dû intervenir. On a compté quelques blessés.

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

DU MAGASIN

"The Imperial Silks & Woollens"

SAMEDI, LE 25 NOVEMBRE à 9.30 a.m.

DANS LE BUT D'ENTRER EN RELATION avec notre clientèle, nous offrons en vente, pour notre ouverture, notre nouvel assortiment de SOIES, LAINAGES, NOUVEAUTES, PRELARTS ET TAPIS de première qualité à des PRIX TRES AVANTAGEUX, à des prix qui vous surprendront.

Des centaines d'occasions dans chaque série.

Venez voir pour vous-même.

Lisez notre circulaire. N'oubliez pas de venir à temps. La vente commence

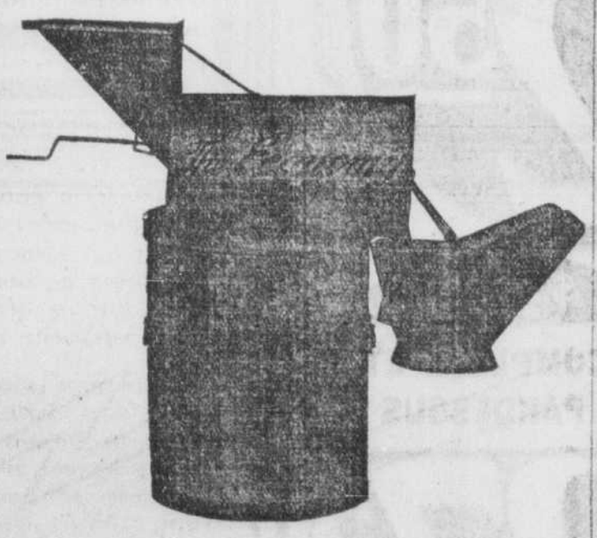
Samedi, le 25 novembre, à 9.30 a.m.
à 692 Mont-Royal Est

Entre Brébeuf et Chambord

Ne Gaspillez pas votre Charbon

Employer le Sas Rotatif "Economy"

Ce sas vous épargnera réellement 20% sur votre charbon. Videz simplement les cendres dans le récipient — tournez la poignée quelques fois — et vous serez surpris de la quantité de bon charbon qui en sortira pour retomber dans la chaudière à charbon. L'"Economy" est un sas à prix modéré, mais est de construction forte et donnera des années de service satisfaisant.



EN MAGASIN PAR LES MARCHANDS DE FER SUIVANTS:

Beauvais Frères.	336 Blvd. St-Laurent
Bennett Bros..	371 rue St-Antoine.
Cyr, R.	696 rue St-Denis.
De Serres, Omer, Ltée.	204 rue St-Denis
Des Rochers Ltée.	268 rue Centre.
Dupuis Frères Ltée.	447 rue Ste-Catherine E
Durand Hardware Co.,	370 rue St-Jacques.
Goodwin's Limited,	Rue Ste-Catherine O.
Imperial Electric & Hardware Co.	210 Blvd. St-Laurent.
Imperial Electric & Hardware Co.	46 rue Ste-Catherine E.
Lachapelle & Frère.	2284 Blvd. St-Laurent.
Montreal West Hardware Co.,	33 Westminster North, Montreal West.
Mongeau, B.	252 avenue Laurier O.
Noiseux, L. N. & J. E.,	599 rue Notre-Dame O.
Noiseux, L. N. & J. E.,	1362 rue Notre-Dame O.
Noiseux, L. N. & J. E.,	5592 rue Sherbrooe, N.D.G.
Pascal Jacob,	9 Sq. Marché St-Laurent
Sarrazin, A.	27 rue Ontario Ouest.
Sauvé, J. L.	1367 rue Wellington.
Walker James Co., Ltd.,	252 rue St-Jacques.

et tous les autres Magasins de Fer de Première Classe

Manufacturé par

GEO. W. REED & CO., Limited

37 rue St-Antoine, Montréal



Vous n'aurez pas ces plis disgracieux au coude-pied si vous portez des

BAS CIRCLE-BAR

NOUS avons atteint la perfection dans le cou-de-pied s'ajustant comme un gant en faisant un talon plus profond que d'habitude. Ceci empêche la tension sur l'arc avec les vilains plis, audessus et endessous — un détail important avec les charmantes pantoufles à courroie qui sont de mode aujourd'hui.

Les autres caractéristiques distinctes des bas Circle-Bar qui plairont aux gens de bon goût, sont la superbe qualité, le tissage parfait, le haut élastique, la cheville s'ajustant comme un gant et le bout en pointe.

Toutes les couleurs et textures à la mode en soie pure, en belle laine, en lille et en coton mercerisés.

"En vente dans tous les bons magasins au Canada".

The Circle-Bar Knitting Co., Limited,

Kincardine, Ontario.

CIRCLE BAS REGISTERED HOSIERY

Fabriqués à Kincardine et à Owen Sound.

81

PNEUS D'AUTO

à un nouveau bas prix pour 10 jours seulement.

30 x 3½ antidérapants épais. Prix, chacun . . . **$6.55**

Chambres à air grises de 30 x 3½. Prix, chacune **$1.20**

Chaufferettes d'Auto Mayall pour Fords

Une véritable nécessité en hiver; assurent un démarrage facile, pas de radiateurs gelés, faciles à fixer. Prix spécial, net, chacune **$7.50**

HEURTOIRS MAYALL A L'EPREUVE DE LA ROUILLE POUR AUTO FORD

Une véritable protection pour votre auto. Chacun **$11.50**

Commandes par poste remplies aux prix ci-dessus

RIVERDALE TIRE CORPORATION LTD.

904 RUE SAINT-DENIS — Tél. Saint-Louis 2840
728 RUE DORCHESTER OUEST — Tél. Uptown 3064
MONTREAL

Beware Infectious COUGHS



Méfiez-vous des Toux Infectieuses.

Vous rendez-vous compte du danger auquel vous vous exposez en voyageant dans les trains ou les tramways encombrés sans avoir dans votre bouche une pastille Peps?—Chaque fois que quelqu'un éternue, chaque fois que quelqu'un tousse, l'air que vous respirez se trouve vicié par d'innombrables microbes infectieux qui s'attaquent immédiatement à toutes les parties faibles de votre gorge et de votre poitrine. Soyez prudent en ayant toujours des Peps et de temps à autre laissez dissoudre dans votre bouche une de ces pastilles qui tuent les microbes et préviennent tout danger d'infection. Alors, le lendemain, vous n'aurez ni rhume ni frisson et ne craindrez pas l'influenza, la pleurésie ou la pneumonie.

Tout comme vous aspirez les microbes qui causent les dangereux maux de gorge et de poumons, etc., de même vous aspirez le germicide calmant et adoucissant qui se dégage des Peps et qui détruit les microbes avant qu'ils puissent exercer leurs ravages. Exemptes de toute drogue dangereuse, les Peps constituent le meilleur et le plus sûr remède dans les cas de rhumes ou de frissons, de grippe, de mal de gorge, laryngite, de toux nocturne, d'enrouement, de toux asthmatique, de bronchite et de faiblesse de la poitrine, pour les jeunes et les vieux.

En vente chez tous les pharmaciens et marchands en de la Peps Co., rue Dupont, Toronto. 50c la boîte, 3 pour $1.25. Les imitations ne valent rien.

Keep PEPS Always Handy

AYEZ TOUJOURS DES PEPS A PORTEE DE LA MAIN.

Le Meilleur Whisky qu'il y ait au Canada est Fabriqué au Canada

Chaque bouteille est scellée de notre longue capsule métallique.



"CANADIAN CLUB" et *Imperial*

Distillé et Embouteillé par

HIRAM WALKER & SONS, LIMITED

WALKERVILLE, ONT.

Les Whiskies "Canadian Club" et Impérial ne peuvent être achetés, dans chaque province, que conformément à la loi. 4F

Fonds de Banqueroute de $250,000

de fourrures à vendre par les créanciers de la

Succession Kuranoff Ltd, 117 RUE ST-PAUL OUEST, A **50 sous dans la piastre**

LA VENTE BAT SON PLEIN

Nous voulons faire comprendre au public qu'il s'agit ici d'une véritable vente d'un fonds de banqueroute. Tout le stock doit être écoulé en quelques jours par les syndics de cette maison en liquidation. Vous serez sûrement convaincu des merveilleuses valeurs qui vous seront offertes à cette vente de fonds de banqueroute quand vous saurez que vous pouvez acheter un manteau au prix du gros et puis, à 50 sous dans la piastre.

Songez aux économies remarquables que vous pouvez faire en venant à cette vente. Vous serez certainement surpris à la vue des occasions extraordinaires qui vous attendent.

Quelques manteaux en seal français, avec collet et manchettes en martre d'Alaska. Rég. $235.00, en vente à. **$94.50**

Manteaux en mouton de Perse, avec collet et manchettes en martre d'Alaska. Valant $260, en vente à. **$150.00**

Manteaux en rat musqué canadien. Valant $175.00, en vente à. **$89.50**



Manteaux en chat sauvage de choix, peaux bien assorties, bien bordé, doublure en soie. Valant $325.00, en vente à. **$169.50**

Manteaux en seal de l'Hudson, superbement confectionnés et joliment doublés; se vendent partout ailleurs $350.00, en vente à. **$222.50**

Manteaux en poney russe. Spécial. **$37.50**

ETOLES EN RENARD — aussi peaux de renard. Valant $32.00, en vente à. **$18.50**

POUR HOMMES—Quelques paletots en chat sauvage, bien faits, peaux parfaitement assorties. Valant $225.00, en vente à **$119.50**

En justice pour vous-même, pour votre argent laborieusement économisé, ne manquez pas de venir à notre vente. Notre magasin est en plein centre du district du gros, et nous ne vous demanderons pas d'acheter à moins que vous ne soyez parfaitement convaincu que vous obtenez une véritable occasion à un prix beaucoup au-dessous du prix coûtant en gros.

LES QUELQUES OFFRES MENTIONNEES ICI SONT POUR DEMAIN SEULEMENT

Ne négligez pas! Venez de bonne heure! Vous tirerez sûrement profit d'une visite à notre magasin. Comme le temps dont nous disposons pour liquider ce fonds de banqueroute est limité, notre magasin sera ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 7 p.m.

Voyez l'enseigne de banqueroute à _ _ _ 117 RUE SAINT-PAUL OUEST

PRES ST-SULPICE

JUSTICE VOULUE PAR LES NEGRES

New-York, 24. — "Sait-on que les Etats-Unis constituent le seul pays sur la terre où des êtres humains sont brûlés vifs?"

Telle est la question posée dans une réclame qui remplit une page des principaux journaux du matin et qui est publiée par l'association nationale pour le progrès des noirs.

La réclame appuie un bill dont le sénat américain a été saisi et connu sous le nom de bill Dyer contre le lynch.

Il fut adopté par la chambre des représentants en janvier dernier. On l'a attaqué sous prétexte qu'il est inconstitutionnel. Il prescrit que les officiers de l'Etat et les lyncheurs seront jugés par les tribunaux fédéraux, si les tribunaux de l'Etat refusent d'agir et qu'un comté où se produira un lynchage sera passible d'une amende de $10,000 qui sera versée à un tribunal fédéral. Les adversaires du bill objectent qu'il empiète sur les droits des Etats.

DES CAMBRIOLEURS SONT MIS EN FUITE PAR DES POLICIERS

Vers 9 heures 45, hier soir, le sergent Gale et le constable Senécal, du poste de police No 11, ont découvert quatre bicyclettes et un grand sac rempli de marchandises, mettant en même temps en fuite, trois hommes qui se trouvaient en arrière du "Hochelaga Shoe Store", 2183, Ontario est. On ne connait pas encore le propriétaire des objets trouvés que l'on croit avoir été volés. Les trois individus dont nous parlons plus haut tentaient d'enfoncer le magasin de chaussures lorsque le docteur D. Chouinard qui demeure au-dessus de l'établissement, entendant le bruit, fit prévenir le gérant qui à son tour, avertit la police, avec le résultat que l'on sait.

De son côté, le constable Morin, du poste de police No 15, surprit trois hommes en train, croit-il, d'enfoncer la porte d'un restaurant, rue Saint-Dominique. En voyant approcher l'agent, les individus sautèrent dans un auto qui les attendait, et s'enfuirent malgré que le policier fit usage de son revolver et leur criât d'arrêter.

MORT DU BARON SIDNEY SONNINO

Rome, 24. — Le baron Sonnino, qui fut deux fois premier ministre d'Italie et aussi ministre des affaires étrangères pendant la guerre, et durant les négociations de la paix, est mort hier soir. Il avait subi une attaque d'apoplexie, hier.

Le baron Sonnino était âgé de 75 ans. Il était considéré comme une autorité sur les questions financières et économiques, et il fut l'agent principal de réformes importantes dans les finances d'Italie, alors qu'il était ministre des finances.

Le baron Sidney Sonnino fut premier ministre d'Italie en 1906 et en 1910. De 1914 à 1919, il fut ministre des affaires étrangères. Il apporta à la conférence de Paris la réputation de "premier financier de l'Europe." On l'appelait "l'homme d'Etat silencieux d'Italie", parce qu'il détestait parler, bien qu'il connût cinq langues.

ON A DECIDE DE FAIRE L'ESSAI DE CES DIVERS SYSTEMES DE CHAUFFAGE

M. J.-V. Desaulniers a présidé la réunion du comité des travaux du Bureau central de la commission des écoles catholiques, qui a eu lieu à l'école du Plateau, hier après-midi. D'importantes décisions ont été prises à cette séance. Le résultat de la discussion a été le suivant:

Des essais officiels du chauffage à l'huile seront faits, dans trois écoles de la commission: une école de l'ouest, où le système Fess est déjà installé, l'école du Plateau, du district centre, et l'école Saint-Stanislas, du district est, où deux autres systèmes seront installés incessamment.

Le Bureau central était représenté par le juge Eugène Lafontaine, président de ce bureau; Mgr Piette et M. J.-V. Desaulniers; le district centre, par le docteur Daigle, président, et le docteur Poissant; le district ouest, par le docteur Audette, et le district est, par M. le curé Lamarre. Le district nord n'avait pas envoyé de représentant.

RAOUL BRODEUR, CONDAMNE A MORT, VEUT PORTER SA CAUSE EN COUR D'APPEL

Permission va être demandée à la Cour d'Appel d'en appeler, par voie de cas réservé, du verdict et de la sentence de mort prononcés, dans le district de Bedford, il y a quelque temps, contre Raoul Brodeur, cultivateur, de Saint-Joachim, trouvé coupable d'avoir assassiné Henri Royer, à Waterloo, dans la nuit du 9 au 10 février dernier. On sait que l'hon. juge Joseph Demers a condamné Brodeur à monter sur l'échafaud le 19 janvier prochain.

Mes Léonard et Giroux, les avocats du prisonnier qui est actuellement détenu à la prison de Sweetsburg, basent leur appel sur le fait que le juge, au cours de sa charge au petit jury, aurait trop insisté sur certaines parties de la preuve et trop peu sur d'autres.

GAGNANTE D'UN CONCOURS

Mlle Yvonne Leduc est la gagnante du euchre-concours de la paroisse S.-Zotique. Elle a réussi à apporter la somme de $800.00.

LES CAUSES QUI VONT SE PLAIDER EN APPEL LA SEMAINE PROCHAINE

Le terme de la Cour d'appel, division de trois juges, s'ouvrira le 27 novembre prochain. Les juges Greenshields, Allard et Létourneau siégeront. Il y a en tout trente causes inscrites au rôle, dont seize de la ville, neuf des districts ruraux et cinq causes criminelles. Celles des districts ruraux seront entendues le 28 novembre.

Voici la liste des causes inscrites:

Jacobs et Norris; The Canadian Consolidated Rubber Company, Limited et Dame Phelan; Cité de Montréal et Archambault; Sheehan et Banque d'Ottawa; la Société des Artisans Canadiens-Français et Bourgeault; Baker et Champeau; Lalonde et Foisy; Letang et Shapiro; Deniger et la Compagnie Marquette; Henniger et Tourgis; Fraser Brace Shipyards Limited et Mercier; Coppola et Deguire; Boyer et Gernon et autres; Bell et Johnson; Le Crédit Stadacona Limitée et Baines; Turgeon et Mile End Milling Company Limited.

Autres districts: The Moody and Sons Co. et Desjardins; Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien et Marcotte; Ritchotte et Lemaire et Petit; Banque d'Hochelaga et Mathieu; Kennedy et Independant Orders of Odd Fellows et autres; Fontaine et Bolduc; Renaud et Lawn; Hull Electric Company et Cité de Hull; Smith et Copping.

Causes criminelles: Le Roi et Landry; le Roi et Dominico alias Lapore; le Roi et Robinson; le Roi et Stuart; le Roi et Shapiro.

CULTURE NEFASTE

Mlle C.-E. Carmichael prononça une conférence, hier soir, devant les membres du Conseil national des femmes. Elle fit appel aux sections canadiennes, pour qu'elles apportent un plus grand appui financier au Conseil international de la Haye. Elle présente en même temps un rapport sur le récent congrès de cette société.

Le bureau de direction du Conseil adopta une résolution demandant au gouvernement britannique de limiter la culture des pavots, aux Indes, afin de diminuer d'autant la quantité de narcotiques disponible.

NOTRE INDEPENDANCE

Sir Robert Borden, dans un discours prononcé devant le club canadien de l'Université McGill, hier après-midi, dit: "Je n'admets pas l'opinion voulant que le Canada devienne une nation indépendante. Je pense que notre pouvoir, notre voix, notre influence et notre utilité dans l'univers seront beaucoup plus importants, si nous restons unis à l'empire britannique. Mais, dans ce dernier cas, nous devons accepter les responsabilités de cette union.

Sir Robert fit ensuite un appel vibrant à la jeunesse qui, dit-il, doit s'efforcer de rendre service aux autres, à la patrie.

Il termina en présentant un chaud plaidoyer en faveur de la Ligue des nations, qui, selon lui, sauvera la démocratie.

LES NOCES D'OR DE LA REV. SOEUR MacDONALD

(Spécial à la PRESSE)

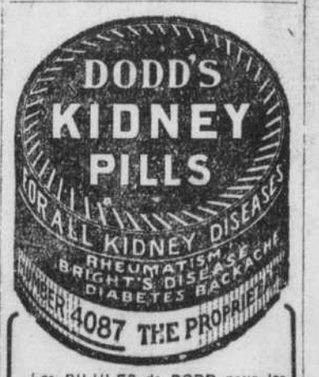
Cornwall, Ont., 24. — Les noces d'or de vie religieuse de la rév. Soeur MacDonald, des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Cornwall, ont été célébrées avec éclat, hier. Une messe pontificale a d'abord été célébrée par S.G.Mgr Couturier, évêque d'Alexandria, Ont., puis la rév. Soeur MacDonald a renouvelé ses voeux. Mgr Couturier a prononcé une allocution au cours de laquelle il a démontré la grandeur de la vie de celles qui se consacrent au soulagement des misères humaines.

La cérémonie avait attiré un grand nombre de parents et d'amis de la jubilaire. Cette dernière a reçu de nombreux et riches cadeaux, notamment une bourse contenant $50 en or, de la part de la société Nazareth, dont elle était l'organisatrice, et des fleurs. Plusieurs télégrammes et lettres de félicitations lui ont été adressés de diverses parties du Canada.

DE PASSAGE A OTTAWA

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Le nouveau député de Mégantic, M. Eusèbe Roberge, était à Ottawa, hier. Il a rendu visite à quelques ministres.



Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

VIN BOURDOU
Le Plus délicieux des Vins Toniques
EN VENTE PARTOUT

16-1,M,v,n

VENTE DE $250,000

ne portant pas de nom *mais avec une bonne raison*



Il nous faut vendre pour $250,000 de vêtements en 21 courtes journées ! Nous n'avons pas de nom ronflant à donner à cette vente, non plus que d'excuses imaginaires : elle est motivée par la meilleure raison du monde: *Nous avons besoin d'argent ! Il nous faut diminuer notre assortiment !*

Il faut que nous y arrivions avec les *bas prix!* **Il faudra que les occasions soient si grandes qu'aucun homme n'ait plus raison d'hésiter !** *Et c'est ce que nous avons fait!* **Nous avons massacré les prix sans pitié et les avons mis à un niveau si bas que la chose semble presque inouïe. Peu importe le prix que ces marchandises nous ont coûté – tout ce qui importe, c'est de prélever de l'argent!**

Tous nos assortiments sont divisés en trois catégories de prix: $12.50, $17.50, $27.50. Un joli complet ou paletot fait d'après vos mesures pour $12.50. Cela dépasse toute conception, n'est-cepas? C'est pourtant la pure vérité.

A $17.50, un complet ou paletot fait sur mesures que vous paieriez ailleurs environ $45 ! Et à $27.50, votre choix parmi ce qu'il y a de mieux en fait de tissus. *La raison ne vous dit-elle pas: Achetez ! Achetez ! Achetez !*

Des quantités illimitées de beaux lainages fins, durables et de dessins superbes à votre choix! Il y a de quoi plaire à tous les goûts! Et chaque vêtement est fait d'après vos propres mesures par des tailleurs experts. *La coupe en est parfaite, et la qualité irréprochable.*

Les mots ne servent de rien. Seuls vos yeux vous feront voir le sacrifice énorme que nous faisons — *les merveilleuses occasions que nous offrirons !* **Ce que nous perdons, vous le gagnez et vous gagnez beaucoup,car nous perdons beaucoup! Personne ne pourrait vendre des "confections" pour le prix auquel nous offrons des vêtements "faits sur commande." Mais nécessité n'a pas de loi!**

Ce que nous faisons là, ce n'est pas vendre des vêtements, *c'est les donner !* **Pardi! Nous le savons bien, mais nous avons un besoin urgent d'argent! N'hésitez donc pas! Soyez ici à 9 heures précises, demain matin.**
Tout est prêt pour vous donner un service prompt et satisfaisant. Notre garantie accompagne chaque vente. Chaque dollar fera l'office de trois. *Que rien ne vous empêche de venir !*

$20.00
COMPLETS ET PARDESSUS
$12.50

$27.50
COMPLETS ET PARDESSUS
$17.50

$45.00
COMPLETS ET PARDESSUS
$27.50

Chaque Vêtement est Fait sur Mesure

"JE VOUS GARANTIS SATISFACTION".

Je tiens à vous assurer personnellement que, malgré les bas prix inouïs qui auront cours durant cette vente, chaque vêtement vendu sera taillé d'après vos propres mesures et confectionné avec le même soin et la même attention qui nous ont rendu fameux d'un océan à l'autre.

J'ai le ferme espoir que tous les hommes de Montréal profiteront de cette grande aubaine—car jamais pareilles valeurs n'ont été offertes dans les annales commerciales du Canada.
Je garantis entière satisfaction à chaque acheteur.

Le Gérant Général.

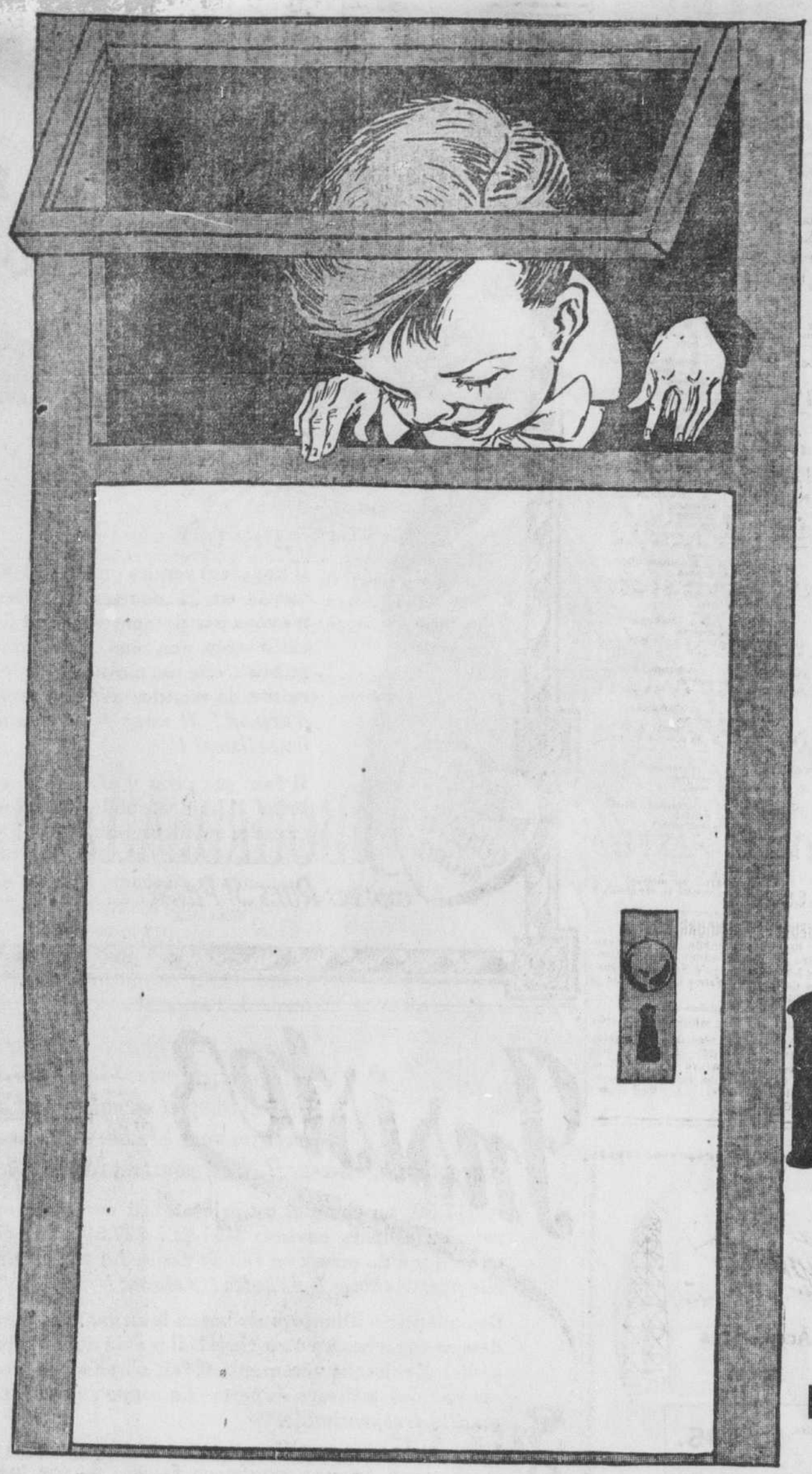
COMMANDES PAR LA POSTE — Que ceux qui habitent en dehors de la ville écrivent à 851 EST, STE-CATHERINE, Montréal, pour avoir gratuitement les échantillons, un cahier de modes et les procédés brevetés pour prendre ses mesures soi-même.

ENGLISH AND SCOTCH WOOLLEN CO.

LA VENTE COMMENCE DEMAIN MATIN A 9 HEURES

LES PLUS GRANDS TAILLEURS DU CANADA.
LA VENTE A LIEU AUX QUATRE MAGASINS :
851 Est, Rue Ste-Catherine — 261 Ouest, Rue Ste-Catherine
892 Est, Avenue Mont-Royal — 1764 Ouest, Rue Notre-Dame

LA VENTE COMMENCE DEMAIN MATIN A 9 HEURES



QUE VIT SNOOPY JOHNNIE A TRAVERS LE VASISTAS ?

C'est une des Magnifiques Illustrations en la Nouvelle Encre Magique dans le

BOOK OF MAGIC

(Livre de magie)

de 8 Pages

POUR ENFANTS

Donné tous les Dimanches, avec le "New-York Sunday American"

Contient Aussi

8 Pages Comiques en Couleurs

Deux Fois plus de Droleries que vous en Avez Jamais eu

SEULEMENT DANS THE NEW YORK Sunday American

LE RADIO de LA PRESSE

Ce fut un beau concert que celui donné hier soir, au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse").—Programme fort varié: musique instrumentale et vocale, monologues et dialogues comiques.—Messages par téléphone et microphone.—La part des enfants.

Le concert d'hier soir au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") a été aussi agréable que varié et a charmé les auditeurs, quels que fussent leurs goûts. Musique vocale et instrumentale, monologues, dialogues, musique de danse populaire, rien ne manquait. Nous avons reçu des messages approbateurs de partout, entre autres de New-York, alors que vers 9 heures, M. Wiegant, de Long Island City, téléphona au poste C.K.A.C., pour féliciter sa belle-soeur, Mlle Bunny Reichling, violoniste, qui venait de jouer la "Berceuse", de Cyrill Scott. Il déclara que la réception du morceau avait été parfaite à New-York.

Les gens de Saint-Hyacinthe ont été particulièrement surpris,—et ils en ont manifesté leur plaisir,—d'avoir eu la satisfaction d'entendre un de leurs chantres bien connus, M. Arthur Fontaine, basse de la chorale de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, qui leur a chanté "Le cor", de Flégier, et "Chant d'amour", de Chaminade, accompagné par M. Eusèbe Gaudet, professeur de musique de Saint-Hyacinthe.



M. GUILLAUME DUPUIS, maître de chapelle de l'église Notre-Dame de Montréal, et organisateur du concert qui sera donné demain soir, par le "Quatuor Notre-Dame", au poste C. K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse").

M. J.-N. Cartier a salué, vers 9 heures, les amis du radio réunis en assemblée au Palais de justice de Vaudreuil.

Grâce au profeseur Laing, de l'Orpheum, nous avons eu la bone fortune d'avoir au poste l'orchestre de danse des "Melody Boys", qui a joué toute une saison au parc Dominion et a actuellement un engagement à l'Auditorium. Cet orchestre, formé il y a deux ans et demi, est très recherché. Pour l'engager, on peut s'adresser par téléphone à "Plateau 534" ou à "Westmount 4360-W". Les divers morceaux et solos joués hier soir par les "Melody Boys" leur ont valu de nombreux rappels et les appréciations les plus flatteuses.

Au début du concert, après la causerie du Père Radio, M. P.-Alfred Daviault a lu le conte "Le roi bec-de-jacquot". Puis "Father Radio" (M. John-P. Callaghan) a raconté "The Wind's Work", et un conte du "Bubble Book that Sing.".

M. Moe Weiman, violoniste des "Melody Boys", a remporté un succès éclatant en jouant "Love sweet gift of roses" et "Gypsy Love Song". Il était réellement en verve et sûr de son archet.

Mlle Germaine Gervais, contralto, a une superbe voix de basse profonde, dont les notes les plus graves sont rendues avec une incroyable justesse et très fort. On se sentait tout pénétré des vibrations puissantes résultant de ce timbre très riche.

Mlles Bunny et Betty Reichling, filles de feu le professeur Charles Reichling, violoniste-virtuose, autrefois bien connu à Montréal, sont d'excellentes artistes qui ont reçu une formation classique dès leur jeune âge et ont hérité de leur père le goût de la musique. Mlle Betty Reichling a joué la "Dancing Doll" de Boldini, et "Water Lily" de MacDowell. Elle a interprété d'une façon très caractéristique la "Dancing Doll", observant minutieusement les moindres nuances. Bref, elle est une pianiste de grande envergure.

Sa soeur, Mlle Bunny Reichling, s'est surpassée en jouant la "Berceuse" de Scott, et a mérité, comme nous le disions plus haut, des félicitations de New-York.

M. Conrad Gauthier a prouvé de nouveau, hier soir, qu'il n'a pas de supérieur pour dire des monologues comiques. Il a été très apprécié dans "La tirade des nez", de "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand.

M. Hector Charland, avocat, a fait une causerie très spirituelle et sarcastique sur l'"Automobile", un être constitué comme les humains, qui fait bien des victimes. Ses auditeurs ont été intéressés et tous ont bien ri.

MM. Conrad Gauthier et Hector Charland sont deux des principaux artistes du Cercle Lapierre. Ils ont récité un dialogue, intitulé "Nos bons amis les domestiques". A la fin, M. Gauthier, qui avait été prié de rendre un peu de folklore, mais n'a pu satisfaire à ce désir, a dit qu'il buvait à la santé de M. Mongeau, de Ville Saint-Pierre. Ce M. Mongeau avait insisté tout particulièrement et il a été agréablement surpris de cette salutation transmise par le poste C.K.A.C.

Les solos exécutés par les membres de l'orchestre "Melody Boys"



M. CONRAD GAUTHIER qui a généreusement prêté son concours au concert donné hier soir au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), et dont les monologues comiques sont toujours si goûtés par les amateurs de Radio.

ont été rendus à la perfection. Chaque soliste a été félicité à plusieurs reprises. Nous avons déjà mentionné M. Moe Weiman; nos félicitations aussi à M. Nathan Laing, joueur de banjo, qui a rendu "Say it while dancing" et "Meet me next sunday"; à M. Philip Kirsch, qui a joué au saxophone "Georgette" et "Songia"; à M. Joe Laing, pianiste, qui a joué "Truly" et "Pack up your sins".

Voici le texte du message transmis par M. Cartier aux amis de Vaudreuil:

"La direction du poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse") est heureuse de saluer, ce soir, ses amis, les amateurs de Radio, réunis en ce moment au palais de justice de Vaudreuil, écoutant, grâce à la courtoisie de la "Canadian Gramophone and Piano Company" de Montréal, le concert auquel participent d'excellents artistes montréalais.

"Le Radio est la télécommunication de l'avenir. Les Canadeins ne doivent pas manquer l'occasion de suivre le progrès moderne et d'en profiter.

La "Presse" est heureuse de constater l'intérêt que l'on porte dans la province de Québec, au Radio, la plus merveilleuse de toutes les merveilleuses inventions de tous les siècles".



M. HERCULE LAVOIE, du "Quatuor Notre-Dame", qui prêtera son concours au concert qui sera donné samedi soir au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse").

a été fort goûtée dans le "Chant hindou", de Bemberg, et "Le prophète", de Meyerbeer. Les messages téléphoniques de félicitations ne lui ont pas manqué. Nous devons féliciter tout spécialement son accompagnatrice, Mlle Lauretta Turner, qui a eu une large part des éloges décernés à Mlle Gervais.

M. Ivan Coutlée, rédacteur du "Samedi", de la "Revue populaire" et du "Film" a lu avec le talent d'élocution qui lui est si familier, un de ses monologues comiques, "Le beau petit jeune homme". C'est un extrait de son nouveau recueil de monologues comiques qu'il vient de publier il y a une quinzaine.

Ce recueil qui a pour titre: "Que nous dis-tu?" comprend deux cents pages imprimées en deux couleurs sur papier glacé avec frontispice de monsieur Edmond-J. Massicotte. On y trouve 62 monologues comiques pour jeunes gens, jeunes filles et enfants. Ce recueil peut être placé dans toutes les mains. Il est en vente dans toutes les librairies et chez l'auteur, monsieur Paul Coutlée, au journal "Le Samedi", 131, rue Cadieux.

Nous ne saurions trop féliciter M. Lyle Evans, l'un des membres les plus importants de la troupe "Robins Players", du théâtre "Orpheum", qui a chanté "Friend of Mine" et "Gypsy Love Song". Il était accompagné par Mlle Betty Reichling, avec obligato de violon par Mlle Bunny Reichling. M.



M. EMILE GOUR, du "Quatuor Notre-Dame", qui prêtera son concours au concert qui sera donné samedi soir au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse").

COLLEGES ET ECOLES

Nous prions tous les collèges, écoles, séminaires et autres institutions qui possèdent des appareils récepteurs de T.S.F., de vouloir bien communiquer avec la "Presse". (Service du Radio), soit par lettre, soit autrement.



M. P. ALFRED DAVIAULT, rédacteur à la "Presse", qui intéresse fort les enfants avec les contes et les historiettes qu'il dit au poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse").

PROGRAMME DE SAMEDI SOIR AU POSTE C.K.A.C.

Le programme musical de samedi soir, au concert qui sera donné au poste C.K.A.C. (station radiotéléphonique de la "Presse"), sera entièrement rempli par le "Quatuor Notre-Dame". Ce concert a été organisé sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle de l'église Notre-Dame de Montréal, à l'occasion de la Sainte-Cécile, comme suit:

SOLOS

M. Hercule Lavoie.

Patrie . . . . . Paladilhe
Bois Epais . . . . . Lully
Kashmiri Song . Woodforde-Finden

M. Gour.

J'ai pleuré en rêve . . . . . Huë
La Tosca . . . . . Puccini
Within teh garden of my heart
L. Scott

M. Thibaudeau

Aubade du "Roi d'Ys" . . . Lalo
Pour un baiser . . . . . Tosti
Céleste Aïda . . . . . Verdi

M. Lamoureux.

Couplets de Vulcain . . . Gounod
Le Charme . . . . . Chausson
Until . . . . . Sanderson

DUOS

MM. Gour et Lavoie.

Pêcheurs de Perles . . . . . Bizet
Funiculi-Funicula . . . . . Denza

QUATUORS

Chant Canadien . . . . . Gagnon
Soirée de Québec . . . . . Gagnon
Filez, filez, mon navire,
"Bon vieux temps"
Le Curé de notre village,
"Bon vieux temps"
The Lost Chard . . . . . Sullivan
Cantate à Ste-Cécile . La Tombelle
Cantate à Ste-Cécile . . Rombioc

Mlle Aldéa Lussier sera l'accompagnatrice au piano.

AUX ARTISTES ET AUX GERANTS DE THEATRES

Les artistes chanteurs, musiciens et autres, les gérants de théâtres et autres établissements qui désirent concourir aux succès du poste CKAC en contribuant au programme des concerts ou en aidant à leur préparation, nous feraient grand plaisir en communiquant à ce sujet avec M. J.-N. Cartier, chargé du poste ou par téléphone comme suit: De 8 heures du matin à 6 heures du soir, Tél. Main 5370. — De 6 heures du soir à 8 heures du matin. Tél. Main 5374.

AUX AMATEURS

Les amateurs de Radio qui entendent les concerts du poste CKAC (station radiotéléphontique de la "Presse"), à plus de 100 milles de Montréal, sont priés de communiquer avec le poste, par carte postale ou autrement. De cette façon les opérations du poste pourront être davantage profitables aux directeurs de la station CKAC et aux amateurs en général. Adresses ainsi: La "Presse", service du Radio, Montréal.

NOUVEAU PRESIDENT DE LA "RADIO CORPORATION"

On annonce que James-G. Harbord, le fameux général américain qui fut avec le régiment de marine au combat de Château Tierry, pendant la grande guerre, a été élu président de la "Radio Corporation of America". Le général Harbord succède, comme président, à M. Nally; le changement prendra effet le 1er janvier prochain. M. Nally s'occupera des intérêts de la "Radio Corporation" en Angleterre, en France et en Allemagne.



LE GENERAL JAMES G. HARBORD, le nouveau président de la "Radio Corporation of America".

LE RADIO

PROGRAMME DU 25 NOVEMBRE

POSTE W. J. Z. (R. C. of America W. E. & M. Co. Newark)
360 mètres
9 h. a.m.—11 h. 55 a.m.—midi à 1 h. p.m.—4 h. p.m.—4 h. 10 p.m.—6 h. 45 p.m.—8 h. p.m.—7 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—8 h. 45 p.m.

POSTE W G I (Medford Hillside) American Radio & Research Corporation. 360 mètres.
7 h. a.m.—9 h. 30 a.m.—10 h. 30 a.m.—11 h. 30 a.m.—1 h. 30 p.m.—6 h. p.m.—3 h. 25 p.m.—6 h. p.m.—(485 mètres)—6 hrs 30 p.m.

POSTE W G Y (Schenectady, N. Y. General Electric Company). 400 mètres
Midi—12 h. 30 p.m.—12 h. 45 p.m.—2 h. p.m.—6 h. p.m.—7 h. 45 p.m.

Poste W B Z (Springfield, Mass.) 360 mètres
7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.

POSTE C F C F (Marconi, Canada Cement Building, Montreal) 440 mètres
De 1 h. à 1 h. 30 p.m. et concerts les lundis, mercredis et vendredis de 7 h. 30 à 9 h. p.m.

POSTE W V P (Fort Woods, Signal Corps U. S. Army) 1460 mètres
8 h. 50 p.m.

POSTE W W J (Detroit News) 400 mètres
9 h. 30 a.m.—10 h. 25 a.m.—11 h. 55 a.m.—12 h. 5 p.m.—3 h. p.m.—3 h. 30 p.m.—3 h. 40 p.m.—6 h. p.m.

POSTE K Y W (Westinghouse Radio, Chicago). 400 mètres (Heure centrale)
9 h. 25 a.m.—1 h. 30 p.m.—2 h. 15 p.m.—2 h. 30 p.m.—4 h. 15 p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 50 p.m.—8 h. p.m.

POSTE W G R (Buffalo, N.Y.) 435 mètres
12 h. 15 p.m.—4 h. 30 p.m.
360 mètres
4 h. 40 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 10 p.m.—7 h. 20 p.m.

POSTE K D K A (Westinghouse) East Pittsburg 400 mètres
10 h. à 10 h. 15 a.m.—12 h. 30 à 1 h. p.m.—3 h. 30 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 30 p.m.—8 h. p.m.—8 h. 30 p.m.—9 h. p.m.

POSTE W A A T (Jersey City) 360 mètres
6 h. 57 p.m.—7 h. p.m.—7 h. 15 p.m.—7 h. 30 p.m.—7 h. 33 p.m.—7 h. 45 p.m.—8 h. p.m.—8 h. 15 p.m.

POSTE C F C A (Toronto) 400 mètres
Midi.—2 h. 30 p.m.—5 h. 30 p.m.—7 h. 55 p.m.—8 h. à 9 h. p.m.

POSTE K Q V (Pittsburgh, Penn.) 360 mètres
Midi à 12 h. 30 p.m.—4 h. 30 à 5 h. p.m.

POSTE W O C (Philadelphie.) 360 mètres
11 h. a.m.—11 h. 30 a.m.—11 h. 55 a.m.—4 h. 45 p.m.—7 h. 30 p.m.—9 h. p.m.—10 h. 2 p.m.

POSTE W B A G (Bridgeport, Penn.) 360 mètres
11 h. 45 a.m. à midi.

POSTE W O C (Davenport, Iowa) 400 mètres (Heure centrale)
10 h. 55 a.m.—11 h. a.m.—midi—1 h. 20 p.m.—3 h. 30 p.m.—5 h. 45 p.m.—6 h. 30 p.m.—6 h. 40 p.m.—7 h. p.m.

POSTE C J D C (Dupuis Frères, 420 mètres)
Concerts les mercredis et vendredis à 9 heures du soir

HEUREUSE CONCURRENCE

Stockholm, Suède, 25.—La gazoline est actuellement moins coûteuse à Stockholm qu'é New-York, à cause de la concurrence entre plusieurs compagnies.

Pour Casser un Rhume en un Jour

Prenez des Pastilles Laxatives BROMO QUININE. Les véritables portent la signature de E.-W. Grove. (Assurez-vous qu'on vous donne les BROMO). 30c. Fabriquées au Canada.

HOWICK

Vendredi dernier, nous avons eu un concours de labour dont furent les vainqueurs: Classe 1A, R. McGregor, W. Mussey, W. Ness, W. Elliott, R. Stewart, G. Bryson, A. McCormick; Classe 1, R. Lozan, J. Carson; Classe 2, G. Roy, W. Bryson; Classe 3, W. Elliott, W.-G. Allen, T.-E. Robertson, E. Elliott; classe 4, J. West; classe 5, W. Mussey, J. Gruer, A. Reddish; Classe 6, B. Ness, J.-C. Steel; R. Graham, K. McRae; classe 7, O. McCaig, G. Roy.

—Ces jours derniers, M. W. Henderson a été victime d'un accident d'automobile. Son état n'inspire plus de crainte.

Depuis plus d'un quart de siècle l'étiquette Bourdeau est synonyme de satisfaction en fait de fourrures.

Ne Gaspillez pas d'Argent pour des Fourrures de Qualité Inférieure

QUAND vous achetez des fourrures, vous devriez d'abord songer à la *qualité*.

Les fourrures Bourdeau sont entièrement garanties être telles que représentées et donner des années de service satisfaisant.

Les peaux sont choisies par des experts et converties en superbes vêtements de fourrures tels que montrés cette saison.

Si pour n'importe quelle raison vous n'êtes pas entièrement satisfaite des fourrures Bourdeau, cette vieille et recommandable maison de fourrures est prête à s'en tenir à la garantie qui accompagne chaque vêtement portant l'étiquette Bourdeau.

Pour des Fourrures garanties d'Excellente Qualité, nos Prix sont Raisonables.

DANS le COEUR du QUARTIER du GROS

J. BOURDEAU & FILS LIMITEE

COIN DES RUES St PIERRE ET St PAUL.

MONTREAL

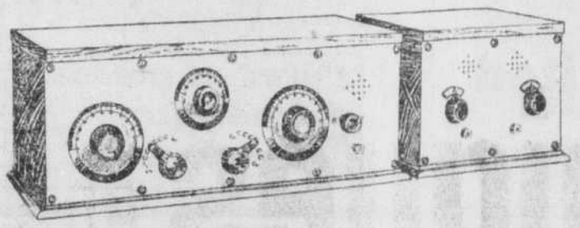
Whitman Radio Company LIMITED

La Maison la plus Considérable d'Accessoires de Radio à Montréal

Notre appareil de réception à longue distance garanti, complet **$170.**

Postes plus petits, complets **$95.**

Bobine d'accord et détecteur seulement **$65.00**



Amplificateur seul **$32.50**

L'appareil récepteur "FAIT AU CANADA" sans égal.

Garanti recevoir à longue distance

Nos appareils récepteurs sont dessinés par les meilleurs ingénieurs de radio et les meilleurs matériaux et la main-d'oeuvre la plus experte ont servi à leurs constructions. Ceci nous permet de vous garantir—l'audition de concerts à longue distance donnés en des endroits comme Atlanta, Louisville, Kansas City, Chicago, Détroit, Davenport, S.-Paul et d'autres endroits moins éloignés comme Newark, Schenectady et Pitteburg.

Nos appareils récepteurs combinent la simplicité du fonctionnement à l'efficacité. Ils paraissent bien et produisent des résultats.

La demande en ce qui concerne nos appareils est presque égale à la production et nous recommandons fortement à ceux qui ont l'intention d'acheter des appareils de profiter de l'offre suivante qui ne sera peut-être pas répétée.

Permettez-nous d'installer chez vous un de nos appareils et si après en avoir fait durant une semaine, vous n'êtes pas complètement satisfait, nous vous remettrons votre argent avec plaisir. N'hésitez pas. Agissez maintenant, car cette offre pourrait bien ne plus se présenter.

CLIENTS D'EN DEHORS DE LA VILLE.—Envoyez un chèque représentant le coût de l'appareil, f. à b., Montréal, et nous expédierons l'appareil le même jour.

Les gens d'en dehors de la ville se verront dans l'obligation de faire eux-mêmes l'installation de leurs appareils.

Demandez notre bulletin de Radio et une liste complète des prix

AGENTS ET DEPOSITAIRES PARTOUT.

Nous exécutons les commandes par la poste le jour même de leur réception

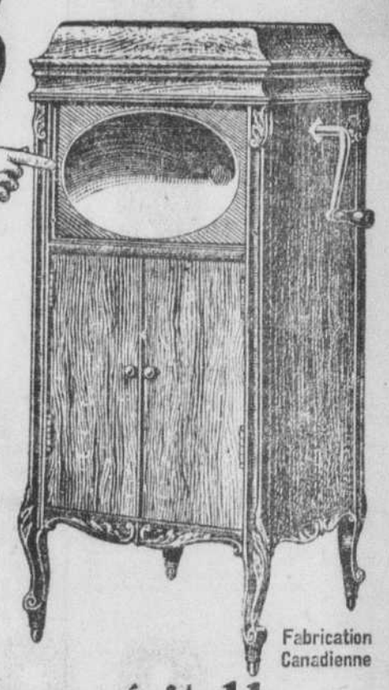
ACCESSOIRES DE RADIO DE TOUTES SORTES

WHITMAN RADIO COMPANY Limited

261 BLEURY Montréal Tél. Plateau 60.

PRES RUE SAINTE-CATHERINE.

Insistez



Fabrication Canadienne

Sur ce Cornet Ovale Tout en bois

Il ne se trouve que sur un véritable

Brunswick

ALL PHONOGRAPHS IN ONE

Pas de clous

Pas de vis

Pas de métal

Plus de 50 morceaux de bois séparés

Sa fabrication coûte deux fois plus cher

Mais il produit de la vraie musique

Ne vous coûte pas plus cher

Nul autre phonographe que le Brunswick ne possède le cornet ovale tout en bois.

Nul autre ne **PEUT** l'avoir.

Il est breveté. Voilà pourquoi les marchands d'autres marques chercheront à vous *prouver* que cela n'a pas tant d'importance.

Mais ils ne pourront expliquer le fait qu'en cinq ans le Brunswick — en grande partie à cause de son cornet ovale tout en bois — a eu l'avantage sur des concurrents de plus d'une génération.

Combien y a-t-il de broquettes dans une mandoline?

Combien y a-t-il de vis dans un violon?

Combien y a-t-il de clous dans une guitare?

?

AUCUN!

Il en est de même du cornet ovale tout en bois du Brunswick.

"Le cornet c'est tout"

J. D. LANGELIER, 366 Ste-Catherine Est.
GOODWIN'S LTD, Ste-Catherine Ouest.
J. W. SHAW, 356 Ste-Catherine Ouest.
LAYTON BROS., 550 Ste-Catherine Ouest.
ROYAL PIANO & PHONO. CO., 1901 Ste-Catherine Est.
W. W. O'HARA LTD, 737 Ste-Catherine Ouest.

J. L. ETHIER, 1734 Notre-Dame Ouest (près Bourget).

The Musical Merchandise Sales Co., seuls dépositaires canadiens, 364, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

ECHOS DE PARTOUT

PIKE RIVER

Mlle Bernadette Rhéaume est de retour de son voyage aux Etats-Unis.

BEAUMONT

Le Rév. Père Bellavance, s.j., assistant provincial était de passage à Beaumont, dimanche dernier.

ANGERS

M. D. Mineau a eu la douleur de perdre un de ses enfants, âgé de 6 ans.

—Le Dr L.-J. Runthier était ici, la semaine dernière.

ACTON VALE

Le 11 novembre un grand dîner a été offert à M. J.-C. S.-Pierre, M.P., à l'occasion de son départ. Près de la moitié des citoyens de la ville ont assisté à ce dîner, qui a eu lieu à l'hôtel Lacroix.

SAINT-DAMIEN

Le 13 novembre eurent lieu les funérailles de M. Alfred Lebert, décédé à l'âge de 30 ans. De nombreux parents et amis assistaient au service funèbre. De nombreux bouquets spirituels ont été déposés sur la tombe.

NORTH STANBRIDGE

Le nouveau règlement municipal, imposant une taxe de .90 par cent piastres d'évaluation est maintenant en force.

—M. F. Parent, de Bedford, était de passage ici, ces jours derniers.

—M. et Mme J. Paquette, d'Adamsville, étaient de passage chez M. J.-O. Poutré, ces jours-ci.

SAINT-IGNACE-DU-LAC

Le 10 novembre étaient en visite au presbytère, M. l'abbé C.-B. Veillet, curé de S.-Charles de Mandeville, ainsi que Mlle Cora-S. Arnaud.

—Le 11, fut baptisée Hélenda-Elianne, fille de M. et Mme W. Forest.

—M. le curé a passé quelques jours à Québec dans l'intérêt de la colonisation de la paroisse.

ROUGEMONT

Un souper aux huîtres, pour l'inauguration de l'aqueduc, a eu lieu, le 11 novembre. Une jolie canne a été présentée à M. A. Lasonde, maire. M. le curé présidait. Discours par M. Robert, M. le curé, le Dr Bernard, de S.-Césaire, M. A. Ares, A. Ledoux. M. le maire remercia.

—La route Sherbrooke-Montréal, dans sa section de Rougemont, est terminée.

—On est à installer un système de chauffage à l'eau chaude, à l'église.

SAINT-MICHEL-DE-NAPIERVILLE

Une jolie soirée a eu lieu à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de naissance de M. Jonathat Rousseau, ces jours derniers. Parmi les invités on remarquait MM. Albert Trudeau, Augustin et Noël Rousseau, Mlles Evelina et Aurore Rousseau.

—Dimanche soir, il y eut une partie de cartes chez M. Nap. Beauchamp.

—M. et Mme Lanctôt, de Montréal, sont venus rendre visite à la Révd. sœur Marie-Elisabeth, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de cette dernière.

SAINT-MARTIN-DE-LAVAL

M. H. Gravel a fait d'importantes améliorations à sa maison et à sa boutique.

—M. J.-A. Guy, notaire, a été élu président de la cie électrique de S.-Martin. MM. J.-Jean, avocat, T. Toupin, L.-A. Lavoie et N. Bigras en furent nommés directeurs.

—Ces jours derniers, MM. les chanoines Nantel et A. Papineau, MM. les abbés A. et S. Cloutier et H. Lecompte dînaient chez M. le curé LeBlanc.

—Etaient de passage à S.-Martin, dans le cours de la semaine, MM. A.-S.-Charles, E. Savard, L. Gervais, M. Wilson, A. Guertin, H. Hébert, B.-J. Barrette, A. Fontaine, R. Deniger, G. Doré, E. Pinette, J.-A. Lalande, H. Boyer, G. Vau, P. Bruneau, J.-W. Tousignant et Gaudry.

—Le Rév. F. J. Descôtes, c.s.v., du séminaire de Joliette, était en visite chez son frère.

—M. Ovide-J. Lavoie, l'un de nos plus vieux citoyens, est décédé à l'âge de 88 ans.

—Est aussi décédée Mme Veuve F. Laurin, à l'âge de 82 ans. Une foule de parents et d'amis assistaient à ses funérailles.

SAINTE-EULALIE

Sainte-Eulalie.—Mme Alphonse Houle et Mlle Aurore Houle sont revenues de Bécancour, où elles ont passé quelques semaines.

—M. l'abbé Ph. Ducharme, vicaire à Saint-Cyrille et ancien vicaire de cette paroisse, était en visite ici, la semaine dernière, chez des parents et ses nombreux amis.

—Mlle Annette Levasseur est chez sa soeur, Mme Edouard Désilets.

—Mme Philippe Hamel et ses enfants, Laurent et André, ont passé quelques jours aux Trois-Rivières, la semaine dernière.

—Mlle Alphéda Bineau est de retour dans sa famille, après avoir passé plusieurs mois aux Etats-Unis.

—M. J.-M.-C. Bergeron, de Saint-Grégoire, a passé quelques jours chez son fils Henri et chez M. Philippe Hébert.

—Mlle Lucile Gaudet est en voyage à Montréal, pour quelques semaines.

—Mlle M.-Anne Aubry est de retour de Saint-Célestin, où elle a passé quelques jours, chez M. Onil Pinard.

—Mlle M.-A. Provencher, de Sainte-Gertrude, était en visite chez son frère, M. Euclide Provencher, au cours de la semaine dernière.

—Lundi, le 13 courant, a eu lieu le service anniversaire de Mme Joseph Godin. M. l'abbé H. Thibault, parent de la famille, vicaire à Sainte-Gertrude, officiait. Plusieurs parents et amis assistaient.

SAINT-VALERE

M. et Mme Benjamin Champoux, père et mère de M. l'abbé J.-A. Champoux, curé, sont revenus, samedi, d'une promenade de 3 mois aux Etats-Unis, chez des parents et amis.

—MM. les ingénieurs du Département de la Voirie ont terminé le tracé de la route régionale dans notre paroisse.

—Vendredi, le 17 novembre courant, ont eu lieu à l'église paroissiale les funérailles de M. Ludger Béliveau. Le service a été chanté par M. l'abbé L.-A. Champoux, curé. Une foule nombreuse a accompagné la dépouille mortelle au cimetière. Paix à ses cendres.

—Vendredi matin, la nouvelle s'est répandue que Mme Georgiana Croteau, épouse de M. Georges Leduc, cultivateur de cette paroisse, était décédée subitement. Mme Leduc n'était pas très bien, mais, la veille encore, elle avait vaqué à ses occupations ordinaires. La défunte laisse pour la regretter, outre son époux, quatre fils: MM. Eugène, Octave, Alfred et Benoît, tous cultivateurs à S.-Valère, et deux filles, Mmes Albéric Descoteaux et Dollas Béland, de St-Samuel, ainsi que plusieurs petits-enfants. Le service et la sépulture ont eu lieu lundi, le 20 novembre, au milieu d'un grand nombre de paroissiens qui se sont fait un devoir d'accompagner la dépouille mortelle de cette femme de bien, à sa dernière demeure. Le service a été chanté par M. l'abbé L.-A. Champoux, curé.

SAINTE-BARBE

Sainte-Barbe.—M. et Mme Elodore Bertrand sont de retour d'une promenade à Montréal.

—Mlle Rosarianna Beault, de Sainte-Barbe est à Montréal, chez M. Narcisse Legault.

—M. A. Bertrand et Mlle A Litallen étaient, la semaine dernière, en visite chez des parents.

—M. Jean-Baptiste Daigneault ainsi que M. et Mme Edouard Roy et leur petite fille étaient les hôtes de M. Joseph Beault, de Sainte-Martine, ces jours derniers.

—M. Donat Legault, de cette paroisse doit partir prochainement pour aller demeurer à Montréal.

—M. et Mme Narcisse Legault ont quitté leur maison d'été et sont retournés à Montréal.

—M. et Mme Isaïe Dumoucelle qui demeuraient dans notre paroisse, sont partis, la semaine dernière, pour aller demeurer à Huntingdon.

—M. et Mme Philiorum St-Arnault, de Saint-Jean, étaient de passage cette semaine, chez M. G. Primeau.

FEU M. ARTHUR CONTANT



Feu M. A. Contant

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Arthur Contant, maître-boucher, survenue à sa demeure, coin des rues Beaudry et Demontigny, le 22 du courant.

Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, née Elodie Pilon, deux fils, MM. Eugène et Roger Contant, trois filles, Mmes A. Nadeau (Lina), A. Fréchette (Dozia), F. de Bellefeuille (Alice); une soeur, Mme E. Gale. Il faisait partie de l'Union des bouchers. Nos sympathies à la famille.

UNE FETE RELIGIEUSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 24. — Mardi, c'était la fête de La Présentation. A cette occasion de belles cérémonies religieuses ont eu lieu, au couvent de cette ville, maison-mère. Une messe solennelle a été chantée par Mgr C.-P. Choquette, du séminaire, assisté de MM. les abbés Lafontaine, curé de Saint-Joseph d'Yamaska, et Arsène Nadeau, vicaire à la cathédrale. Le Rév. M. Doucet, curé de Manchester, dont la soeur, Mlle Simone, en religion Soeur Marie de la Présentation, prononçait ses derniers voeux, a donné le sermon de circonstance.

De nombreux prêtres étaient au choeur, entre autres M. le chanoine Pratte, supérieur du séminaire, le Rév. M. Chs. Richard, ancien aumônier de la maison, et le Rév. M. J.-B. Nadeau.

Une séance très intéressante, à l'Ecole Normale, a terminé le programme de la fête.

Les enfants pleurent pour avoir le
CASTORIA
DE FLETCHER

LES BANDITS RUSSES

Samara, 22.—Dix-sept cents bandits opèrent dans le district de Pugachof, mais ils n'inquiètent pas les membres de la Commission de Secours des Etats-Unis.

La Tire 15c lb.
pour la Sainte-Catherine
Tous nos Chocolats et Bonbons à très bas prix pour les Fêtes.
ST. CATHERINE CANDY MARKET
789 RUE STE-CATHERINE EST
Coin Plessis Tél. Est 7513
22.24

NOUS AVONS CONFIANCE EN VOUS

Bon Sens!
Quand vous achetez votre nouveau manteau en fourrure ou votre manteau en drap, votre costume garni de fourrure ou votre robe, votre complet ou votre paletot vous voulez obtenir ce qu'il y a de mieux. Sûrement vous ne pensez pas pouvoir obtenir cela dans les "ventes colossales" annoncées un peu partout en ville.
Allez faire votre choix chez Routtenberg et obtenez la pleine valeur de votre argent.
Routtenberg
736-38-40 E., rue Ste-Catherine

$1.00 A $2.00 PAR SEMAINE
24.27

Grandes attractions aux magasins Martin

ORANGES de la MEILLEURE QUALITE — VALENCIENNES sucrées et juteuses. La douz. 24c

RAISIN EPEPINE pour tartes — 11¢ le paquet.
Le meilleur BLE D'INDE à la crème — 10¢ la boîte.
Nouveau CATSUP aux TOMATES — 5¢ la boîte.

BOEUF de PREMIERE QUALITE
Nous sommes maintenant en mesure de vendre du bouvillon de premier choix au prix du boeuf ordinaire. Nos clients apprécieront beaucoup ce boeuf, particulièrement à ces bas prix:

ROTIS de BOEUF, devant 10½c
STEAKS 11c
ROTIS dans la RONDE, 22½c
STEAKS 22½c
ROTIS dans la SURLONGE 23½c
STEAKS 23½c
ROTIS dans les COTES, 18½c

GRATIS — OS de BŒUF pour la SOUPE

GRAISSE de BOEUF FRAICHE pour fritures la livre 5c
SUIF de BOEUF FRAIS, la lb 12½c
1000 CUISSEAUX de VEAU de LAIT FRAIS. Entier ou moitié, la lb 22½c

BEL AGNEAU
ROTIS, DEVANT 17½¢ COTELETTES 23½¢
1000 SACS de PATATES de la MEILLEURE QUALITE 10 lbs pour 17c

POIS
Les plus BEAUX POIS de JARDIN de CETTE ANNEE — 2 boîtes 29c
TOMATES 6 GROSSES BOITES pour 29c

Quelque chose de bon en fait de beurre
Nous VENDRONS SAMEDI un LOT SPECIAL de TRES BON BEURRE de CREMERIE FRAIS, en moules, à 39½c
BEURRE de CREMERIE WOODSIDE 43½¢

Achetez et mangez de bons oeufs
MAGNIFIQUES OEUFS, valant de 60c à 70c. Nous garantissons qu'ils sont de remière classe. La douz. 48c
OEUFS No 1. La douzaine 42c
4000 PAQUETS de NOUVEAU RAISIN sans graine — 14c le paquet 2 pour 27c
200 CAISSES de BEAUX OIGNONS D'ESPAGNE. Samedi. 6 lbs pour 29c

NOS PLUM PUDDINGS de NOEL
Ils seront probablement en magasin samedi, et ils sont certainement délicieux cette année. Nous n'en avons qu'une quantité limitée—donnez donc votre commande de bonne heure!

L'excellent HACHIS MARTIN est MAINTENANT en VENTE à la lb. 25c
GROSSES OLIVES QUEEN FRAICHES, la lb. 20c
MARINADES FRAICHES CHOW, à la pesée, lb. 18c
1000 nouveaux JAMBONS FUMES, dans la fesse 29½c
Le MEILLEUR BACON BREAKFAST FUME. 37½c

DES TONNES de JEUNE PORC FRAIS—
EPAULES PREPAREES et ROTIS dans la LONGE EN VENTE CETTE SEMAINE

ESSAYEZ le THE DAN-JAN
ARRIVANT TOUT FRAIS des PLANTATIONS, livre 48c
1000 douz. de BOITES de SOUPE aux TOMATES — la meilleure. Grosses boîtes. Samedi 3 pour 25c

Un endroit agréable pour magasiner
LE GRAND MAGASIN de COMESTIBLES de L'OUEST de la VILLE, 365 rue SAINTE-CATHERINE OUEST (près McGill College)
VENEZ ou RECOUREZ au SERVICE TELEPHONIQUE MODERNE et RAPIDE. Appelez UPTOWN 7726.

A. MARTIN Limited
La plus grande chaîne de magasins au Canada.
SUCCURSALES PARTOUT.
MAGASINS de GROS, 159 à 163 rue McGILL
HOTELS et FAMILLES FOURNIS aux PRIX du GROS.
Les CITOYENS de la RIVE SUD FERONT BIEN D'ACHETER ICI.

Ce Magnifique Manteau en véritable
SEAL CHAPAL
(Le plus beau seal français)
Se vend partout $195.00, nous l'offrons à
$100.00



Il n'y a pas de meilleur manteau sur le marché dans cette ligne.

Si nous étions dans le district des loyers dispendieux nous ne pourrions pas vendre meilleur marché que les autres.

Wm. ALBERT
Manufacturier et Marchand de Fourrures
89 rue St-Hubert
Est 2751 *Près gare Viger*
24.27

L'année 1923 sera-t-elle une année de luttes épiques

"Le mécontentement se fait sentir par tous les Etats-Unis"; "l'électorat cherche sans cesse de nouveaux remèdes à ses maux". "Ce sera une année de luttes épiques.

C'est ainsi que les journaux indépendants de Kansas City, Chicago et New-York expliquent ce qui est arrivé le 7 novembre, et leur opinion semble celle qui prédomine, après une seconde analyse de la signification du résultat des élections.

Il y a dans le *Literary Digest* de cette semaine, 25 novembre, un article très intéressant qui explique la cause de la défaite des Républicains et montre ce que les Démocrates ont gagné réellement. "Les réactionnaires ont subi une défaite générale" dit avec satisfaction un quotidien ouvrier, le Minnesota *Star*, tandis que le Newark *News* dit que les radicaux sous la bannière d'un parti ont gagné du terrain, et sont à l'oeuvre pour s'assurer le contrôle du parti dans deux ans d'ici. Si ces prévisions sont vraies, l'article de cette semaine, qui a trait au groupe réactionnaire du Congrès, éclairera grandement le public.

Les autres sujets traités dans le *Digest* de cette semaine sont on ne peut plus d'actualité. Notons :

Une carte en couleur d'une page de la Russie Soviétique d'aujourd'hui ainsi qu'une carte de la Russie Soviétique d'Asie

Ces cartes sont accompagnées d'un article instructif sur l'état actuel de la république russe.

Britain's New Government
How the Women Candidates Fared
Clan Victories in Oregon and Texas
Heat Over Greenland's Icy Mountains
Sculpture By Photography
The Oil-Stove as a Heating-Plant
Practical Pointers on Aerials
Science No Refutation of Religion
What Will the G. O. P. Do To Be Saved?
Chile's Earthquake and Tidal Wave
The Turk at the Gate
An Australian Defense of America
Salvation For the Grape Crop
A Million Watts In a Vacuum Tube
The Kansas City Child With a Phenominal Voice
The Bible Out of California Schools
Boom Days in Russia of the "Nep"

Plusieurs intéressantes illustrations y compris les meilleures caricatures humoristiques.

Avez-*VOUS* vu "Fun From the Press"?

Une vue courte nouveau genre que montrent actuellement des centaines de cinémas de premier ordre.

"Fun From The Presse" est une agglomération de passages amusants et spirituels montrés pour la première fois au théâtre Aldine".—*Philadelphia Inquirer.*

"Cette nouveauté constitue une digression des plus heureuses et fournit le côté comique essentiel dans tout programme bien ordonné" — *Exhibiter's Herald.* (Extrait du compte rendu de l'ouverture du nouveau théâtre McViker d'un million de dollars à Chicago).

Allez voir "Fun From The Press" à votre cinéma favori. C'est la *seule* vue animée produite et recommandée par le Literary Digest. W. W. Hodkinson Corporation en sont les dépositaires.

Procurez-vous le numéro du 25 novembre en vente aujourd'hui chez tous les vendeurs de journaux

C'est une marque de distinction que de lire le Literary Digest.
The Literary Digest
Pères et mères d'Amérique Pourquoi ne pas procurer à vos enfants l'avantage de se servir des dictionnaires précis et complets Funk & Wagnals à l'école et à la maison? Leurs progrès seront plus rapides. *Parlez-en à leurs professeurs*

Le Feuilleton de la "Presse"

LE FILS DE DON QUICHOTTE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE
par
Paul de GARROS et Henri de MONTFORT

47 (Suite)

—Je vous écoute.

—Miss Shelby m'a donc prié de vous aviser aujourd'hui, pas avant, mais pas plus tard, que le personnage dont elle vous a parlé...

La jeune femme ne put retenir un petit cri.

—Achevez, monsieur, achevez vite.

—Que ce personnage courait un très grand danger s'il se montrait en public entre le 15 et le 18 juillet.

Diane pâlit.

—Vous savez quel est ce personnage? demanda-t-elle.

—Non, madame. Miss Shelby n'a pas jugé à propos de me renseigner à ce sujet. Elle m'a dit simplement: "Mon amie, la comtesse de Montberry, que vous avez vue chez moi, doit revenir demain. Forcée de m'absenter, je ne peux l'attendre. Or, j'ai quelque chose de très important à lui faire savoir, quelque chose que je ne peux pas écrire... monsieur de Montalvaho vous êtes un galant homme, je me confie à votre honneur... Voulez-vous me rendre un grand service?

"Vous devinez ma réponse...

"Miss Shelby me fit alors la communication que je viens de vous rapporter et ajouta: "Il faut absolument que Mme de Montberry prévienne le personnage en question de se tenir sur ses gardes à partir du 15 au matin."

Tout en parlant, Pérez considérait la comtesse: il constata qu'elle était très troublée.

—Allons, tout va bien, pensa-t-il.

Et après une pause, il conclut:

—Voilà, madame, ma mission terminée. Je m'excuse de vous avoir dérangée et vous prie d'agréer mes plus respectueux hommages.

Il s'inclina et disparut sans que la comtesse eût ajouté un mot.

Une minute plus tard, il était hors de l'hôtel et se dirigeait vers son domicile, toujours suivi à distance par Tito.

A six heures, il ressortit, vêtu cette fois des vêtements que portait le sieur Pérez au Portugal et, de nouveau, prit la direction — à pied, cette fois — des Champs Elysées. Quant il eut atteint l'hôtel de Montberry, il y entra et tendit au portier une lettre, pour le Général, en s'expliquant que cette lettre devait lui être remise sans retard et que, s'il était absent pour la soirée, il fallait courir après lui jusqu'à ce qu'on l'eut trouvé.

Le portier se renseigna et répondit que M. le comte devait rentrer à sept heures pour le dîner.

Pérez parut satisfait de cette réponse et s'éloigna, l'air jovial, tandis que Tito qui, pendant cette conversation sur le trottoir, rattachait son cordon de soulier avec une attention passionnée, lui emboîtait le pas.

Le bravo de la princesse Aguéda descendit l'avenue, traversa obliquement la Concorde et rentra dans un petit restaurant de la rue Saint-Honoré où il se fit servir à dîner.

Pendant ce temps-là, le jeune homme dut se contenter, pour assouvir sa faim, de croquer un petit pain et une tablette de chocolat qu'il acheta dans une boulangerie voisine.

Quand Pérez ressortit du restaurant, il héla un fiacre qui passait et Tito l'entendit donner en montant l'adresse suivante: rue de Passy, 140 bis.

"Bon! pensa-t-il, je n'ai plus qu'à me procurer un véhicule pour le rejoindre".

Les deux voitures arrivèrent presque en même temps au bout de la rue Passy; mais celle qui portait Pérez au lieu de s'arrêter devant la villa habitée par Jérôme Landry et sa fille, ne stoppa que trente mètres plus loin.

Et Tito vit disparaître son homme dans un terrain vague qui touchait le parc de la villa.

L'idée lui vint alors d'aller prévenir ses amis de la présence dans leur parage du senhor de Montalvaho. Toutefois, craignant, d'attirer l'attention en passant par la grande porte, il résolut de se faufiler dans le terrain vague du côté opposé à celui où avait disparu Pérez et d'essayer de pénétrer dans la villa en franchissant le mur à l'endroit où, la veille, étaient dressées les échelles.

Mais, au moment où il s'approchait de la palissade pour se glisser par une brèche, il aperçut, couchés dans l'herbe, trois grands gaillards à mine patibulaire et recula épouvanté.

"Diable, pensa-t-il, Pérez n'aurait-il pas tendu par ici quelque embuscade mais contre qui?... Il faut que j'en ais le coeur net et le mieux pour cela est de surveiller ces individus."

Malheureusement, ce projet n'était pas facile à réaliser sans attirer l'attention. Cependant, l'adolescent s'avisa bientôt d'une chose, c'est que la villa d'en face avait un jardin planté de beaux arbres et que le mur de clôture n'était pas très élevé.

Sa résolution fut vite prise et aussitôt exécutée. Le poteau d'un reverbère l'aida à escalader le mur, il sauta dans le jardin, grimpa à l'un des arbres et, à cheval sur une grosse branche, attendit les événements, dissimulé par le feuillage.

Vers huit heures et quart, le bruit d'une voiture attira son attention. C'était un cabriolet léger attelé d'un beau cheval, il dépassa la villa et s'arrêta devant le terrain vague où était entré Pérez; un homme enveloppé d'un long manteau en descendit et la voiture conduite par le groom continua sa course.

"Ma parole, on dirait dom Louis de Villar-Samora, murmura tout bas le jeune garçon, il va retrouver le bravo et la princesse, ceci me semble grave."

Une demi-heure s'écoula, puis la grille d'en face s'ouvrit et Jérôme Landry apparut sur le seuil. Après avoir inspecté la rue et avoir hésité un instant le vieillard prit la direction des quais.

Un quart d'heure plus tard, Tito vit s'arrêter 4 voitures qui dépassèrent la villa un peu au-delà du terrain vague où Louis de Villar—car c'était bien lui—était en conciliabule avec Pérez.

Le comte sortit aussitôt du terrain, fit signe à l'une des voitures d'avancer jusqu'à la villa et vint lui-même sonner à la grille.

—Vous me reconnaissez? dit-il au concierge qui se présenta.

—Oui, monsieur le comte.

—Vous allez porter à son adresse le message que voici. Vous le remettrez en mains propres et me rapporterez la réponse. Prenez cette voiture et faites vite.

Ahuri, le concierge saisit l'enveloppe et monta dans l'intérieur du coupé, qui partit aussitôt.

Et d'un, murmura le jeune homme avec satisfaction.

Il se dirigea alors vers la maison d'habitation, tandis que la seconde des voitures venait stopper devant la grille. Au bruit de ses pas sonnant sur les dalles du vestibule, M. Urbain accourut. En reconnaissant son nouveau maître, il dissimula une grimace, puis esquitta une correcte révérence.

—Le souper est préparé, demanda Faverny.

—Je le pense, monsieur le comte. Je vais appeler le chef...

—Inutile, coupa Louis, venez avec moi par ici, je vais vous charger d'une mission de confiance, François. Voici une lettre à porter à son adresse; comme j'ai besoin d'une prompte réponse, vous allez prendre mon coupé.

Il désignait la voiture arrêtée devant la grille.

Le vieux comédien fit un geste d'embarras; cette commission si pressée lui paraissait suspecte, mais pouvait-il refuser? Non.

Il s'inclina donc, prit la lettre et monta dans la voiture.

Après avoir expédié le valet de chambre, Louis de Faverny joua la même comédie avec Pontvallain, puis avec Angèle.

Et avec tous les deux, la comédie eut le même succès.

Quand la quatrième voiture fut partie, emportant la femme de chambre, M. de Villar-Samora courut au terrain vague et en revint bientôt, accompagné de Pérez.

Comme les deux complices passaient sur le trottoir, en face de son observatoire, Tito entendit cette phrase:

—Neuf heures et demie, pas une minute à perdre. Le prince sera là dans vingt minutes.

Ils entrèrent dans le parc, refermèrent la grille et rapidement regagnèrent la maison.

—Où est la chambre de Claude? demanda Faverny.

—Venez, répondit Pérez, je vais vous conduire; c'est moi qui ai installé son appartement.

En coup de vent, ils traversèrent le vestibule, escaladèrent les degrés.

Parvenus devant la porte du petit salon précédant la chambre de la jeune fille, ils s'arrêtèrent et le duc heurta le panneau d'un coup léger.

Claude, qui n'était pas couchée et lisait, crut que c'était Angèle qui revenait pour réparer quelque oubli; elle dit sans se déranger: entrez!

La porte s'ouvrit aussitôt; la jeune fille jeta un cri de stupéfaction et d'épouvante, en demandant: "Que me voulez-vous?"

En même temps, sa main saisissait la sonnette, qu'elle agita violemment.

—Inutile d'appeler, ricana Pérez, on ne répondra pas.

—Angèle!... Angèle!...

—Votre femme de chambre est loin, fit le duc. Il n'y a actuellement dans cette maison que vous et nous. Cessez donc de vous égosiller.

—Mais c'est un guet-apens!

—Malheureusement, nous n'avons pas le temps de discuter cette question, dit dom Louis, qui s'élança sur Claude. Celle-ci, surprise par le choc, retomba dans le fauteuil qu'elle venait de quitter et son agresseur n'eut aucune peine à l'immobiliser, pendant que Pérez lui enfonçait un bâillon dans la bouche.

Cependant, lorsque ses poignets, puis ses jambes eurent été solidement liés, le comte lui retira le bâillon qui l'étouffait, et la jeune fille, ne pouvant contenir son indignation, lui cria:

—Misérable! Misérable!... Mon père me vengera.

—Mademoiselle, répondit Louis avec beaucoup de calme, vous avez tort de m'insulter, car je n'ai pas de mauvaises intentions...

"Quant à M. Jérôme Landry, votre père, je peux vous dire qu'il est actuellement entre les mains de M. Horace de Faverny, mon père, et qu'il nous répond de vous, comme vous nous répondez de lui.

"Ceci pour vous fixer sur son sort.

—Vous n'êtes qu'un bandit, qu'un gredin!

—Je vais être forcé de vous bâillonner de nouveau, vous n'êtes pas raisonnable.

Avec une serviette, il confectionna un épais bandeau, qu'il appliqua très serré, sur la bouche de sa victime.

—Maintenant, qu'allons-nous en faire? demanda Pérez!

—Je ne peux pas la porter tout de suite dans ma voiture, murmura le comte en réfléchissant. Le prince peut arriver d'une minute à l'autre: nous risquerions des complications embarrassantes. Je crois préférable de la laisser dans cette chambre; liée comme elle l'est, elle ne peut pas s'échapper. Nous la reprendrons tout à l'heure.

Ils la portèrent sur son lit, l'y attachèrent solidement et déguerpirent, après avoir fermé la porte à clef.

Pérez monta alors aux chambres des domestiques, dans l'espoir d'y découvrir quelques frusques, avec lesquelles il pourrait se donner un air de larbin.

Et pendant ce temps, Louis de Villar s'installait dans le pavillon du concierge.

Quelques minutes plus tard, un équipage s'arrêtait devant la grille.

Un jeune homme, portant l'uniforme de colonel d'infanterie portugaise, sauta de la voiture et chercha la sonnette. Mais, déjà le battant de fer tournait sur ses gonds.

—C'est vous duc? interrogea le nouveau venu.

—C'est moi, monseigneur, répondit dom Louis en s'inclinant discrètement.

—Croyez-vous qu'elle viendra chuchota l'Infant à l'oreille de son hôte.

(A suivre)

L'HON. M. G. BOYER PROPOSE LA FORMATION DE CONSEILS AGRAIRES DANS LA PROVINCE

Suite de la page 15

les cultivateurs comme chez les autres, et chacune de ces classes sociales a le droit d'envoyer l'un des siens pour la représenter soit à la législature, soit à la Chambre des Communes ou à Québec. Mais il n'est pas besoin pour cela de créer un parti de classe. Pourquoi vouloir aujourd'hui en certain quartier jeter du discrédit sur nos professionnels et tenter de créer un parti de fermier, dans le but de vouloir s'emparer des rênes du pouvoir?

Les parents, dans toutes les parties de la province, ont fait instruire un fils ou deux à grands frais, et ils sont fiers aujourd'hui de compter dans leurs familles soit un prêtre, un avocat, un notaire, un médecin, un marchand ou un industriel. Allons-nous les exclure du privilège de représenter leurs concitoyens et laisser créer un groupement politique qui rejetterait de son sein tous ceux qui ne sont pas des partisans du sol? Toutes les classes aujourd'hui sont libres d'élire un des leurs pour les représenter dans les conseils de la nation, mais nous ne devons pas en dehors des partis politiques actuels, laisser créer des groupements de classe. Ce serait, croyons-nous, une grave erreur dont nous aurions bientôt à nous repentir et qui ne serait pas sans jeter une certaine perturbation dans l'économie politique du pays, et de la province en particulier.

M. l'abbé O. Martin, inspecteur des écoles ménagères, a parlé du lait dans la famille, à la fabrique et vendu à nature. Il conseille de consommer beaucoup de lait et du bon lait, ne jamais envoyer du mauvais lait à la fabrique. Si tout le monde observait les conditions voulues pour la conservation du lait nous n'aurions pas besoin de pasteuriser le lait, qui perd toujours un peu de sa saveur en subissant un tel traitement. Cependant, il faut mieux pasteuriser, si le lait n'est pas en bonnes conditions. Le conférencier donne d'excellents conseils sur le soin à apporter dans la manipulation du lait. Il connaît bien notre classe agricole et ses conseils sont simples et pratiques. M. Ed. de Sales Laterrière, directeur, adresse quelques mots à la convention et recommande l'économie. M. Raoul Dumaine donne un résumé succinct des opérations de la Coopérative centrale des agriculteurs pour les 10 mois se terminant le premier novembre.

LA SEANCE PUBLIQUE

Une foule de près de quinze cents personnes envahissait la salle du palais de Justice pour entendre les orateurs de la société à la séance publique. C'est la plus grande assistance que nous ayons jamais eue, déclarait à votre correspondant un des vieux directeurs de la société. Les dames étaient en grand nombre et plusieurs membres du clergé occupaient des banquettes de première rangée.

Roberval possède un excellent orchestre d'amateurs qui mêla ses accents aux discours qui furent prononcés. Un numéro qui enleva l'auditoire fut un choeur des élèves du collège des frères. Les voix fraîches des enfants soulevèrent l'émotion et l'auditoire leur fit une ovation. Les hôtes d'honneur de la société étaient M. l'abbé Jean Bergeron, de Chicoutimi, représentant Mgr Labrecque, évêque du diocèse, M. Narcisse Savoie, secrétaire du département de l'agriculture, représentant le ministre de l'agriculture, le Dr Ed. Savard, député fédéral, l'hon. M. Emile Moreau, ministre dans le gouvernement de Québec et député du comté, M. l'abbé Rossignol, curé de Roberval, et M. Geo.-P. Marcotte, maire de la ville de Roberval. Après la bienvenue du président, M. le maire Marcotte, de la ville de Roberval, présenta une magnifique adresse à la société industrielle laitière, adressée à laquelle le président répondit avec éloquence. Puis, M. le maire proclame que jeudi serait déclaré jour de fête civique pour permettre à tous les citoyens de la ville de pouvoir assister aux assemblées de la société.

M. L'ABBE BERGERON

Le premier orateur fut le représentant de Sa Grandeur. Ce discours fut une pièce d'éloquence. M. l'abbé Bergeron montra que l'Eglise à travers tous les âges ne cessa de s'occuper de l'agriculture, du bien-être des peuples. Il appuya sa démonstration de hautes autorités religieuses, laïques et protestants même. Il parla de l'intérêt que le clergé de Québec a toujours pris à l'oeuvre du colon, au bonheur temporel du peuple de cette province. La province de Québec est un roc solide d'esprit de foi et c'est la religion qui a créé cet esprit de foi en faisant de notre peuple le plus respectueux des lois, le plus attaché au sol, à ses traditions, à ses souvenirs. Il considère que cette manifestation est une preuve de la reconnaissance du peuple envers l'Eglise. L'orateur veut que le cultivateur reste attaché à sa terre qu'il appelle sa meilleure vache laitière, il la veut moins grande, afin qu'elle soit mieux cultivée et déplore en termes sévères les transactions de propriétés nombreuses qui se font entre cultivateurs. Chaque cultivateur devrait avoir à coeur de transmettre son domaine à ses enfants. Où sont les biens de famille qui n'ont pas changé de noms depuis la cession du pays? C'est un malheur! s'écrie l'orateur. Qu'avons-nous besoin d'immigration si nous restons au sol. Dans les seuls comtés de Chicoutimi et du Lac S.-Jean, il y a eu extrêmement naissance sur les décès de 3,000 âmes. Voilà les meilleurs immigrants, de quoi fonder une ou deux belles paroisses chaque année.

M. SAVOIE

Le représentant de l'hon. M. Caron félicite l'hon M. Boyer du poste qu'il occupe avec compétence pour sa province depuis une douzaine d'années. Il exprime les regrets de l'hon. M. Caron que ses occupations parlementaires empêchent de venir à cette magnifique convention. Il constate que la population du Lac S.-Jean apprécie l'honneur que lui fait la société d'industrie laitière de tenir ses assises dans cette ville et en fait connaître le but. M. Savoie parle du travail de messieurs les agronomes qui sont immédiatement sous sa direction, de l'oeuvre des jardins scolaires qui comptent 39,000 élèves jardiniers, pépinières de futurs cultivateurs vraiment dignes de ce nom. M. Savoie annoncé que le département de l'agriculture a décidé d'abolir la taxe de $15.00 que chaque fabrique de fromage était obligée de payer pour son inspection.

LE Dr SAVARD

Le député au fédéral fait un excellent discours, malgré la récente maladie qui l'a fait souffrir si cruellement pendant longtemps. Il exprime le plaisir de voir que cette convention soit tenue dans son comté et augure tout le bien que la classe agricole en retirera.

L'HON. M. MOREAU

Le ministre remercie tous ceux qui ont prêté leur concours à cette démonstration. Répondant aux questions que le bulletin des agriculteurs posait à la convention à savoir pourquoi la Saskatchewan obtenait pour son beurre un meilleur prix à Londres, il dit que les fabriques de beurre de cette province de l'ouest sont mieux organisées, mieux outillées que les nôtres comme l'avait démontré au cours de l'après-midi, M. l'inspecteur Bourbeau. Pour ce qui est des frais de transport, il dit les efforts de l'honorable ministre de l'agriculture pour obtenir de meilleurs taux pour le transport des produits agricoles et qu'il avait réussi en plusieurs cas, notamment pour les produits de l'Abitibi. Si les cultivateurs du Lac S.-Jean ont à se plaindre, ils peuvent compter sur son concours.

Les deux derniers orateurs, après quelques mots de M. le curé de Roberval, furent M. l'avocat Sylvestre et M. l'inspecteur J.-E.Bolly. Ce dernier a fait l'historique de l'industrie laitière au Lac S.-Jean, qui de $20,000, qu'elle rapportait en 1890, donne aujourd'hui un revenu de $1,500,000.

UN REBELLE FAMEUX EST MIS A MORT

Suite de la première page

Il passe pour avoir rédigé le plan des opérations militaires des irréguliers.

REPRESAILLES PREVUES

C'est à Childers que Winston Churchill, ex-secrétaire des colonies, faisait allusion quand il parlait de "ce mécréant, de ce meurtrier, de ce renégat, de cet Anglais inspiré par une égale mesure de haine contre cette île et contre celle dans laquelle il a élu domicile."

On ex prime, dans les milieux officiels, l'opinion que, si les autorités de l'Etat libre le voulaient, elles pouraient mettre la main sur Eamoun de Valera,comme sur Childers, au moment voulu, mais qu'elles ne veulent pas le faire par crainte des conséquences.

La question qui s'est posée immédiatement à l'esprit des Londoniens qui s'intéressent aux affaires irlandaises, en apprenant la nouvelle de l'exécution de Childers,était de savoir si les républicains irlandais ne vont pas user de représailles. Il ne serait pas surprenant que la chose se produise.

LA QUESTION D'IRLANDE VA ETRE REGLEE

Suite de la première page

ment désappointé les travailleurs et qu'elles ne contiennent pas une réelle appréciation de la terrible tragédie actuelle.

Le discours prononcé par Bonar Law fut absolument dans le sens du discours du trône. Il déclara que la session avait été spécialement convoquée pour approuver le bill mettant en force le traité avec l'Irlande, et il insista vivement sur la nécessité de cette approbation. Il dit les mesures qui seront prises pour remédier au chômage.

D'après le correspondant du "Times", Lloyd-George a soumis à une réunion de ses partisans une proposition dans le but de d'amener la réunion des libéraux qui sont de son côté avec ceux qui sont partisans d'Asquith. Il se serait déclaré prêt à faire les premières démarches s'il est assuré de ne pas être repoussé. Cette même question a été discutée à une réunion des partisans d'Asquith, mais l'opinion a paru être que cette réunion n'était pas encore une chose de politique pratique.

Lloyd-George a été choisi à l'unanimité chef des libéraux nationaux.

UNE TOMBOLA QUI S'OUVRIRA CE SOIR

Une tombola au bénéfice du foyer "Chez-nous", 126 rue Saint-Hubert, commencera ce soir, dans les salons de l'institution, et se continuera jusqu'à lundi soir, alors qu'il y aura vente à l'enchère des objets qui n'auront pas été achetés.

Tous les amis de cette excellente oeuvre sont invités à visiter les comptoirs qui sont des plus attrayants.

Théâtre 'His Majesty'

RUE WELLINGTON NORD

SHERBROOKE, P.Q.

Ce coupon vaut 10 CENTINS sur le prix d'une admission pourvu qu'il soit présenté au guichet du théâtre le 24 ou le 25 novembre 1922.

AU BENEFICE DU BIEN-ETRE DE L'ENFANCE

Le Dr Paterson, de la Nouvelle-Zélande, visite l'Europe et l'Amérique.

UN PAYS IDEAL

Le Dr Ada Paterson, du département de la santé publique, de Wellington, Nouvelle-Zélande, est arrivé, hier soir, à Montréal, poursuivant un voyage d'études sur la question du bien-être de l'enfance. Partie à la Noël dernière de son pays, elle a visité l'Angleterre, la France et l'Autriche et a assisté à Paris, en juillet dernier, à un congrès au sujet de la mortalité infantile.

"J'ai pu me rendre compte, dit-elle à un de nos représentants qui l'a rencontrée à l'hôtel Queen's, que c'est en Nouvelle-Zélande que le taux de la mortalité infantile est le plus bas. Cela est dû à la constitution robuste des Néo-Zélandais, aux conditions climatériques si favorables de mon pays, au fait que la population vit généralement dans l'aisance, vu que l'on ne trouve pas chez nous de classe extrêmement pauvre, ni d'ailleurs extrêmement riche, et enfin au système efficace établi par le service d'hygiène.

De plus, nous avons la Société royale de protection des femmes et des enfants, qui répand son influence salutaire dans le public en vulgarisant les méthodes les meilleures pour la conservation des enfants. Cette société est sous la surveillance du Dr Truby King, directeur du bien-être de l'enfance. Je dois ajouter que le système d'inspection scolaire établi depuis 1912, en Nouvelle-Zélande, est de premier ordre.

Au sujet de la prohibition, le Dr Paterson dit que la loi a failli être votée aux dernières élections, vu que le nombre des votes favorables a été plus fort qu'aux élections précédentes. Aux prochaines élections, la question sera de nouveau proposée. Depuis la guerre, les hôtels ferment tous les jours à 6 heures au lieu de 10 heures. Dans certains districts, les licences pour la vente des liqueurs alcooliques ne sont pas accordées. Dans ces districts, les hommes d'affaires prétendent que le commerce est plus florissant et les professeurs remarquent que les écoliers sont mieux vêtus.

Mme Paterson part aujourd'hui pour Ottawa. Elle visitera aussi Toronto, les Etats-Unis, l'Ouest canadien, Honolulu, les Fidji, et sera de retour en Nouvelle-Zélande le 12 janvier.

PAS DE TRAMWAY AU PARC MANCE

Les ouvriers de Montréal ne veulent pas qu'on établisse une ligne de tramways sur le parc Mance. En conséquence ils demandent à leurs représentants à la législature, spécialement à M. A. Laurendeau, député de Maisonneuve, et Jos. Gauthier, député de Sainte-Marie, de s'opposer fermement à la clause du bill de Montréal, demandant l'établissement d'une ligne de tramways sur ce parc de manière à conduire les voyageurs sur le haut de la montagne.

Une résolution à cet effet a été adoptée par le club ouvrier de Maisonneuve, protestant énergiquement contre la construction d'une ligne de tramways qui partirait de l'intersection de l'avenue du Parc, où se trouvait le terminus de l'ancien funiculaire, pour suivre ensuite le côté sud-est du Parc Mont-Royal, jusqu'au chemin des cimetières et au chemin Shakespeare.

Le secrétaire de ce club, M. François Gervais, a écrit ce matin, aux deux députés ouvriers, MM. Laurendeau et Gauthier, ainsi qu'au chef de l'Opposition et au premier ministre, leur demandant de s'opposer à cette clause du "bill" de Montréal. Les raisons données à l'appui de ce protêt sont que des accidents se produiraient inévitablement quand on réfléchit que des milliers d'enfants vont, durant tout l'été, prendre leurs ébats dans cette partie du parc et que ce serait une grave imprudence d'y faire passer les tramways.

L'ENQUETE DANS LA CAUSE DE L. BOLDUC

(Service de la Presse Canadienne)

Trois-Rivières, 24. — L'enquête préliminaire dans le cas du jeune Louis Bolduc, accusé de tentative de meurtre sur la personne de l'abbé Fernand Belleau, aumônier de l'hôpital Saint-Maurice de Thetford Mines, s'est ouverte ce matin, à Arthabaskaville, sous la présidence du magistrat Marchand, de Québec.

Trois témoins furent entendus et racontèrent des détails secondaires du drame. L'enquête fut ensuite ajournée au 9 décembre.

CONGRES CONSERVATEUR

Toronto, 24. — Le congrès du parti conservateur provincial s'est ouvert ici ce matin. Les divers orateurs ont prédit du succès pour leur parti.

La séance de ce matin a, cependant, surtout été consacrée au travail d'organization. A midi, on ajourna pour aller assister au banquet du club des hommes d'affaires libéraux-conservateurs de Toronto. L'hon. Howard Ferguson, chef du parti conservateur ontarien, a porté la parole.

LE PAPE ORDONNE

Rome, 24. — Le pape a ordonné au père Ehrle, le savant jésuite allemand qui a été bibliothécaire du Vatican, d'accepter le chapeau de cardinal.

Ce religieux avait précédemment refusé cette dignité.

LE DEPART DU "MONTCLARE" AUJOURD'HUI

Dernier océanique à passagers du Pacifique partant de Montréal cette année.

LE MOUVEMENT MARITIME

Le "Montclare", du Pacifique Canadien, est parti ce matin de Montréal pour Liverpool avec plus de 700 passagers. Le départ de ce vaisseau termine le service de transport de passagers par des océaniques du Pacifique avec notre port pour la présente année. Au nombre des passagers à bord du "Montclare" est le major Georges-P. Vanier, qui fut aide-de-camp de Son Excellence lord Byng, et Mme Vanier; Mlle Edith Leitch, la célèbre joueuse de golf. On remarque aussi les Montréalais dont les noms suivent: M. G. Laffoley, M. et Mme W.-H. Lowe, Mlle Moira Lowe, M. et Mme J. Elkin, Mlle A.-M. Calder, Mlle M. Carine, M. et Mme C.-W. Little, Mlle K. MacKenzie, M. Alex. McDougall, Mlle P. Toler, Mme Alex. Woods, M. et Mme B.-R. Swenerton, Mlle B.-E. Hart, Mme H.-C.-P. Cresswell, Mlle A.-F. Bullman, Mlle R.-C. Lapham, M. H.E. Davis, M. J.-A. Dion, M. H.-W. Bowen, Mlle H.-C. Rapham, Mlle W.-A. Schofield, Mme Robert Thacker.

CADEAU A UN CAPITAINE

Un comité composé d'une quinzaine de membres de l'Association de Publicité de Montréal a présenté, hier, au capitaine R.-G. Latta, commandant du steamer "Montclare", du Pacifique Canadien, une photographie superbement encadrée du groupe pris lors du lunch d'environ cent cinquante membres de l'association à bord du navire, en août dernier. Le capitaine Latta est un des officiers du Pacifique les plus favorablement connus. Il est au service de cette compagnie depuis 1905.

TRES RAPIDE TRAVERSEE

Le "Mauretania", de la ligne Cunard, était attendu avant midi, aujourd'hui, à New-York. Un message par télégraphie sans fils envoyé par le capitaine A.-H. Rostrom, commandant du navire, annonce que le vaisseau a fait un trajet de 629 milles entre lundi midi et mardi midi, à une vitesse moyenne de 25.16 noeuds. Il lui est même arrivé, durant cet espace de temps, de dépasser de beaucoup cette vitesse. Le "Mauretania", qui est considéré comme le navire marchand le plus rapide, a fait, dans son dernier voyage, la traversée entre Cherbourg et New-York en 5 jours, 7 heures et 33 minutes, ce qui est le record pour la durée de cette traversée.

ASSURANCE DES BAGAGES

Un nouveau service pour l'assurance des bagages à bord des océaniques vient d'être inauguré par la compagnie White Star-Dominion. Jusqu'à présent les voyageurs devaient eux-mêmes s'entendre avec une compagnie d'assurance. Maintenant ils peuvent assurer ces bagages à la compagnie White Star-Dominion en retenant leurs passages.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'"Empress of Britain", Pacifique Canadien, est arrivée hier soir à Québec.

Le "Melita", Pacifique Canadien, est parti hier d'Anvers pour Saint-Jean, N.-B.

Le "Montcalm", Pacifique Canadien, est attendu demain à Liverpool.

Le "Cassandra", Anchor-Donaldson, est parti mercredi de Glasgow pour Halifax et Portland.

Le "Metagama", Pacifique Canadien, est attendu dimanche à Glasgow.

Le "Rochambeau", Compagnie Générale Transatlantique, est parti hier de New-York pour Plymouth et le Havre.

Le "Cedric", White Star, est attendu dimanche après-midi à New-York.

L'"Albania", Cunard, est attendu ce soir à Halifax.

Le "Noordam", Holland-America, est attendu demain à New-York.

Le "Kroonland", Red Star, est attendu dimanche à New-York.

Le "Taormina", Italia-America, était attendu ce matin à New-York.

L'"Olympic", White Star, est attendu mardi à New-York.

L'"Empress of Russia", Pacifique Canadien, était attendue ce matin à Hong-Kong.

L'"Empress of Australia", Pacifique Canadien, est partie hier de Vancouver pour Yokohama et Hong-Kong.

UNE FEMME EST ACCEPTEE PAR L'ACADEMIE ROYALE

Londres, 24. — Pour la première fois, l'Académie Royale admet une femme dans ses rangs en prenant comme associée Mme A. L. Swynnerton, membre de la société internationale des sculpteurs et graveurs.

Deux femmes furent accueillies, lorsque l'académie fut fondée en 1768. L'une d'elles était Angelica Kauffman, la fameuse portraitiste suisse. Mais aucune femme n'a été depuis élue membre de l'association.

GALLIPOLI EN FEU

(Service de l'"United Press")

Londres, 24.—Une dépêche de Constantinople au "Daily Express" annonce que la ville de Gallipoli est dévastée par le feu et que des milliers de personnes se sont groupées le long du détroit des Dardanelles pour échapper au danger.

CHEZ LES CANADOS



Me ELPHEGE-J. DAIGNEAULT, avocat de Woonsocket, R.I., élu président général de l'Association Canado-Américaine, en remplacement de feu le Dr A.-A.-E. Bilen.

NOUVEL ECHEC DE STILLMAN

New-York, 24 — Le banquier James-A. Stillman a échoué aujourd'hui dans ses efforts pour obtenir que la division des appels de la cour suprême mette de côté la confirmation du rapport de l'arbitre dans son affaire de divorce, rapport qui rejetait sa pétition et maintenait la légitimité du bébé Guy.

AUX DIVERS ECHANGES DU TELEPHONE BELL

Environ 4,000 personnes ont visité les divers échanges du téléphone Bell, dans la soirée d'hier, en dépit de la température défavorable, nous a-t-on annoncé aux bureaux de cette compagnie, ce matin. La foule des visiteurs a particulièrement été considérable à l'échange Saint-Louis. L'on s'attend à ce que les visiteurs soient très nombreux aujourd'hui et demain.

Le nombre total des visiteurs durant cette semaine a été de beaucoup plus considérable que l'an dernier, et les officiers de la compagnie se disent enchantés des commentaires qu'ils ont entendus de la part des visiteurs à l'éloge de la compagnie Bell. L'on a beaucoup remarqué l'exposition d'un échange téléphonique privé dans une des vastes vitrines chez Goodwin, rue Sainte-Catherine ouest. L'échange Main ne sera pas ouvert demain aux visiteurs, mais les autres échanges le seront aujourd'hui et demain, le jour et le soir.

CHEZ LE RECORDER

Un nommé Joseph Latour, arrêté le 17 novembre, coin S.-Jacques et de la Montagne, en possession de drogue, a plaidé coupable, ce matin, devant le recorder Semple, et a été condamné à $200 et les frais ou 6 mois de prison.

—Xavier Bédard a été condamné à 6 mois de prison pour avoir mendié de porte en porte, rue Panet, sans permis.

—Alexander Duncan fera quinze jours de travaux forcés pour avoir mendié dans la rue Peel, sans permis.

—Un jeune homme du nom de Louis Leibovich, 17 ans, a été arrêté hier soir, rue Cadieux, pour avoir lancé des boules de neige. Le recorder a suspendu la sentence, mais non sans l'avoir sévèrement réprimandé.

ENQUETE AJOURNEE

J.-R. Mercier qui prétend traiter toutes les maladies sans remèdes, par un don, a comparu, cet avant-midi, pour enquête, devant le juge Casson, sous une accusation d'homicide involontaire à la suite de la mort d'une dame Dagenais, née Gagnon, survenue, prétend-on, après une opération illégale. Les docteurs Wilfrid Derome et René DeCotret ont rendu leur témoignage, puis Me Armand Houle, le défenseur de l'accusé, a soulevé un point de droit. L'enquête fut alors ajournée au 29 du courant.

LES DEBATS A WASHINGTON

Washington, 24. — La chambre s'est ouverte une heure plus tôt aujourd'hui, afin de donner plus de temps aux représentants qui désirent parler durant les deux derniers jours du débat sur le bill maritime.

UNE LOI A MAINTENIR

Londres, 24—Parmi les mesures que présentera le gouvernement pour résoudre le problème du chômage se trouve un bill renouvelant la "Trade Facilities Act", qui est à la veille d'expirer.

LE "TIGRE" A BOSTON

Il déclare que les Etats-Unis ne peuvent abandonner leurs alliés.

DES CRITIQUES

Boston, 24. — M. Georges Clemenceau est arrivé ici hier après-midi et il a prononcé deux discours passionnés d'environ une demi-heure chacun.

Parlant dans la salle historique des drapeaux, il a proclamé que les Etats-Unis ne pouvaient pas abandonner ainsi leurs alliés de la guerre.

"Vous êtes prisonniers de votre propre noblesse, a-t-il dit, et vous devez demeurer ce que vous êtes".

Et il termina en disant: "Je veux que vous compreniez bien qu'il n'y a aucune entente possible en Europe, à moins que les Etats-Unis en fasse partie".

DES CRITIQUES

Washington, 24 — Les discours qu'a prononcés depuis quelques jours M. Georges Clemenceau, ancien premier ministre de France, dans plusieurs villes américaines et notamment à New-York, ont eu leur écho ici, hier, alors que le sénateur Borah, appuyé par le sénateur Witchcock, a déclaré que les assertions du "Tigre", étaient aussi indélicates que non fondées".

"M. Clemenceau nous accuse d'avoir commis un acte de déshonneur en abandonnant nos alliés, au moment où nous aurions dû les appuyer avec le plus de vigueur, et il nous rend responsables de toutes les misères dont souffre actuellement l'Europe. Quant à moi, je suis persuadé que la situation actuelle en Europe ne dépend aucunement de notre soi-disant acte de déshonneur, mais bien de causes inhérentes à la politique poursuivie par les divers pays européens. Aussi longtemps que le traité de Versailles sera la loi fondamentale qui guidera les gouvernements de l'Europe, il y aura de la misère, du trouble, des conflits et le sang coulera à flots, voilà ma conviction".

Le sénateur Borah blâme M. Clemenceau de n'apporter aucune suggestion à l'effet que la France est prête à modifier ses vues quant au traité avec l'Allemagne, et il déclare que son pays ne peut pas prendre part à l'exécution d'un traité qui causera de plus grandes misères et des conditions de vie que les mots se refusent à dépeindre. Il avoue que le peuple américain est de plus en plus convaincu que la France est une nation militariste et il termine en disant que tout ce que le "Tigre" apporte au peuple des Etats-Unis, c'est un message de punition, de vengeance et d'anticipation de guerre.

Le sénateur Hitchcock, démocrate, du Nebraska, et membre du comité du Sénat pour les Affaires Etrangères, déclare que, bien qu'il ait, à maintes reprises, condamné sévèrement l'attitude de Clemenceau.

SANS PRECEDENT

Regina, 24.—La récolte de blé a été sans précédent, cette année, dans la province de Saskatchewan.



Tout ce que vous voyez en fait de

Seal Français

vous paraîtra inférieur quand vous verrez nos

NOUVEAUX MANTEAUX MODELES A

$175.00

Superbe Manteau en Mouton de Perse à $350.00

Autres modèles moins chers, mais nous recommandons ceux-ci spécialement.

WALTER F. CUMMINGS

Marchands de Fourrures en Gros

148 Notre-Dame Ouest

Près Saint-Pierre

Le Thé Le Meilleur

est après tout le moins coûteux.



THE SEAL BRAND

Le breuvage économique—qui donne plus de tasses par livre.

CHASE & SANBORN, Montréal.

CONCERT DES AVEUGLES

Le concert annuel des aveugles de Nazareth a remporté, hier soir, le succès habituel. Les choeurs surtout ont chanté avec ensemble et un art consommé. Le programme comprenait la "Bataille de Marignon", de C. Jannequin du XVIe siècle; l'"Ode à S.-Cécile", de Haendel; les "Martyres de Compiègue", de Stehle; "L'Hymne au Christ", de Paladilhe, chanté par M. A. Pruneau; "Daphné", scène lyrique de H. Rahaud, avec musique de Raffali, chantée par Mlle M. Bailly et MM. Alf. et Art. Pruneau. Le pianiste P. Doyon et le violoncelliste G. Cusson étaient aussi au programme.

Un auditoire nombreux a applaudi chaleureusement les artistes.

Kingston, Ont., 24. — Plusieurs bâtiments ont été détruits, la nuit dernière, dans le village d'Odessa situé à douze milles de Kingston.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BELAND—A Montréal, le 20 novembre 1922, au No 438 rue Orléans, à M. et Mme E. Béland, née Albertine Gaulin, une fille baptisée Marie-Germaine-Thérèse.

Parrain et marraine, M. J.-Alphonse Ribaud, notaire et Mlle Germaine Gaulin, tante de l'enfant. Porteuse, Mme O. Gaulin, grand'mère de l'enfant.

BELANGER—A Montréal, le 20 novembre 1922, au No 1874 rue De Normanville, à M. et Mme Eugène Bélanger, née Marie-Ange Forget, une fille, baptisée Cécile-Jacqueline-Rose.

Parrain et marraine, M. Jules Bélanger, et Mlle Rose Chouinard. Porteuse, Mme P. Forget, grand'mère de l'enfant.

CHENAIL—A Verdun, le 23 novembre 1922, au No 483 rue Church, à M. et Mme Henri Chenail, née Eva Diotte, une fille baptisée Marie-Liane-Claire.

Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Chenail, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme O. Chenail, grand'mère de l'enfant.

HAMEL—A Montréal, le 21 nov., 1922 au No 234 rue Chambord, à M. et Mme Edouard Hamel, née Lucile Jarson, un fils baptisé Gilbert-Edouard-Léon.

Parrain et marraine, M. et Mme Gilbert Hamel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Octave Guyot.

LAMONTAGNE—A Montréal, le 20 novembre 1922, au No 72 rue Beaudoin, à M. et Madame Willy Lamontagne, née Louise Primeau, un fils baptisé Joseph-Henri-Georges-Eloi.

Parrain et marraine, M. Eloi Primeau, oncle de l'enfant, et Mme Alphonse Fournier, cousine de l'enfant.

RIOUX—A Montréal, le 22 novembre 1922, au No 2141 rue Viel, Hordeaux, à M. et Mme J.-A. Rioux, un fils, baptisé Jean-Paul.

Parrain et marraine, M. et Mme Donat Demers. 19-2

PROCHAINS MARIAGES

AVIS IMPORTANT

A l'avenir, toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

SIMONEAU - GRIMARD—Le 28 nov. 1922 sera célébré en l'église Immaculée Conception le mariage de Mlle Alice Grimard, fille de M. Alex. Grimard à M. Eustache Simoneau, fils de M. et Mme Noé Simoneau.

Pas de faire-part.

DECES

BLAIN—Bernard, fils bien-aimé de Phillias Blain, est décédé à l'âge de 21 ans le 22 courant. Le service aura lieu à Ste-Julie de Verchères samedi à 9½ heures. Parents et amis sont invités.

CAMPANELLA — A Montréal, le 23 novembre 1922, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé Nicola Campanella, jardinier, et membre de l'ordre de l'O.F.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 556 rue Labrecque à 1 heure p.m. pour se rendre à l'église du Mont Carmel où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE — A Montréal, le 22 novembre 1922, à l'âge de 19 ans et 3 mois, est décédée Cécile Champagne, fille bien-aimée de P.-J. Champagne, et de Marie-Rose Labelle.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, au No 173 rue Stadacona à 8.15 heures pour se rendre à l'église du Saint-Rédempteur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 18-3

CHAPLEAU—A Montréal, le 22 nov. 1922, à l'âge de 66 ans et 10 mois, est décédé Wilfrid Chapleau, époux de Marguerite Béïsle.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 7 hrs, No 67 rue Beaubien Est pour se rendre à l'église Saint-Jean de la Croix où le service sera célébré à 7½ hrs et de là au cimetière Sainte-Thérèse, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

CONSTANT — A Montréal, le 23 novembre 1922, à l'âge de 61 ans, est décédé Arthur Contant, époux d'Elodie Plion.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 367 rue Beaudry, à 7.30 hrs pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

COURTOIS—A Montréal, le 23 novembre 1922, à l'âge de 77 ans et 9 mois, est décédée Théophile Courtois, boulanger, époux de feu Caroline Brouillet.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 549 rue Panet, à 7 hrs 15, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURVAL—A Montréal, le 23 novembre 1922, à l'âge de 66 ans et 11 mois, est décédée Mme Vve Jean Courval, à la demeure de son gendre, M. Murpoy, 219 rue Hôtel de Ville.

Avis des funérailles demain.

CYRENNE — A Ville Lasalle, le 24 novembre 1922, à l'âge de 43 ans, 1 mois et 26 jours, est décédé Evangéliste Cyrenne, chef de police de Ville Lasalle, époux de Marie-Anne Dubois.

Les funérailles auront lieu lundi, le 27 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 13 ave Strathyre, à 8½ hrs, pour se rendre à l'église St-Nazaire, Ville Lasalle, Que., où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20-2

DUBOIS—A Montréal, le 23 novembre 1922 à l'âge de 82 ans, est décédé Célestin Dubois, époux de Marie-Catherine Subra.

Les funérailles auront lieu samedi, le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 56 rue Harmonie, près Fullum, à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe, où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

FORGET—A Montréal, le 23 nov. 1922, à l'âge de 34 ans et 7 mois, est décédée Dorina Chartrand, épouse de Léonard Forget.

Les funérailles auront lieu samedi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, No 1755 rue Dorion à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Rivière des Prairies où le service sera célébré à 10 hrs a. m. et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 19-2

FYFE—A Montréal, le 23 nov. 1922, est décédée, Mlle Marie Fyfe, fille bien-aimée de feu Hubert Fyfe et de feu Julie Daignault, No 318 rue Champlain.

Elle était Enfant de Marie et Tertiaire de Saint-Antoine de Padoue. Avis des funérailles plus tard.

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . . 28
AUJOURD'HUI MINIMUM . . 22

L'an dernier à la même date: maximum, 25; minimum, 17.

Baromètre: 8 h. a.m., 29.34; 11 h. a.m., 29.36; 1 h. p.m., 29.35.

Chiffres fournis par R. de Mesle, gérant de Hearn & Harrison, 418 rue Notre-Dame Ouest.

Lacs et baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent—Vents du nord-ouest. Partiellement nuageux et plus froid avec chutes de neige.

Bas Saint-Laurent. — Forts vents de l'ouest et du nord. Froid et légères chutes de neige.

Provinces Maritimes — Nuageux, légères chutes de neige suivies ce soir et samedi, de tempêtes de l'ouest et du nord-ouest. Froid.

Lac Supérieur — Tempête du nord-ouest. Froid et chutes de neige.

Manitoba — Beau et froid modéré.

Saskatchewan et Alberta — Beau et un peu plus froid.

SAINT DU JOUR

Saint-Jean, de l'Ordre des Carmes et émule de sainte Thérèse, avait un tel amour pour Dieu que la seule vue d'un Crucifix suffisait pour le faire tomber en extase. Il y avait trois choses qu'il demandait souvent: la première de ne passer aucun jour sans souffrir; la deuxième de ne pas mourir supérieur, et la troisième de finir sa vie dans l'humiliation, le mépris et la solitude. Il fut exaucé. Les persécutions odieuses auxquelles il fut longtemps en butte, la prison même, ne firent qu'accroître son bonheur. Sur le point de mourir il s'écria: "Gloire à Dieu!" puis prenant le crucifix sur son coeur, il s'éteignit doucement en 1591, à l'âge de 49 ans.

EPHEMERIDES

Le président Millerand donne audience à M. Naggiar, consul général de France au Canada, avant son départ pour aller rejoindre son poste.

DECES

GENEREUX—A Montréal, le 24 nov. 1922, à l'âge de 66 ans, 4 mois et 25 jours, est décédée Virginie Granger, épouse de Charles Napoléon Généreux, 297 Rivard.

Avis

BATAILLE EN PERSPECTIVE

Belfast, 24 — Une colonne de troupes de l'Etat libre d'Irlande ayant à sa disposition des pièces d'artillerie, est partie aujourd'hui d'Athlone pour Ballina, comté de Mayo, où sont concentrés des centaines de républicains.

DEUX PROMOTIONS DANS LA MILICE

Le colonel E.-H. Tellier, de Montréal, vient d'être nommé directeur de l'équipement général et des armes de l'armée, à Québec, et officier en charge des munitions et autres explosifs renfermés dans les trois forts de Lévis. Comme on le sait, l'équipement de l'armée, à Québec, a été récemment transporté à Cove Field, dans l'ancienne fabrique de la carabine Ross.



Le colonel E.-H. TELLIER, de Montréal, qui vient d'être nommé directeur de l'équipement des armes et munitions, à Québec et Lévis.

Le colonel Tellier est parti, hier soir, pour la vieille capitale où il doit immédiatement prendre la charge de son nouveau département. Il sera remplacé, dans la métropole, par le colonel Bazil White, ancien directeur de l'arsenal de Lindsay, Ontario. Cet arsenal est maintenant inoccupé et tout le matériel qu'il renfermait a été transporté à Québec.

CE QUE SIR GEO. FOSTER PENSE DES ALLEMANDS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 24. — Sir George Foster, sénateur et ancien ministre, qui revient de l'Europe centrale, interviewé sur le discours prononcé dernièrement aux Etats-Unis par M. Clemenceau et au cours duquel le "Tigre" a averti les Américains que les Allemands se préparaient à la guerre, mais il y a en Allemagne de canons, a déclaré, "je ne crois pas que le peuple allemand en général désire ou prépare une autre guerre, amis il y a en Allemagne un élément réactionnaire qui peut créer beaucoup de troubles. Il appuie l'organisation militaire, mais c'est surtout dans le but de ramener le système monarchique". Parlant des Français, sir Georges dit que sur cette question, leur esprit est facilement enflammé, "mais, ajoute-t-il, ceci s'explique par leur conviction que si le système monarchique est rétabli chez eux, les Allemands n'auront de repos que lorsqu'ils auront dominé la France encore une fois". L'opinion de sir Georges c'est que l'Allemagne ne cherchera pas à retourner à l'ancien système monarchique, si on lui donne la chance de se rétablir financièrement et de reprendre sa place parmi les nations.

COURRIER DE SAINT-JEAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Saint-Jean, — Les funérailles de Mme veuve Raphaël Bourdeau, née Mélanie Riel, décédée à l'âge de 74 ans, ont eu lieu en l'église de Saint-Jean, le 17 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. G. Dupuis, Henri Morin, O. Langevin, M. Raymond, S. Langlois et M. Lasnier.

Le service a été célébré par M. l'abbé L.-P. Roy, vicaire, assisté des abbés Delpé et Desmarais, comme diacre et sous-diacre.

La défunte était Dame de Sainte Anne et Tertiaire.

—M. le magistrat J.-H. Lemay a, lundi après-midi, prononcé six condamnations sévères contre des délinquants qui ont désobéi à la loi de la Commission des Liqueurs.

Raphaël Poutré, propriétaire de l'hôtel de la Cité, qui jouissait d'un permis de vente pour la bière, a été condamné à $1,000 d'amende et les frais, ou 3 mois de prison, après s'être déclaré coupable d'avoir vendu des boissons enivrantes; Fred. Ménard, d'Iberville, faisait défaut et fut condamné à 3 mois de prison; un mandat a été émané contre lui.

Noé Racine, de Lacolle, condamné à $1,000 et les frais, ou 3 mois de prison.

J.-B. Boudreau condamné à $1,000 et les frais, ou 3 mois de prison.

Louis Boudreau faisait défaut et fut condamné à 1 mois de prison; un mandat a été émané contre lui.

B. Fortin condamné à un mois de prison.

BRITISH-AMERICAN DYEING CO., Limited,

TEINTURIERS-NETTOYEURS

Diplômes— Médaille d'Or

DRAPERIES D'INTERIEUR

Les rideaux et les draperies devraient être nettoyés et teints par nos experts détenteurs de la médaille d'or.

TEL. EST 87

DEPOT DE L'EST

Chez Dupuis Frères Ltée aussi

Up. 1999 *Vict. 470

DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée

4 Semaines Seulement avant Noel

N'attendez pas aux derniers jours; faites vos achats pour les Fêtes dès aujourd'hui.

1800 Chemises de Qualité Supérieure

en Vente Samedi à 1.59



Nous avons acheté spécialement pour la vente de samedi 150 douzaines de jolies chemises en percale, indienne Potter, etc.; modèle ample, avec ou sans col assorti; confection soignée; grand choix de jolis dessins; encolure 14 à 17. Une comparaison de ces chemises avec celles qui se vendent 2.00 et même dans certains cas jusqu'à 3.50, vous convaincra de leur extrême bon marché à **1.59**

Voyez l'étalage de notre vitrine

GANTS en mocha et cape bruns et gris; doublure en laine ou en fourrure; ce sont des échantillons de voyageurs, mais en parfaite condition; valeurs de 3.50 à 5.00 la paire. Samedi. **2.29**

FOULARDS en tricot de soie à rayures ou nuance bruyère, avec frange; valeurs de 3.50 à 5.00. Spécial à **2.79**

—Au rez-de-chaussée.

Paletots d'Hiver pour Hommes



PALETOTS en tissus anglais de bonne qualité; choix de nuances: lovat, brun ou gris mélangés; modèles des plus récents avec manches raglan ou kimono et ceinture; doublure trois-quarts en drap Polo; rég. jusqu'à 38.50 pour **24.95**

PALETOTS en melton brun de belle qualité, avec col en castor; modèle semi-ajusté. **62.50**

PALETOTS de luxe en frise anglaise très épaisse à envers réversible; doublure de satin piqué; modèle ample, avec épaules raglan et ceinture; grand choix de nuances. **37.50**

COMPLETS à deux pantalons, en worsted anglais à fines rayures; confection et coupe irréprochables; modèle semi-ajusté. **35.00**

—Au rez-de-chaussée.

Pour la Ste-Catherine Oh! la Bonne Tire!

TIRE faite spécialement pour la Ste-Catherine; ingrédients les plus purs:

Avec noix, la lb. .29 Sans noix, la lb. .27

Voyez dans la vitrine, la machine à couper et envelopper la tire; capacité de 165 morceaux à la minute; cette démonstration est faite spécialement pour la Ste-Catherine.

—Au rez-de-chaussée.

Sacoches

en véritable cuir de couleur ou noir; choix de modèles nouveaux; régulier 2.49 pour . . . **1.49**

—Au rez-de-chaussée.

Bérets

en pure laine brossée, pour dames et fillettes; choix de nuances unies ou de fantaisie; bande en tricot; val. de 1.25 pour **.79**

—Au rez-de-chaussée.

Au Rayon des Jouets



Père Noël reçoit tous les jours de 3 à 4 heures.

FERS à repasser, avec poignée mobile; beau fini, complets avec support; deux dimensions . .35, .50

RADIO-JOUET, complet avec une paire de téléphones et nérostats; le jouet d'actualité. Spécial à 1.25

NECESSAIRES A OUTILS pour garçonnets; 10 sur une carte 1.25

LE JOUET "ROLY POLLY"

Le bouffon toujours debout; têtes populaires; trois dimensions . . . . . .59 .89 1.39

—Au deuxième.

Gantelets



en chamoisette, pour dames; nuances: noir, chamois, gris et blanc; aussi plusieurs paires de GANTS COURTS en chamoisette de mêmes nuances; pointures 6 à 7½. Valeur de 1.25 la paire pour **.79**

—Au rez-de-chaussée.

Bas

en cachemire ni cru par côtes larges, pour dames; choix de plusieurs nuances unies ou chinées; rég. 1.25 et 1.50; très spécial à . . . . . **.98**

—Au rez-de-chaussée.

Colliers

en perles satin garanties ne pas s'écailler ni se casser; perles graduées; 18 et 24 pouces de longueur; rég. 4.95, au choix **1.95**

—Au rez-de-chaussée.

Paletots pour Garçons



PALETOTS pour garçons de 9 à 17 ans; modèle Ulster, en frise grise ou brun foncé; col tempête, grande ceinture et poches appliquées **10.95**

Drap couverte uni, gris brun, beige ou vert olive ou tweed mélangé gris **12.95**

Cheviote gris foncé ou chinchilla vert olive tout laine **17.95**

—Au premier.

SOUS-VETEMENTS (seconds), genre combinaison, en laine naturelle, marque Mercury, ou en laine blanche, marque Vet-Knit; grandeurs incomplètes **1.75**

—Au premier.

2e Jour de notre Grande Vente de Manteaux d'Hiver pour Dames



MANTEAUX en drap Polo de différentes nuances; col en Coney; doublure complète; toutes les grandeurs. Valeur de 20.00 pour **9.98**

MANTEAUX en velours, avec col en simili-castor; modèles des plus récents magnifiquement garnis; nuances: beige, sable, renne; différentes grandeurs. Valeur de 30.00 pour **18.98**

MANTEAUX, effet masculin, à envers quadrillé ou en worsted épais; nuances: beige, sable, taupe, gris, etc. Valeur de 22.50 pour **13.98**

MANTEAUX en peluche en velours garni de fourrure; choix de plusieurs jolis modèles; jolie doublure; nuances des plus nouvelles; valeurs jusqu'à 48.00 pour . . . **29.98**

—Au premier.

Chaussures pour Dames

Continuation de notre vente de Souliers à . . . 2.97

BOTTINES en chevreau noir (dongola) d'excellente qualité; tige haute, semelle doublée; modèle à dessins perforés; talon cubain; pointures: 2½ à 7, la paire **4.95**



CLAQUES pour dames, pointures: 2 à 7, la paire 98

CLAQUES pour fillettes, pointures: 11 à 2, la paire 85

CLAQUES pour enfants, pointures: 4 à 10, la paire 75

Lingerie pour Dames



Corsets d'Excellente Qualité

Surplus de manufactures et solde de notre stock régulier; quelques-uns sont en broché de soie de la plus belle qualité, d'autres en coutil solide de blanc ou chair; choix de plusieurs modèles nouveaux; grandeurs 19 à 30; la quantité en étant limitée, nous vous conseillons de venir de bonne heure. **1.98**

ROBES DE CHAMBRE en édredon Dominion de la meilleure qualité; jolis dessins fleuris; garniture de satin et cordelière de soie; nuances: mauve, gris, bleu pâle, marine, rubis, vert; buste: 36 à 44. Rég. 5.98, spécial **3.98**

CAMISOLES en crêpe de Chine, crêpe Georgette et satin, pour dames; modèle ample ou plus étroit, magnifiquement garnies de dentelle; nuances: blanc, chair, orchidée. Magnifiques cadeaux pour Noël . . . . . **.98 à 2.98**

CALEÇONS BOUFFANTS en coton ouaté blanc de la meilleure qualité, modèle ample; élastique à la taille et aux genoux; grandes et moyennes grandeurs; rég. .59 pour . . . **.39**

Chaussures pour Hommes



BOTTINES noires ou brunes, choix de formes et de cuirs; modèles élégants, à trépointe Goodyear, pointures 5½ à 10. **4.95**

BOTTINES de qualité supérieure, modèles des plus récents; la paire **6.95, 7.95, 9.00 et 10.00**

CLAQUES de première qualité, portant une double garantie; celle du manufacturier et la nôtre; choix de forme; la paire . . . **1.35**

—Au rez-de-chaussée.

Chapeaux pour Hommes



CHAPEAUX souples, avec le bord nouveau, venant d'arriver de New-York, deux nuances seulement, bronze et eau **4.50**

CHAPEAUX en velours autrichien de très belle qualité; toutes formes et toutes nuances: noir, gris, marine, brun, ceylan; magnifique doublure de soie **10.00**

CHAPEAUX Buckley en velours de belle qualité; toutes nuances: perle, gris foncé, ceylan, noir, brun, bronze, **6.00** et **7.00**

CHAPEAUX en velours de toutes nuances **5.00**

CASQUETTES de toutes formes, avec ou sans cache-oreille. **1.50** à **2.50**

—Au rez-de-chaussée.

Robes pour Fillettes

ROBES en serge de coton marine, noir ou plaid de fantaisie, pour fillettes de 6 à 14 ans; quelques-unes avec motifs brodés; jupe par plis; rég. 2.98 et 3.98 pour **1.98**

ROBES en serge tout laine, pour fillettes de moins de 14 ans; encolure hollandaise, manches longues; corsage à motifs brodés; jupe par plis. Spécial **3.98**

COSTUMES OURSONS TEDDY épais tout laine, pour enfants; 4 morceaux: chandails, salopette, tuque, mitaines; tricot uni; toutes couleurs ainsi que blanc, **5.75 à 6.98**

CHEMISES DE NUIT en finette blanche épaisse et mousseuse, pour fillettes de 4 à 14 ans; encolure haute, manches longues, garnies avec volant en pareil . . . . . **.98**

—Au premier.

FOULARDS



en soie artificielle de belle qualité pour dames; couleurs unies ou dessins à rayures; tricot de fantaisie ou uni; frange de soie; valeurs jusqu'à 5.00 dans le lot pour 2.79

—Au rez-de-chaussée.

RUBAN

LINGERIE blanc, rose ou bleu pâle, à petits dessins; largeurs: ⅜, ⅝ et ¾ de pouce; rég. jusqu'à .10 la verge. Prix spécial, la pièce de 18 verges. . . . . **.79**

—Au rez-de-chaussée.

Chapeaux pour Dames

CHAPEAUX à moins que le coût du tissu; variété de petits modèles, en velours et peluche zibeline; choix de couleurs et noir; garniture de ruban gros grain; rég. 3.95 à 5.00 pour **1.98**

CHAPEAUX garnis choisis dans notre stock régulier et spécialement réduits pour demain; tous sortent de nos propres ateliers; velours Lyon et panne; garniture de fleurs de velours et de fantaisies; choix de couleurs ainsi que noir. Rég. 10.98 à 15.00 pour . . . **9.98**

CHAPEAUX prêts à être portés; velours de soie, velours et duvetine combinés; toutes les nouvelles nuances; rég. 5.98 à 8.00 pour . . . **3.98**

CHAPEAUX tout à fait nouveaux pour le début de l'hiver; broché or ou argent, satin et fourrure combinés ou tout satin; bel assortiment de petites toques, pour porter avec le manteau de fourrure; garnitures d'ornements; quelques-uns sont tout noir ou brun africain. Spécial à **7.98**



—Au premier.

CIGARES de toutes formes et de tous prix; modèles Coronas, Perfectos, Conchas et autres:

50 CIGARES Prince Rupert,	Votre choix.
50 CIGARES La Perlita,	
50 CIGARES Black Stone,	
50 CIGARES Pelican	
50 CIGARES La Bohême,	
50 CIGARES La Muna,	3.39
50 CIGARES Délicieux,	
50 CIGARES Sadona,	
50 CIGARES Havana Panatelas, la boîte	1.89

Au rez-de-chaussée

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée DUPUIS FRERES, Limitée